

**20
21**

**rapport
annuel**

bdc 

La banque des entrepreneurs canadiens.

Table des matières

Message du président du conseil d'administration	1
Message du président et chef de la direction	3
Rapport de gestion	7
États financiers consolidés	57
Gouvernance d'entreprise	139
Autres renseignements	148



« La capacité de BDC d’offrir rapidement et efficacement du soutien aux entrepreneurs pendant la pandémie a confirmé de nouveau le rôle essentiel qu’elle joue pour l’économie canadienne et les propriétaires d’entreprise. »

Message du président du conseil d’administration

En tant que banque de développement du Canada et banque des entrepreneurs, BDC joue un rôle important en étant présente pour les propriétaires d’entreprise lorsque les temps sont difficiles. La capacité de BDC de mener à bien ce mandat a été mise à l’épreuve comme jamais auparavant au cours du dernier exercice.

La pandémie de COVID-19 a eu une incidence marquée sur les petites et moyennes entreprises partout au pays. Je suis ravi de pouvoir déclarer que BDC a répondu rapidement et efficacement.

Mobilisant toutes ses ressources, la Banque a fait face à une augmentation considérable de la demande de soutien au début de la pandémie et y a répondu en réaffectant des centaines d’employés ainsi qu’en rationalisant et en améliorant les processus.

Mesures prises par BDC pour faire face à la pandémie

BDC a joué un rôle clé dans l’intervention pangouvernementale face à la pandémie de COVID-19, ouvrant la voie en élaborant et en déployant des programmes de soutien aux entrepreneurs, de concert avec les institutions financières du secteur privé. Ces programmes comprenaient notamment le **Programme de cofinancement** pour les petites et moyennes entreprises, le **Programme de financement pour les moyennes entreprises** et le **Programme financement relais** pour les entreprises financées par du capital de risque.

À mesure qu’il devenait évident que certains secteurs étaient plus gravement touchés que d’autres, BDC a dirigé la conception et le lancement du **Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT)**, dans le cadre duquel des prêts sont octroyés aux petites et moyennes entreprises dont les revenus ont diminué de 50 % ou plus en raison de la pandémie de COVID-19. BDC offre aux institutions financières une garantie correspondant à la totalité de la valeur des prêts accordés au titre du PCSTT, ce qui permet d’accroître la capacité des entreprises d’avoir accès à de nouveaux fonds.

Dans le cadre de la conception, de l’élaboration et du lancement de ces programmes, **BDC a travaillé en étroite collaboration avec les institutions financières du secteur privé** pour veiller à ce qu’un plus grand nombre d’entrepreneurs aient accès au soutien financier dont ils ont tant besoin, et ce, plus rapidement.

Ces programmes ont procuré un accès à du financement et à du capital à des milliers de propriétaires d’entreprise lorsqu’ils en avaient le plus besoin.

Priorités du conseil

En raison de ces activités, le conseil d'administration a dû assumer plus de responsabilités, car ses membres devaient surveiller la réponse de la Banque à la pandémie et d'autres projets importants. Dans l'ensemble, nous avons tenu **un nombre record de 82 réunions du conseil et des comités**, y compris de nombreuses séances d'urgence pour approuver les programmes liés à la COVID-19. Je voudrais remercier mes collègues du conseil pour leur dévouement indéfectible et pour leurs conseils judicieux tout au long de cette période.

Notre rôle de surveillance comprenait la gestion prudente du capital de la Banque, étant donné que **BDC n'avait d'autre choix que de prendre davantage de risques**.

Bien que les mesures prises pour faire face à la pandémie à l'exercice 2021 aient été d'une importance primordiale, le conseil a également dû s'assurer que BDC continuait de se concentrer sur ses autres priorités.

- > La Banque a continué de réaliser des progrès au chapitre de sa **transformation numérique**. La pandémie a souligné l'importance de ce projet et la nécessité d'investir davantage pour augmenter la facilité et la rapidité, pour les entrepreneurs, de faire affaire avec BDC. Nous avons également continué de nous assurer que BDC dispose des outils nécessaires pour protéger les données de ses clients et faire face à d'éventuelles cyberattaques.
- > Le conseil s'est également concentré sur la surveillance de la cohérence stratégique de la **gestion par BDC des possibilités et des risques liés aux changements climatiques et des informations à fournir à ce sujet**. Dans l'esprit des principes et des directives du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques, BDC s'appuie sur le soutien qu'elle offre aux entrepreneurs du secteur des technologies propres pour commencer à aider ceux d'autres secteurs de l'économie qui doivent relever des défis liés au climat. Elle apprend en outre à comprendre et à gérer les risques liés au climat associés à son portefeuille et à communiquer l'information à ce sujet.
- > Nous avons fait un suivi étroit des activités de BDC visant à **accroître la diversité et l'inclusion**, que ce soit dans le cadre du soutien offert aux entrepreneurs ou en interne. BDC a mis en place de nouveaux programmes pour améliorer l'accès de nombreux groupes d'entrepreneurs, dont les femmes, les Autochtones et les personnes noires, à du financement.

Nous remercions **un membre du conseil qui nous quitte, Robert Pitfield**, pour son dévouement pendant huit ans à titre de membre du conseil et de président du Comité de risque du conseil. Rob nous a fait bénéficier de son expertise et de conseils précieux, notamment sur les améliorations à apporter à la fonction de gestion du risque de la Banque et à sa réponse à la pandémie. Nous avons par ailleurs été **heureux d'accueillir cette année Bill Currie à titre d'administrateur**.

Merci au chef de la direction sortant de BDC

Après deux mandats et six années de leadership remarquable, **Michael Denham, président et chef de la direction de BDC, quittera ses fonctions à l'été de 2021**. Au nom de tous les membres du conseil d'administration, je tiens à remercier Michael d'avoir dirigé BDC pendant ces années de croissance et de réalisations exceptionnelles, qui ont culminé avec la réponse de la Banque à la pandémie.

Au cours des six années durant lesquelles Michael a été en poste, **BDC a presque doublé le nombre d'entrepreneurs qu'elle sert et la taille de son portefeuille**. Elle est aujourd'hui une banque de développement plus solide et plus visible, une championne de la diversité, de l'inclusion et de l'innovation dans l'écosystème entrepreneurial, une banque qui se tourne avec confiance vers l'avenir et qui est prête à accompagner les entrepreneurs du Canada pendant la reprise.

Michael a fait preuve d'un engagement inébranlable à comprendre les enjeux auxquels font face les entrepreneurs et il a travaillé sans relâche pour faire de BDC la meilleure banque de développement possible. Nous lui souhaitons succès et santé alors qu'il s'apprête à relever de nouveaux défis au cours des prochaines années.

Je tiens également à souhaiter la **bienvenue à Isabelle Hudon à titre de présidente et cheffe de la direction de BDC à compter d'août 2021**. Notre conseil est convaincu que, sous la gouverne éclairée d'Isabelle, BDC continuera de mener à bien ce en quoi elle s'est spécialisée : faire une différence pour les entrepreneurs du Canada.

Tournés vers l'avenir, et confiants

La capacité de la Banque d'offrir rapidement et efficacement du soutien aux entrepreneurs pendant la pandémie a confirmé de nouveau le **rôle essentiel que joue BDC pour l'économie canadienne et les propriétaires d'entreprise**. Alors que la reprise prend de l'ampleur et que les entreprises renouent avec la croissance, BDC continuera de contribuer à la vitalité économique des collectivités de partout au pays.

Au nom des membres du conseil d'administration, je voudrais dire **merci à l'équipe de direction et aux 2 500 employés de BDC pour leur travail exceptionnel** au cours du dernier exercice. Vous avez conjugué vos efforts pour offrir aux entrepreneurs soutien et conseils financiers et assurer un certain degré de continuité pendant la pandémie. Vous pouvez tirer une grande satisfaction du fait d'avoir répondu à l'appel lorsque les entrepreneurs avaient le plus besoin de vous.



Mike Pedersen
Président du conseil d'administration



« L’an dernier, nos employés ont travaillé plus fort que jamais. Grâce aux mises à niveau de nos capacités de prêt numériques, à la réaffectation des ressources ainsi qu’au travail acharné de nos employés et à l’inventivité et à la souplesse dont ils ont fait preuve, nous avons autorisé plus de 9 milliards de dollars en financement au cours de l’exercice 2021 et accueilli plus de 10 000 nouveaux clients, de sorte que notre clientèle compte désormais 72 000 propriétaires d’entreprise. »

Message du président et chef de la direction

L’année dernière a été sans contredit l’une des plus extraordinaires de notre histoire. La pandémie de COVID-19 a entraîné d’énormes difficultés pour les propriétaires d’entreprise partout au pays. Alors qu’ils étaient aux prises avec les perturbations causées à leurs activités et des problèmes de flux de trésorerie, BDC a su intervenir et leur offrir le financement et les conseils dont ils avaient besoin.

Notre soutien aux entrepreneurs pendant la pandémie

Le 13 mars 2020, quelques semaines après le début de la crise sanitaire, les 2 500 employés de BDC partout au Canada sont rentrés à la maison au terme de ce qui allait devenir leur dernière journée de travail au bureau pour longtemps. En quelques jours à peine, **nous avons fait en sorte que la totalité de notre effectif puisse passer efficacement au télétravail.**

Alors que les mesures de confinement obligeaient les entreprises à fermer leurs portes ou à réduire leurs activités, BDC a fait face à une **augmentation sans précédent de la demande** de prêts au début de la pandémie. En mars 2020, nous avons **reçu en moins de trois semaines un plus grand nombre de demandes de prêts sur notre plateforme en ligne qu’en une année entière.**

L’an dernier, nos employés ont travaillé plus fort que jamais. Grâce aux mises à niveau de nos capacités de prêt numériques, à la réaffectation des ressources ainsi qu’au travail acharné de nos employés et à l’inventivité et à la souplesse dont ils ont fait preuve, nous avons **autorisé plus de 9 milliards de dollars en financement au cours de l’exercice 2021 et accueilli plus de 10 000 nouveaux clients**, de sorte que notre clientèle compte désormais 72 000 propriétaires d’entreprise. Le portefeuille total de la Banque s’établit désormais à 41,2 milliards de dollars en capital engagé envers les PME.

BDC a collaboré avec le gouvernement du Canada et les institutions financières du secteur privé pour appuyer les entreprises touchées par la pandémie.

- > Elle a autorisé l’octroi de prêts totalisant près de **1 milliard de dollars à 800 entreprises canadiennes**, dans le cadre du **Programme de crédit aux entreprises (PCE)**, en partenariat avec les institutions financières du secteur privé.
- > Par le biais du **Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT)**, nous nous sommes là encore associés à plus de 50 institutions financières du secteur privé pour offrir des prêts à faible taux d’intérêt d’un montant pouvant aller jusqu’à 1 million de dollars aux entreprises des secteurs très durement touchés par la pandémie.

- > Nous sommes également intervenus rapidement pour répondre à une réduction des investissements en capital de risque au moyen de notre **Programme financement relais** à l'intention des entreprises en démarrage innovantes. Mis en œuvre par BDC Capital, notre division d'investissement, ce programme a permis des investissements de 180 millions de dollars dans le cadre de 100 transactions, à l'appui d'entreprises technologiques en démarrage parmi les plus prometteuses et à la croissance la plus rapide au Canada.

Nous avons également autorisé l'octroi de **financement direct d'un montant de près de 2,6 milliards de dollars**, conçu tout particulièrement pour répondre à la pandémie de COVID-19, aidant ainsi **17 000 propriétaires d'entreprise** à assurer la continuité de leurs activités.

Compte tenu du grand nombre d'entrepreneurs faisant face à des difficultés, le rôle de prestation de conseils d'affaires de notre équipe Services-conseils était plus important que jamais. Par exemple, l'équipe a mis en œuvre le **programme Accès-conseils**, dans le cadre duquel les clients admissibles pouvaient bénéficier de consultations gratuites avec des experts de BDC et obtenir des conseils sur la manière de relever les enjeux associés à la pandémie. Dans le cadre de ce programme, nous avons soutenu plus de 1 000 entrepreneurs.

Bâtir un écosystème entrepreneurial plus diversifié et plus inclusif

Les entrepreneurs issus de certains groupes, soit les femmes, les Autochtones, les personnes noires et les membres des minorités visibles et de la communauté LGBTQ2+, ont été par le passé en butte à davantage d'obstacles pour démarrer leur entreprise et la faire croître, y compris la difficulté d'avoir accès à du capital. **La pandémie a accentué certaines de ces inégalités de longue date.**

L'une des stratégies de BDC a toujours été de favoriser la diversité et l'inclusion dans l'écosystème entrepreneurial du Canada. Nous avons élaboré et mis en œuvre des initiatives exhaustives de soutien des femmes entrepreneures et des entrepreneurs autochtones qui ont connu un important succès au cours des dernières années.

- > À titre d'exemple, nous avons atteint, plus tôt que prévu, un objectif audacieux d'offrir, sur trois ans, des **prêts de 1,4 milliard de dollars à des entreprises détenues majoritairement par des femmes.**
- > Par ailleurs, en partenariat avec l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF), nous avons créé le plus récent et le plus important fonds d'impact social pour les Autochtones. Ce **Fonds de croissance autochtone de 150 millions de dollars** fera en sorte que les entrepreneurs autochtones aient accès au capital par l'intermédiaire d'un réseau pancanadien d'institutions financières autochtones, qui permettra de rejoindre les communautés autochtones éloignées et urbaines. BDC est l'un des principaux investisseurs, et notre

partenariat avec l'ANSAF a joué un rôle essentiel dans la création du fonds au moment de mener à bien les négociations au nom du gouvernement fédéral et d'autres sociétés d'État investisseuses. Au total, BDC détient un portefeuille de prêts d'un demi-milliard de dollars octroyés à près de 900 entrepreneurs autochtones.

- > Après avoir mené de vastes consultations auprès des employés, des entrepreneurs et des organisations de personnes noires, nous avons récemment porté notre attention sur l'**accroissement de notre soutien aux entrepreneurs noirs**. Au nom de BDC, j'ai signé l'**engagement des chefs d'entreprise de l'initiative BlackNorth**, qui consiste à respecter des mesures et des objectifs précis conçus pour mettre fin au racisme systémique envers les personnes noires. Nous avons **élargi notre partenariat avec Futurpreneur**, une organisation qui soutient les jeunes entrepreneurs, dans le but d'offrir du financement de démarrage pouvant aller jusqu'à 60 000 \$ à des propriétaires d'entreprise noirs. Nous avons également investi dans un nouveau **fonds d'innovation de 10 millions de dollars axé sur les entreprises technologiques canadiennes en démarrage fondées par des entrepreneurs noirs.**

Nous continuerons à veiller à ce que tous les entrepreneurs aient accès aux ressources, au financement, aux conseils, aux réseaux et aux outils dont ils ont besoin pour réussir.

Accompagner les entrepreneurs dans la transition vers une économie plus verte

Les changements climatiques étant l'un des enjeux les plus pressants pour notre avenir, nous avons pris des mesures décisives pour soutenir les efforts des entrepreneurs dans leur transition vers une économie sobre en carbone.

- > Nous contribuons à la lutte contre les changements climatiques en soutenant notamment les **entreprises de technologies propres**. Depuis 2018, nous avons investi plus d'un demi-milliard de dollars pour contribuer au développement d'entreprises de technologies propres qui deviendront des chefs de file mondiaux. Notre **division Technologies propres** compte parmi les investisseurs les plus importants et les plus actifs de sa catégorie au Canada.
- > **Nous accompagnons aussi les entrepreneurs de tous les secteurs**, peu importe où ils en sont dans leur parcours de développement durable, en leur fournissant connaissances, conseils et outils stratégiques.
- > En tant que première institution financière du Canada à avoir reçu la certification B Corp, nous continuons de soutenir le **mouvement B Corp** d'entreprises responsables sur le plan environnemental et social.
- > BDC s'est engagée à **exercer des activités carboneutres d'ici 2025**, et nous appliquerons les principes du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques.

Appui solide à l'innovation et à l'expansion des entreprises

En raison du dynamisme du secteur des technologies, nous avons enregistré une année record au chapitre du financement et de la croissance sur le marché canadien. Par l'intermédiaire de notre division d'investissement, BDC Capital, nous avons continué de mettre l'accent sur l'innovation et l'expansion des entreprises à titre de principaux moteurs de la compétitivité du Canada à l'échelle internationale au cours des années à venir. Notre division Capital de risque soutient **800 entrepreneurs par l'intermédiaire de placements directs** dans les entreprises et de **placements indirects dans 100 fonds de capital de risque**.

- > L'an dernier, nous avons lancé une **enveloppe de financement du développement de la propriété intellectuelle (PI)** de 160 millions de dollars, la première du genre au Canada. Nous pouvons compter sur une équipe spécialisée de professionnels de l'investissement dont l'objectif est d'offrir aux sociétés riches en propriété intellectuelle le capital dont elles ont besoin.
- > Nous avons pris des mesures pour combler une autre lacune importante au sein de l'environnement de l'investissement dans l'innovation au Canada grâce au lancement du **Fonds pour les technologies profondes**. Ce fonds de 200 millions de dollars investira dans des entreprises en démarrage de secteurs comme la technologie quantique, la photonique, l'intelligence artificielle fondamentale, les matériaux de pointe et la cybersécurité.
- > BDC Capital a lancé un deuxième fonds d'investissement de croissance pour stimuler l'expansion des moyennes entreprises. Le **Fonds II de Partenaires investissement de croissance** de 250 millions de dollars prendra des participations minoritaires pour permettre aux entrepreneurs d'investir dans la croissance, tout en conservant le contrôle de leurs activités à moindre risque.

Faire en sorte qu'il soit plus facile et plus rapide de faire affaire avec BDC

La pandémie nous a fait réaliser l'urgence de faire en sorte qu'il soit aussi facile que possible pour les entrepreneurs de faire affaire avec nous. C'est pourquoi nous continuerons d'**investir dans notre transformation numérique** dans le but d'offrir aux entrepreneurs la meilleure expérience client possible.

- > Nous offrons à l'heure actuelle une expérience de prêt qui permet aux entrepreneurs d'avoir **accès en tout temps en ligne** à nos produits et services, peu importe où ils se trouvent au Canada.
- > Nous avons lancé notre première application d'interaction directe avec les clients, **BDC Mobile**. Elle permet aux clients d'utiliser leur appareil mobile iOS pour avoir accès à des renseignements et à des conseils pour prendre des décisions financières plus avisées.
- > Nous continuons d'automatiser nos processus et d'avoir recours à l'analyse de données, à des formulaires électroniques dynamiques et à l'intelligence artificielle pour faire évoluer notre plateforme de prêts numérique, mieux prévoir les besoins des entrepreneurs et leur offrir des conseils plus judicieux.

Résultats financiers

Au cours de l'exercice 2021, BDC a enregistré un résultat net consolidé de 1,6 milliard de dollars, qui sera réinvesti dans les programmes de financement additionnels et d'autres programmes requis pour soutenir les entrepreneurs pendant la reprise. BDC a également déclaré un dividende de 735 millions de dollars au gouvernement du Canada, son unique actionnaire.

Les résultats financiers positifs sont en grande partie attribuables à l'appréciation du portefeuille de capital de risque de la Banque, étant donné que l'année de croissance record dans le secteur des technologies canadien s'est traduite par une augmentation importante de la juste valeur du portefeuille. En outre, à l'instar de nombreuses autres institutions financières, BDC a repris des provisions pour pertes sur créances au cours de l'exercice, les PME canadiennes ayant fait preuve d'une résilience incroyable pendant la pandémie et les pertes prévues ne s'étant pas matérialisées.

Six années de collaboration avec les entrepreneurs canadiens

En 2015, j'ai entrepris un mandat de cinq ans à titre de président et chef de la direction de BDC. Compte tenu des circonstances entourant la pandémie, j'ai accepté de le renouveler pour une autre année afin d'assurer la stabilité. Mon deuxième mandat prend fin à l'été 2021.

J'ai souvent dit que **diriger BDC est l'un des meilleurs emplois** au Canada. L'expérience intense que nous avons vécue au cours de la dernière année a non seulement confirmé l'estime profonde que j'éprouve pour l'équipe de BDC, mais également l'importance de notre mission à titre de banque des entrepreneurs.

Je voudrais remercier tous les employés de BDC pour leur dévouement, en particulier au cours de la dernière année. Vous avez prouvé une fois encore que BDC, en plus de faire une différence pour des dizaines de milliers d'entrepreneurs, est véritablement un milieu de travail remarquable. Nous figurons de nouveau parmi les **100 meilleurs employeurs du Canada** ainsi qu'au nombre des **meilleurs employeurs canadiens pour la diversité**. Vous avez tous de quoi être fiers.

Ce fut un privilège de travailler à vos côtés pour les entrepreneurs canadiens au cours des six dernières années. Je suis fier de tout ce que nous avons accompli et je vous en remercie. **Nous avons accru la présence de BDC et comblé d'importantes lacunes** pour nous assurer que les entrepreneurs moins bien servis ont accès au financement et aux ressources dont ils ont besoin.

La reprise prenant de l'ampleur, je pars avec la certitude que BDC continuera de soutenir les propriétaires d'entreprise et de les aider à reconstruire et à renouer avec la croissance.



Michael Denham
Président et chef de la direction

Rapport de gestion

1. Environnement économique	8
2. Résultats attendus et indicateurs de rendement	10
3. Analyse des résultats financiers	16
4. Gestion du risque	42
5. Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles	55

1 Environnement économique

La pandémie mondiale de COVID-19 et les mesures généralisées de confinement prises pour limiter la propagation du virus ont précipité l'économie mondiale dans une profonde récession en 2020. Selon les estimations du Fonds monétaire international, la croissance de l'économie mondiale a reculé de 3,3 % pour l'ensemble de l'année, ce qui représente la pire récession depuis la Seconde Guerre mondiale. Cette contraction rapide et synchronisée a poussé les gouvernements et les banques centrales à travers le monde à adopter des politiques exceptionnelles, dans une tentative d'atténuer les dommages économiques.

L'économie de la **Chine** est celle qui a subi la première les contrecoups du coronavirus. Au premier trimestre de 2020, la Chine a vu son activité économique reculer de 6,8 %. Elle a toutefois été en mesure de sortir de la crise plus rapidement que d'autres pays et a été la seule des grandes économies à enregistrer une croissance positive en 2020, à savoir 2,3 %. À l'inverse, dans les économies avancées, la croissance a diminué de 4,7 % tandis qu'elle a reculé de 2,2 % dans les marchés émergents.

Pendant l'année, les autorités partout sur la planète ont ajusté les mesures de confinement en réponse à l'évolution de la situation sanitaire dans leur pays, ce qui a donné lieu à un va-et-vient entre fermetures et réouvertures tout au long de l'année. Les pertes de production ont été particulièrement importantes dans les pays tributaires du tourisme et d'autres secteurs de services. Le tourisme, qui compte pour environ 10,5 % du PIB mondial, a été frappé de plein fouet par la pandémie, à l'instar des autres entreprises à grand contact, comme celles des secteurs de la restauration, du divertissement, des arts et de l'hébergement.

Le **commerce mondial** a enregistré une croissance de 1,3 % par rapport à 2019, rebondissant plus rapidement que la production industrielle mondiale. Les exportations ont repris, notamment celles des produits asiatiques, reflétant l'évolution de la demande de produits de consommation dans le monde, qui s'était initialement effondrée pour ensuite reprendre de la vigueur.

Au milieu de l'année, la conjoncture économique mondiale avait commencé à s'améliorer, mais l'incertitude était toujours élevée. À la fin d'octobre, les vaccins se sont avérés efficaces contre le virus et, depuis, le déploiement des campagnes de vaccination a été le baromètre de la reprise de l'économie.

Aux **États-Unis**, le PIB a diminué de 3,5 % en 2020. Pendant la pandémie, les ménages et les entreprises ont fait preuve de plus de prudence dans leurs dépenses. La consommation a connu une baisse de 3,9 % par rapport à celle de 2019, et les investissements autres que résidentiels ont chuté de 4 %. Toutefois, les investissements résidentiels ont, quant à eux, progressé de 6,1 %.

En avril seulement, la première vague de la pandémie de COVID-19 a entraîné un nombre stupéfiant de 20,5 millions de pertes d'emploi aux États-Unis. Lorsque les mesures sanitaires ont été assouplies au cours des mois suivants, les données sur l'emploi se sont lentement améliorées, mais sont demeurées faibles en raison de la pandémie. À la fin de 2020, les États-Unis comptaient toujours environ 10 millions d'emplois de moins qu'avant la pandémie.

La Réserve fédérale a maintenu son taux directeur près de zéro depuis le début de la crise et a procédé à l'achat de titres du Trésor et de titres adossés à des créances hypothécaires pour soutenir la reprise économique. Un plan de relance de 900 milliards de dollars adopté à la fin de 2020 a soutenu les dépenses de consommation au début de 2021, et d'autres mesures incitatives ont fait de même au printemps de 2021 lorsque la reprise a commencé à se concrétiser.

Au **Canada**, 2020 a également été l'année la plus faible de l'après-guerre. Le PIB a reculé de 5,4 % par rapport à celui de 2019. L'économie canadienne s'est toutefois avérée résiliente, de nombreux secteurs s'étant redressés lorsque les restrictions sanitaires ont commencé à être assouplies en mai 2020.

La reprise économique au pays a également été fortement soutenue par l'intervention immédiate du gouvernement du Canada. De nombreux programmes ont été mis en place pour aider les particuliers et les entreprises pendant cette période difficile.

L'incidence de la pandémie continue de se faire sentir de façon inégale à l'échelle des secteurs, et elle a donné lieu à une reprise en forme de K. Les mesures sanitaires et de sécurité ont pesé lourd sur les travailleurs et les entreprises des secteurs de services à grand contact. Conformément à la tendance observée ailleurs dans le monde, l'activité économique dans les secteurs de l'hébergement, de la restauration, des arts, du divertissement et des loisirs a constamment ralenti après septembre 2020, lorsque de nouvelles mesures de confinement ont été imposées en raison de la deuxième vague de COVID-19.

Au Canada, les **conditions financières** se sont améliorées pendant la crise. Contrairement à ce qu'on a observé dans les récessions antérieures, les entreprises et les ménages ont continué d'afficher un bilan sain au cours de l'année. L'incapacité de dépenser attribuable aux mesures de confinement combinée aux transferts gouvernementaux a permis aux ménages d'accroître considérablement leur niveau d'épargne. L'aide gouvernementale dont ont bénéficié les entreprises, comme l'aide au loyer et les subventions salariales, a atténué l'incidence que la récession a eue sur les entrepreneurs. La Banque du Canada a emboîté le pas aux banques centrales d'autres grands pays en abaissant son taux directeur pour le ramener à sa limite inférieure (0,25 %) et en continuant de procéder à des achats d'obligations à grande échelle. Ces mesures ont permis d'injecter massivement des liquidités dans l'économie.

La pandémie a engendré beaucoup d'incertitude et miné la confiance des consommateurs et des entrepreneurs. Les investissements des entreprises ont reculé de 11,5 % en 2020 et la consommation, de 6,1 %. Toutefois, comme ce fut le cas aux États-Unis, les investissements résidentiels au Canada ont augmenté de façon notable (+3,9 %).

Même si les investissements des entreprises ont fléchi, les **besoins de financement** des entreprises canadiennes ont considérablement augmenté au début de la crise. À l'inverse de ce qui s'est passé lors des récessions antérieures, les institutions financières du secteur privé ont continué d'offrir de vastes mesures d'accès au crédit. Les décaissements de prêts aux entreprises ont progressé de 4,2 % en mars 2020 au Canada, la progression mensuelle la plus importante des 40 dernières années.

Après avoir atteint un plancher de 0,69 \$ US au cours de la première vague de la pandémie, le **dollar canadien** s'est raffermi et, à la fin de mars 2021, il s'établissait à 0,79 \$ US, un niveau qu'il n'avait pas atteint depuis 2018. La hausse des prix du pétrole et d'autres produits de base ainsi que la baisse du dollar américain par rapport à la plupart des devises expliquent la force du dollar canadien.

Les **prix du pétrole** sont tombés aux niveaux les plus bas jamais enregistrés au début de la pandémie. Ils se sont toutefois redressés lorsque l'économie mondiale a pris du mieux et que le groupe des pays producteurs de l'OPEP+ a accepté de limiter l'offre en mai 2020. Les principaux prix de référence ont dépassé leurs niveaux d'avant la pandémie au début de 2021.

En résumé, l'instabilité et les mesures de confinement attribuables à la pandémie de COVID-19 ont donné lieu à une récession mondiale profonde en 2020. L'activité économique au Canada et aux États-Unis a ralenti pour atteindre son rythme le plus lent depuis la Seconde Guerre mondiale. Les gouvernements et les banques centrales ont adopté des mesures de relance budgétaire et monétaire pour soutenir les entreprises et les ménages. Lorsque l'efficacité avérée des vaccins contre le virus a été annoncée, la confiance dans la reprise s'est trouvée renforcée.

② Résultats attendus et indicateurs de rendement

Les mesures de rendement de BDC appuient son aspiration d'aider les entrepreneurs canadiens à être les plus concurrentiels au monde. Elles cadrent avec les priorités de l'actionnaire ainsi qu'avec les objectifs stratégiques de BDC en matière d'impact sur les clients :

→ Accroître l'accès des entrepreneurs aux capitaux et aux conseils → Accélérer la croissance, l'innovation et la productivité des entrepreneurs ciblés → Renforcer l'écosystème entrepreneurial au Canada

Résultats à court terme – 1 an

Objectif	Indicateur de rendement	Cible E2021	Résultats E2021	Taux de rendement	Commentaire
→ Soutenir davantage d'entrepreneurs	Nbre de clients ⁽¹⁾	52 000	59 588	115 %	BDC s'efforce d'aider les PME à combler leurs besoins en matière de financement et de conseils. Grâce aux mesures d'allègement qu'elle a prises relativement à la COVID-19, la Banque a étendu sa portée à des milliers d'entrepreneurs qui n'étaient pas clients auparavant. Nos plateformes numériques ont joué un rôle essentiel dans notre capacité à répondre à un afflux sans précédent de demandes de financement pendant la crise liée à la pandémie. Cela a aidé BDC à dépasser sa cible concernant le nombre de clients directs dans son portefeuille.
→ Fournir du financement aux entreprises qui ont peu d'actifs à offrir en garantie	Valeur, en millions de dollars, des acceptations de prêts à effet de levier de Capital de croissance et transfert d'entreprise (à l'exclusion des investissements de croissance), du financement en ligne et des technologies de l'information et des communications	800	1 318	165 %	BDC soutient les entreprises qui ont besoin de financement, même celles qui ont peu ou pas de garanties à offrir. La nécessité de ce type de financement a été mise en évidence au cours de l'exercice 2021, alors que BDC a atténué l'incidence de la pandémie en augmentant considérablement son soutien aux entrepreneurs, ce qui a permis à la Banque de dépasser largement sa cible, principalement en raison de la demande élevée de financement en ligne.
→ Soutenir les entrepreneurs autochtones	Nbre de clients identifiés comme Autochtones	850	881	104 %	Fidèle à son engagement d'atteindre un éventail diversifié d'entrepreneurs, BDC soutient un nombre croissant d'entrepreneurs autochtones, notamment au moyen du Prêt aux entrepreneurs autochtones. Après la fin de l'exercice, BDC et ses partenaires ont lancé le Fonds de croissance autochtone, en collaboration avec l'Association nationale des sociétés autochtones de financement, afin d'accroître encore davantage l'accès des entrepreneurs autochtones aux capitaux.
→ Faire qu'il soit facile pour les clients de faire affaire avec BDC	Pourcentage de clients très satisfaits ⁽²⁾	67	65	97 %	BDC maintient ses efforts visant à offrir une expérience client exceptionnelle, car elle reconnaît que celle-ci est essentielle à la réalisation de sa mission. Le résultat, qui est légèrement inférieur à la cible, tient compte d'une augmentation soudaine et considérable de la demande qui a entraîné des retards inévitables des temps de réponse au début de la crise de la COVID-19. Depuis, BDC a adapté ses processus et apporté des changements opérationnels pour que les capitaux puissent être déployés à ses clients de la manière la plus efficace possible.
→ Fournir des services-conseils pour accélérer la croissance, l'innovation et la productivité ⁽³⁾	Produits de Services-conseils (en millions de dollars)	30	21	70 %	Les produits générés sont inférieurs à l'objectif, car la crise liée à la COVID-19 a obligé de nombreux entrepreneurs à reporter leurs investissements dans les projets et les activités de leur entreprise afin de préserver leurs flux de trésorerie. Par conséquent, de nombreux projets de services-conseils en cours ont progressé au ralenti et les entrepreneurs ont reporté les nouveaux investissements dans les services-conseils.

Résultats à court terme – 1 an (suite)

À moins d'indication contraire, toutes les données sont tirées du portefeuille de BDC.

- (1) Clients directs de BDC, à l'exclusion de ceux des Programmes incitatifs pour le capital. Les clients de plus d'une unité d'affaires n'ont été comptés qu'une seule fois.
- (2) Les clients « très satisfaits » ont donné une note de 9 ou 10 sur 10 pour leur satisfaction globale à l'égard des services de BDC. Source : Sondage Voix du client de BDC (ne comprend pas Capital de risque).
- (3) Fournir des services-conseils pour accélérer la croissance, l'innovation et la productivité demeure un indicateur de rendement à court terme (1 an), mais sa définition a changé.

- Accroître l'accès des entrepreneurs aux capitaux et aux conseils
- Accélérer la croissance, l'innovation et la productivité des entrepreneurs ciblés
- Renforcer l'écosystème entrepreneurial au Canada

Résultats à moyen terme – 3 ans

Objectif	Indicateur de rendement	Cible (C) (échéance)	Résultats E2021	Commentaire
→ Soutenir les femmes entrepreneures	Valeur, en millions de dollars, des autorisations de Capital de croissance et de Financement d'entreprise et de Financement aux entreprises majoritairement détenues par des femmes, de l'exercice 2019 à l'exercice 2021 (cumulatif)	C2021 1 400	1 753	Nous avons atteint notre objectif sur trois ans plus tôt que prévu et avons considérablement augmenté le nombre de femmes entrepreneures à qui nous offrons du financement. Notre succès est largement attribuable à la nomination de champions dévoués dans tous les secteurs d'activité à l'échelle du pays et aux partenariats avec de nombreuses organisations qui travaillent également avec les femmes entrepreneures.
→ Travailler en partenariat pour accroître le rayon d'action et fournir du soutien aux entrepreneurs	Nbre de clients indirects	C2023 12 500	13 233	BDC rejoint davantage d'entrepreneurs en collaborant avec d'autres institutions financières et des prêteurs non traditionnels ainsi qu'en investissant dans des fonds de capital de risque. Malgré le contexte économique difficile engendré par la pandémie de COVID-19, les partenariats à l'appui de la reprise ont aidé à dépasser la cible du nombre de clients indirects fixée d'ici l'exercice 2023. Notre premier partenariat avec une importante coopérative d'épargne et de crédit témoigne de notre volonté de collaborer avec un nombre croissant d'organisations pour étendre notre rayon d'action.
→ Faire qu'il soit facile et efficace pour les clients de faire affaire avec BDC	Pourcentage du financement en ligne obtenu sans contact ⁽⁴⁾	C2023 70	Moins de 10 %	Au cours de la dernière année, BDC a optimisé son expérience de prêt en ligne en améliorant et en accélérant considérablement le processus de prêt grâce à l'automatisation de la quasi-totalité des étapes. Bien que la pandémie ait retardé le déploiement de nos initiatives de numérisation, BDC a bien progressé dans la simplification du processus pour les entrepreneurs.

Résultats à moyen terme – 3 ans (suite)

À moins d'indication contraire, toutes les données sont tirées du portefeuille de BDC.

(4) L'expression « sans contact » s'entend d'un processus automatisé qui est déclenché si toutes les variables et vérifications pertinentes sont reconnues comme étant fiables et exactes.

→ Accroître l'accès des entrepreneurs aux capitaux et aux conseils → Accélérer la croissance, l'innovation et la productivité des entrepreneurs ciblés → Renforcer l'écosystème entrepreneurial au Canada

Résultats à long terme – 5 ans

Objectif	Indicateur de rendement	Cible (C) (échéance)	Résultats E2021	Commentaire
→ Soutenir les entreprises technologiques dirigées par des femmes	Valeur, en millions de dollars, des autorisations pour les femmes du secteur technologique (CR) (cumulatif jusqu'à l'exercice 2023)	C2023 100	90,4	BDC s'est engagée à investir 100 millions de dollars d'ici l'exercice 2023 par l'intermédiaire du Fonds pour les femmes en technologie, mais elle s'attend à dépasser ce montant avant la fin de la période.
→ Assumer pleinement son rôle complémentaire en répondant aux besoins des entrepreneurs moins bien servis	Pourcentage du portefeuille de Financement ayant un profil de risque de qualité inférieure ⁽⁵⁾	C2022 Maintenir un niveau d'au moins 93	90,2	Les activités de BDC sont complémentaires à celles des autres institutions financières. Pour soutenir les entrepreneurs canadiens durant la pandémie, les gouvernements ont instauré des mesures de soutien exceptionnelles. Le capital rendu accessible par l'intermédiaire de ces initiatives a permis au profil de risque des clients de passer à des notations de qualité supérieure. Avec l'allègement des mesures liées à la pandémie au cours de l'exercice 2022, BDC s'attend à ce que la tendance s'inverse et à ce que les notations tendent vers la cible à long terme.
→ Fournir du financement et des services-conseils pour favoriser le succès des clients	Pourcentage des clients qui ont indiqué avoir constaté un impact positif sur leur entreprise à la suite des services reçus de BDC ⁽⁶⁾	C2022 Maintenir un niveau d'au moins 89	88	BDC continue de faire en sorte que ses clients reçoivent un soutien personnalisé qui répond à leurs besoins. Le résultat, légèrement inférieur à la cible, témoigne néanmoins de l'impact des employés, des produits de financement et des solutions de services-conseils sur mesure de la Banque sur les PME canadiennes en réponse à l'augmentation considérable des demandes d'entrepreneurs ayant des besoins urgents durant la pandémie.
→ Aider le capital de risque à redevenir une catégorie d'actifs rentable pour attirer des investisseurs du secteur privé	Ratio cumulatif de la valeur nette sur le capital investi pour les fonds directs de capital de risque de BDC ⁽⁷⁾	C2022 Ratio d'au moins 1,25	2,18	BDC s'emploie à assurer la rentabilité de ses activités de capital de risque afin de renforcer l'attrait de cette catégorie d'actifs auprès des investisseurs. Dans un monde changé par la COVID-19, le secteur de la technologie a fait preuve de résilience depuis le début de la pandémie, ce qui aide Capital de risque à dépasser la cible du ratio cumulatif de la valeur nette sur le capital investi.
→ Accroître la compétitivité des entrepreneurs	Résultats de l'étude d'impact de BDC ⁽⁸⁾	C2023 BDC a un impact positif sur la croissance des revenus	s.o.	BDC s'efforce de soutenir la croissance des entreprises. Selon la plus récente étude de Statistique Canada à ce sujet (réalisée en 2019), les clients de BDC ont affiché des revenus, une productivité et une croissance de l'emploi supérieurs à ceux qu'ils auraient atteints s'ils ne s'étaient pas tournés vers BDC. Les résultats de la prochaine étude seront accessibles au cours de l'exercice 2022.
→ Accroître le montant de capital disponible pour les entreprises de technologies propres prometteuses au Canada	Valeur, en millions de dollars, des acceptations de la division Technologies propres, de l'exercice 2018 à l'exercice 2022 (cumulatif) ⁽⁹⁾	C2022 600	371	Depuis le lancement de cette initiative, nous avons obtenu de bons résultats en établissant un solide réseau de partenaires et un pipeline prometteur d'entreprises de technologies propres à soutenir. En raison de la pandémie et de la nécessité de conserver une réserve de capital en prévision des investissements subséquents dans des entreprises faisant déjà partie du portefeuille, nous pensons atteindre notre objectif d'investir 600 millions de dollars dans les entreprises du secteur des technologies propres à l'exercice 2024, soit deux ans plus tard que prévu.

Résultats à long terme – 5 ans (suite)

Commentaire

À moins d'indication contraire, toutes les données sont tirées du portefeuille de BDC.

(5) Les profils de risque de qualité inférieure ont une notation d'au plus BB+.

(6) Source : Sondage Voix du client de BDC (ne comprend pas Capital de risque).

(7) Le ratio cumulatif de la valeur nette sur le capital investi est un indicateur standard du secteur du capital de risque qui correspond à la valeur actuelle des investissements par rapport au montant initial investi. Les fonds directs de capital de risque de BDC sont le Fonds TI, le Fonds Soins de santé, le Fonds Technologies industrielles, propres et énergétiques, le Fonds Innovation industrielle, les Co-investissements et le Fonds pour les femmes en technologie.

(8) Mesurer l'impact de BDC sur ses clients (2008-2015), mai 2019. [https://www.bdc.ca/fr/documents/analyses_recherche/mesurer-incidence-bdc-clients-mai-2019.pdf]. La mesure de l'incidence, calculée par Statistique Canada, correspond à l'écart moyen en points de pourcentage, après un an, entre la croissance des revenus des entreprises clientes de BDC ayant reçu à la fois du financement et des services-conseils et celle des entreprises non clientes (groupe de comparaison formé d'entreprises semblables).

(9) Comprend Financement, Capital de croissance et transfert d'entreprise, et Capital de risque.

3 Analyse des résultats financiers

Secteurs d'activité

BDC est la banque des entrepreneurs canadiens. Notre but est de les aider à réussir en leur offrant financement, capitaux et conseils.

BDC fait rapport sur six secteurs : Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque (CR), Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et Programme d'accès au crédit (PAC).

Au cours de l'exercice 2021, BDC a apporté des changements mineurs à sa structure de présentation de l'information financière afin de l'harmoniser davantage avec les services qu'elle offre. Par conséquent, Investissement de croissance et Financement sur actifs de propriété intellectuelle, qui étaient auparavant compris dans le secteur Capital de croissance et transfert d'entreprise, sont maintenant présentés dans le secteur Capital de risque. De plus, la division Technologies propres est maintenant incluse dans le secteur Programmes incitatifs pour le capital (PIC), auparavant appelé Programmes incitatifs pour le capital de risque (PICR). De ce fait, le secteur PIC comprend maintenant le Plan d'action pour le capital de risque (PACR), l'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR) et la division Technologies propres, trois programmes gouvernementaux gérés par BDC. Se reporter à la note 25, *Informations sectorielles*, et à la note 28, *Informations comparatives*, des états financiers consolidés pour obtenir les renseignements complets.

La diversité et l'inclusion font partie de la stratégie d'affaires de BDC afin de faciliter l'accès au financement et aux conseils pour les groupes d'entrepreneurs moins bien servis et issus de la diversité, dont les femmes, les Autochtones, les Noirs, les personnes LGBTQ+ et les personnes issues d'autres minorités. Notre engagement commence en interne par un plan d'action mesurable et s'étend à notre stratégie sur la diversité des clients qui guide notre soutien aux entrepreneurs canadiens moins bien servis. Cette stratégie fait en sorte que tous les propriétaires d'entreprise puissent prospérer dans l'écosystème entrepreneurial au Canada, et que chaque employé adopte un état d'esprit diversifié et inclusif pour aider nos clients à exceller.

Activités

La pandémie de COVID-19 a causé d'énormes difficultés pour les propriétaires d'entreprises partout au pays. Par conséquent, BDC a fait face à une augmentation sans précédent de la demande de prêts au début de la pandémie.

En réponse aux besoins urgents des entrepreneurs canadiens, BDC, de concert avec son actionnaire et le secteur privé, a mis en place une série de mesures d'allègement. Ces mesures comprennent le Programme de crédit aux entreprises (PCE) et le Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT), offerts en collaboration avec des institutions financières privées, ainsi que des mesures offertes directement par BDC. Toutes ces mesures liées à la pandémie de COVID-19 ont été regroupées dans le Programme d'accès au crédit (PAC), un nouveau secteur d'activité créé afin de distinguer ces mesures des principales activités de BDC.

Les résultats au titre des principaux secteurs sont générés par les activités des secteurs Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque et Programmes incitatifs pour le capital, tandis que les résultats du secteur PAC découlent des mesures d'allègement prises par BDC relativement à la pandémie de COVID 19.

Dans l'ensemble, les clients de BDC ont accepté un total de 9,0 milliards de dollars de prêts et de placements de financement subordonné, et BDC a autorisé 591,5 millions de dollars d'investissements de capital de risque.

Principales activités

BDC Financement aide les petites et moyennes entreprises (PME) à renforcer leur compétitivité en leur offrant du financement à terme et en collaborant avec d'autres institutions financières afin d'accroître l'accessibilité au crédit sur le marché au moyen d'opérations de cofinancement, de syndication de prêts et de financement indirect. Au cours de l'exercice, les clients de Financement ont accepté un total de 5,2 milliards de dollars de prêts, comparativement à 7,4 milliards de dollars à l'exercice 2020, ce qui représente une diminution de 29,7 %.

BDC s'efforce de joindre un plus grand nombre d'entrepreneurs et d'avoir un plus grand impact sur leurs activités. C'est particulièrement vrai pour les entrepreneurs moins bien servis et issus de la diversité, dont les femmes d'affaires et les Autochtones du Canada.

Depuis janvier 2018, BDC s'est engagée à consentir aux entreprises majoritairement détenues par des femmes un financement de 1,4 milliard de dollars sur une période de trois ans. La Banque a autorisé depuis des prêts totalisant 1,8 milliard de dollars, ce qui excède son objectif, et au cours des trois derniers exercices, elle a déjà doublé le nombre de femmes entrepreneurs qu'elle finance. Pour aider les femmes à réussir, BDC a inscrit parmi ses priorités de les soutenir à toutes les étapes de leur parcours, qu'il s'agisse d'obtenir des capitaux ou de trouver des réseaux, des mentors et des ressources.

BDC croit que l'entrepreneuriat joue un rôle important dans le progrès économique et social des peuples autochtones au Canada. Au cours de l'exercice 2021, BDC a engagé un montant de 456,4 millions de dollars pour soutenir 881 clients autochtones partout au Canada.

BDC Services-conseils offre aux entrepreneurs des services-conseils à forte valeur ajoutée sous forme de solutions variées à l'intention des petites, moyennes et grandes entreprises, ainsi que du contenu éducatif en ligne gratuit et un programme à l'intention des entreprises à forte croissance. Services-conseils a conclu des contrats nets d'une valeur de 17,8 millions de dollars, par rapport aux contrats nets de 30,7 millions de dollars conclus au cours de l'exercice précédent. Cette variation reflète l'incertitude engendrée par la pandémie de COVID-19, qui rend l'accès aux services-conseils encore plus difficile.

Capital de croissance et transfert d'entreprise offre des solutions de financement sur liquidités, mezzanine, par quasi-capitaux propres et par capitaux propres pour des projets de croissance et de transfert d'entreprise aux PME qui peuvent compter sur des modèles d'affaires et des équipes de direction solides, mais qui ont peu d'immobilisations corporelles à offrir en garantie. Les clients de Capital de croissance et transfert d'entreprise ont accepté un total de 124,4 millions de dollars de financement au cours de l'exercice 2021, comparativement à 431,8 millions de dollars à l'exercice précédent. La diminution des acceptations reflète la faiblesse prévue de la demande de financement en matière de croissance et de transfert d'entreprise alors que les entrepreneurs se sont concentrés sur la reconstitution de leur fonds de roulement, les volumes s'étant en outre déplacés vers le PAC.

Compte tenu du départ à la retraite d'un nombre croissant de baby-boomers, les besoins de financement du transfert d'entreprise sont grandissants. BDC est consciente de l'importance de préserver la valeur accumulée dans les entreprises à l'heure où toute une génération d'entrepreneurs cède la place à une autre génération. Ainsi, Capital de croissance et transfert d'entreprise a investi plus de 580,3 millions de dollars dans des opérations de changement de propriétaire depuis décembre 2017 et est en voie de respecter sa promesse d'investir 900 millions de dollars dans de telles opérations sur une période de cinq ans.

Capital de risque investit directement dans des entreprises de nombreux secteurs et est l'investisseur le plus important au Canada dans des fonds privés. Au cours de l'exercice 2021, BDC a continué de renforcer l'écosystème de l'innovation grâce à ses activités dans le domaine du capital de risque. Elle a ainsi aidé les innovateurs canadiens à lancer et

à développer des entreprises axées sur les technologies ainsi qu'à commercialiser leurs innovations. Au cours de l'exercice 2021, Capital de risque a autorisé un total de 362,3 millions de dollars d'investissements, contre 275,7 millions de dollars à l'exercice précédent.

À l'exercice 2021, le Fonds pour les femmes en technologie de BDC a investi directement 32,0 millions de dollars dans 18 entreprises sous forme de nouveaux investissements et d'investissements subséquents. Compte tenu de son objectif de promouvoir le développement de l'écosystème pour les femmes qui jouent un rôle en technologie et en investissement, le fonds a continué à appuyer les nouveaux gestionnaires de fonds ayant une femme comme partenaire et soutenant en priorité des entreprises dirigées par des femmes. Cela porte à 90,4 millions de dollars le total des investissements effectués par le fonds dans 34 entreprises et cinq fonds depuis sa création. En juin 2019, BDC a lancé le Fonds Innovation industrielle, un fonds de 250 millions de dollars axé sur les innovations technologiques dans le secteur industriel. Notre engagement a atteint 46,3 millions de dollars à l'exercice 2021.

Le montant au titre de ce premier fonds étant entièrement engagé, BDC lancera un fonds interne subséquent de 250 millions de dollars au cours de l'exercice 2022. Le nouveau fonds interne d'investissement de croissance demeurera axé sur les entreprises de taille moyenne qui cherchent du soutien pour leurs initiatives de croissance, mais visera un plus large éventail d'entreprises. Pour contribuer à la reprise économique, ce fonds interne servira également à faciliter les acquisitions en période post-COVID.

BDC a continué de gérer les PIC pour le compte du gouvernement du Canada, y compris le PACR de 390 millions de dollars, qui appuie les jeunes entreprises canadiennes prometteuses, l'ICCR de 371 millions de dollars et le Fonds de croissance autochtone (FCA) de 100 millions de dollars.

Lancée à l'exercice 2019, l'ICCR a pour objectif d'accroître la disponibilité du capital de risque auprès d'entreprises à des stades ultérieurs de leur développement et de soutenir les groupes sous représentés tels que les femmes, des entrepreneurs et des équipes de gestion divers, ainsi que des régions et des secteurs émergents. Les montants autorisés dans le cadre de l'ICCR ont atteint 7,5 millions de dollars à l'exercice 2021, pour un engagement total de 365,7 millions de dollars à ce jour.

Les PIC comprennent également la division Technologies propres qui investira les 600 millions de dollars qui ont été nouvellement confiés à BDC par le gouvernement fédéral pour contribuer à bâtir

des entreprises canadiennes de technologies propres concurrentielles à l'échelle mondiale ainsi qu'un secteur durable et commercialement viable qui sera en mesure d'attirer d'importants investissements de capitaux du secteur privé. À l'exercice 2021, un financement additionnel de 125,0 millions de dollars a été engagé envers des entreprises de technologies propres, ce qui porte l'engagement net total à 370,8 millions de dollars depuis la création de la division. Cet engagement comprend 311,5 millions de dollars de placements directs (financement par emprunt et par capitaux propres) et 59,3 millions de dollars de placements indirects dans des fonds axés sur les technologies propres (respectivement 189,4 millions de dollars et 54,3 millions de dollars à l'exercice 2020).

Au cours de l'exercice 2021, CR a lancé une nouvelle enveloppe de financement du développement de la propriété intellectuelle (PI) de 160 millions de dollars pour aider les entreprises canadiennes riches en PI. Cette nouvelle enveloppe, la première du genre au Canada, fournira du capital patient et personnalisé sous forme de dette subordonnée, de dette convertible et de capitaux propres afin d'accélérer le processus de commercialisation et fera partie du secteur CR. Il s'agira d'entreprises en expansion œuvrant dans l'industrie du savoir, dotées de riches portefeuilles de PI et dont le chiffre d'affaires annuel s'élève à au moins 1,0 million de dollars.

Le FCA de 150 millions de dollars, géré par l'Association nationale des sociétés autochtones de financement, a également été lancé au cours de l'exercice 2021. Par l'intermédiaire des institutions financières autochtones, le fonds accordera des prêts à des entreprises autochtones nouvellement créées ou en croissance. Le modèle novateur de fonds permanent du FCA offrira aux investisseurs institutionnels et à impact social un instrument d'investissement qui contribuera directement à la réconciliation économique.

Activités du Programme d'accès au crédit (PAC)

Alors que des mesures de confinement étaient imposées au printemps 2020 afin de ralentir la propagation du coronavirus, les entrepreneurs ont soudainement éprouvé de graves problèmes de flux de trésorerie et un besoin urgent de crédit. BDC a atténué l'effet de la pandémie en augmentant considérablement son soutien aux entrepreneurs et en modifiant les critères d'admissibilité afin de pouvoir répondre aux besoins d'un plus grand nombre d'entrepreneurs.

Toutes nos mesures relatives à la COVID-19 sont regroupées sous le secteur PAC, sont offertes directement par nous ou en collaboration avec le secteur privé et se détaillent comme suit :

Initiatives mises en œuvre directement par BDC

En réponse à la crise de la COVID-19, BDC a lancé des initiatives de grande envergure, notamment celles liées aux demandes de prêts en ligne, aux prêts de fonds de roulement et aux financements relais.

À l'égard des demandes de prêts en ligne, nous avons relevé le seuil du risque de crédit et réduit la tarification. À l'égard des entreprises admissibles, nous avons offert des prêts de fonds de roulement, jusqu'à concurrence de 2 millions de dollars, assortis de modalités souples, comme le report jusqu'à six mois du remboursement du capital, pour donner aux entrepreneurs la marge de manœuvre financière dont ils ont besoin pour maintenir leurs activités jusqu'à ce que la situation se stabilise.

Afin de soutenir le marché du capital de risque au Canada, BDC a mis en place le Programme financement relais. Ce programme d'octroi de financement équivalent sous forme de billets convertibles vise à accroître le financement par capital de risque offert aux entreprises ayant essuyé d'importants revers en raison de la pandémie. En vertu du programme, BDC accorde un financement jusqu'à concurrence de 100 % de la contribution de syndicats d'investisseurs privés qui ont organisé des rondes de financement d'au moins 250 000 \$ depuis le 1^{er} février 2020.

Initiatives mises en œuvre en collaboration avec le secteur privé

Programme de crédit aux entreprises

Le programme de crédit aux entreprises (PCE) répond, dans le cadre d'une approche de collaboration, aux besoins financiers des entrepreneurs pendant la pandémie. S'appuyant sur une relation bien établie avec Exportation et développement Canada (EDC) et les prêteurs du secteur privé, BDC offre avec leur collaboration un soutien aux entreprises canadiennes financièrement viables de tous les secteurs et de toutes les régions. Nos efforts, conjugués à ceux d'EDC et à une série d'autres mesures d'allègement du gouvernement fédéral, visaient à combler les lacunes sur le marché en matière d'accès au financement pour les entrepreneurs touchés par la pandémie. Le PCE comprend le programme de prêts conjoints et le programme de financement pour les moyennes entreprises.

Pour les entreprises de taille moyenne dont les besoins de financement dépassent le montant des prêts offerts par l'entremise d'autres mesures du PCE et de mesures prises directement par BDC, le programme de financement pour les moyennes entreprises donne accès à du crédit additionnel pour compléter les facilités de crédit actuelles des entreprises, et BDC travaillera étroitement avec leurs prêteurs principaux. Un aspect du programme cible tout particulièrement le secteur

du pétrole et du gaz afin de faciliter l'accès au soutien à l'intention des producteurs, entreprises de services pétroliers et fournisseurs de services intermédiaires admissibles.

Ces prêts commerciaux, sous forme de prêts subordonnés, se situeront entre 12,5 millions de dollars et 60 millions de dollars chacun. Une tranche de 90 % du montant total sera fournie par BDC et une tranche de 10 %, par l'institution financière principale de l'entreprise.

Par l'entremise du programme de prêts conjoints, BDC répond aux besoins en matière de flux de trésorerie opérationnels des PME en leur accordant des prêts, conjointement avec des institutions financières du secteur privé. En vertu du programme de prêts conjoints, les entreprises admissibles peuvent obtenir des montants de crédit supplémentaire jusqu'à concurrence de 12,5 millions de dollars, dont une tranche de 80 % sera fournie par BDC, et la tranche de 20 % restante, par l'institution financière principale de l'entreprise.

Programme de crédit pour les secteurs très touchés
Dans son Énoncé économique de l'automne 2020, le gouvernement fédéral a annoncé un nouveau programme visant à fournir des liquidités additionnelles aux entreprises des secteurs les plus durement touchés par la pandémie de COVID-19, comme le tourisme, l'hébergement, les arts et la culture ainsi que le secteur de l'aviation. En vertu du Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT), les institutions financières fourniront aux entreprises admissibles des prêts allant jusqu'à 1 million de dollars. Ces prêts à faible taux d'intérêt seront garantis à 100 % par BDC et seront assortis de périodes prolongées de remboursement pouvant atteindre 10 ans. Aux termes de ce programme, BDC consentira également des prêts directement à ses clients admissibles.

La valeur totale des acceptations de financement et des autorisations d'investissements se rapportant aux initiatives du PAC a atteint 3,7 milliards de dollars à l'exercice 2021. Au 31 mars 2021, le portefeuille de prêts du PAC, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, s'établissait à 3,0 milliards de dollars.

Sommaire des résultats financiers

Pour l'analyse des résultats financiers, se reporter également à la note 25, *Informations sectorielles*, des états financiers consolidés.

L'éclosion de la pandémie de COVID-19 a considérablement perturbé les activités des entreprises et a exacerbé l'incertitude économique, nuisant à l'activité commerciale à l'échelle mondiale et contribuant à l'importante volatilité ambiante de même qu'aux replis

des marchés financiers mondiaux. Toutefois, l'économie globale a progressivement commencé à se redresser au cours de l'exercice 2021 et, par conséquent, BDC a renoué avec un résultat net consolidé positif pour l'exercice clos le 31 mars 2021, après avoir affiché une perte nette consolidée pour l'exercice 2020.

Parallèlement, une année de croissance record dans le secteur des technologies canadien s'est traduite par une augmentation importante de la juste valeur du portefeuille de Capital de risque. En outre, à l'instar de nombreuses autres institutions financières, BDC a ajusté sa dotation aux provisions pour pertes de crédit attendues au cours de l'exercice en raison de conditions macroéconomiques favorables, les PME canadiennes ayant fait preuve d'une résilience incroyable pendant la pandémie et les pertes prévues ne s'étant pas matérialisées. Ce sont là quelques-uns des facteurs ayant contribué au résultat net consolidé positif pour l'exercice.

Résultat (perte) net consolidé

Pour l'exercice 2021, BDC a généré un résultat net consolidé de 1,6 milliard de dollars. L'augmentation de 1,8 milliard de dollars par rapport à la perte nette de 218,0 millions de dollars présentée à l'exercice 2020 s'explique surtout par l'augmentation de la plus-value sur le portefeuille de placements et la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues. Le résultat net attribuable à l'actionnaire de BDC s'élève à 1 647,7 millions de dollars, tandis qu'un résultat net de 2,2 millions de dollars est attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle liées aux activités de Capital de croissance et transfert d'entreprise et de Capital de risque.

Résultat net au titre des principaux secteurs

Le résultat net consolidé au titre des principaux secteurs de BDC s'est établi à 2,0 milliards de dollars, comparativement à une perte nette de 218,0 millions de dollars pour l'exercice 2020. L'augmentation du résultat net au titre des principaux secteurs s'explique principalement par l'augmentation de la plus-value sur les placements des secteurs Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque et Programmes incitatifs pour le capital, ainsi que par la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues au titre du portefeuille de Financement.

Le résultat net provenant de Financement s'est établi à 733,1 millions de dollars, soit 701,0 millions de dollars de plus qu'à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des produits d'intérêts nets, à la baisse des charges opérationnelles et administratives et à la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues liée à une reprise plus rapide que prévu de l'économie après le choc causé par la COVID 19.

Services-conseils a affiché une perte nette de 39,4 millions de dollars, une baisse en regard de la perte nette de 46,8 millions de dollars subie à l'exercice précédent. Les produits de l'exercice 2021 ont atteint 21,0 millions de dollars, contre 29,2 millions de dollars pour l'exercice précédent, tandis que les charges liées à la prestation se sont élevées à 12,0 millions de dollars, contre 18,0 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Capital de croissance et transfert d'entreprise a affiché un résultat net de 114,8 millions de dollars pour l'exercice 2021, comparativement à une perte nette de 32,9 millions de dollars à l'exercice précédent. Les résultats favorables s'expliquent principalement par la hausse de la plus-value nette sur les placements attribuable essentiellement au renversement partiel de la moins-value constatée à l'exercice 2020 en raison de l'incidence de l'incertitude économique engendrée par la pandémie de COVID-19.

Capital de risque a affiché un résultat net de 902,5 millions de dollars pour l'exercice 2021, comparativement à une perte nette de 86,9 millions de dollars à l'exercice précédent. Les résultats financiers de Capital de risque ont été touchés favorablement par la hausse de la plus-value nette sur les placements attribuable à l'augmentation de la juste valeur. Alors que nous avons terminé l'exercice précédent dans l'incertitude, nous avons constaté un plus grand élan pour cette catégorie d'actifs et un appétit pour l'innovation de la part des investisseurs, ce qui a été confirmé par les rondes d'investissement externes, les offres d'achat, les PAPE et les investissements inscrits en bourse.

PIC a affiché un résultat net de 254,4 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 83,5 millions de dollars à l'exercice précédent, en raison de la hausse de la plus-value nette sur les placements attribuable principalement aux investissements inscrits en bourse.

Perte nette du PAC

PAC a subi une perte nette de 315,5 millions de dollars principalement attribuable à la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues et aux charges opérationnelles et administratives, ce qui représente en grande partie le risque plus élevé de ce portefeuille et les coûts engagés dans la phase de démarrage de ce nouveau portefeuille.

Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 2,2 millions de dollars pour l'exercice 2021 (soit un résultat net de 1,5 million de dollars pour Capital de croissance et transfert d'entreprise et de 0,7 million de dollars pour Capital de risque), comparativement à une perte nette de 25,0 millions de dollars pour l'exercice 2020 (soit une perte nette de 0,8 million de dollars pour Capital de croissance et transfert d'entreprise et de 24,2 millions de dollars pour Capital de risque). L'augmentation du résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle découle essentiellement de la hausse de la variation nette de la plus-value latente sur les placements.

Résultat (perte) net consolidé – par secteur d'activité

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2021	2020	2019	2018	2017
Financement	733,1	32,1	621,3	613,7	450,7
Services-conseils	(39,4)	(46,8)	(49,8)	(51,0)	(45,8)
Capital de croissance et transfert d'entreprise	114,8	(32,9)	73,4	71,2	44,6
Capital de risque	902,5	(86,9)	194,2	159,3	5,2
Programmes incitatifs pour le capital	254,4	(83,5)	46,5	25,1	10,1
Résultat (perte) net au titre des principaux secteurs	1 965,4	(218,0)	885,6	818,3	464,8
Programme d'accès au crédit	(315,5)	-	-	-	-
Résultat (perte) net	1 649,9	(218,0)	885,6	818,3	464,8
Résultat (perte) net attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	1 647,7	(193,0)	878,5	775,0	466,0
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2,2	(25,0)	7,1	43,3	(1,2)
Résultat (perte) net	1 649,9	(218,0)	885,6	818,3	464,8

Rendement des capitaux propres ordinaires rajusté

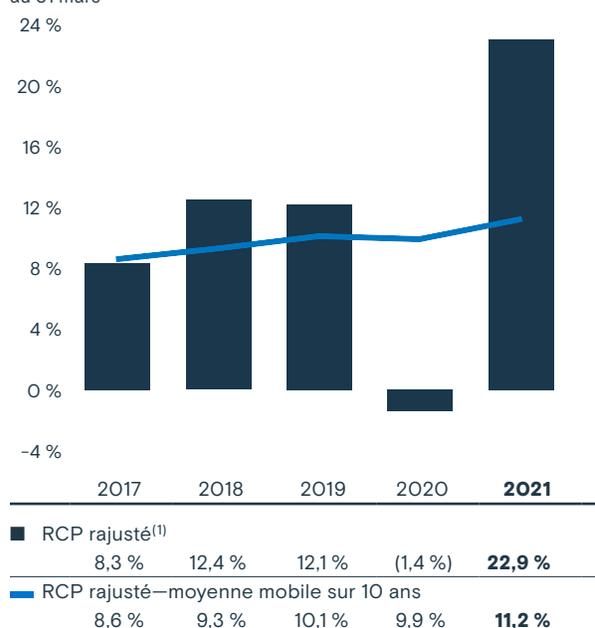
Le rendement des capitaux propres ordinaires (RCP) rajusté de BDC a été de 22,9 % pour l'exercice 2021, soit au-delà de la moyenne mobile sur 10 ans de 11,2 %, en raison de la hausse du résultat net pour l'exercice 2021.

Résultat (perte) global consolidé

BDC a affiché un résultat global consolidé de 1,6 milliard de dollars pour l'exercice 2021, comparativement à une perte globale consolidée de 125,0 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le résultat global consolidé pour l'exercice 2021 comprend un résultat net consolidé de 1,6 milliard de dollars et une perte de 38,3 millions de dollars au titre des autres éléments du résultat global. La perte au titre des autres éléments du résultat global pour l'exercice s'explique principalement par la perte de 43,1 millions de dollars découlant des réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies, comparativement à un profit de 91,6 millions de dollars pour l'exercice 2020. Cette perte est essentiellement attribuable à une baisse des taux d'actualisation utilisés pour évaluer le passif net au titre des prestations définies, contrebalancée par la hausse du rendement des actifs des régimes de retraite. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*, des états financiers consolidés.

Rendement des capitaux propres ordinaires rajusté (RCP)

au 31 mars



(1) Le RCP rajusté est calculé d'après les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC (voir la définition détaillée dans le Glossaire, à la page 150).

Résultat (perte) global consolidé

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2021	2020	2019	2018	2017
Résultat (perte) net	1 649,9	(218,0)	885,6	818,3	464,8
Autres éléments du résultat global					
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net					
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global					
	6,1	2,5	7,0	(3,6)	(1,7)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie					
	(1,3)	(1,1)	1,3	(0,1)	0,6
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net					
	4,8	1,4	8,3	(3,7)	(1,1)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies					
	(43,1)	91,6	(76,2)	(36,8)	72,8
Autres éléments du résultat global	(38,3)	93,0	(67,9)	(40,5)	71,7
Résultat (perte) global total	1 611,6	(125,0)	817,7	777,8	536,5
Résultat (perte) global total attribuable :					
À l'actionnaire de BDC					
	1 609,4	(100,0)	810,6	734,5	537,7
Aux participations ne donnant pas le contrôle					
	2,2	(25,0)	7,1	43,3	(1,2)
Résultat (perte) global total	1 611,6	(125,0)	817,7	777,8	536,5

Rendement par rapport aux objectifs

Le résultat net consolidé de 1,6 milliard de dollars est largement supérieur à la perte nette consolidée de 37,7 millions de dollars qui avait été prévue dans le Plan d'entreprise. Tous les secteurs d'activité, à l'exception de Financement, ont enregistré des résultats supérieurs aux prévisions.

Rendement au titre des principaux secteurs par rapport aux objectifs

Le résultat net de 733,1 millions de dollars de Financement a été de 96,3 millions de dollars inférieur à l'objectif du Plan d'entreprise, principalement en raison de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues liée à la pandémie de COVID-19 plus élevée que prévu.

La perte nette de 39,4 millions de dollars de Services conseils a été inférieure de 8,9 millions de dollars aux prévisions, en raison des produits plus importants et des charges opérationnelles et administratives moins élevées que prévu, contrebalancés par la hausse des charges liées à la prestation.

Le résultat net de 114,8 millions de dollars de Capital de croissance et transfert d'entreprise a également contribué à un écart favorable de 86,9 millions de dollars par rapport à l'objectif du Plan d'entreprise. L'écart favorable tient en grande partie à la variation nette de la plus-value latente sur les placements et aux produits nets sur les placements plus élevés que prévu.

Le résultat net de Capital de risque et celui de Programmes incitatifs pour le capital ont été considérablement plus élevés que prévu (écarts favorables respectivement de 973,7 millions de dollars et 285,7 millions de dollars), en raison surtout d'une plus-value nette sur les placements plus élevée que prévu.

Rendement du PAC par rapport aux objectifs

La perte nette de 315,5 millions de dollars du PAC a été inférieure à la perte nette de 744,2 millions de dollars prévue dans le Plan d'entreprise, principalement en raison de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues moins élevée que prévu, contrebalancée par la baisse des produits d'intérêts.

Financement

Financement offre des prêts à terme aux PME à chaque étape de leur parcours et contribue à améliorer leur compétitivité. BDC collabore également étroitement avec d'autres institutions financières pour accroître l'accessibilité au crédit sur le marché, au moyen d'opérations de cofinancement, de syndication de prêts ou de financement indirect.

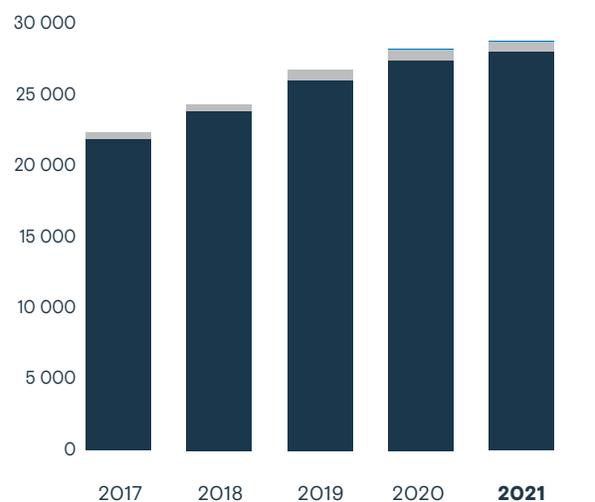
BDC a continué d'automatiser ses processus et d'avoir recours à l'analyse de données, à des formulaires électroniques dynamiques et à l'intelligence artificielle pour faire évoluer sa plateforme de prêts numérique, mieux prévoir les besoins des entrepreneurs et leur offrir des conseils plus judicieux.

Portefeuille de Financement

Le portefeuille de Financement comprend essentiellement des prêts et des titres adossés à des créances mobilières (TACM) totalisant 28,6 milliards de dollars, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 1,3 milliard de dollars.

Portefeuille de Financement

au 31 mars (en millions de dollars)



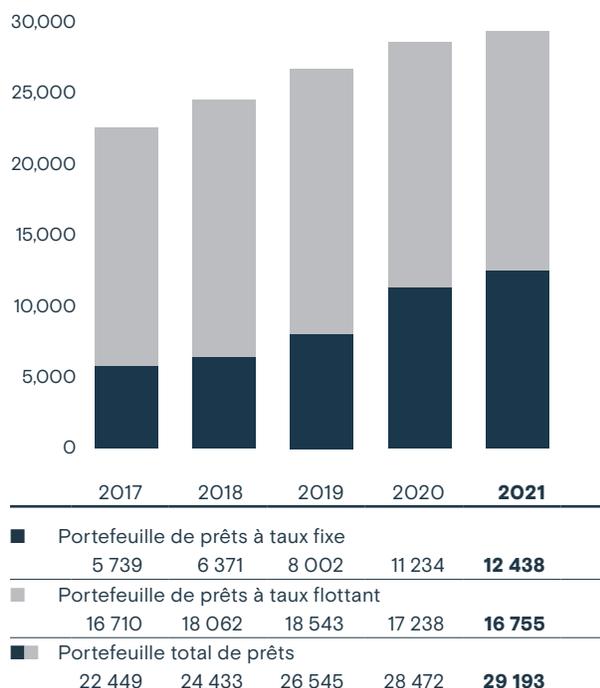
■	Portefeuille de prêts ⁽¹⁾	21 752	23 728	25 916	27 273	27 877
■	Portefeuille de titres adossés à des créances mobilières	518	473	700	778	733
■	Portefeuille de financement subordonné	-	10	12	12	17
■	Portefeuille total de Financement	22 270	24 211	26 628	28 063	28 627

(1) Déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 1,3 milliard de dollars.

Le portefeuille de prêts de Financement, avant la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, a augmenté de 2,5 % par rapport à 28,5 milliards de dollars il y a un an, pour se fixer à 29,2 milliards de dollars au 31 mars 2021, comparativement à une augmentation de 7,3 % au 31 mars 2020. La croissance du portefeuille de prêts est plus faible pour l'exercice 2021 principalement en raison du déplacement du volume de nos principales activités vers le nouveau secteur PAC. Le solde de clôture du portefeuille de prêts se composait de 28,1 milliards de dollars de prêts productifs et de 1,1 milliard de dollars de prêts douteux. Au 31 mars 2021, 57,4 % du portefeuille de prêts était composé de prêts à taux flottant, en baisse par rapport à 60,5 % au 31 mars 2020 en raison de la hausse de la demande de prêts à taux fixe.

Portefeuille de prêts de Financement

au 31 mars (en millions de dollars)



Résultats de Financement

Financement a dégagé un résultat net de 733,1 millions de dollars pour l'exercice, contre un résultat net de 32,1 millions de dollars à l'exercice 2020. L'écart favorable par rapport à l'exercice précédent est attribuable à la baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues, à la diminution des charges opérationnelles et administratives et à la hausse des produits d'intérêts nets.

Produits d'intérêts nets, frais et autres produits

Les produits d'intérêts nets correspondent aux produits d'intérêts, déduction faite des charges d'intérêts sur les emprunts. Les produits d'intérêts nets ont atteint 1 360,1 millions de dollars pour l'exercice 2021, comparativement à 1 300,6 millions de dollars à l'exercice 2020. La hausse de 59,5 millions de dollars est principalement attribuable à la croissance du portefeuille de prêts à taux fixe. La marge sur les produits d'intérêts nets, soit le ratio des produits d'intérêts nets sur le portefeuille de prêts moyen, a légèrement diminué par rapport à celle de l'exercice 2020, passant de 4,58 % à 4,56 % à l'exercice 2021, ce qui reflète une diminution des taux d'intérêt.

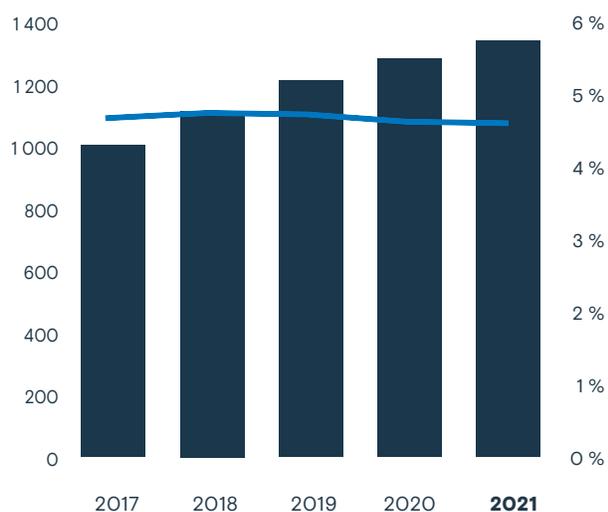
Résultats de Financement

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2021	2020
Produits d'intérêts nets	1 360,1	1 300,6
Frais et autres produits	24,1	22,7
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(262,0)	(772,5)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(4,5)	1,7
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(0,3)	0,0
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	1,0	0,2
Profits (pertes) de change nets	(4,0)	(2,5)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	1 114,4	550,2
Charges opérationnelles et administratives	381,3	518,1
Résultat net provenant de Financement	733,1	32,1

Produits d'intérêts nets provenant de Financement

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)



■ Produits d'intérêts nets	1 019,2	1 131,0	1 229,4	1 300,6	1 360,1
■ En pourcentage du portefeuille de Financement moyen	4,63 %	4,70 %	4,68 %	4,58 %	4,56 %

Résultats de Financement

exercice terminé le 31 mars (en pourcentage du portefeuille moyen)

	2021	2020
Produits d'intérêts nets	4,6 %	4,6 %
Frais et autres produits	0,1 %	0,1 %
Dotations à la provision pour pertes de crédit attendues	(0,9 %)	(2,7 %)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	3,8 %	2,0 %
Charges opérationnelles et administratives	1,3 %	1,8 %
Résultat net provenant de Financement	2,5 %	0,2 %

Dotations à la provision pour pertes de crédit attendues

La dotation à la provision pour pertes de crédit attendues correspond au montant comptabilisé en charges pour maintenir le total de la correction de valeur à un niveau jugé comme étant suffisant pour permettre l'absorption des pertes de crédit attendues dans le portefeuille à la date de l'état de la situation financière. Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues fournit une estimation reposant sur des pondérations probabilistes, qui intègre des informations prospectives représentant trois scénarios macroéconomiques.

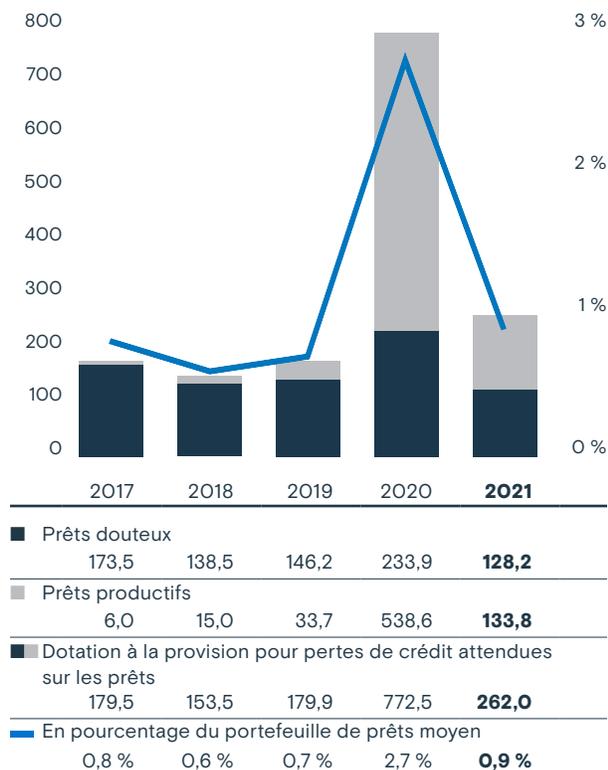
À l'exercice 2021, Financement a comptabilisé une dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de 262,0 millions de dollars, en comparaison de 772,5 millions de dollars à l'exercice 2020, ce qui représente une diminution de 510,5 millions de dollars. La dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs a été de 133,8 millions de dollars, contre 538,6 millions de dollars à l'exercice 2020.

La dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts douteux a été de 128,2 millions de dollars, contre 233,9 millions de dollars à l'exercice 2020. Un facteur qui influe fortement sur la correction de valeur au titre des prêts douteux est le volume des prêts qui sont passés du statut de prêts productifs à celui de prêts douteux. Les prêts en défaut se multiplient lorsque les conditions financières se détériorent. Nous les classons alors comme des prêts douteux et inscrivons un montant correspondant à l'exposition nette dans la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts douteux. Le pourcentage de pareils déclassements a diminué pour s'établir à 2,2 % du portefeuille de prêts productifs d'ouverture pour l'exercice 2021, comparativement à 3,1 % à l'exercice 2020, tandis que la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts douteux a diminué pour s'établir à 0,4 % du portefeuille moyen.

BDC gère très attentivement les prêts douteux de 1,1 milliard de dollars qui représentaient 3,9 % de l'ensemble du portefeuille au 31 mars 2021, une hausse comparativement à 3,7 % au 31 mars 2020.

Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts

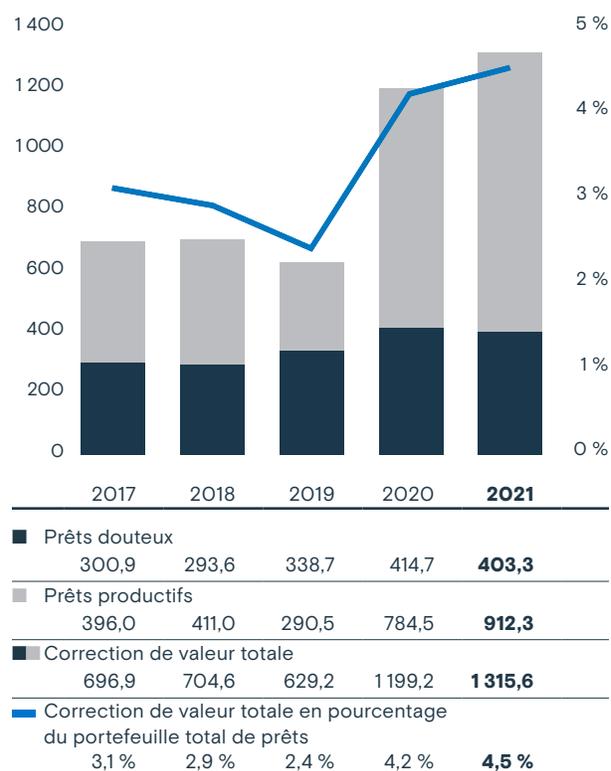
exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)



Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues a augmenté pour atteindre 1,3 milliard de dollars au 31 mars 2021, comparativement à 1,2 milliard de dollars à l'exercice 2020. La correction de valeur totale correspond à 4,5 % du total des prêts en cours, soit plus que le niveau de 4,2 % constaté à l'exercice précédent du fait d'une hausse de 127,8 millions de dollars de la correction de valeur au titre du portefeuille de prêts productifs contrebalancée par une diminution de 11,4 millions de dollars de la correction de valeur au titre du portefeuille de prêts douteux.

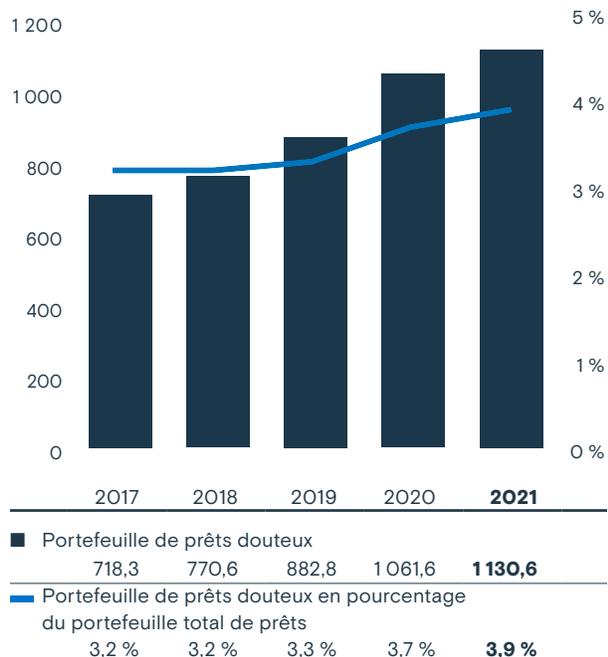
Pour en savoir plus sur la gestion du risque de crédit, se reporter à la note 23, *Gestion du risque*, des états financiers consolidés.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues au 31 mars (en millions de dollars)



Portefeuille de prêts douteux

au 31 mars (en millions de dollars)



Charges opérationnelles et administratives

Les charges opérationnelles et administratives se sont chiffrées à 381,3 millions de dollars à l'exercice 2021, une baisse en regard de 518,1 millions de dollars à l'exercice précédent.

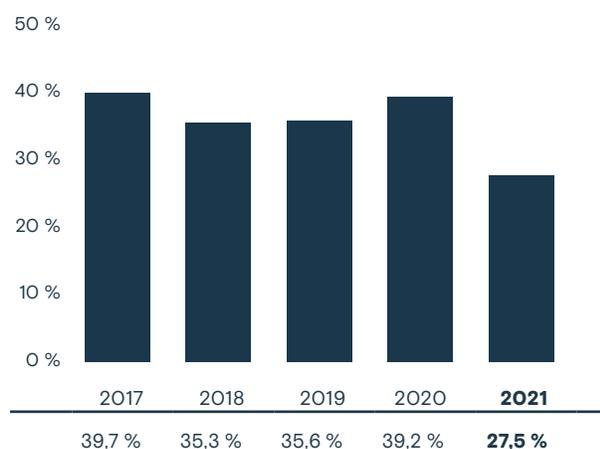
Exprimées en pourcentage du portefeuille moyen, les charges opérationnelles et administratives se sont chiffrées à 1,3 %, par rapport à 1,8 % à l'exercice 2020, ce qui reflète les charges réimputées au secteur PAC alors que les activités de financement ont été réorientées afin de soutenir les initiatives du PAC.

Efficacité opérationnelle

Au fil des ans, BDC a fait des efforts concertés pour réaliser des gains d'efficacité, tout en remplissant son rôle de banque de développement et en appliquant les priorités établies par le gouvernement. BDC gère soigneusement ses charges opérationnelles en cernant et en réalisant des gains d'efficacité et en améliorant son ratio d'efficacité, c'est-à-dire ce qu'il en coûte pour générer chaque dollar de revenu. Un ratio plus faible indique une efficacité supérieure. Le ratio d'efficacité de Financement s'est amélioré, passant de 39,2 % pour l'exercice 2020 à 27,5 % pour l'exercice 2021. La diminution est surtout attribuable aux charges réimputées au secteur PAC afin de soutenir ses initiatives.

Ratio d'efficacité de Financement⁽¹⁾

exercice terminé le 31 mars



(1) Voir la définition du ratio d'efficacité dans le Glossaire, à la page 150.

Rendement par rapport aux objectifs

Le résultat net de Financement a été de 96,3 millions de dollars inférieur aux prévisions, en raison principalement d'une dotation à la provision pour pertes de crédit attendues plus élevée que prévu, contrebalancée par

des produits d'intérêts nets plus élevés que prévu et des charges opérationnelles et administratives moins élevées que prévu.

Les produits d'intérêts nets ainsi que les frais et autres produits ont été supérieurs de 33,3 millions de dollars aux 1 350,9 millions de dollars prévus, en raison principalement de la hausse du portefeuille moyen, contrebalancée par une légère baisse de la marge. Les charges opérationnelles et administratives totalisant 381,3 millions de dollars ont été inférieures de 14,4 millions de dollars à l'objectif du Plan d'entreprise, ce qui est surtout attribuable aux charges réimputées au secteur PAC.

Les portefeuilles de prêts et de titres adossés à des créances mobilières de Financement à la clôture de l'exercice 2021, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, s'établissaient à 28,6 milliards de dollars, soit 0,7 milliard de dollars de moins que l'objectif de 30,2 milliards de dollars du Plan d'entreprise. Le total des acceptations de prêts pour l'exercice s'est chiffré à 5,2 milliards de dollars, soit 1,2 milliard de dollars de plus que l'objectif du Plan d'entreprise.

Services-conseils

BDC investit pour aider les PME canadiennes à croître, à innover et à renforcer leur compétitivité en leur fournissant des services-conseils à forte valeur ajoutée à un prix abordable. Ces services comprennent des solutions variées tant aux petites qu'aux grandes entreprises, du contenu éducatif en ligne gratuit et un programme à l'intention des entreprises à forte croissance. Selon une étude de BDC⁽¹⁾, les services-conseils de la Banque ont un impact durable sur les entrepreneurs et sur l'économie nationale. Utilisés conjointement, les services en matière de financement et les services conseils ont un impact encore plus fort.

Résultats de Services-conseils

Les solutions offertes par Services-conseils constituent un investissement continu dans les entrepreneurs. En réponse à la COVID-19, plusieurs outils ont été déployés par l'équipe des Services-conseils à l'appui des entrepreneurs durant la crise, notamment la prestation de 10 963 heures de service d'accompagnement sans frais, mais la demande de services de conseil est demeurée faible, les entrepreneurs ayant été touchés par la pandémie. Toutefois, les activités ont commencé à reprendre au cours de la deuxième moitié de l'exercice et BDC Services conseils a réalisé au-delà de 1 030 mandats en Services-conseils au cours de l'exercice 2021, produisant un impact auprès des PME canadiennes de toutes tailles qui bénéficient de son soutien.

(1) Mesurer l'incidence de BDC sur ses clients (2008-2015), mai 2019.
https://www.bdc.ca/fr/documents/analyses_recherche/mesurer- incidence-bdc-clients-mai-2019.pdf

Les contrats nets signés de Services-conseils ont atteint 17,8 millions de dollars pour l'exercice 2021, comparativement à 30,7 millions de dollars pour l'exercice précédent. Services-conseils a affiché une perte nette de 39,4 millions de dollars pour l'exercice 2021, comparativement à une perte nette de 46,8 millions de dollars pour l'exercice 2020. Les produits de Services-conseils, qui se sont élevés à 21,0 millions de dollars pour l'exercice 2021, ont été inférieurs à ceux de 29,2 millions de dollars de l'exercice précédent. Ces résultats reflètent la diminution de la demande de mandats de consultation de la part des entrepreneurs qui font face au ralentissement économique découlant de la pandémie. Les charges opérationnelles et administratives se sont chiffrées à 48,4 millions de dollars, en baisse de 9,6 millions de dollars par rapport à celles comptabilisées à l'exercice 2020 en raison surtout des charges réimputées au secteur PAC.

Résultats de Services-conseils

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2021	2020
Produits	21,0	29,2
Charges liées à la prestation ⁽¹⁾	12,0	18,0
Marge bénéficiaire brute	9,0	11,2
Charges opérationnelles et administratives	48,4	58,0
Perte nette provenant de Services-conseils	(39,4)	(46,8)

(1) Les charges liées à la prestation sont comprises dans les charges opérationnelles et administratives présentées dans l'état consolidé des résultats.

Rendement par rapport aux objectifs

Les résultats de Services-conseils pour l'exercice 2021 ont été supérieurs de 8,9 millions de dollars à la perte nette de 48,3 millions de dollars prévue dans le Plan d'entreprise. Les produits ont été solides, soit de 21,0 millions de dollars, et au-delà de l'objectif du Plan d'entreprise de 11,6 millions de dollars, tandis que les charges opérationnelles et administratives ont été inférieures à l'objectif du Plan d'entreprise.

Capital de croissance et transfert d'entreprise

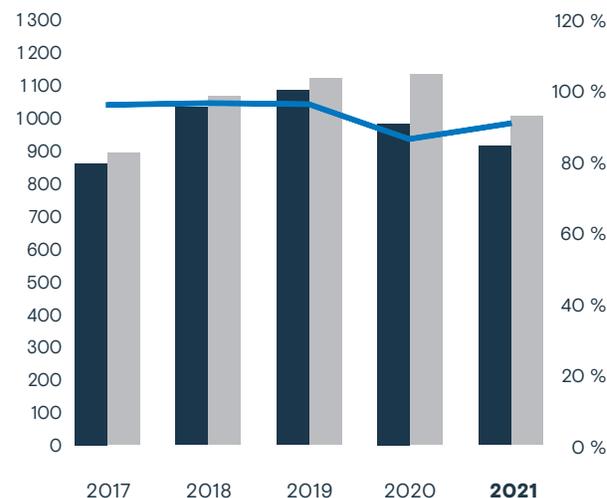
Capital de croissance et transfert d'entreprise s'intéresse aux entreprises en croissance, notamment celles à forte croissance qui peuvent compter sur une direction solide, mais qui habituellement n'ont pas suffisamment d'immobilisations corporelles à offrir en garantie. BDC propose des solutions à risque plus élevé (financement sur liquidités, mezzanine, par quasi-capitaux propres) pour permettre aux entrepreneurs de mettre en œuvre leurs plans de croissance et de relève tout en limitant la dilution de la propriété de l'entreprise.

Portefeuille de placements de Capital de croissance et transfert d'entreprise

Selon le coût, le portefeuille de placements de financement subordonné de Capital de croissance et transfert d'entreprise a diminué de 11,4 % pour atteindre 1 003,5 millions de dollars à l'exercice 2021, reflétant la diminution du niveau des acceptations en raison de la faiblesse de la demande de financement en matière d'investissement de croissance et de transfert d'entreprise alors que les entrepreneurs se sont concentrés sur la reconstitution de leur fonds de roulement, les volumes s'étant en outre déplacés vers le PAC. La juste valeur en pourcentage du coût a augmenté, passant de 86,7 % à 91,1 %, en raison essentiellement du renversement partiel de la moins-value constatée à l'exercice 2020 en raison l'incidence de l'incertitude économique engendrée par la pandémie de COVID-19.

Portefeuille de Capital de croissance et transfert d'entreprise – placements totaux

au 31 mars (en millions de dollars)



■ Juste valeur	860,4	1 032,7	1 082,3	982,0	913,9
■ Coût	892,9	1 066,1	1 120,4	1 132,7	1 003,5
— Juste valeur en pourcentage du coût	96,4 %	96,9 %	96,6 %	86,7 %	91,1 %

Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise

Capital de croissance et transfert d'entreprise a affiché un résultat net de 114,8 millions de dollars pour l'exercice 2021, comparativement à une perte nette de 32,9 millions de dollars à l'exercice 2020. Le résultat net comprend un montant de 1,5 million de dollars attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour l'exercice 2021, contre une perte nette de 0,8 million de dollars pour l'exercice précédent. Cet écart favorable par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par la hausse de la variation nette de la plus-value latente sur les placements attribuable au renversement partiel de la moins-value constatée à l'exercice 2020 en raison de l'incidence de l'incertitude économique engendrée par la pandémie de COVID-19.

Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2021	2020
Produits nets sur les placements	92,7	115,9
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	61,2	(106,0)
Profits (pertes) de change nets	(2,7)	0,4
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	151,2	10,3
Charges opérationnelles et administratives	36,4	43,2
Résultat (perte) net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	114,8	(32,9)
Résultat (perte) net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	113,3	(32,1)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	1,5	(0,8)
Résultat (perte) net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	114,8	(32,9)

Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise

exercice terminé le 31 mars (en pourcentage du portefeuille moyen)

	2021	2020
Produits nets sur les placements	8,6 %	10,5 %
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	5,7 %	(9,6 %)
Profits (pertes) de change nets	(0,2 %)	0,0 %
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	14,1 %	0,9 %
Charges opérationnelles et administratives	3,4 %	3,9 %
Résultat (perte) net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	10,7 %	(3,0 %)
Résultat (perte) net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	10,6 %	(2,9 %)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	0,1 %	(0,1 %)
Résultat (perte) net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	10,7 %	(3,0 %)

Les produits nets sur les placements, qui comprennent les produits d'intérêts nets, les profits nets réalisés sur les placements, et les frais et autres produits, ont atteint 92,7 millions de dollars, soit 23,2 millions de dollars de moins qu'à l'exercice 2020. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des produits d'intérêts et des frais et autres produits découlant de la diminution de la taille des portefeuilles, elle-même causée par la faiblesse de la demande de financement en matière d'investissement de croissance et de transfert d'entreprise alors que les entrepreneurs se sont concentrés sur la reconstitution de leur fonds de roulement, les volumes s'étant en outre déplacés vers le PAC. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 25, *Informations sectorielles*.

Pour l'exercice 2021, Capital de croissance et transfert d'entreprise a comptabilisé une variation nette de la plus-value latente sur les placements de 61,2 millions de dollars, comparativement à une variation nette de la moins-value latente sur les placements de 106,0 millions de dollars à l'exercice précédent. La hausse de la variation nette de la plus-value latente sur les placements pour l'exercice 2021 est attribuable à la hausse de la plus-value nette sur les placements du fait de l'amélioration des conditions économiques par rapport à l'exercice précédent et de l'incertitude économique engendrée par la pandémie de COVID 19.

Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2021	2020
Plus(moins)-value nette	24,9	(120,4)
Renversement de moins(plus)-value nette en raison du résultat réalisé et des radiations	36,3	14,4
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	61,2	(106,0)

Les charges opérationnelles et administratives ont diminué de 6,8 millions de dollars par rapport à celles de l'exercice précédent. En pourcentage du portefeuille moyen, les charges opérationnelles et administratives ont diminué pour s'établir à 3,4 %, contre 3,9 % pour l'exercice 2020. Cette diminution est principalement attribuable à la hausse des charges réimputées au secteur PAC.

Rendement par rapport aux objectifs

Capital de croissance et transfert d'entreprise a affiché un résultat net de 114,8 millions de dollars à l'exercice 2021, ce qui représente un écart favorable de 86,9 millions de dollars par rapport au résultat net de 27,9 millions de dollars prévu dans le Plan d'entreprise. Cet écart favorable du résultat net est attribuable à la variation nette de la plus-value latente sur les placements, qui a été de 72,2 millions de dollars supérieure aux prévisions, et à la hausse des produits nets sur les placements, qui a entraîné un écart favorable de 19,1 millions de dollars par rapport aux prévisions du Plan d'entreprise.

Les acceptations ont atteint 124,4 millions de dollars pour l'exercice, soit 20,6 millions de dollars de moins que les prévisions de 145,0 millions de dollars du Plan d'entreprise.

Capital de risque

Capital de risque soutient activement le développement d'un écosystème sain et dynamique du capital de risque afin de favoriser l'innovation au Canada. BDC joue un rôle important en aidant les innovateurs canadiens à lancer et à développer des entreprises axées sur les technologies ainsi qu'à commercialiser leurs innovations. Elle soutient environ 800 entrepreneurs par l'intermédiaire de placements directs dans des entreprises et de placements indirects dans 100 fonds de capital de risque. Les efforts de ce secteur pour faire du capital de risque canadien une catégorie d'actifs financièrement viable et attrayante pour les investisseurs du secteur privé ont contribué à propulser le marché vers l'avant.

Investissement direct

Depuis 2012, BDC gère plusieurs fonds internes d'investissement direct pour encourager et financer l'innovation dans de nombreux secteurs, y compris, mais sans s'y limiter : les technologies de l'information et de la communication, les soins de santé, les technologies industrielles propres, l'énergie, les matières premières et l'agriculture.

Notre Fonds pour les femmes en technologie de 200 millions de dollars vise à réaliser un double mandat, soit soutenir les entreprises technologiques dirigées par des femmes tout en aidant à créer un écosystème de soutien dynamique pour les femmes entrepreneurs en technologie.

Grâce à des investissements stratégiques dans d'autres activités de développement de l'écosystème, BDC s'impose également comme un chef de file dans le renforcement de l'écosystème de l'innovation précoce et dans le financement de prédémarrage, où il existe des lacunes.

Au cours de l'exercice 2021, BDC a lancé deux nouveaux fonds internes : un fonds d'investissement de croissance interne subséquent de 250 millions de dollars et une enveloppe de financement du développement de la propriété intellectuelle (PI) de 160 millions de dollars pour aider les entreprises canadiennes riches en PI, la première du genre au Canada.

Investissement indirect

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement indirect, BDC souhaite contribuer à créer un écosystème vigoureux de gestionnaires de fonds très performants tout en générant des résultats positifs. Pour ce faire, BDC fait appel à la fois à de nouveaux gestionnaires et à des gestionnaires établis; elle s'efforce aussi d'aider les fonds affichant les meilleurs rendements à s'imposer progressivement comme des fonds matures capables de rivaliser à l'échelle mondiale. BDC soutient indirectement 750 entreprises technologiques grâce à ses investissements dans 100 fonds. Le rendement de son portefeuille de placements dans des fonds – un bon indicateur de la performance du marché canadien – a fortement progressé au cours des dernières années, ce qui démontre que le secteur canadien du capital de risque est en train de combler l'écart qui le sépare de son homologue américain plus mature.

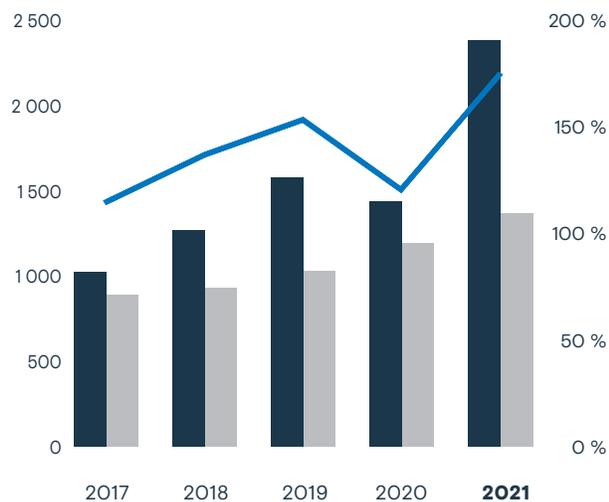
Portefeuille de Capital de risque

La juste valeur du portefeuille a augmenté, passant de 1 428,1 millions de dollars à l'exercice 2020 à 2 368,1 millions de dollars à l'exercice 2021. La juste valeur du portefeuille total en pourcentage du coût s'établissait à 174,3 % au 31 mars 2021, en hausse par rapport à 120,5 % à l'exercice précédent, en raison de la plus-value sur les placements.

Le portefeuille de placements de ce secteur se compose de placements de capital de risque, qui comprennent 1 247,0 millions de dollars de placements directs et 906,0 millions de dollars de placements indirects dans 100 fonds, ainsi que de placements de financement subordonné de 215,1 millions de dollars, qui étaient inclus dans le secteur Capital de croissance et transfert d'entreprise avant les changements apportés à la structure de présentation de l'information financière.

Le total des montants engagés en capital de risque en faveur de sociétés bénéficiant d'investissements de BDC, qui représente l'encours du portefeuille au coût plus les montants non déboursés, se chiffrait à 1 838,0 millions de dollars au 31 mars 2021. Ce total comprend des engagements de 882,6 millions de dollars en placements directs et de 955,4 millions de dollars en placements dans des fonds d'investissement du secteur privé, soit au total une augmentation de 12,4 % par rapport à l'exercice précédent.

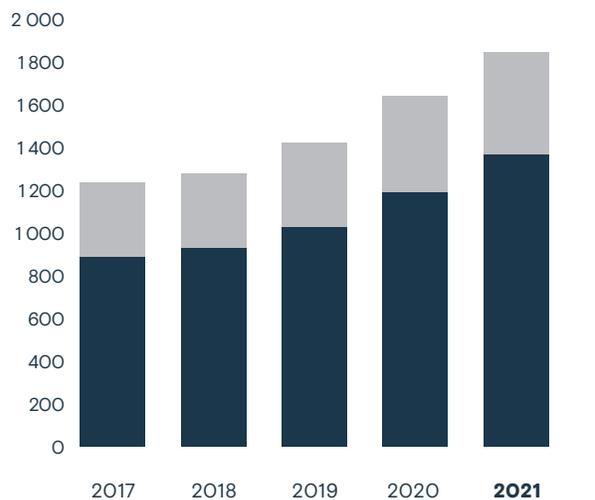
Portefeuille de Capital de risque — placements totaux au 31 mars (en millions de dollars)



■ Juste valeur	1 015,7	1 263,1	1 566,2	1 428,1	2 368,1
■ Portefeuille (coût)	884,9	922,9	1 021,4	1 185,4	1 358,9
— Juste valeur en pourcentage du coût	114,8 %	136,9 %	153,3 %	120,5 %	174,3 %

Total des engagements envers les sociétés bénéficiant d'investissements de Capital de risque

au 31 mars (en millions de dollars)



■ Portefeuille (coût)	884,9	922,9	1 021,4	1 185,4	1 358,9
■ Engagement non décaissé	345,1	351,3	395,5	449,6	479,1
■ Total des engagements envers les sociétés bénéficiant d'investissements de Capital de risque	1 230,0	1 274,2	1 416,9	1 635,0	1 838,0

Résultats de Capital de risque

Capital de risque a affiché un résultat net de 902,5 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 86,9 millions de dollars à l'exercice précédent. L'écart favorable par rapport à l'exercice précédent tient en grande partie à la hausse de la variation nette de la plus-value latente sur les placements, contrebalancé par la baisse des produits nets sur les placements et l'augmentation des pertes de change nettes.

Résultats de Capital de risque

exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2021	2020
Produits (pertes) nets sur les placements	177,8	266,4
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	836,2	(346,4)
Profits (pertes) de change nets	(69,8)	37,0
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	944,2	(43,0)
Charges opérationnelles et administratives	41,7	43,9
Résultat (perte) net provenant de Capital de risque	902,5	(86,9)
Résultat (perte) net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	901,8	(62,7)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	0,7	(24,2)
Résultat (perte) net provenant de Capital de risque	902,5	(86,9)

Les produits nets sur les placements, qui comprennent les profits nets réalisés sur les placements, les radiations et les autres produits, se sont élevés à 177,8 millions de dollars, par rapport à 266,4 millions de dollars à l'exercice 2020. La diminution de 88,6 millions de dollars des produits nets est attribuable à la baisse des profits nets réalisés à la vente de placements et à la hausse des radiations. Le produit reçu de la cession de placements s'est élevé à 346,8 millions de dollars à l'exercice 2021, contre 430,8 millions de dollars à l'exercice 2020. Sur le plan des dessaisissements, l'exercice 2021 a été une réussite. BDC a vendu plusieurs de ses placements à des sociétés ouvertes, ce qui reflète sa stratégie de soutien aux sociétés canadiennes les plus performantes qui possèdent les technologies et le talent nécessaires pour assumer un leadership à l'échelle mondiale.

Capital de risque a comptabilisé une variation nette de la plus-value latente sur les placements de 836,2 millions de dollars, comparativement à une variation nette de la moins-value latente sur les placements de 346,4 millions de dollars à l'exercice précédent.

Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements

pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2021	2020
Plus(moins)-value nette	922,9	(117,7)
Reprise de la moins(plus)-value nette sur les placements cédés et les radiations	(86,7)	(228,7)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	836,2	(346,4)

Une plus-value nette de 608,7 millions de dollars sur les placements directs et une plus-value nette de 314,2 millions de dollars sur les placements indirects ont été comptabilisées à l'exercice 2021, totalisant une plus-value nette de 922,9 millions de dollars attribuable en grande partie aux rondes de financement auprès de nouveaux investisseurs externes, aux offres d'achat et aux PAPE, à la fois en ce qui a trait aux portefeuilles sous-jacents de placements directs et indirects.

Les pertes de change nettes latentes sur les placements de 69,8 millions de dollars s'expliquent par les fluctuations du taux de change par rapport au dollar américain. BDC a recours à des contrats de change pour couvrir les produits en dollars américains, advenant un événement de liquidité consistant à monétiser un placement en capital de risque.

Les charges opérationnelles et administratives se sont élevées à 41,7 millions de dollars, ce qui est inférieur à celles de 43,9 millions de dollars comptabilisées à l'exercice précédent, en raison surtout des charges réimputées au secteur PAC.

Le résultat net provenant de Capital de risque attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 0,7 million de dollars pour l'exercice, soit 24,9 millions de dollars de plus qu'à l'exercice précédent. L'augmentation du montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle résulte de la hausse de la plus-value nette.

Rendement par rapport aux objectifs

Capital de risque a affiché un résultat net de 902,5 millions de dollars pour l'exercice 2021, comparativement à la perte nette de 71,2 millions de dollars prévue dans le Plan d'entreprise. L'écart favorable de 973,7 millions de dollars est attribuable à la variation nette de la plus-value latente sur les placements supérieure aux prévisions et à la hausse des produits nets sur les placements, le tout contrebalancé par l'augmentation des pertes de change nettes sur les placements.

Le capital de risque constitue une catégorie d'actifs à risque soumise à la volatilité et pour laquelle il est difficile de formuler des prévisions. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des prévisions.

Programmes incitatifs pour le capital

Par suite des changements apportés à la structure de présentation de l'information financière de BDC, le secteur Programmes incitatifs pour le capital (PIC), auparavant Programmes incitatifs pour le capital de risque (PICR), comprend maintenant le Plan d'action pour le capital de risque (PACR), l'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR) et la division Technologies propres.

Le PACR et l'ICCR

BDC joue un rôle de premier plan dans le renforcement de l'écosystème canadien du capital de risque. Conscient de l'importante contribution du capital de risque à la prospérité économique du Canada, le gouvernement a demandé à BDC de gérer le PACR et l'ICCR, afin de contribuer à accroître les capitaux disponibles pour les jeunes entreprises canadiennes innovantes et très prometteuses, et à créer au Canada un écosystème du capital de risque dynamique et viable dirigé par le secteur privé.

Le rôle de BDC consistait à fournir au gouvernement des conseils et des services d'analyse dans le cadre de la conception du PACR et de l'ICCR, à négocier et à réaliser des investissements à titre de mandataire de l'État, à administrer le flux de capitaux et à surveiller l'application de l'initiative au nom du gouvernement.

Dans le cadre du PACR, le gouvernement a engagé 340 millions de dollars dans quatre fonds de fonds du secteur privé et 50 millions de dollars dans quatre fonds de capital de risque très performants. Cela a permis de mobiliser plus de 904 millions de dollars en capitaux privés et 112,5 millions de dollars provenant des gouvernements provinciaux, ce qui a porté à 1,4 milliard de dollars le financement total en capital de risque obtenu par l'entremise du PACR.

Dans le cadre de l'ICCR, le gouvernement a engagé 371 millions de dollars dans quatre fonds de fonds du secteur privé, cinq fonds de capital de risque d'un modèle alternatif et trois fonds en technologies propres. Cela devrait permettre de mobiliser plus de 1,5 milliard de dollars en capitaux privés et 57,1 millions de dollars provenant des gouvernements provinciaux, portant à 1,9 milliard de dollars le financement total en capital de risque obtenu par l'entremise de l'ICCR.

Division Technologies propres

Reconnaissant l'importance de donner accès à du financement aux entreprises innovantes et à fort potentiel du secteur des technologies propres, le gouvernement fédéral a demandé à BDC d'accentuer son soutien à la croissance et à l'expansion des entreprises canadiennes appelées à devenir des chefs de file mondiaux de ce secteur. Dans son budget de 2017, le gouvernement a octroyé 600 millions de dollars de nouveaux capitaux à BDC pour des transactions de financement par emprunt et par capitaux propres qui dépassent l'appétit pour le risque normal de la Banque. La division Technologies propres de BDC a pour but de favoriser le développement d'entreprises de technologies propres canadiennes concurrentielles à l'échelle internationale ainsi que d'un secteur des technologies propres durable et commercialement viable qui seront en mesure d'attirer, au fil du temps, les investissements du secteur privé nécessaires à sa croissance.

Portefeuille de Programmes incitatifs pour le capital

Au 31 mars 2021, le portefeuille total s'établissait à 963,2 millions de dollars (570,8 millions de dollars provenant du PACR, 89,6 millions de dollars, de l'ICCR et 302,8 millions de dollars, de la division Technologies propres), comparativement à 539,1 millions de dollars à l'exercice précédent (399,6 millions de dollars provenant du PACR, 19,7 millions de dollars, de l'ICCR et 119,8 millions de dollars, de la division Technologies propres). Cette hausse est essentiellement attribuable à une hausse de la plus-value sur les placements.

Résultats de Programmes incitatifs pour le capital

PIC a affiché un résultat net de 254,4 millions de dollars, principalement en raison d'une variation nette de la plus-value latente sur les placements de 243,3 millions de dollars liée à l'augmentation de la juste valeur des fonds sous jacents. Les charges opérationnelles et administratives se sont élevées à 5,4 millions de dollars pour l'exercice 2021, en légère baisse par rapport à l'exercice précédent.

Résultats de Programmes incitatifs pour le capital

exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2021	2020
Produits nets sur les placements	18,6	11,9
Variation nette de la plus(moins)- value latente sur les placements	243,3	(90,6)
Profits (pertes) de change nets	(2,1)	1,2
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	259,8	(77,5)
Charges opérationnelles et administratives	5,4	6,0
Résultat (perte) net provenant de Programmes incitatifs pour le capital	254,4	(83,5)

Rendement par rapport aux objectifs

Le résultat net de 254,4 millions de dollars a été supérieur de 285,7 millions de dollars aux prévisions, en grande partie en raison d'une variation nette de la plus-value latente sur les placements plus élevée que prévu.

Programme d'accès au crédit

Toutes nos mesures relatives à la COVID-19 sont regroupées sous le secteur Programme d'accès au crédit (PAC). Grâce à nos mesures d'allègement, nous avons pu répondre aux besoins de dizaines de milliers d'entrepreneurs qui ne faisaient pas partie de nos clients auparavant et accroître notre soutien à nos clients existants. Ces mesures ont été mises en œuvre de concert avec le gouvernement fédéral et le secteur privé pour aider les entrepreneurs à traverser la crise.

Portefeuille du Programme d'accès au crédit

Au 31 mars 2021, le portefeuille de prêts de PAC, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues s'établissait à 3,0 milliards de dollars. Le portefeuille de placement du PAC totalisait 169,0 millions de dollars (portefeuille de financement subordonné de 18,1 millions de dollars et portefeuille de capital de risque de 150,9 millions de dollars).

Portefeuille du Programme d'accès au crédit

au 31 mars (en millions de dollars)

	2021	2020
Portefeuille de prêts ⁽¹⁾	3 028,6	-
Placements de financement subordonné	18,1	-
Placements de capital de risque	150,9	-
Total CAP portfolio	3 197,6	-

(1) Déduction faite de la correction de valeur de 210,0 millions de dollars.

Le solde de clôture du portefeuille de prêts se composait de 3,2 milliards de dollars de prêts productifs et de 19,7 millions de dollars de prêts douteux. Au 31 mars 2021, 94,3 % du portefeuille de prêts était composé de prêts à taux flottant.

Portefeuille de prêts du Programme d'accès au crédit

au 31 mars (en millions de dollars)

	2021	2020
Portefeuille de prêts à taux fixe	191,7	-
Portefeuille de prêts à taux flottant	3 046,9	-
Portefeuille total de prêts	3 238,6	-

Résultats du Programme d'accès au crédit

Pour l'exercice 2021, PAC a affiché une perte nette de 315,5 millions de dollars attribuable principalement à la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts de 245,2 millions de dollars reflétant le risque plus élevé de ce portefeuille. Les charges opérationnelles et administratives se sont établies à 148,8 millions de dollars et s'expliquent par les coûts engagés dans la phase de démarrage de ce nouveau portefeuille, du fait principalement des efforts mis en œuvre par les employés pour déployer les initiatives du PAC et traiter la demande très élevée pour ce programme. Le niveau des charges réimputées au secteur devrait diminuer au fur et à mesure que le portefeuille se stabilisera.

Programme d'accès au crédit

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2021	2020
Produits d'intérêts nets	68,6	-
Frais et autres produits	11,1	-
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(245,2)	-
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	1,0	-
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(0,1)	-
Profits (pertes) de change nets	(2,1)	-
Résultat (perte) avant charges		
opérationnelles et administratives	(166,7)	-
Charges opérationnelles et administratives	148,8	-
Perte nette provenant du Programme d'accès au crédit	(315,5)	-

Programme d'accès au crédit

exercice terminé le 31 mars (en pourcentage du portefeuille moyen)

	2021	2020
Produits d'intérêts nets	3,2 %	-
Frais et autres produits	0,5 %	-
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(11,3 %)	-
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	0,0 %	-
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	0,0 %	-
Profits (pertes) de change nets	0,0 %	-
Résultat (perte) avant charges		
opérationnelles et administratives	(7,6 %)	-
Charges opérationnelles et administratives	6,9 %	-
Perte nette provenant du Programme d'accès au crédit	(14,5 %)	-

Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues

À l'exercice 2021, le PAC a comptabilisé une dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de 245,2 millions de dollars. La dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs a été de 232,6 millions de dollars, soit 10,7 % du portefeuille moyen, et celle sur les prêts douteux a été de 12,6 millions de dollars, soit 0,6 % du portefeuille moyen.

Les prêts douteux du secteur PAC totalisaient 19,7 millions de dollars, soit 0,4 % de l'ensemble du portefeuille.

Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2021	2020
Douteux	12,6	-
Productifs	232,6	-
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts	245,2	-
En pourcentage du portefeuille de prêts moyen	11,3 %	-

Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues s'établissait à 210,0 millions de dollars, soit 6,5 % du total des prêts en cours.

Correction de valeur pour pertes de crédits attendues

au 31 mars (en millions de dollars)

	2021	2020
Douteux	10,9	-
Productifs	199,1	-
Total de la correction de valeur	210,0	-
Total de la correction de valeur en pourcentage du portefeuille de prêts	6,5 %	-

Rendement par rapport aux objectifs

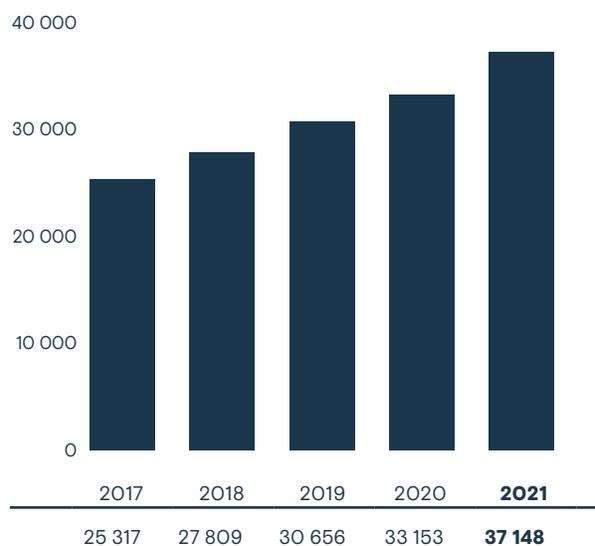
Le PAC a affiché une perte nette de 315,5 millions de dollars, ce qui représente un écart favorable de 428,7 millions de dollars par rapport à la perte nette de 744,2 millions de dollars prévue dans le Plan d'entreprise. Cet écart favorable est essentiellement attribuable à une dotation à la provision pour pertes de crédit attendues moins élevée que prévu, en partie contrebalancée par des produits d'intérêts nets moins élevés que prévu.

État consolidé de la situation financière et tableau consolidé des flux de trésorerie

Le total des actifs s'établissait à 37,1 milliards de dollars, soit une augmentation de 4,0 milliards de dollars comparativement à il y a un an, en raison principalement d'une hausse de 3,6 milliards de dollars du portefeuille de prêts, conjuguée à une hausse de 1,4 milliard de dollars du portefeuille de placements, contrebalancées par une diminution de 1,0 milliard de dollars de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. BDC a reçu une injection de capitaux de la part de son actionnaire de 7,5 milliards de dollars en juin 2020 afin de fournir un allègement aux entrepreneurs canadiens touchés par la propagation du coronavirus (COVID-19), notamment l'offre du Programme de crédit.

Total des actifs – BDC

au 31 mars (en millions de dollars)



Le portefeuille de prêts de 30,9 milliards de dollars (portefeuille brut de 32,4 milliards de dollars moins une correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 1,5 milliard de dollars) représente le principal actif de BDC. Le portefeuille de prêts brut a augmenté de 13,9 % depuis le 31 mars 2020, en raison d'une hausse du niveau d'activité du secteur PAC, ce qui représente 3,2 milliards de dollars de prêts supplémentaires. BDC s'est engagée à soutenir activement les PME et à les aider à améliorer leur compétitivité, tout en continuant à repérer et à combler les lacunes du marché en matière de financement partout au Canada.

Les portefeuilles de placements de BDC, c'est-à-dire les portefeuilles de financement subordonné, de capital de risque et de titres adossés à des créances mobilières, totalisaient 5,2 milliards de dollars, comparativement à 3,7 milliards de dollars au 31 mars 2020. Les placements de financement subordonné totalisaient 1,5 milliard de dollars au 31 mars 2021, comparativement à 1,2 milliard de dollars au 31 mars 2020. Les placements de capital de risque, qui s'établissaient à 1,7 milliard de dollars à l'exercice précédent, ont augmenté pour se fixer à 3,0 milliards de dollars au 31 mars 2021 du fait de la plus-value des placements. Le portefeuille de titres adossés à des créances mobilières s'établissait à 733,3 millions de dollars, comparativement à 777,8 millions de dollars au 31 mars 2020.

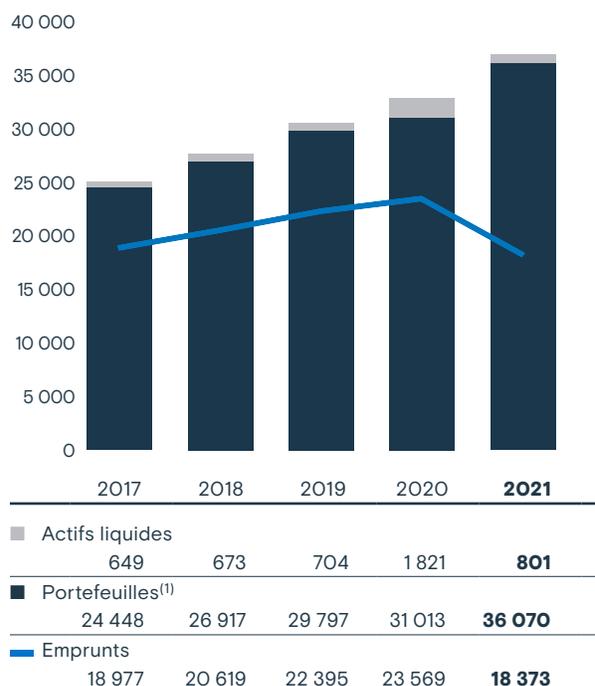
Les actifs dérivés de 4,9 millions de dollars et les passifs dérivés de 2,3 millions de dollars représentaient la juste valeur des instruments financiers dérivés au 31 mars 2021. La juste valeur nette des instruments dérivés a augmenté de 6,4 millions de dollars par rapport à celle au 31 mars 2020, en raison principalement de l'incidence du taux de change sur les contrats à terme. BDC acquiert des instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt et de change ainsi que les autres risques de marché. BDC ne détient pas de dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Au 31 mars 2021, BDC a comptabilisé un actif net au titre des prestations définies de 4,8 millions de dollars lié au régime de retraite agréé, ainsi qu'un passif net au titre des prestations définies de 278,0 millions de dollars pour les autres régimes, ce qui représente un passif net total au titre des prestations définies de 273,2 millions de dollars. Cela constitue une augmentation de 68,6 millions de dollars par rapport au total du passif net au titre des prestations définies au 31 mars 2020, attribuable surtout aux profits sur les réévaluations comptabilisées pendant l'exercice. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*, des états financiers consolidés.

BDC détient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie conformément à sa Politique de gestion des risques de trésorerie. Les liquidités de BDC, qui lui permettent d'avoir les fonds nécessaires pour ses sorties de fonds, totalisaient 800,5 millions de dollars au 31 mars 2021, comparativement à 1,8 milliard de dollars au 31 mars 2020. Cette diminution est principalement attribuable aux décaissements nets relatifs aux prêts, contrebalancés par les flux de trésorerie provenant des activités de financement et par le remboursement de billets à court terme de 6,0 milliards de dollars.

Emprunts

au 31 mars (en millions de dollars)



(1) Comprend les portefeuilles nets, les placements et les titres adossés à des créances mobilières.

Au 31 mars 2021, BDC finançait ses portefeuilles et ses liquidités à l'aide de 18,4 milliards de dollars d'emprunts et de 18,0 milliards de dollars de capitaux propres. Les emprunts comprenaient 13,3 milliards de dollars de billets à court terme et 5,1 milliards de dollars de billets à long terme.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont totalisé 219,7 millions de dollars. Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont établis à 2 301,7 millions de dollars, BDC ayant émis 7 503,0 millions de dollars d'actions ordinaires. BDC a remboursé des billets à court terme pour un montant de 6 019,8 millions de dollars et a émis des billets à long terme pour un montant de 835,0 millions de dollars. Les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles se sont élevés à 3 102,9 millions de dollars, essentiellement pour soutenir la croissance du portefeuille de prêts. Pour en savoir plus, se reporter au tableau consolidé des flux de trésorerie, à la page 67.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

Le régime de retraite, les régimes complémentaires et les autres avantages postérieurs à l'emploi des employés de BDC s'appuient sur des évaluations actuarielles et des hypothèses décrites à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*, des états financiers consolidés. Divers facteurs, principalement le taux d'actualisation utilisé pour établir la valeur des obligations futures, influent sur le calcul de ces obligations. Aux fins d'évaluation comptable, le taux d'actualisation utilisé à chaque date d'évaluation s'appuie sur les taux d'intérêt du marché applicables à des instruments de dette à long terme, de qualité supérieure.

Les cotisations d'employeur de BDC au régime de retraite agréé ont totalisé 23,8 millions de dollars au cours de l'exercice 2021, comparativement à 27,5 millions de dollars à l'exercice 2020. La meilleure estimation faite par BDC des cotisations à verser au titre du régime de retraite agréé pour l'exercice 2022 s'élève à 42,7 millions de dollars. Pour en savoir plus au sujet du régime de retraite à prestations définies de BDC, se reporter à la note 1, *Loi constitutive, objectifs et fonctionnement de la société*, des états financiers consolidés.

Pour tenir compte de l'instruction donnée par le Gouverneur général en conseil en décembre 2014, BDC doit veiller à maintenir un ratio de partage des coûts de 50:50 pour le service courant entre les employés et l'employeur. Au 31 décembre 2020, BDC avait atteint un niveau de cotisations de l'employeur qui, sans correspondre exactement à un ratio de 50:50, dépassait légèrement 50 % des coûts pour le service courant, et BDC gérait ce niveau conformément aux règlements applicables et à sa politique de capitalisation.

BDC finance son régime de retraite agréé conformément à la législation fédérale sur les régimes de retraite applicable et aux normes de pratiques actuarielles en vigueur au Canada pour assurer le financement adéquat des prestations constituées. Au 31 décembre 2020, la situation de capitalisation du régime de retraite agréé se traduisait par un ratio sur une base de continuité de 134 % (avec un excédent dépassant 464,1 millions de dollars) et un ratio sur une base de solvabilité ou de liquidation de 87,2 %. Un employeur doit prendre un congé de cotisations obligatoire pour le service courant lorsque le ratio sur une base de continuité est supérieur à 125 % et le ratio sur une base de solvabilité ou de liquidation excède 105 %. Par conséquent, BDC continuera de cotiser au régime de retraite dans les années à venir, comme le prescrit la législation fédérale sur les régimes de retraite applicable.

Gestion du capital

Prescriptions statutaires

La Loi sur la BDC précise que le total des emprunts et des passifs éventuels constitués par les garanties émises par BDC ne peut dépasser 12 fois ses capitaux propres. Ce ratio exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Le ratio d'endettement de BDC au 31 mars 2021 s'établissait à 1,0:1, comparativement à 2,7:1 au 31 mars 2020, du fait surtout de l'injection de capitaux pour soutenir le Programme d'accès au crédit (PAC).

En outre, le 1^{er} octobre 2020, le ministre des Finances a confirmé que le montant de capital versé, de surplus d'apport et de tout produit considéré comme des capitaux propres (tel que les instruments hybrides de capital) ne peut en aucun cas dépasser 20,0 milliards de dollars (4,5 milliards de dollars au 31 mars 2020) en vertu d'une modification à la *Loi sur la Banque de développement du Canada*, 1995. Le montant maximal était de 4,5 milliards de dollars avant le 22 avril 2020 et de 15,0 milliards de dollars du 22 avril 2020 au 30 septembre 2020. Au 31 mars 2021, ces montants totalisaient 11,5 milliards de dollars, comparativement à 4,0 milliards de dollars au 31 mars 2020.

Au cours de l'exercice 2021, l'actionnaire a injecté des capitaux totalisant 7,5 milliards de dollars pour soutenir une série de mesures mises en place par BDC à l'intention des entreprises canadiennes pendant la crise de la COVID-19, notamment l'offre du Programme d'accès au crédit (PAC). Au cours de l'exercice 2020, l'actionnaire avait injecté des capitaux totalisant 1,4 milliard de dollars (277,0 millions de dollars pour le déploiement de la division Technologies propres, 185,0 millions de dollars pour les Programmes incitatifs pour le capital et 944,0 millions de dollars pour le PAC).

Ratio d'endettement

au 31 mars

**Suffisance du capital**

Le 5 mai 2020, le conseil d'administration a approuvé un nouveau cadre de gestion du capital pour s'assurer que la gestion du capital est efficace et alignée avec les lignes directrices des organismes de réglementation (BSIF/Bâle) et avec les autres institutions financières canadiennes. BDC s'efforce de faire évoluer continuellement ses techniques et mesures sur les normes de fonds propres afin de refléter les risques intrinsèques de la Banque tout en intégrant les pratiques exemplaires du secteur. Le nouveau cadre de gestion du capital intègre les changements apportés aux mesures de l'appétit pour le risque et à la définition du capital disponible ainsi qu'à la quantification du capital requis. Le nouveau cadre est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2020.

Le cadre de gestion du capital de BDC repose sur son processus d'évaluation interne de la suffisance du capital, qui cadre avec les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières et le Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes des sociétés d'État à vocation financière.

Le cadre de gestion du capital de BDC repose sur les grands principes suivants :

- > BDC dispose d'un capital suffisant pour se protéger des risques qui pourraient nuire à sa capacité de réaliser son mandat et pour réduire le risque de recapitalisation au cours d'un cycle économique complet.
- > Le capital en excédent de la cible de capital de BDC peut être remis à l'actionnaire sous forme de dividendes, au gré du conseil d'administration de BDC.

Le cadre de gestion et les politiques correspondantes intègrent également l'idée selon laquelle le capital a un coût. Ce concept se traduit par des allocations de capital stratégiques et efficaces aux secteurs d'activité, des modèles de tarification fondés sur le rendement du capital ajusté en fonction du risque, et une évaluation des résultats financiers par rapport aux fourchettes et limites prévues et historiques, conformément à l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC.

Pour évaluer la suffisance de son capital, BDC surveille régulièrement sa situation de capital en comparant son capital disponible au capital requis. Un indicateur clé permettant d'évaluer le caractère suffisant de la situation de capital est le ratio interne de capital de BDC.

Pour gérer les capitaux injectés aux fins du PAC, soit 8,4 milliards de dollars, BDC a mis en place une structure interne dans laquelle le PAC, le capital qui s'y rapporte et tout capital excédentaire demeurent séparés du portefeuille de base de BDC. Le cadre de gestion du capital de base de BDC exclut les Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et le PAC, puisque ces programmes sont gérés par BDC en vertu d'une allocation de capital particulière de l'actionnaire.

Capital disponible

Le capital disponible comprend les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC (bénéfices non distribués et injections de capitaux) et les ajustements effectués conformément aux meilleures pratiques de l'industrie. Les modifications découlant du nouveau cadre de gestion du capital ont principalement trait à l'ajout des provisions collectives stipulé dans les lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF en vertu de l'approche standard.

Capital requis

BDC s'appuie sur des modèles rigoureux pour évaluer la demande de capital découlant du risque lié au crédit et aux placements, du risque opérationnel, du risque d'entreprise et du risque de marché. Le capital économique constitue une mesure du risque utilisée pour déterminer le montant de capital requis afin d'assurer la solvabilité d'une institution financière, compte tenu de son profil de risque.

Les modèles de capital économique sont élaborés selon des méthodes de quantification avancées ainsi que des hypothèses internes fondées sur les risques, et prennent en compte les avantages de la diversification du risque ainsi que les engagements décaissés et non décaissés. Un des principes clés qui sous-tendent les modèles de capital économique est la mise en place d'un niveau cible de solvabilité basé sur une cote de crédit de AA. Les modèles de capital économique sont validés par des tiers, conformément à la méthode de validation des modèles.

Les modifications découlant du nouveau cadre de gestion du capital ont essentiellement trait à la suppression des réserves de capital (tests de tension et capital de risque), l'alignement sur les normes du secteur pour la note de solvabilité, l'ajustement de la fourchette opérationnelle de gestion et la mise à jour des modèles de capital économique validés par des tiers.

Fourchette opérationnelle de gestion

La cible de capital de BDC prend également en compte une fourchette opérationnelle afin d'atténuer l'impact de toute volatilité imprévue du capital. Cette fourchette tient compte des différences entre les niveaux d'activité prévus et observés ainsi que des hypothèses dont la réalisation est difficile à prévoir et permet de maintenir le capital proche d'un niveau cible, en atténuant le caractère imprévu du capital requis.

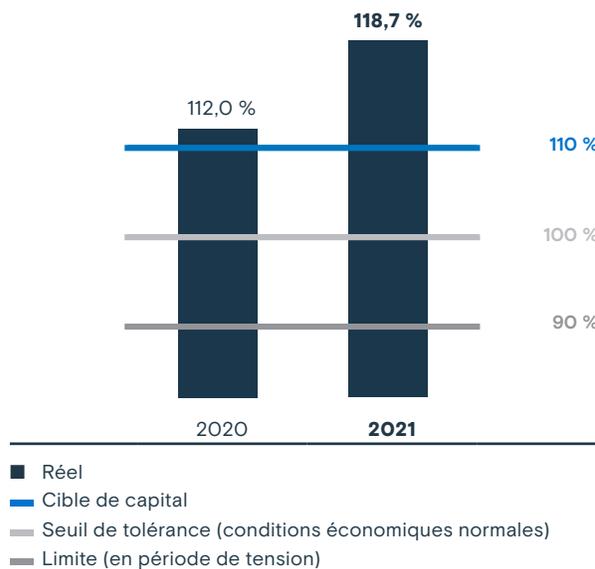
Ratio interne de capital

(applicable au portefeuille de base de BDC)

Le ratio interne de capital est le principal indicateur qu'emploie BDC pour déterminer et évaluer la suffisance de sa situation de capital. Il représente la quantité de capital disponible par rapport au capital économique requis. Le cadre de gestion du capital de BDC définit différentes zones de gestion afin de surveiller étroitement, durant un cycle économique complet, le ratio interne de capital au regard d'une limite minimale (90 %), d'un seuil de tolérance dans des conditions économiques normales (100 %) et du ratio interne de capital cible de BDC (110 %). Dans des conditions économiques normales, BDC devrait maintenir un ratio interne de capital proche du ratio de capital cible de 110 %.

Ratio interne de capital⁽¹⁾

au 31 mars



(1) Capital disponible exprimé en pourcentage du capital économique requis.

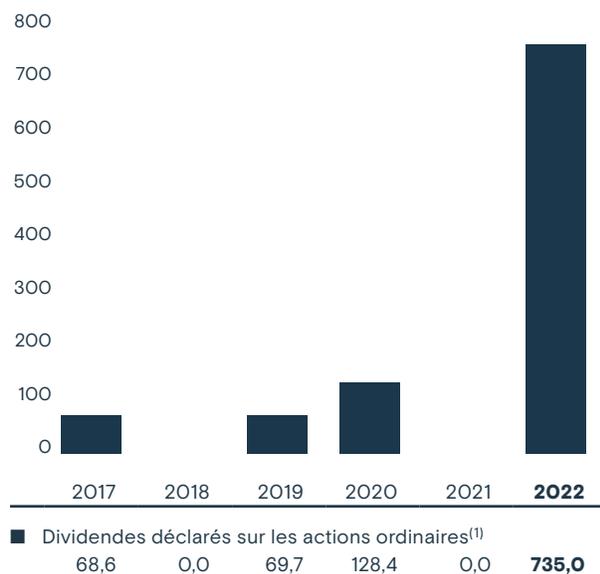
Le ratio interne de capital de BDC au 31 mars 2021 était de 118,7 %, une valeur supérieure au ratio de capital cible de 110 % et au ratio de 112,0 % au 31 mars 2020. L'augmentation du ratio de capital interne est principalement attribuable au solide résultat net de 1 711,0 millions de dollars dégagé pour l'exercice 2021 provenant des principales activités, compte non tenu du secteur PIC, comparativement à la perte nette de 134,6 millions de dollars subie à l'exercice précédent.

Dividendes

BDC a révisé sa Politique en matière de dividendes au cours de l'exercice 2017 pour la rendre conforme à la méthodologie relative aux dividendes du nouveau Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes des sociétés d'État à vocation financière. Le capital excédentaire, défini comme la différence entre le capital disponible et la combinaison de la demande de capital et de la fourchette opérationnelle de gestion, peut être affecté aux besoins d'exploitation ou au paiement de dividendes supplémentaires, à la discrétion du conseil d'administration. Le calcul ne tient pas compte des PIC et du PAC.

Dividendes

exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)



(1) Fondés sur les résultats de l'exercice précédent.

Au 31 mars 2021, il y avait un capital excédentaire de 735,0 millions de dollars (au 31 mars 2020, 104 millions de dollars conformément au nouveau cadre de gestion du capital et néant conformément au cadre de gestion du capital antérieur). Compte tenu de la performance de l'exercice 2021, et conformément à la Politique en matière de gestion du capital et de dividendes de BDC, un dividende de 735,0 millions de dollars a été déclaré à la date d'approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2021. Aucun dividende n'a été versé au cours de l'exercice 2021 compte tenu de la performance de BDC à l'exercice 2020.

Suffisance du capital (portefeuille de base de BDC, compte non tenu du PAC)

(en millions de dollars)

	Nouveau cadre		Ancien cadre
	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2020
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	18 004	8 892	8 892
Cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures des flux de trésorerie	(2)	(3)	(3)
Immobilisations incorporelles, déduction faite du cumul des amortissements	(40)	(42)	(42)
Actif net au titre des prestations définies	(5)	(42)	(42)
Ajustements relatifs à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	379	370	240
Partie des capitaux propres attribuable aux PIC ⁽¹⁾	(1 277)	(1 023)	(1 023)
Partie des capitaux propres attribuable au PAC	(8 131)	(944)	(944)
Ajustements du capital disponible	(9 076)	(1 684)	(1 814)
Capital total disponible (a)	8 928	7 208	7 078
Capital requis (b)	7 523	6 434	6 563
Situation de capital (a - b)	1 405	774	515
Fourchette opérationnelle de gestion (c)	670	670	649
Capital excédentaire pour le paiement de dividendes (a - b - c)	735	104	-
Ratio interne de capital	118,7 %	112,0 %	130,8 %

(1) Les chiffres comparatifs de l'exercice 2020 ont été reclassés pour refléter les changements apportés à la structure de présentation de l'information financière. Les chiffres comparatifs liés à la partie des capitaux propres attribuable aux PIC ont été reclassés pour inclure les capitaux propres attribuables à la division Technologies propres. Les chiffres comparatifs liés à la partie des capitaux propres attribuable au Fonds de croissance autochtone (FCA) ont également été reclassés dans les PIC.

(2) Les chiffres comparatifs de l'exercice 2020 ont été reclassés afin d'être présentés conformément au nouveau cadre de gestion du capital.

Perspectives pour l'exercice 2022

La pandémie mondiale de COVID-19 et les mesures de confinement généralisées prises pour la contenir ont entraîné l'économie mondiale dans une grave récession en 2020. L'économie devrait se redresser fortement à l'exercice 2022, même s'il restera certains défis à relever.

Le PIB du Canada, après avoir reculé de 5,4 % en 2020, devrait croître de 6,0 % au cours de 2021. Malgré l'incertitude persistante entourant la situation sanitaire, la plupart des entreprises et des consommateurs se sont déjà adaptés aux diverses mesures restrictives.

Le rythme de la campagne de vaccination donne à penser que l'économie pourrait pleinement redémarrer au cours de la deuxième moitié de l'année. Compte tenu de l'aide de l'État et de la faiblesse des taux d'intérêt, les ménages et les entreprises sont dans une situation financière suffisamment bonne pour commencer à dépenser et à investir de nouveau, une fois que l'économie se sera redressée. La croissance au Canada sera également avantagée par une demande solide de produits de base. Le prix des produits de base a grimpé en flèche pendant la pandémie de COVID 19 et devrait continuer d'augmenter en 2021 lorsque les économies à l'échelle mondiale se relèveront de la pandémie. Toutefois, l'offre limitée et la pénurie de main-d'œuvre pourraient nuire aux perspectives des entreprises.

À mesure que l'économie se redressera, BDC continuera d'aider les entrepreneurs pendant cette période difficile. La reprise ayant été freinée par la troisième vague d'infections à la COVID-19 et le PAC ayant été prolongé jusqu'à l'exercice 2022 pour continuer de soutenir les entrepreneurs qui subissent les contrecoups de la pandémie, nous anticipons que la demande pour nos produits de base continuera d'être touchée au cours de l'exercice 2022, mais dans une moindre mesure qu'au cours de l'exercice 2021.

Le résultat net consolidé de BDC devrait atteindre 335 millions de dollars à l'exercice 2022. Après avoir affiché un résultat net consolidé de 1 472,9 millions de dollars à l'exercice 2021, BDC prévoit que le résultat net diminuera à l'exercice 2022, du fait surtout de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues et de la diminution de la variation nette de la plus-value latente sur les placements.

BDC continuera de déployer des efforts concertés pour contrôler les charges opérationnelles et administratives, tout en investissant dans la technologie et en améliorant les processus. Elle déploiera des technologies plus conviviales et facilitant l'accès à ses services. Elle s'emploiera notamment à améliorer ses canaux numériques et à déployer des applications mobiles pour offrir davantage de valeur et une efficacité accrue à sa clientèle.

Financement

La demande pour des liquidités demeure élevée, les entrepreneurs cherchant à réunir des capitaux pour composer avec la pandémie de COVID-19. Or, la plupart d'entre eux ont amplement accès à des liquidités, compte tenu des programmes d'aide gouvernementale en place, dont font partie les initiatives de la BDC liées au PAC. C'est pourquoi, au cours de l'exercice 2022, la demande pour les produits réguliers de BDC devrait être plus importante que celle de l'exercice 2021, mais devrait être moindre que celle enregistrée à l'exercice 2020.

Les acceptations de prêts devraient atteindre 7,1 milliards de dollars à l'exercice 2022. Le portefeuille de Financement, avant la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, devrait augmenter de 6,2 % pour s'établir à 31,0 milliards de dollars à l'exercice 2022.

Le résultat net de Financement devrait se chiffrer à 748,0 millions de dollars à l'exercice 2022. La dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts devrait s'établir à 116,0 millions de dollars, soit 0,4 % de l'encours moyen du portefeuille de prêts, en baisse par rapport à 0,9 % à l'exercice 2021, en raison principalement de la reprise plus importante de la provision pour pertes de crédit attendues attribuable au redressement de l'économie. Les charges opérationnelles de Financement, en pourcentage de l'encours moyen du portefeuille, devraient augmenter pour passer de 1,3 % à 1,7 %, étant donné que les charges réimputées au secteur PAC devraient diminuer.

Services-conseils

La demande pour les services-conseils devrait demeurer faible au cours de l'exercice 2022, car les entrepreneurs subiront toujours l'incidence de la pandémie. Par conséquent, les produits générés par les activités devraient s'établir à 22,0 millions de dollars à l'exercice 2022, ce qui se traduira par une perte nette de 52,0 millions de dollars. Les produits générés par Services-conseils ne sont pas toujours suffisants pour couvrir les coûts correspondants, mais la direction considère ces activités comme un investissement destiné à stimuler la compétitivité des PME et des entrepreneurs canadiens.

Capital de croissance et transfert d'entreprise

La demande du marché pour l'offre de Capital de croissance et transfert d'entreprise devrait rester faible à l'exercice 2022 en raison de la pandémie de COVID 19. Au cours de cette période, les entrepreneurs répondront à la majorité de leurs besoins de liquidités en se tournant vers les programmes d'aide gouvernementale.

Après un ralentissement de l'activité à l'exercice 2021 par rapport à l'objectif du Plan d'entreprise, Capital de croissance et transfert d'entreprise prévoit que le volume des acceptations augmentera pour s'établir à 240,0 millions de dollars à l'exercice 2022, en comparaison de 124,4 millions de dollars à l'exercice 2021. La juste valeur du portefeuille devrait diminuer pour passer de 913,9 millions de dollars à l'exercice 2021 à 874,0 millions de dollars à l'exercice 2022. Les charges opérationnelles et administratives devraient augmenter à l'exercice 2022, étant donné que certains employés de Capital de croissance et transfert d'entreprise ont été temporairement réaffectés au déploiement des initiatives du PAC au cours de l'exercice 2021 et devraient recommencer à s'acquitter de leurs tâches régulières.

À la suite des résultats solides enregistrés à l'exercice 2021, le résultat net de Capital de croissance et transfert d'entreprise devrait atteindre 52,0 millions de dollars à l'exercice 2022. Le résultat net devrait subir l'incidence de la baisse de la plus value des placements.

Capital de risque (CR)

Le Capital de risque agira comme catalyseur dans l'écosystème canadien du CR pendant la crise de la COVID-19 et lorsque la reprise économique s'installera peu à peu. Capital de risque estime que, pour l'exercice 2022, il autorisera des placements de 405,0 millions de dollars, dont 155,0 millions de dollars en placements directs, 170,0 millions de dollars en placements indirects, 50,0 millions de dollars en placements d'investissements de croissance et 30,0 millions de dollars en placements de financement lié à la propriété intellectuelle. La juste valeur du portefeuille de Capital de risque devrait atteindre 2 037,0 millions de dollars au 31 mars 2022, en comparaison de 2 158,9 millions de dollars au 31 mars 2021.

Pour l'exercice 2022, Capital de risque prévoit dégager un résultat net de 48,0 millions de dollars. Les charges opérationnelles et administratives devraient augmenter par rapport à celles de l'exercice 2021 pour atteindre 46,0 millions de dollars. Le produit des placements devrait atteindre 120,0 millions de dollars pour l'exercice 2022 et les décaissements, 331,0 millions de dollars. Il est à noter, cependant, qu'il est difficile de prévoir avec fiabilité le résultat net en raison de la nature risquée du capital de risque, qui accroît la volatilité du portefeuille.

Programmes incitatifs pour le capital (PIC)

Les Programmes incitatifs pour le capital englobent le Plan d'action pour le capital de risque (PACR), l'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR), la division Technologies propres et le Fonds de croissance autochtone (FCA), qui devrait être lancé à l'exercice 2022.

Selon les estimations, le secteur PIC devrait autoriser 150,0 millions de dollars à l'exercice 2022, soit 8,5 % de plus qu'à l'exercice 2021. Pour l'exercice 2022, le secteur PIC prévoit une perte nette de 17,0 millions de dollars, en raison essentiellement de la moins-value nette des placements. Les résultats financiers pourraient connaître une volatilité importante.

Programme d'accès au crédit (PAC)

En raison de la reprise inégale et de la troisième vague d'infections, beaucoup d'entrepreneurs demeureront aux prises avec des difficultés financières. BDC continuera de les soutenir grâce aux initiatives du PAC au cours de l'exercice 2022, y compris le Programme de crédit pour les secteurs très touchés lancé à la fin de l'exercice 2021 pour fournir des liquidités additionnelles aux entreprises canadiennes.

Le portefeuille du PAC devrait totaliser 4 573 millions de dollars au 31 mars 2022. Le PAC devrait afficher une perte nette de 444,0 millions de dollars à l'exercice 2022, attribuable principalement à la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues reflétant le profil de risque plus élevé du portefeuille. Les charges opérationnelles et administratives devraient diminuer à l'exercice 2022, ces charges ayant atteint un sommet à l'exercice 2021 en raison des frais de mise en œuvre et des changements opérationnels apportés pour déployer rapidement le programme en vue de soutenir les entrepreneurs.

Dû au niveau élevé d'incertitude économique et liée aux marchés, il pourrait y avoir des écarts importants par rapport aux prévisions.

4 Gestion du risque

BDC a pour mandat de promouvoir et de faciliter l'établissement et le développement des entreprises au Canada, en accordant une attention particulière aux PME.

De ce fait, BDC assume dans l'ensemble des risques plus élevés qu'une institution financière traditionnelle afin de mieux soutenir les PME. Cependant, les pratiques et la culture rigoureuses de gestion du risque de BDC lui permettent de prendre les risques nécessaires pour s'acquitter de son mandat tout en garantissant sa viabilité financière tout au long des cycles économiques.

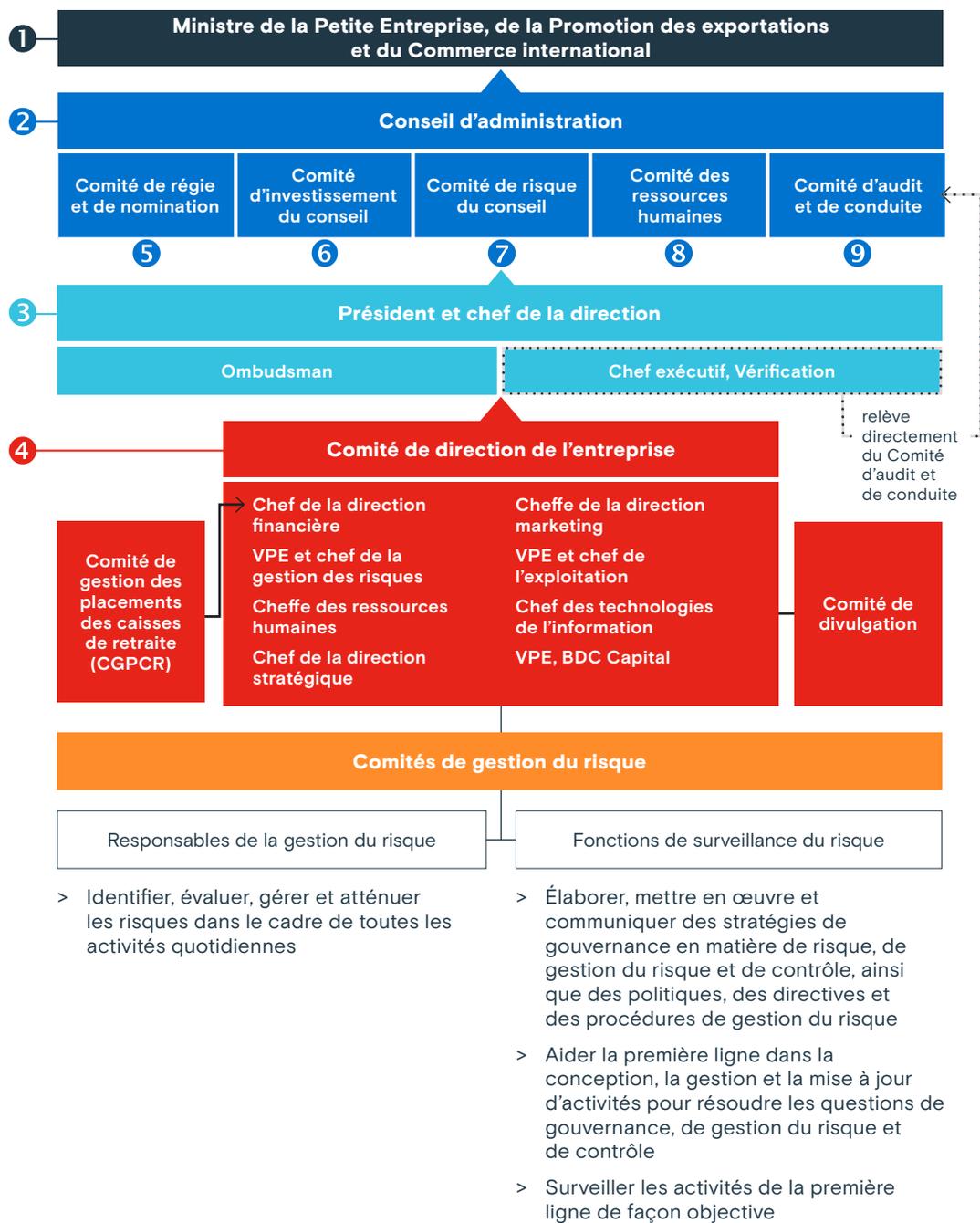
Le cadre de gestion du risque (CGR) de BDC décrit la méthodologie utilisée pour gérer les risques inhérents aux activités de la Banque, tout en garantissant que les résultats de ces activités qui comportent une notion de risque sont conformes à la stratégie et au mandat de BDC. En outre, il renforce une culture de gestion du risque dans toute l'entreprise, qui assure un degré élevé de conscience du risque et intègre la gestion du risque dans tous ses processus décisionnels en matière de stratégie et d'exploitation.

Principes de la gestion des risques à BDC

Les principaux principes de gestion des risques qui appuient les activités de gouvernance en matière de risque de l'entreprise sont les suivants :

- > **Responsabilité à l'égard du risque** : La gestion des risques est une responsabilité qui incombe à chacun, des membres du conseil d'administration aux employés exerçant des fonctions de surveillance, en passant par les secteurs d'activité et les fonctions de l'entreprise.
- > **Équilibre stratégique** : BDC gère le risque en assurant un équilibre entre celui-ci et ses objectifs stratégiques, son mandat de soutien des entrepreneurs canadiens et sa capacité de remettre des capitaux à l'actionnaire sous forme de dividendes.
- > **Intégration du risque** : BDC intègre la gestion des risques aux principaux processus d'affaires et aux activités, notamment à la planification stratégique, opérationnelle, des affaires et budgétaire, ainsi qu'aux activités de prêt, d'investissement et de services-conseils.
- > **Analyse critique du risque** : BDC favorise une culture d'ouverture et de transparence, qui promeut et encourage la remise en question des décisions dans le cadre de la gestion des risques. La transmission rapide des questions liées au risque à l'échelon approprié de la direction est essentielle à l'établissement d'un dialogue efficace en matière de risque.
- > **Gouvernance en matière de risque** : Les politiques de BDC codifient des processus complets pour identifier, analyser, surveiller et atténuer les risques dans le cadre de limites de risque approuvées. L'évaluation constante et objective du risque est assurée par des fonctions de surveillance, et par des comptes rendus de la direction à un conseil d'administration indépendant ainsi qu'à l'actionnaire.

Cadre de gouvernance en matière de risque



Le conseil d'administration

Le conseil d'administration et ses comités supervisent la gouvernance en matière de risque et la gestion des risques.

En plus du cadre de gestion de l'appétit pour le risque, le conseil approuve les politiques liées au risque et les stratégies qui s'y rattachent, s'assure que BDC gère efficacement les risques auxquels elle est exposée, examine les risques liés au portefeuille et à la trésorerie, vérifie la suffisance du capital et les analyses par simulation de crise, établit des niveaux de délégation de pouvoirs clairs pour les transactions et s'assure qu'il y a un lien approprié entre le risque et les avantages escomptés.

Tous les comités tiennent compte des considérations liées aux risques dans le cadre de leurs délibérations et assument des responsabilités expressément liées à la gestion du risque. Pour des détails complets sur le conseil et ses comités, se reporter à la section Gouvernance d'entreprise, à la page 139.

Direction de BDC : Comités et fonctions de gestion du risque

BDC a mis en place un cadre de gouvernance afin de favoriser une culture de la gestion du risque fondée sur la collaboration, qui assure une coordination efficace entre les différentes unités d'affaires. Chaque comité participe à la satisfaction des impératifs stratégiques de BDC, tout en veillant à la gestion efficace de ses activités.

Les comités et fonctions ci-après sont des éléments clés de ce cadre de gouvernance et contribuent à assurer l'efficacité de la gestion du risque à l'échelle de BDC.

Le **Comité de direction de l'entreprise** est composé du président et chef de la direction, du chef de la direction financière, du chef de la gestion des risques, d'autres chefs de l'exploitation et des premiers vice-présidents désignés. Il veille à ce que BDC établisse et respecte de saines stratégies et pratiques de gestion du risque. Il a également pour responsabilité de s'assurer que BDC possède une vision intégrée des principaux risques stratégiques, financiers (crédit, marché, liquidité) et opérationnels afin de pouvoir répondre à ces risques. Enfin, il supervise, par l'intermédiaire du Comité de divulgation, les obligations et les pratiques de BDC en matière d'informations à fournir.

Le **chef de la gestion des risques** est responsable de la conduite et de la direction des activités, processus et systèmes liés à la gestion du risque de BDC. Il préside le Comité de gestion du risque et fait partie du Comité de direction de l'entreprise. Il a accès de plein droit au Comité de risque du conseil et a la responsabilité et le pouvoir d'identifier et de régler les enjeux relatifs aux risques, s'il y a lieu.

Le **Comité de gestion du risque** est formé de membres de la direction provenant de différentes unités d'affaires et fonctions de l'entreprise. Il a pour rôle principal la surveillance du risque. À ce titre, le comité veille à ce que BDC dispose d'un cadre de gestion du risque adéquat et efficace pour cerner et évaluer les tendances des enjeux cruciaux, pour évaluer ou quantifier leur impact probable et pour s'assurer que BDC atténue ces risques conformément à son appétit pour le risque.

Plus particulièrement, le comité examine la qualité et la migration des risques à l'intérieur des portefeuilles de prêts et de titrisation et à l'intérieur des placements de capital de risque et de financement subordonné. De plus, il examine le rendement financier, la suffisance du capital et l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC, s'assure que les activités de trésorerie et la gestion connexe de l'actif et du passif sont conformes aux politiques de BDC et reçoit régulièrement des comptes rendus sur la gestion des placements des caisses de retraite de BDC.

Le comité informe le Comité de direction de l'entreprise et le conseil des risques importants et des mesures d'atténuation connexes.

Le **Comité de gestion du risque opérationnel** assure la surveillance et l'orientation de la direction en ce qui concerne la gouvernance du risque opérationnel, les risques et les questions de contrôle découlant de la planification et de l'exécution des stratégies de BDC. Il s'agit d'un sous-comité du Comité de gestion du risque.

Les **Comités d'évaluation** supervisent l'évaluation et la détermination de la juste valeur d'un portefeuille de placements. Des membres de la direction et un expert externe en évaluation d'entreprise comptent parmi les membres de ces comités.

Le **Comité de la conformité et de la gouvernance** examine et supervise le cadre des politiques et des directives générales de BDC ainsi que la conformité aux lois applicables.

Le **Comité de gestion de l'actif et du passif** est formé du chef de la direction financière et de membres de la direction provenant de différentes unités d'affaires et fonctions de l'entreprise. Il se concentre sur les activités de trésorerie et la surveillance des risques de trésorerie.

Les fonctions de gestion du risque de BDC se déclinent comme suit : la gestion du risque de crédit et d'investissement ainsi que la surveillance de la lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent ; la gestion du risque opérationnel et la gestion intégrée du risque, laquelle comprend la gestion du risque du portefeuille; la gestion du risque de trésorerie; et la gestion des risques de l'entreprise. Entre autres responsabilités, la gestion du risque consiste à :

- > veiller à ce que BDC applique des principes, politiques et directives générales appropriés en matière de gestion des risques pour gérer les risques importants et émergents selon les seuils de risque;
- > créer des outils pour quantifier et surveiller les risques et en faire rapport;
- > fournir en temps voulu des comptes rendus complets sur ces risques aux comités de gestion du risque de BDC.

Les équipes de la sécurité informatique et des technologies de l'information de BDC mettent en place une infrastructure, un programme de gouvernance, des processus et des activités afin de protéger les ressources d'information électroniques et les infrastructures de soutien de BDC contre l'accès, l'utilisation, la divulgation et les modifications non autorisés, les bris et les pertes, tout en veillant au respect des obligations réglementaires et des exigences de l'entreprise.

Le **service de la Vérification interne** préconise de saines pratiques de gestion du risque et son rôle vise à protéger l'organisation en donnant l'assurance raisonnable que les contrôles internes mis en place par la direction et le conseil d'administration sont adéquats et efficaces.

Principaux risques

L'identification des principaux risques ou des risques émergents fait partie intégrante de la planification d'entreprise et de la surveillance continue des activités de BDC. Nous identifions les risques importants qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de BDC d'atteindre ses objectifs. Les risques sont pris en compte par la direction et le conseil d'administration, pour ensuite faire l'objet de surveillance et être atténués dans le cadre des activités quotidiennes de gestion du risque de BDC.

F Risque lié au portefeuille

Le risque qu'une perturbation des activités, l'incertitude liée au marché et une récession mondiale se traduisent par une hausse des prêts en défaut, par une tarification qui ne correspond pas au profil de risque des clients et par une augmentation du nombre de clients exposés à des difficultés financières.

O Risque opérationnel

Le risque associé à une défaillance opérationnelle due à une erreur humaine, à des erreurs de processus ou de technologie dans un contexte de distanciation physique (délocalisation des employés et interaction à distance avec les clients) ou à la connectivité à distance.

T Cybersécurité

Le risque que la technologie serve à accéder aux données à usage restreint, à les utiliser ou à les diffuser avec des intentions malveillantes, à perturber les activités ou à compromettre intentionnellement la réputation de BDC. Cela comprend le risque d'exposition à des activités illégales ou frauduleuses, et les risques liés à la cybersécurité et aux menaces internes. Ce risque s'est accru davantage du fait de la connexion à distance des employés et des fournisseurs et du contexte opérationnel actuel.

T Défaillance des technologies de l'information

Le risque que l'infrastructure informatique et les applications connexes ne répondent pas adéquatement aux besoins opérationnels en raison d'une disponibilité, d'une fiabilité, d'une capacité, d'un fonctionnement ou d'une maintenance des systèmes inadéquats.

O Défaillance d'un tiers

Le risque de panne et/ou d'atteinte à la sécurité associé à l'utilisation et à la performance de produits et services de fournisseurs tiers.

O Risque d'atteinte à la réputation

Le risque de porter atteinte à l'image publique de BDC en raison de la perception que nous ne pouvons ou ne voulons pas offrir un soutien financier à certains entrepreneurs canadiens, y compris ceux dont le profil de risque était piètre avant la crise de la COVID-19, et que nous n'arrivons pas à fournir des solutions en temps opportun en raison du volume important de demandes.

F Incertitude liée au marché

Le risque que l'accentuation de l'incertitude liée aux marchés et des changements défavorables au sein de l'environnement macroéconomique fassent varier considérablement les taux d'intérêt et d'autres facteurs de marché qui ont une incidence sur les prêts, les placements et les transactions.

O Changements climatiques

Les risques liés aux changements climatiques et à leur incidence sur BDC et ses clients. Ils comprennent les événements météorologiques violents, la mutation des systèmes économiques et l'évolution des réponses gouvernementales et sociétales susceptibles d'engendrer un large éventail de risques, y compris le risque stratégique, le risque d'atteinte à la réputation, le risque structurel et le risque lié au crédit.

F Volatilité du portefeuille

Le risque que l'accentuation de l'incertitude liée aux marchés et des changements défavorables influant sur des facteurs de marché, comme les taux d'intérêt ou de change, ou le prix des actions ou de marchandises, entraînent des pertes supérieures aux attentes.

O Gestion du changement

Le risque que le volume et la rapidité des changements découlant de vastes initiatives stratégiques simultanées et de priorités internes nuisent à la capacité de BDC de mettre en œuvre efficacement des initiatives, augmentent la nécessité de recourir à des ressources spécialisées limitées et/ou entravent la capacité de la Banque de réaliser son mandat et d'atteindre ses objectifs stratégiques.

O Ressources humaines

Le risque que les éléments suivants entraînent une pénurie de main-d'œuvre et de compétences : concurrence pour les ressources clés, exigences opérationnelles croissantes en matière de compétences et de connaissances spécialisées et milieu de travail très exigeant où de multiples changements importants se produisent en même temps.

F Risque financier

T Risque technologique

O Risque opérationnel

Cadre de gestion de l'appétit pour le risque et énoncé sur l'appétit pour le risque

Le cadre de gestion de l'appétit pour le risque définit l'approche que suit BDC pour établir son appétit pour le risque et en assurer la gouvernance. Ce cadre est intégré au processus d'élaboration et de mise en œuvre de la stratégie de BDC. Il décrit les principes fondamentaux relatifs aux risques, qui stipulent que BDC prendra uniquement les risques :

- > qu'elle comprend, qu'elle peut gérer et qui cadrent avec sa stratégie ;
- > qui lui permettent de remplir son mandat visant à appuyer les PME canadiennes ;
- > qui n'exposent pas de façon importante sa marque, sa réputation ou son actionnaire.

L'énoncé sur l'appétit pour le risque repose sur des mesures qualitatives et quantitatives qui, d'une part, définissent la vision du conseil d'administration et de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques que BDC est disposée à accepter dans l'exécution de son mandat et, d'autre part, permettent de rendre compte du respect de cette vision. Les limites de risque circonscrivent les niveaux acceptables de risques.

Processus de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise

Le cadre de gestion du risque (CGR) établit une approche uniforme et structurée pour la gestion des risques inhérents aux activités de BDC, tout en veillant à ce que ces activités comportant des risques soient conformes à la stratégie et au mandat de BDC, ainsi qu'à son énoncé sur l'appétit pour le risque. Le CGR décrit la méthodologie mise en œuvre par BDC pour gérer le risque et renforcer la culture du risque généralisée dans toute l'entreprise.

La Politique de gestion des risques de l'entreprise de BDC codifie le processus intégré, à l'échelle de BDC, au moyen duquel nous identifions, analysons, acceptons, surveillons et atténuons les risques auxquels BDC est exposée, et en rendons compte. Cette politique est conçue pour s'assurer que BDC tient compte du risque dans toutes ses activités d'affaires et qu'elle intègre la gestion du risque dans tous ses processus décisionnels courants et dans son processus annuel de planification d'entreprise. Elle définit les rôles et les responsabilités des membres du conseil d'administration, de la direction, des unités fonctionnelles et des employés en ce qui concerne son application. Le conseil d'administration passe en revue et approuve la politique au moins tous les deux ans.

Un CGR efficace repose sur l'utilisation d'un langage commun et d'une approche uniforme pour identifier, quantifier et mesurer les risques et en rendre compte. BDC définit le risque comme étant l'éventualité d'une perte ou d'un résultat non souhaitable susceptible de nuire à la réalisation de son mandat et de ses objectifs stratégiques. BDC a répertorié les risques auxquels elle est exposée dans les catégories suivantes :

- > risque stratégique
- > risque de crédit et d'investissement
- > risque de marché et de liquidité
- > risque opérationnel
- > risque technologique
- > risque réglementaire et juridique
- > risque d'atteinte à la réputation

L'approche de BDC en matière de gestion des risques repose sur quatre piliers.



Identification et évaluation des risques

En mettant en œuvre des programmes et processus intégrés d'identification et d'évaluation des risques, BDC est en mesure de cerner, de comprendre et d'évaluer en tout temps les risques actuels et émergents auxquels elle est exposée et qui évoluent au gré des changements qui s'opèrent dans son environnement interne comme externe. Les principaux risques et les risques émergents sont présentés aux comités de gestion du risque de l'organisation aux fins d'évaluation et de discussion. Les risques liés à tous les projets d'envergure, aux nouveaux produits et services et aux modifications à apporter aux politiques sont également évalués et font l'objet de discussions.

Quantification et analyse des risques

Les risques à l'échelle de l'organisation sont évalués de manière qualitative et/ou quantitative à l'aide d'outils et de modèles de pointe intégrant les meilleures pratiques en vigueur du secteur des services financiers. Cette approche permet d'assurer que les risques sont conformes aux politiques, aux directives générales, aux normes et aux limites de tolérance de BDC. Les membres du conseil et la direction de l'entreprise utilisent cette information pour comprendre le profil de risque de BDC et le rendement du portefeuille.

Surveillance des risques et reddition de comptes

La surveillance continue des répercussions potentielles des risques actuels et nouveaux se déroule dans le cours normal des activités de gestion. Les secteurs d'activité, les fonctions de l'entreprise ainsi que les fonctions de gestion et de surveillance des risques ont établi des responsabilités relatives au suivi quotidien de leurs activités respectives. Les rapports sur la gestion intégrée du risque présentent une évaluation quantitative et qualitative complète du rendement en fonction de l'appétit pour le risque, établissent le profil de risque de la Banque par rapport aux grandes catégories de risques et permettent un suivi étroit du portefeuille. Ces rapports sont remis à la direction et au conseil d'administration.

Contrôle des risques

Il incombe aux secteurs d'activité d'assurer que des contrôles pertinents et efficaces sont présentés de manière détaillée dans les règles d'affaires régissant leurs activités et que les employés appliquent bien les procédures. Pour atténuer les risques auxquels elle est exposée, BDC a recours aux moyens suivants :

- > des rôles, responsabilités, processus, politiques, directives générales et procédures adéquats et clairs ;
- > des fonctions et des comités de gestion du risque de l'entreprise qui fournissent supervision et surveillance ;
- > des activités d'atténuation des risques comme les opérations de couverture, la gestion des risques d'assurance, la planification de la continuité des affaires, la planification de la reprise des systèmes TI et les programmes de lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent ;
- > des revues de la qualité et des audits qui donnent l'assurance que BDC suit des pratiques de gestion du risque appropriées ;
- > des simulations de crise exécutées à l'égard des principaux risques et portefeuilles de l'ensemble de l'entreprise pour déterminer le niveau de capital suffisant pour permettre à BDC de faire face à un ralentissement économique soutenu et de poursuivre la réalisation de son mandat.

Grandes catégories de risques

Risque lié à la COVID-19

La pandémie de COVID-19 a placé de nombreuses petites et moyennes entreprises dans une situation financière extrêmement difficile et continue de nuire aux clients de BDC. Nous soutenons les entrepreneurs dans leurs efforts visant à surmonter la pandémie à l'aide de notre Programme d'accès au crédit (PAC) ainsi que de nos autres produits de financement et de nos services-conseils.

Une prolongation de la pandémie aura une incidence défavorable continue sur l'économie canadienne, les marchés mondiaux et les entreprises individuelles. Tandis que la pandémie se poursuit, les risques opérationnels, les risques financiers et les risques liés au crédit correspondants augmenteront, exposant BDC et ses clients à des défis supplémentaires.

En cette période, nous demeurons néanmoins résolus à respecter les normes les plus élevées en matière de bonne gouvernance, de contrôle préalable, de contrôles internes relatifs aux risques et de jugement professionnel dans la réalisation de nos activités.

Risque stratégique

Le risque que nous ne puissions réaliser notre mandat et, par conséquent, assurer notre pérennité et/ou notre existence en raison de stratégies inefficaces, de l'exécution inadéquate de la stratégie privilégiée, de la méconnaissance du marché ou de l'absence de mesures pour faire face aux changements externes.

Gestion du risque stratégique

Le Comité de direction de l'entreprise, lequel est formé du chef de la direction et des membres clés des fonctions des différents secteurs d'activité et de l'entreprise, établit l'orientation stratégique, fixe les objectifs de l'entreprise, définit les critères de réussite et surveille les activités et le rendement.

BDC a un processus rigoureux de mise à jour annuelle de la stratégie d'entreprise. La stratégie d'entreprise est ensuite approuvée par la direction, le conseil d'administration et le gouvernement du Canada. Des examens stratégiques réguliers et des programmes de gestion du risque assurent un arrimage avec l'appétit pour le risque de la Banque.

BDC voit à maintenir pour ses activités un niveau de capital suffisant en fonction de la nature et du niveau de risque auquel elle est exposée. Le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital évalue la suffisance du capital tant en fonction du capital réglementaire que du capital économique, et sert à établir des seuils de capital conformes à l'énoncé sur l'appétit pour le risque. BDC alloue des capitaux aux unités d'affaires en fonction des besoins et de l'évaluation des risques afin de soutenir les activités de l'entreprise, nouvelles et existantes.

En outre, BDC soumet le capital à des simulations de crise pour évaluer l'incidence de différents scénarios défavorables afin de veiller à disposer d'un capital suffisant pour lui permettre de faire face aux conditions économiques difficiles. BDC a recours à des simulations de crise pour s'assurer qu'elle est adéquatement capitalisée compte tenu des risques auxquels elle est exposée, conformément à son appétit pour le risque.

Pour de plus amples renseignements sur la gestion du capital et la suffisance du capital de BDC, se reporter à la note 22, *Gestion du capital*, des états financiers consolidés.

Risques financiers

BDC a identifié trois grandes catégories de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité. Pour de plus amples renseignements sur les politiques et mesures de gestion des risques financiers de BDC, se reporter à la note 23, *Gestion du risque*, des états financiers consolidés.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte si une contrepartie à une opération ne remplit pas ses engagements ou ses obligations contractuels.

Gestion du risque de crédit

Toutes les décisions relatives au crédit et aux investissements doivent respecter les politiques, les directives générales, les lignes directrices, les règles d'affaires et les outils d'évaluation du risque sur lesquels doivent s'appuyer ces décisions. La responsabilité de la gestion du risque de crédit incombe aux employés à plusieurs échelons, de ceux qui traitent directement avec les clients aux fondés d'autorisation. Des pouvoirs particuliers sont délégués à des postes en tenant compte des fonctions exercées et du niveau de connaissance relative au crédit et de jugement que les employés occupant ces postes doivent démontrer.

Notre processus décisionnel comprend l'attribution d'une cote à l'emprunteur, qui reflète notre estimation de la probabilité de défaillance (PD) au cours de la durée de vie d'un prêt. L'estimation de la PD repose sur un système interne de classification du risque et des systèmes de pointage qui tiennent compte de critères quantitatifs et qualitatifs. Ces critères comprennent une évaluation de la solidité financière de l'emprunteur, de la qualité de la direction, de la souplesse financière et de la vigueur concurrentielle. Le pointage selon un modèle quantitatif peut être modifié dans certains cas, selon le jugement des experts, conformément à nos politiques relatives au crédit. Notre classification interne du risque est également utilisée pour la gestion du risque du portefeuille, l'établissement de la limite de risque, la tarification des produits et la détermination du capital économique.

Le tableau ci-dessous indique les notations que nous utilisons à l'interne par rapport à celles qu'utilisent les agences de notation externes.

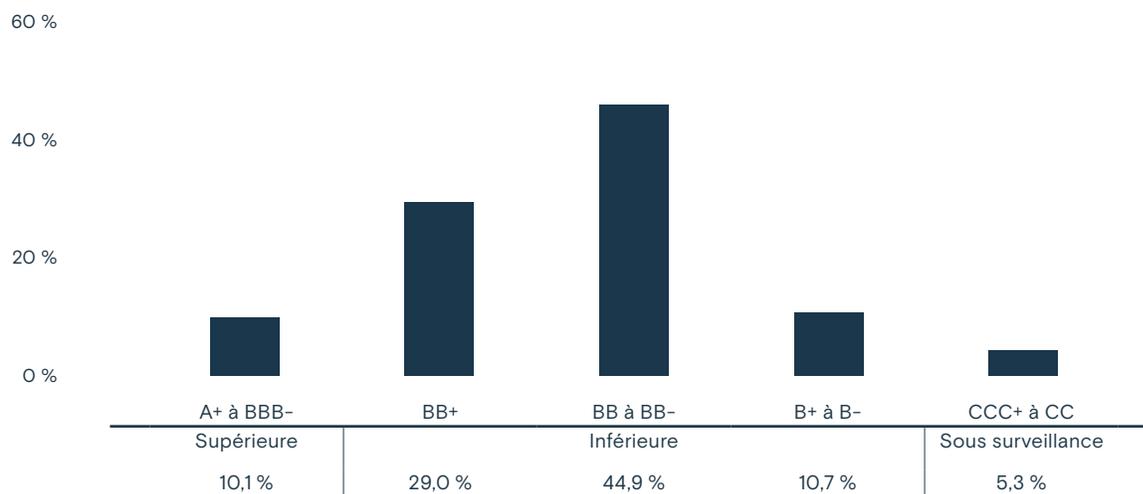
Du fait de son mandat et de l'appétit pour le risque correspondant, BDC, bien qu'elle suive des pratiques exemplaires en matière de gestion du risque, assume généralement plus de risques qu'une institution financière traditionnelle. Par conséquent, une grande partie du portefeuille de BDC est de qualité inférieure. Pour de plus amples renseignements sur les prêts en cours selon leur qualité, se reporter à la note 9, *Prêts*, des états financiers consolidés.

Exposition au risque de crédit du portefeuille de prêts productifs de BDC

Cote de risque de BDC	Qualité	Notation équivalente de S&P	E2021 – 31 mars 2021
0,5 à 1,0	Supérieure	A+ à BBB-	10 %
1,5 à 2,0		BB+	29 %
2,5 à 4,0	Inférieure	BB à BB-	45 %
4,5 à 5,0		B+ à B-	11 %
5,5	Sous surveillance	CCC+ à CC	5 %
			100 %

Portefeuille de prêts productifs de BDC classés selon l'exposition au risque de crédit

au 31 mars 2021 (en pourcentage du portefeuille brut de prêts productifs)



La méthode la plus couramment utilisée pour atténuer le risque de crédit au niveau de la transaction consiste à obtenir des sûretés de qualité supérieure de la part des emprunteurs. Bien que les sûretés ne sauraient remplacer une évaluation rigoureuse de la capacité de l'emprunteur de respecter ses obligations à notre endroit, il s'agit d'un complément important. Des sûretés ne sont pas requises dans tous les cas ; cela dépend du type de prêt accordé. Pour de plus amples renseignements sur les principales sûretés données en garantie et le risque lié à la garantie, se reporter à la note 9, *Prêts*, des états financiers consolidés.

En plus de gérer le risque de crédit au niveau de chaque transaction, BDC gère ce risque au niveau du portefeuille. En procédant à un suivi et à une analyse et en produisant des rapports sur le risque, la gestion du risque du portefeuille donne l'assurance que le risque global du portefeuille est bien diversifié et qu'il cadre avec l'exécution de notre mandat, tout en nous permettant de réaliser nos objectifs financiers, conformément à notre appétit pour le risque.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière qui peut découler de l'évolution du marché ou de l'incapacité de prévoir des conditions économiques défavorables assez rapidement pour permettre à BDC d'atténuer les pertes de son portefeuille. Il représente les fluctuations des valeurs de marché des actifs et des passifs de la Banque qui découlent de la volatilité des taux d'intérêt, des marchés boursiers et des taux de change. Pour BDC, le risque de marché résulte aussi d'événements de marché imprévisibles qui ont une incidence sur la valeur des placements de Capital de risque, des Programmes incitatifs pour le capital et de la division Technologies propres.

Le risque de marché autre que de transaction est le risque de perte à l'égard des instruments financiers, de la situation financière ou du résultat net, ou le risque lié aux activités autres que de transaction, comme la gestion des actifs et des passifs ou la couverture en raison des paramètres du marché, notamment les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change ou des prix des actions ou des produits de base.

Gestion du risque de marché

BDC applique à sa stratégie de financement un cadre rigoureux de gestion des actifs et passifs et a recours aux dérivés pour gérer et atténuer les risques liés aux fluctuations des marchés boursiers, des devises et des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente l'impossibilité d'obtenir des liquidités ou de convertir les actifs de BDC en liquidités pour assurer le service de sa dette ou la refinancer, pour décaisser les prêts qu'elle s'est engagée à consentir et/ou pour payer les charges opérationnelles et les dividendes en temps voulu.

Gestion du risque de liquidité

Pour éviter de perturber le cours de ses activités, BDC fait en sorte que le niveau minimum requis de liquidités soit investi dans des titres très liquides et de grande qualité, qui peuvent être vendus à un large éventail de contreparties sur des marchés secondaires actifs sans subir une perte importante.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont les risques de pertes imputables à des processus internes ou à des systèmes qui sont inadéquats ou défectueux, à des erreurs humaines ou à des événements indépendants de la volonté de BDC, comme des catastrophes naturelles. Ils sont omniprésents dans toutes les activités d'affaires, y compris dans nos pratiques de gestion d'autres risques comme les risques de crédit, de marché et de liquidité.

Gestion des risques opérationnels

Les risques opérationnels font partie intégrante de toutes les activités et opérations de BDC. En conséquence, BDC met tout en œuvre pour identifier, analyser, atténuer et surveiller ces risques conformément au cadre de gestion du risque de l'entreprise et aux directives générales pertinentes. Ces politiques et directives générales régissent la façon dont nous dirigeons nos employés et gérons nos processus et nos environnements internes comme externes.

BDC a mis en œuvre les pratiques d'atténuation suivantes dans le cadre de la gestion des principaux risques opérationnels :

- > Gestion de la continuité des affaires et gestion des incidents : BDC a conçu des outils afin de gérer les incidents défavorables et de réduire au minimum les interruptions de ses activités comme il est énoncé dans son plan directeur de continuité des affaires de même que dans les plans individuels de continuité des affaires pour chaque région, centre d'affaires et unité d'affaires.
- > Assurance : BDC protège ses intérêts financiers en souscrivant une assurance contre les événements défavorables pouvant faire l'objet d'une réclamation d'assurance.

- > Gestion des ressources humaines : La réussite à long terme de BDC repose en grande partie sur sa capacité à attirer, à fidéliser et à développer des employés compétents et à créer un environnement de travail sain, professionnel et favorisant la collaboration, qui encourage ces derniers à contribuer pleinement à la mission de BDC, c'est-à-dire aider les entrepreneurs canadiens à réussir. BDC y arrive grâce :
 - à son Code de conduite, d'éthique et de valeurs ;
 - aux stratégies et plans liés au capital humain, notamment les pratiques d'embauche efficaces, la structure organisationnelle et la rémunération ;
 - aux outils d'apprentissage et de perfectionnement visant à favoriser l'engagement des employés et à les préparer à réaliser pleinement leur potentiel.
- > Processus d'approvisionnement et d'octroi de contrats : BDC respecte des principes sains et des pratiques solides en matière d'approvisionnement en biens et services, et d'octroi de contrats et de gestion des fournisseurs externes. BDC mène un large éventail de programmes et d'activités de gestion des risques liés aux tiers visant à atténuer ce risque, lesquels comprennent un cadre de gouvernance efficace et des processus transparents et rigoureux lui permettant de réaliser un contrôle préalable et de superviser l'évaluation des risques dans le cadre de ses relations avec des tiers.
- > Gestion de projet : Le Bureau de gestion de projets d'entreprise assure la direction de la gestion de projet pour l'organisation et met à la disposition de celle-ci son expertise et son expérience. En outre, il donne à la direction une vue d'ensemble stratégique de tous les projets de BDC aux fins de l'établissement des priorités et de la prise de décisions efficace. Les projets peuvent ainsi être réalisés conformément aux objectifs de l'entreprise et à la capacité organisationnelle de réaliser ces projets.
- > Gestion de la fraude : BDC a mis en place un programme de lutte contre la fraude qui respecte la législation actuelle et les pratiques du secteur.
- > Gestion du risque lié aux modèles : BDC gère et atténue le risque lié aux modèles en examinant, validant et approuvant les modèles, nouveaux et existants.

Risque technologique

Le risque technologique est omniprésent dans les activités courantes de BDC. La sévérité potentielle des défaillances technologiques et des menaces à la cybersécurité continue d'augmenter alors que notre dépendance à la technologie, aux systèmes et aux données ne cesse de croître et que nous sommes de plus en plus interconnectés avec les tiers.

Les organisations, y compris les institutions financières, sont exposées à un vaste éventail croissant de menaces qui proviennent tant de l'intérieur que de l'extérieur de l'organisation. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, notre exposition au risque technologique s'est accentuée encore plus en raison de la dispersion des employés et des opérations virtuelles.

De plus, BDC a entrepris une importante transformation numérique, comprenant l'amélioration de son infrastructure des technologies de l'information et de ses systèmes de gestion des données. Bien que la direction accorde une grande attention à ces initiatives, le risque associé au déploiement de projets technologiques de grande envergure est élevé.

Par conséquent, de nombreuses politiques et directives font état de la nécessité de repérer, d'analyser, de surveiller et d'atténuer le risque technologique. Ces politiques et directives régissent la façon dont BDC gère ses systèmes et son infrastructure, la cybersécurité, la sécurité de l'information et l'intégrité des données.

Gestion du risque technologique

BDC s'efforce d'assurer la protection de ses systèmes ainsi que des données des clients et de la Banque. Nous continuons d'investir dans notre infrastructure technologique afin de protéger nos systèmes et nos données tout en poursuivant la réalisation de nos objectifs commerciaux. Nos efforts d'atténuation des risques comprennent des capacités de détection et d'intervention en cas d'incident en tout temps dans le cadre de partenariats avec des entreprises de sécurité de premier plan ; le déploiement continu d'outils visant à surveiller et à empêcher les vols de données ; les contrôles de systèmes et du réseau ; la mise en place de programmes visant à sensibiliser les employés à l'égard des menaces ; et la réalisation continue de tests indépendants de l'infrastructure, des systèmes et des applications.

De plus, nous avons mis en place un programme de formation pour améliorer la gestion des interventions en cas d'incident par nos spécialistes de l'exploitation et de la cybersécurité des TI. Nous gérons les incidents relatifs aux technologies et travaillons à atténuer leurs effets sur les activités au moyen du plan de reprise après sinistre des TI et des processus de gestion des incidents des TI.

Risque juridique et réglementaire

Le risque juridique et réglementaire est associé à l'incapacité de BDC de respecter ses obligations comme l'exigent les lois, les règles, les règlements et les pratiques prescrites dans les territoires où elle exerce ses activités.

Gestion du risque juridique et réglementaire

Le groupe Conformité, affaires juridiques et secrétariat général de BDC s'assure que les employés se conforment aux obligations légales et réglementaires par l'intermédiaire du cadre de la conformité réglementaire. En outre, il incombe aux Affaires juridiques de gérer les litiges concernant BDC. Cette équipe fournit au Comité d'audit et de conduite les informations dont il a besoin pour s'assurer de la conformité aux lois et aux règlements et supervise la gestion du risque juridique et réglementaire.

Risque d'atteinte à la réputation

Le risque d'atteinte à la réputation est le risque que les perceptions des parties prenantes à l'égard du mandat, des pratiques, des actions ou de l'inaction de BDC nuisent ou puissent nuire à la réputation de BDC et qu'elles aient une incidence sur la capacité de celle-ci de réaliser son mandat ou de mener ses activités.

BDC doit répondre aux attentes de la population canadienne de plusieurs façons, notamment :

- > en se montrant à la hauteur des attentes de l'actionnaire en ce qui a trait au soutien de l'entrepreneuriat;
- > en réalisant son mandat de façon efficace;
- > en respectant les normes d'éthique prévues par la loi ou généralement acceptées;
- > en s'abstenant de soutenir des clients qui ne répondent pas aux attentes de la société en matière de conduite responsable;
- > en menant ses activités de façon responsable à l'égard de l'environnement.

Gestion du risque d'atteinte à la réputation

Le cadre de gestion du risque de BDC est la pierre angulaire de la gestion du risque d'atteinte à la réputation. La gestion du risque d'atteinte à la réputation fait partie de nos politiques et directives générales sur le risque et est intégrée dans tous les aspects de nos activités commerciales.

BDC a mis en place des outils et des processus de surveillance pour suivre les sujets d'intérêt dans les médias sociaux et les médias.

BDC tient compte du risque d'atteinte à la réputation au moment d'évaluer la possibilité de consentir un prêt ou d'effectuer un investissement. Elle sélectionne les clients éventuels et effectue un contrôle préalable avant d'approuver les transactions. BDC dispose de procédures bien établies qui lui permettent de déterminer si un client est impliqué dans des activités frauduleuses, des activités de blanchiment d'argent ou des activités terroristes. Elle vérifie également si le client éventuel satisfait aux exigences en matière de transparence et d'information à fournir, de performance environnementale, d'éthique et d'admissibilité au crédit.

Risque environnemental et social

Le risque environnemental et social est le risque que les activités, les actions ou l'inaction de BDC aient des répercussions négatives directes, indirectes ou perçues d'ordre environnemental ou sociétal.

Les changements climatiques ont entraîné des risques physiques, y compris des inondations, des tempêtes, des feux de forêt et des sécheresses. Ils engendrent également des risques de transition du marché alors que les gouvernements, les entrepreneurs, les consommateurs et les investisseurs s'adaptent à l'évolution vers une économie sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques. De nombreux entrepreneurs canadiens – dont des clients et des partenaires de BDC – sont directement ou indirectement exposés à des risques physiques ou à des risques de transition associés aux changements climatiques.

Nous commençons à observer des ajustements structurels dans l'économie mondiale, y compris, notamment, des normes relatives aux changements climatiques dans les chaînes d'approvisionnement. Nous sommes d'avis que la gestion des risques liés aux changements climatiques deviendra une pratique courante, et qu'elle fera partie intégrante des décisions de la vie quotidienne. Dans le secteur financier, la transition est déjà en cours. Au vu de cette tendance, BDC transforme progressivement ses pratiques de gestion des risques liés aux changements climatiques afin de prendre en compte les considérations nécessaires sur les plans opérationnel, stratégique, réglementaire et juridique.

Pour BDC, le risque social a une dimension à la fois directe et indirecte. Les risques directs découleraient de l'incapacité d'exécuter efficacement son mandat de soutien auprès des entrepreneurs. Les risques indirects découleraient du fait de consentir du financement à des clients ou de collaborer avec des partenaires dont les comportements contreviennent aux normes acceptées en matière de comportements responsables de la part des entreprises, tels que la discrimination à l'égard de certains groupes ou de certaines personnes.

Gestion du risque environnemental et social

Les risques liés aux changements climatiques pour le Canada, BDC et les entrepreneurs ne sont plus émergents; ils constituent une réalité opérationnelle. Par conséquent, en plus de gérer notre propre empreinte carbone, les questions et les risques liés aux changements climatiques sont intégrés dans le cadre de gestion des risques, les pratiques de gouvernance, les considérations à l'égard des produits et les activités de BDC.

La stratégie de BDC à l'égard des risques liés aux changements climatiques est alignée sur les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD) du Conseil de stabilité financière. À l'instar de nos pairs, nous utilisons la feuille de route que constituent les principes de base et les lignes directrices du TCFD concernant la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques ainsi que les mesures et les objectifs. Nous rendrons compte des progrès réalisés auprès du conseil d'administration, qui supervise la mise en application des nouvelles politiques et pratiques par la direction. Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du TCFD, nous identifierons, comprendrons et gérerons progressivement les risques et les possibilités découlant des changements climatiques de même que les solutions afin de répondre à nos besoins opérationnels et à ceux de nos clients.

La gestion du risque social fait partie intégrante des activités quotidiennes de la Banque ainsi que des produits et services que nous offrons aux entrepreneurs. En outre, nous établissons des programmes internes de gestion des risques pour nous assurer que les employés, les fournisseurs et les clients adoptent une conduite conforme à notre mandat et à nos objectifs de durabilité.



Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles

Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivies par BDC sont décrites à la note 3, *Principales méthodes comptables*, des états financiers consolidés. Certaines de ces méthodes, de même que les estimations et hypothèses nécessaires pour les appliquer, sont considérées comme critiques, car elles exigent que la direction formule des jugements importants. BDC a établi des mécanismes de contrôle, notamment des déclarations et attestations formelles par les cadres de direction, afin de s'assurer que les méthodes, estimations et hypothèses comptables sont passées en revue et appliquées de façon uniforme d'un exercice à l'autre.

Changements futurs aux méthodes comptables

Réforme des taux d'intérêt de référence (modification de l'IFRS 9, de l'IAS 39, de l'IFRS 7, de l'IFRS 4 et de l'IFRS 16)

En septembre 2019, en réponse à l'incertitude découlant de l'élimination progressive des taux d'intérêt de référence tels que les taux interbancaires offerts, l'IASB a apporté des modifications aux nouvelles et anciennes normes applicables aux instruments financiers. La première phase des modifications, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, prévoyait des exceptions temporaires à l'application de certaines dispositions relatives à la comptabilité de couverture énoncées dans l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et dans l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, à l'égard de toutes les relations de couverture directement touchées par la réforme des taux d'intérêt de référence, ainsi qu'à l'application de certaines obligations d'information énoncées dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. La première phase de la réforme n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de BDC, car la Banque n'applique pas la comptabilité de couverture.

En août 2020, l'IASB a publié la deuxième et dernière phase de modifications dans le cadre du projet de réforme des taux d'intérêt de référence, qui concerne les questions qui pourraient toucher l'information financière à partir du moment où les taux d'intérêt de référence existants sont remplacés par des taux de référence alternatifs. Cette dernière phase énonce des modifications de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et de l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui touchent les éléments suivants : modification d'actifs financiers, de passifs financiers et d'obligations locatives, dispositions relatives à la comptabilité de couverture et présentation de certaines informations. Les modifications entrent

en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021 et doivent être appliquées de manière rétrospective. L'application anticipée est permise. BDC évalue actuellement l'incidence de l'adoption de la deuxième phase du projet de réforme, mais ne prévoit pas que celle-ci sera importante pour les états financiers consolidés de la Banque.

Jugements, estimations et hypothèses

Les jugements, les estimations et les hypothèses comptables importants appliqués par BDC sont décrits à la note 5, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, des états financiers consolidés. Les estimations comptables critiques qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés comprennent celles qui sont liées à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, à la juste valeur des instruments financiers, à la dépréciation des actifs disponibles à la vente, à la consolidation, aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres avantages postérieurs à l'emploi.

Contrôles et procédures

La direction est responsable de l'établissement et du maintien de contrôles internes adéquats à l'égard de la communication de l'information financière ainsi que de contrôles et de procédures appropriés en matière d'information à fournir.

Les contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière sont conçus pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS. Cependant, en raison de leurs limites inhérentes, les contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière ne peuvent donner qu'une assurance raisonnable et ne permettent pas de prévenir ou de détecter toutes les inexactitudes.

Les contrôles et les procédures en matière d'information à fournir sont conçus pour donner une assurance raisonnable que toute l'information pertinente a été recueillie et transmise à la direction en temps opportun pour permettre à BDC de prendre les décisions appropriées concernant la communication de l'information.

BDC dispose d'un régime de certification pour évaluer la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière et de ses contrôles et procédures en matière d'information à fournir. Ce régime de certification est fondé sur le cadre de contrôle (*Internal Control—Integrated Framework*) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO).

BDC est parvenue à la conclusion suivante en ce qui a trait à la conception et à l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière :

Au 31 mars 2021, les dirigeants qui souscrivent une attestation ont évalué la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière. À partir des résultats de leur évaluation, ils ont conclu que les contrôles internes relatifs à la communication de l'information financière ont été conçus de façon adéquate et qu'ils fonctionnent efficacement pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS.

BDC est parvenue à la conclusion suivante en ce qui a trait à la conception et à l'efficacité des contrôles et des procédures en matière d'information à fournir :

Au 31 mars 2021, les dirigeants qui souscrivent une attestation ont évalué la conception et l'efficacité des contrôles et des procédures en matière d'information à fournir. À partir des résultats de leur évaluation, ils ont conclu que les contrôles et les procédures en matière d'information à fournir ont été conçus de façon adéquate et fonctionnent efficacement pour donner une assurance raisonnable que l'information importante fournie est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais requis et qu'elle est communiquée à la direction en temps opportun aux fins de prise de décisions.

États financiers consolidés

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière	58
Rapport des auditeurs indépendants	59
État consolidé de la situation financière	62
État consolidé des résultats	63
État consolidé du résultat global	64
État consolidé des variations des capitaux propres	65
Tableau consolidé des flux de trésorerie	67
Notes afférentes aux états financiers consolidés	68

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

Les états financiers consolidés de la Banque de développement du Canada (BDC) ont été dressés et présentés par la direction selon les Normes internationales d'information financière. L'information qu'ils contiennent comprend normalement des montants ayant dû faire l'objet d'estimations reposant sur un jugement éclairé quant aux résultats prévus des opérations et des événements en cours. L'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel respecte le contenu des états financiers consolidés.

La direction est responsable de l'intégrité, de la fidélité et de la qualité des états financiers consolidés ainsi que des systèmes comptables dont ils émanent. À cette fin, elle maintient un système de contrôle interne destiné à donner l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, que les biens de BDC sont protégés et que les registres nécessaires sont maintenus. BDC dispose d'un régime de certification pour évaluer la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière et de ses contrôles et procédures en matière d'information à fournir. Ce régime de certification est fondé sur le cadre de contrôle (*Internal Control - Integrated Framework*) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Pour plus d'information, se reporter à la section *Rapport de gestion* du rapport annuel (p. 55).

Le système de contrôle interne est appuyé par une revue périodique des différents aspects des opérations de BDC effectuée par le personnel de la Vérification interne. De plus, la chef exécutive, Vérification et les auditeurs externes ont plein et libre accès au Comité d'audit et de conduite du conseil d'administration, dont le rôle est de surveiller et d'examiner le contrôle interne exercé par la direction et les responsabilités de celle-ci en matière de présentation de l'information financière. Il incombe au conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité d'audit et de conduite dont les membres sont exclusivement des administrateurs indépendants, d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés annuels audités.

Les auditeurs indépendants de BDC, KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, et la vérificatrice générale du Canada ont audité les états financiers consolidés de BDC, et leur rapport indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.



Michael Denham
Président et chef de la direction

Montréal, Canada
Le 9 juin 2021



Stefano Lucarelli, CPA, CA
Chef de la direction financière



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À la ministre du Commerce international

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque de développement du Canada (la « BDC »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2021, et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la BDC au 31 mars 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la BDC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers consolidés de la Banque de développement du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 2020 ont été audités par la vérificatrice générale du Canada et un autre auditeur qui ont exprimé sur ces états financiers consolidés une opinion non modifiée le 10 juin 2020.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la BDC à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la BDC ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la BDC.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la BDC;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la BDC à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la BDC à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur la Banque de développement du Canada*, la charte et les règlements administratifs de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive ainsi que les instructions données en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À notre avis, les opérations de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des IFRS ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Tina Swiderski, CPA auditrice, CA
Directrice principale

Montréal, Canada
Le 9 juin 2021



*CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120220

État consolidé de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	31 mars 2021	31 mars 2020
ACTIFS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	800 515	1 821 397
Actifs dérivés	8	4 895	12 356
Prêts			
Prêts, valeur comptable brute	9	32 431 181	28 472 261
Moins : correction de valeur pour pertes de crédit attendues	9	(1 525 700)	(1 199 173)
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues		30 905 481	27 273 088
Placements			
Titres adossés à des créances mobilières	10	733 322	777 838
Placements de financement subordonné	11	1 452 966	1 240 588
Placements de capital de risque	12	2 978 568	1 721 136
Total des placements		5 164 856	3 739 562
Immobilisations corporelles	13	72 993	67 704
Immobilisations incorporelles	14	39 841	41 525
Actifs au titre du droit d'utilisation	15	119 038	127 523
Actif net au titre des prestations définies	19	4 796	41 781
Autres actifs	16	35 702	28 422
Total des actifs		37 148 117	33 153 358
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs			
Créditeurs et frais courus	17	194 807	158 292
Passifs dérivés	8	2 278	16 125
Emprunts			
Billets à court terme	18	13 336 374	19 362 224
Billets à long terme	18	5 036 235	4 207 066
Total des emprunts		18 372 609	23 569 290
Obligations locatives			
Obligations locatives à court terme	15	13 328	12 063
Obligations locatives à long terme	15	119 129	125 138
Total des obligations locatives		132 457	137 201
Passif net au titre des prestations définies	19	277 981	246 443
Autres passifs	20	150 628	123 208
Total des passifs		19 130 760	24 250 559
Capitaux propres			
Capital social	21	11 511 900	4 008 900
Surplus d'apport		27 778	27 778
Bénéfices non distribués		6 450 829	4 846 219
Cumul des autres éléments du résultat global		13 588	8 763
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC		18 004 095	8 891 660
Participations ne donnant pas le contrôle		13 262	11 139
Total des capitaux propres		18 017 357	8 902 799
Total des passifs et des capitaux propres		37 148 117	33 153 358

Garanties et passifs éventuels (note 26)

Engagements (notes 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



Brian O'Neil
Administrateur
Président du Comité d'audit et de conduite



Michael Denham
Administrateur
Président et chef de la direction

État consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	2021	2020
Produits d'intérêts	1 613 015	1 763 833
Charges d'intérêts	93 619	366 521
Produits d'intérêts nets	1 519 396	1 397 312
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	167 076	248 073
Produits de Services-conseils	20 922	29 236
Frais et autres produits	67 425	72 109
Produits nets	1 774 819	1 746 730
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(507 256)	(772 511)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	1 136 019	(541 225)
Profits (pertes) de change nets	(80 717)	36 102
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	1 034	216
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	2 323 899	469 312
Salaires et avantages du personnel	454 441	452 954
Locaux et équipement	43 158	44 179
Autres charges	176 437	190 178
Charges opérationnelles et administratives	674 036	687 311
Résultat (perte) net	1 649 863	(217 999)
Résultat (perte) net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	1 647 648	(193 018)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2 215	(24 981)
Résultat (perte) net	1 649 863	(217 999)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

La note 24 fournit de l'information complémentaire sur l'état consolidé des résultats, y compris les produits d'intérêts tirés des actifs financiers évalués au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La note 25 fournit des informations sectorielles.

La note 28 fournit des détails sur le reclassement des informations comparatives.

État consolidé du résultat global

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	2021	2020
Résultat (perte) net		1 649 863	(217 999)
Autres éléments du résultat global			
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		6 096	2 515
Reclassement au résultat net des pertes (profits) sur les couvertures des flux de trésorerie		(1 271)	(1 125)
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		4 825	1 390
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	19	(43 038)	91 563
Autres éléments du résultat global		(38 213)	92 953
Résultat global total		1 611 650	(125 046)
Résultat global total attribuable :			
À l'actionnaire de BDC		1 609 435	(100 065)
Aux participations ne donnant pas le contrôle		2 215	(24 981)
Résultat global total		1 611 650	(125 046)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
					Actifs à la JVAERG (1)	Couvertures des flux de trésorerie	Total			
Solde au 31 mars 2020		4 008 900	27 778	4 846 219	5 266	3 497	8 763	8 891 660	11 139	8 902 799
Résultat global total										
Résultat net				1 647 648				1 647 648	2 215	1 649 863
Autres éléments du résultat global										
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global					6 096	6 096	6 096			6 096
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie						(1 271)	(1 271)	(1 271)		(1 271)
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	19			(43 038)				(43 038)		(43 038)
Autres éléments du résultat global		-	-	(43 038)	6 096	(1 271)	4 825	(38 213)	-	(38 213)
Résultat global total		-	-	1 604 610	6 096	(1 271)	4 825	1 609 435	2 215	1 611 650
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle									(144)	(144)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle									52	52
Émission d'actions ordinaires	21	7 503 000					7 503 000			7 503 000
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres		7 503 000	-	-	-	-	7 503 000		(92)	7 502 908
Solde au 31 mars 2021		11 511 900	27 778	6 450 829	11 362	2 226	13 588	18 004 095	13 262	18 017 357

(1) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
					Actifs à la JVAERG ⁽¹⁾	Couvertures des flux de trésorerie	Total			
Solde au 31 mars 2019		2 602 900	27 778	5 076 074	2 751	4 622	7 373	7 714 125	41 635	7 755 760
Résultat global total										
Perte nette				(193 018)				(193 018)	(24 981)	(217 999)
Autres éléments du résultat global										
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global					2 515	2 515	2 515			2 515
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie						(1 125)	(1 125)	(1 125)		(1 125)
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	19			91 563				91 563		91 563
Autres éléments du résultat global		-	-	91 563	2 515	(1 125)	1 390	92 953	-	92 953
Résultat global total		-	-	(101 455)	2 515	(1 125)	1 390	(100 065)	(24 981)	(125 046)
Dividendes sur les actions ordinaires	21			(128 400)				(128 400)		(128 400)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle									(5 554)	(5 554)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle									39	39
Émission d'actions ordinaires	21	1 406 000						1 406 000		1 406 000
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres		1 406 000	-	(128 400)	-	-	-	1 277 600	(5 515)	1 272 085
Solde au 31 mars 2020		4 008 900	27 778	4 846 219	5 266	3 497	8 763	8 891 660	11 139	8 902 799

(1) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	2021	2020
Activités opérationnelles			
Résultat (perte) net		1 649 863	(217 999)
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets			
Produits d'intérêts		(1 613 015)	(1 763 833)
Charges d'intérêts		91 537	364 537
Intérêts sur les obligations locatives		2 082	1 984
Pertes (profits) nets réalisés sur les placements		(167 076)	(248 073)
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues		507 256	772 511
Variation nette de la moins(plus)-value latente sur les placements		(1 136 019)	541 225
Pertes (profits) de change nets latents		132 852	(56 946)
Pertes (profits) nets latents sur autres instruments financiers		237	909
Capitalisation des prestations définies inférieure (supérieure) au montant passé en charges	19	25 485	34 502
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	13, 14	22 466	19 520
Amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation	15	15 306	14 164
Pertes (profits) sur la décomptabilisation d'immobilisations corporelles et incorporelles	13, 14	192	154
Dépréciation d'immobilisations incorporelles	14	-	1 671
Autres		(34 073)	(8 943)
Charges d'intérêts payées		(95 152)	(364 269)
Produits d'intérêts reçus		1 566 706	1 733 400
Variation des actifs et des passifs opérationnels			
Variation nette des prêts		(4 088 664)	(2 028 899)
Variation nette des créditeurs et frais courus		36 515	16 880
Variation nette des autres actifs et autres passifs		(19 428)	6 875
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles		(3 102 930)	(1 180 630)
Activités d'investissement			
Décaissements sur les titres adossés à des créances mobilières		(282 419)	(407 360)
Remboursements et produits de la vente sur les titres adossés à des créances mobilières		332 966	332 410
Décaissements sur les placements de financement subordonné		(379 461)	(537 193)
Remboursements sur les placements de financement subordonné		349 772	339 180
Décaissements sur les placements de capital de risque		(512 951)	(270 438)
Produits de la vente de placements de capital de risque		298 688	441 363
Acquisition d'immobilisations corporelles	13	(16 708)	(17 860)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	14	(9 555)	(13 749)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(219 668)	(133 647)
Activités de financement			
Variation nette des billets à court terme	18	(6 019 828)	(1 580 300)
Émission de billets à long terme	18	835 000	2 755 000
Remboursements de billets à long terme	18	(2 554)	-
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle		(144)	(5 554)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle		52	39
Émission d'actions ordinaires	21	7 503 000	1 406 000
Dividendes versés sur les actions ordinaires	21	-	(128 400)
Païement des obligations locatives		(13 810)	(15 091)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement		2 301 716	2 431 694
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(1 020 882)	1 117 417
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		1 821 397	703 980
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		800 515	1 821 397

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 (en milliers de dollars canadiens)

1.

Loi constitutive, objectifs et fonctionnement de la société

La Banque de développement du Canada est une société d'État créée par une loi du Parlement le 20 décembre 1974, sous la dénomination de Banque fédérale de développement, et a été maintenue sous sa dénomination actuelle par une loi du Parlement adoptée le 13 juillet 1995. La Banque de développement du Canada est constituée en société au Canada et appartient entièrement au gouvernement du Canada. Le siège social de la société est situé au 5, Place Ville-Marie, bureau 100, Montréal, Québec, Canada.

Les objectifs de la Banque de développement du Canada et de ses filiales (collectivement, BDC) sont de promouvoir et de faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises, en leur fournissant un éventail de prêts, d'investissements et de services-conseils complémentaires. BDC offre aux entreprises canadiennes des services sur mesure qui permettent de répondre à leurs besoins courants, tout en obtenant un rendement approprié sur ses capitaux propres qui servent à l'avancement de ses activités.

BDC ne reçoit aucun crédit parlementaire du gouvernement du Canada. Pour financer ses objectifs, BDC emprunte des fonds à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre des Finances. Avant le 21 avril 2008, BDC a émis des titres d'emprunt garantis par le gouvernement du Canada. La *Loi sur la Banque de développement du Canada* (la « Loi sur la BDC ») permet également à BDC d'émettre des instruments hybrides de capital grâce auxquels elle peut obtenir les fonds nécessaires à ses activités. Sa Majesté la Reine du chef du Canada ne pourrait être tenue responsable du paiement des montants dus aux termes de tels instruments de capital, dont aucun n'était en circulation au 31 mars 2021 ni au 31 mars 2020.

BDC est à tous égards mandataire de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. BDC est aussi nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et rend des comptes au Parlement par l'entremise de la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international. En vertu de l'article 89 de la LGFP, BDC, comme quelques autres sociétés d'État, doit se conformer à une instruction émise en 2008 ordonnant aux sociétés d'État de prendre dûment en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui elles prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement visant à améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales. Au cours de l'exercice 2009, BDC a terminé la mise en œuvre de cette directive et confirme que l'instruction a été suivie depuis.

En décembre 2014, en vertu de l'article 89 de la LGFP, le Gouverneur général en conseil a donné instruction (P.C. 2014-1378) à BDC de passer en revue son régime de retraite actuel et de s'assurer que celui-ci demeure abordable et financièrement viable et que ses modalités concordent avec celles du Régime de pension de retraite de la fonction publique. Ces modifications avaient pour but de veiller à ce que les régimes de retraite des sociétés d'État prévoient un ratio de partage des coûts 50:50 pour le service courant, au titre des cotisations au régime entre les employés et l'employeur au 31 décembre 2017, en plus d'augmenter l'âge normal de la retraite à 65 ans pour les employés embauchés à compter du 1^{er} janvier 2015. Pour se conformer à l'instruction reçue, BDC a donc apporté à son régime de retraite à prestations définies des modifications entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Les employés admissibles embauchés avant le 1^{er} janvier 2015 pouvaient s'inscrire à l'une des trois options offertes, dont deux comprenant quelques caractéristiques de l'ancien régime et une troisième proposant une structure de prestations entièrement nouvelle. Les employés embauchés après le 31 décembre 2014 sont automatiquement inscrits à la troisième option. En outre, BDC a augmenté progressivement le niveau des cotisations des employés en vue d'atteindre un ratio de partage des coûts 50:50 pour le service courant au 31 décembre 2017. BDC a également approuvé une politique de capitalisation s'appuyant sur des mécanismes visant à ce que les cotisations versées par BDC, uniquement en ce qui concerne les coûts liés au service courant, n'excèdent pas les cotisations obligatoires des membres, sur une base cumulée, tout en se conformant aux règlements. BDC a terminé la mise en œuvre de ces deux éléments de sa stratégie avant le 31 décembre 2017. Au 31 décembre 2020, BDC avait atteint un niveau de cotisations de l'employeur qui, sans correspondre exactement à un ratio de 50:50, dépassait légèrement 50 % des coûts pour le service courant, et BDC gère ce niveau conformément aux règlements applicables et à sa politique de capitalisation. En mai 2019, BDC s'est entretenue avec des représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (Conseil du Trésor) et a convenu de faire rapport de son ratio de partage des coûts pour le service courant chaque année au cours des cinq prochaines années. Cela permettra au Conseil du Trésor et à BDC de surveiller la situation et d'évaluer si des mesures supplémentaires sont nécessaires à la fin de l'exercice 2025.

1. Loi constitutive, objectifs et fonctionnement de la société (suite)

En juillet 2015, en vertu de l'article 89 de la LGFP, le Gouverneur général en conseil a donné instruction (P.C. 2015-1109) à BDC d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor d'une manière qui soit conforme à ses obligations légales. Ainsi, BDC a modifié sa Politique et sa Directive générale sur les dépenses engagées pour le compte de BDC et confirme qu'elle se plie depuis à cette instruction. La Politique sur les dépenses engagées pour le compte de BDC est présentée sur le site Web de BDC.

2.

Base d'établissement

Déclaration de conformité

BDC a établi ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Ces états financiers consolidés ont été approuvés pour publication le 9 juin 2021 par le conseil d'administration.

Base de présentation et d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour :

- > les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et les instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur;
- > l'actif ou le passif net au titre des prestations définies relatif aux avantages postérieurs à l'emploi, qui a été comptabilisé comme la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies moins la juste valeur des actifs du régime.

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle de BDC et de ses filiales. Sauf indication contraire, les chiffres dans les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dollars canadiens.

Principes de consolidation

BDC mène ses activités par l'intermédiaire de plusieurs entités, y compris une filiale en propriété exclusive et deux fonds d'investissement qui sont considérés comme des filiales aux fins de la présentation de l'information financière.

Les états financiers consolidés de BDC comprennent les états financiers de la société mère et les états financiers consolidés des filiales mentionnées ci-après au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020. Les états financiers des filiales sont établis selon des méthodes uniformes de comptabilisation et d'évaluation pour des transactions similaires.

2. Base d'établissement (suite)

Filiales

Aux fins de la présentation de l'information financière, les filiales sont définies comme des entités contrôlées par BDC. BDC contrôle une entité lorsqu'elle a une exposition, ou le droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'exercer un pouvoir sur l'entité bénéficiant d'investissements de manière à influencer sur ces rendements. On présume qu'il y a contrôle lorsque BDC détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels sont considérés lorsqu'on évalue si BDC contrôle une autre entité.

Dans les cas où BDC ne détient pas la majorité des droits de vote, une analyse plus approfondie est effectuée pour déterminer si BDC a ou non le contrôle de l'entité. BDC est réputée avoir le contrôle lorsque, aux termes des conventions entre actionnaires et/ou des conventions de sociétés en commandite, elle prend la plupart des décisions qui ont une incidence sur les activités pertinentes.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où le contrôle commence jusqu'à la date où il n'est plus exercé. Aucune filiale n'a été acquise ou cédée pendant les périodes de présentation de l'information financière. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Les entités en exploitation suivantes ont été consolidées dans les états financiers consolidés de BDC.

Entité	Principale activité	Pays de constitution en société et de résidence	Proportion de la participation et des droits de vote détenus	Base du contrôle
BDC Capital Inc.	Structure de société de portefeuille pour des activités d'investissement	Canada	100 %	Droits de vote
Fonds AlterInvest II, s.e.c.	Investissements de financement subordonné	Canada	50 %	Droits de vote et accords contractuels
Go Capital, s.e.c.	Investissements de capital de risque	Canada	20 %	Accords contractuels

Go Capital, s.e.c.

Même si BDC détient moins de la moitié de Go Capital, s.e.c. et moins de la moitié des droits de vote, la direction a déterminé, selon les termes de la convention en vertu de laquelle Go Capital, s.e.c. a été établie, que BDC contrôle cette entité. À titre de commandité, BDC a actuellement la capacité de diriger les activités pertinentes de Go Capital, s.e.c. et le pouvoir d'influer sur les rendements variables auxquels elle est exposée.

L'exercice de Go Capital, s.e.c. se termine le 31 décembre, tel que convenu par les associés au moment où cette entité a été établie. Par conséquent, de l'information financière supplémentaire concernant cette entité est préparée pour la période intermédiaire aux fins de la consolidation.

Fonds AlterInvest II, s.e.c.

BDC détient une participation de 50 % dans Fonds AlterInvest II, s.e.c. et agit à titre de commandité de cette entité, ce qui lui confère la capacité de diriger toutes les activités pertinentes de Fonds AlterInvest II, s.e.c. et le pouvoir d'influer sur les rendements variables auxquels elle est exposée.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations dans des filiales non attribuables à la société mère sont comptabilisées dans les capitaux propres consolidés à titre de participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat net et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués à l'actionnaire de BDC et aux participations ne donnant pas le contrôle en fonction de leur participation respective, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour elles.

2. Base d'établissement (suite)

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles BDC exerce une influence notable, mais pas un contrôle, sur les politiques financières et opérationnelles. Les placements de financement subordonné et de capital de risque dans des entreprises associées qui sont détenus dans le portefeuille de placements de BDC par BDC Capital Inc. sont évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. Ce traitement est permis par la Norme comptable internationale (IAS) 28, *Participations dans des entreprises associées*, selon laquelle une entité qui est un organisme de capital-risque ou une entité similaire et qui détient des participations dans une entreprise associée peut choisir d'évaluer ces participations à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers*.

3.

Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers consolidés sont décrites ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées dans ces états financiers consolidés, de même qu'à toutes les entités consolidées par BDC.

Instruments financiers

Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque BDC devient partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier ainsi que tous les risques et avantages importants connexes sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les instruments financiers sont comptabilisés et décomptabilisés selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement.

Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur. La juste valeur lors de la comptabilisation initiale comprend les coûts de transaction attribuables directement à l'acquisition ou à l'émission des instruments financiers, sauf dans le cas des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les coûts de transaction sont comptabilisés dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Classement des instruments financiers

Actifs financiers

Au moment de la comptabilisation initiale, un actif financier est classé comme étant ultérieurement évalué :

- > au coût amorti;
- > à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN); ou
- > à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

Appréciation du modèle économique

Le classement dépend du modèle économique que suit BDC pour gérer ces actifs financiers et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie de l'actif financier. Les objectifs du modèle économique sont divisés en trois catégories :

- > détenir des actifs financiers uniquement afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- > détenir des actifs financiers à la fois pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels et pour les vendre;
- > gérer des actifs financiers sur la base de la juste valeur.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Classement des instruments financiers

Actifs financiers (suite)

Appréciation du modèle économique (suite)

BDC évalue l'objectif du modèle économique selon lequel un actif est détenu au niveau du portefeuille afin de mieux refléter la façon dont elle gère ses activités et dont les informations sont communiquées à la direction. Les informations en question comprennent :

- > la stratégie d'investissement pour détenir ou vendre les actifs dans le portefeuille et les risques qui ont une incidence sur la performance du modèle économique;
- > les rapports transmis à la direction de BDC et les indicateurs clés utilisés pour évaluer la performance du portefeuille;
- > la rémunération des gestionnaires de portefeuille (notamment la question de savoir si la rémunération est fondée sur la juste valeur des actifs gérés ou sur les flux de trésorerie contractuels perçus);
- > la fréquence, le volume et le moment auxquels des ventes ont été réalisées au cours des périodes antérieures, les raisons qui ont motivé ces ventes et les attentes quant aux ventes futures.

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il répond aux deux conditions ci-après et qu'il n'est pas désigné comme étant évalué à la JVRN:

- > l'actif est détenu dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
- > les dispositions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier qui est un instrument de dette est évalué à la JVAERG uniquement s'il répond aux deux conditions ci-après et s'il n'est pas désigné comme étant évalué à la JVRN :

- > l'actif est détenu dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de les vendre; et
- > les dispositions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Tous les autres actifs financiers sont classés comme étant évalués à la JVRN.

BDC peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner irrévocablement un actif financier qui répond aux conditions pour être évalué au coût amorti ou à la JVAERG comme étant évalué à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes.

Évaluation pour déterminer si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts

BDC prend en considération les dispositions contractuelles de l'instrument pour évaluer si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Cette évaluation nécessite notamment d'établir si un actif financier comprend une clause contractuelle qui pourrait modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels, de sorte que l'actif ne respecterait pas cette condition. Dans le cadre de cette évaluation, BDC tient compte de caractéristiques telles que les suivantes :

- > la possibilité que des événements puissent modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie;
- > des clauses comportant un effet de levier;
- > des options de remboursement anticipé ou de prolongation;
- > des clauses qui limitent les droits de BDC aux flux de trésorerie provenant d'actifs spécifiés;
- > des caractéristiques qui influent sur l'appréciation de la valeur temps de l'argent.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Classement des instruments financiers (suite)

Passifs financiers

BDC classe ses passifs financiers comme étant évalués au coût amorti sauf si elle a désigné des passifs comme étant évalués à la JVRN ou si elle est tenue d'évaluer des passifs à la JVRN. BDC désigne un passif financier comme étant évalué à la JVRN au moment de la comptabilisation initiale si cette désignation permet d'éliminer une non-concordance comptable qui, autrement, pourrait découler d'une base d'évaluation différente des actifs ou des passifs ou si le passif comprend un dérivé incorporé qui est séparable et qui modifie significativement les flux de trésorerie qui, autrement, seraient imposés par le contrat.

Une description de la base de chaque désignation est fournie à la section Principaux types d'instruments financiers de la présente note.

Évaluation ultérieure des instruments financiers

Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers sont évalués selon le classement de l'instrument financier, soit à la juste valeur ou au coût amorti.

Instruments financiers classés au coût amorti

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers classés dans cette catégorie sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues dans le cas des actifs financiers. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements et encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier de manière à obtenir sa valeur comptable. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, BDC estime les flux de trésorerie futurs en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier.

Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net

Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et la variation des profits ou pertes latents est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats sous :

- > variation nette de la plus ou moins-value latente sur les placements ou sous profits ou pertes de change nets lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières et aux placements de financement subordonné et de capital de risque; ou
- > profits ou pertes nets sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés.

Les profits et les pertes découlant de la vente, de la cession ou de la radiation de ces instruments financiers sont inclus directement dans l'état consolidé des résultats et comptabilisés aux postes suivants :

- > profits ou pertes nets réalisés sur les placements lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières et aux placements de financement subordonné et de capital de risque; ou
- > profits ou pertes nets sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés.

Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers évalués à la JVAERG sont évalués à la juste valeur, et les profits ou pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif soit décomptabilisé, à l'exception du fait que le modèle de dépréciation de l'IFRS 9 s'applique à ces instruments et que la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure des instruments financiers (suite)

Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur. La variation des profits ou pertes latents, ainsi que les profits et les pertes découlant de la vente, de la cession ou de la radiation de ces instruments financiers est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats en tant que profits ou pertes nets sur autres instruments financiers. Les variations de la juste valeur de ces passifs financiers attribuables aux changements du risque de crédit de BDC sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, sauf si ce traitement créerait ou accroîtrait une non-concordance comptable au niveau du résultat net, auquel cas les effets des variations du risque de crédit sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats.

Couvertures des flux de trésorerie

BDC a choisi d'annuler la désignation des instruments de couverture à compter du dernier jour de l'exercice 2018. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global au 31 mars 2018 seront reclassés à l'état consolidé des résultats dans les périodes où les éléments couverts influent sur le résultat net. Les dérivés détenus à des fins de gestion de risques sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net à l'état consolidé des résultats depuis le 1^{er} avril 2018.

Dépréciation

Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues est établie à l'égard des instruments financiers suivants qui ne sont pas évalués à la JVRN :

- > Trésorerie et équivalents de trésorerie
- > Prêts
- > Titres adossés à des créances mobilières de qualité de premier rang
- > Comptes à recevoir des clients de Services-conseils
- > Engagements relatifs aux prêts et titres adossés à des créances mobilières
- > Garanties de prêts

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues est maintenue à un niveau jugé adéquat pour absorber les pertes de crédit attendues dans le portefeuille à la date de présentation de l'information financière en fonction d'informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique à venir établies individuellement.

Conformément à l'IFRS 9, la correction de valeur pour pertes de crédit attendues est évaluée selon un modèle de dépréciation en trois étapes :

- i. Étape 1 – pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir : La correction de valeur est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si le risque de crédit n'augmente pas de manière importante depuis la comptabilisation initiale;
- ii. Étape 2 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie : La correction de valeur est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit augmente de manière importante depuis la comptabilisation initiale et que le prêt n'est pas considéré comme étant déprécié;
- iii. Étape 3 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie : La correction de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée de ses flux de trésorerie futurs estimés si le prêt est considéré comme étant déprécié.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation (suite)

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues fournit une estimation reposant sur des pondérations probabilistes, qui intègre des informations prospectives représentant trois scénarios macroéconomiques. L'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit est fondée sur la variation de la probabilité de défaillance prospective sur la durée de vie de l'instrument depuis la comptabilisation initiale. Pour certains instruments ayant un risque de crédit faible à la date de présentation de l'information financière, le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Le risque de crédit que comporte un actif financier est considéré comme faible si cet actif comporte un risque de défaillance faible et si l'emprunteur a une solide capacité à remplir ses obligations au titre des flux de trésorerie contractuels à court terme et que cette capacité ne sera pas nécessairement diminuée par des changements défavorables dans les conditions économiques et commerciales à plus long terme, même si elle peut l'être.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues est calculée selon les montants déboursés et non déboursés des prêts autorisés, des garanties de prêts et des titres adossés à des créances mobilières de qualité de premier rang. La correction de valeur pour les montants déboursés est comptabilisée en diminution des actifs, tandis que la correction de valeur pour les montants non déboursés est comptabilisée à titre d'autres passifs dans l'état consolidé de la situation financière.

Définition de la défaillance

Conformément à la politique en matière de gestion du risque de crédit de BDC, un actif financier est considéré comme étant déprécié et passe à l'Étape 3 en cas de défaut de paiement pendant trois mois consécutifs et s'il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement ou, en cas d'événements défavorables jugés graves et probablement irrémédiables, de sorte que BDC ne peut plus s'attendre à percevoir la totalité des flux de trésorerie futurs attendus.

Politique de radiation

Les actifs financiers sont sortis du bilan, en partie ou en totalité, lorsque BDC a épuisé tous les recours possibles pour obtenir un recouvrement auprès de l'emprunteur et du garant et qu'aucune valeur n'est attendue à la suite de la réalisation d'une garantie.

Modifications de prêts

Afin d'offrir un soutien financier aux clients touchés par la pandémie de COVID-19, BDC a mis en place certains programmes d'aide, tels que des options de report du paiement du capital et des intérêts. Ces modifications n'ont pas donné lieu à des opérations de décomptabilisation. Par conséquent, aucune perte sur modification n'a été comptabilisée.

Principaux types d'instruments financiers

Équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie comprennent les billets bancaires à court terme dont l'échéance est de moins de trois mois à la date initiale d'acquisition et qui sont utilisés pour gérer le risque de liquidité. Les équivalents de trésorerie sont classés au coût amorti.

Les équivalents de trésorerie font l'objet d'un suivi au quotidien pour déterminer le risque de crédit lié à la contrepartie en faisant appel à des agences de notation externes. Au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020, les équivalents de trésorerie étaient considérés comme comportant un faible risque de crédit en fonction des notations externes des contreparties de A à AA. La mesure de simplification dans les cas où le risque de crédit est faible est utilisée et la dépréciation des équivalents de trésorerie est calculée en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Prêts

Les prêts sont classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins la correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les prêts présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

BDC examine son portefeuille de prêts afin d'évaluer, pour chacun des actifs pris individuellement, le risque de crédit à l'aide du modèle de dépréciation en trois étapes de l'IFRS 9 et comptabilise les pertes de crédit attendues dans l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit attendues et dans l'état consolidé de la situation financière à titre de correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Lorsqu'un prêt est considéré comme douteux, les pertes de crédit attendues correspondent à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée de ses flux de trésorerie futurs estimés, lesquels sont actualisés i) au taux d'intérêt effectif du prêt pour les prêts à taux fixe ou ii) au taux en vigueur au moment de la dépréciation pour les prêts à taux flottant.

Les valeurs comptables des prêts douteux sont d'abord diminuées par le biais du compte de correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les prêts sont ensuite radiés quand tous les efforts de recouvrement ont été épuisés et qu'il n'existe plus de probabilités de recouvrement. Les montants des pertes de valeur initiales ainsi que toute augmentation ou tout renversement ultérieur de ces pertes de valeur sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit attendues.

Les éléments hors bilan soumis à un test de dépréciation comprennent les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts. La correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts est comprise dans les autres passifs à l'état consolidé de la situation financière.

Les variations de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts en raison des octrois, des remboursements et échéances, des modifications aux paramètres de risque, des réévaluations et modifications sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit attendues.

Pour de plus amples renseignements sur les critères utilisés pour déterminer le montant de la correction de valeur, se reporter à la note 5, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Principaux types d'instruments financiers (suite)

Titres adossés à des créances mobilières

Le portefeuille de titres adossés à des créances mobilières (TACM) est composé de billets de qualité de premier rang ou subordonnés, émis par voie de placement privé.

Les billets de qualité de premier rang sont classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, et les billets subordonnés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dans la mesure où ils font l'objet de rapports à la direction et sont évalués par celle-ci sur la base de la juste valeur. Les TACM présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.

La juste valeur des TACM est calculée au moyen des flux de trésorerie prévus et d'une courbe de taux de rendement estimative découlant de la courbe des taux de rendement relatifs aux titres émis par le gouvernement canadien et de l'écart de taux des TACM pour des transactions comparables. Le résultat est ajusté en fonction du risque lié aux actifs sous-jacents et de la structure de la transaction.

Conformément à l'IFRS 9, les pertes de crédit attendues sont calculées en fonction du portefeuille de billets de qualité de premier rang déboursés et non déboursés puisqu'ils sont classés comme étant évalués à la JVAERG. Aucune dépréciation n'est calculée sur les billets subordonnés puisqu'ils sont classés à la JVRN.

Le risque de crédit des TACM est surveillé chaque trimestre à l'aide d'une méthode de classification interne des cotes de risque de crédit. Au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020, tous les billets de qualité de premier rang sont considérés comme comportant un faible risque de crédit, de sorte que la mesure de simplification en pareil cas est utilisée et la dépréciation est calculée en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir.

Pour de plus amples renseignements sur les critères utilisés pour déterminer si une perte de valeur s'est produite, se reporter à la note 5, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*.

Placements de financement subordonné et de capital de risque

Lors de la comptabilisation initiale, les placements de financement subordonné et de capital de risque sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net étant donné qu'ils font partie d'un portefeuille qui fait l'objet de rapports à la direction et qui est évalué par celle-ci sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie documentée de gestion des risques et d'investissement. Les montants non déboursés des placements de financement subordonné ont été désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net pour éviter une non-concordance comptable entre les placements non déboursés et les placements en cours évalués à la JVRN.

Le processus de BDC pour l'évaluation de la juste valeur des placements de financement subordonné et de capital de risque s'inspire de directives internationales intitulées « International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines ». Selon le type de placements qu'elle évalue, BDC utilise soit i) des méthodologies d'évaluation fondées sur le marché, comme le cours du marché ou le prix de placements similaires et récents, soit ii) la méthode fondée sur le bénéfice ou les flux de trésorerie actualisés, ou iii) la méthode de la liquidation ou la méthode reposant sur l'actif. Ces justes valeurs sont mises à jour au moins deux fois par an par des évaluateurs internes, puis sont revues par un comité de révision des évaluations, dont un membre externe est expert en évaluation d'entreprise. Les placements de capital de risque comprennent aussi des opérations de fonds de fonds qui permettent à certains autres commanditaires de recevoir un rendement préférentiel sur le coût initial de leur investissement, des appels de fonds ultérieurs et une préférence dans les distributions. L'incidence de ces modalités est prise en compte dans le calcul de la juste valeur par l'application d'un ajustement à la valeur liquidative attribuée à chaque fonds. La juste valeur des placements dans les fonds de fonds est établie selon l'actif net fourni par l'administrateur ou par le commandité, sauf s'il existe une indication que la juste valeur diffère de la valeur liquidative fournie. L'incidence de ces modalités est prise en compte dans le calcul de la juste valeur par l'application d'un ajustement à la valeur liquidative attribuée à chaque fonds.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Principaux types d'instruments financiers (suite)

Dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers ou d'autres mesures des instruments financiers. BDC acquiert des instruments financiers dérivés afin de gérer les risques de taux d'intérêt et de change ainsi que les autres risques de marché. BDC ne détient pas de dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. Les dérivés sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Tous les dérivés de BDC proviennent du marché hors bourse et comprennent principalement les swaps et les contrats de change à terme de gré à gré. La juste valeur des swaps est déterminée à l'aide de modèles de prix qui tiennent compte des prix du marché et des prix contractuels actuels de l'instrument sous-jacent, ainsi que de la valeur temps, de la courbe des rendements ou de facteurs de volatilité sous-jacents à la position et des options intégrées. La juste valeur des contrats de change à terme de gré à gré est calculée en actualisant le montant notionnel à l'aide des courbes de rendement des devises respectives. Pour ces deux calculs, on utilise des données de marché observables provenant de courtiers intermédiaires reconnus ainsi que des modèles d'évaluation standards dans l'industrie.

BDC détient des instruments financiers hybrides qui comprennent un contrat hôte non dérivé et un dérivé incorporé qui est séparable et qui modifie significativement les flux de trésorerie qui, autrement, seraient imposés par le contrat. Les flux de trésorerie des instruments hybrides varient d'une manière analogue à ceux d'un dérivé autonome. Si le contrat hôte est un passif financier, les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte doivent être séparés et classés comme étant des dérivés à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins que le contrat hôte soit désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les contrats hybrides avec actifs financiers hôtes entrant dans le champ d'application de l'IFRS 9 ne doivent plus être séparés, mais plutôt évalués à la JVRN en fonction de l'évaluation des flux de trésorerie des instruments financiers hybrides dans leur intégralité selon la section sur le classement des instruments financiers de la présente note.

Au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020, BDC ne détenait aucun dérivé incorporé devant être séparé du contrat hôte, car le contrat hôte était désigné dans son intégralité comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Emprunts

Les billets à court terme sont évalués au coût amorti.

BDC a deux types de billets à long terme : les billets non structurés et les billets structurés. Les billets à long terme non structurés sont comptabilisés au coût amorti. Les billets structurés sont ceux dont l'intérêt et/ou le capital sont liés aux fluctuations des taux de change, des taux de swap et d'autres références des marchés. Ils sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net à la comptabilisation initiale, car BDC détient des dérivés connexes désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et la désignation élimine ou réduit significativement la non-concordance comptable qui, autrement, surviendrait.

La juste valeur des billets structurés est déterminée en utilisant des données de marché observables ainsi que des techniques d'évaluation éprouvées. Les données de marché observables proviennent de courtiers intermédiaires reconnus et comprennent les taux d'intérêt, les taux de change ainsi que d'autres références des marchés.

Les intérêts courus sur emprunts sont inclus dans la valeur comptable des billets à court et à long terme.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Produits d'intérêts et charges d'intérêts liés aux instruments financiers et frais

Les produits et charges d'intérêts liés aux instruments financiers portant intérêt sont comptabilisés comme tels dans l'état consolidé des résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des placements de financement subordonné classés à la JVRN, pour lesquels les produits d'intérêts sont comptabilisés selon le taux contractuel de l'instrument. Les intérêts sur les prêts douteux continuent d'être déterminés à partir de la valeur nette comptable de ces prêts en appliquant le taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de valeur.

Les placements de financement subordonné donnent lieu également à des rendements qui ne sont pas des intérêts, comme les redevances et les bonis d'intérêt, qui sont comptabilisés en frais et autres produits dans l'état consolidé des résultats lorsqu'il est probable qu'ils soient reçus et que les montants peuvent être évalués de façon fiable.

Les frais qui font partie intégrante de l'octroi ou de la renégociation d'un prêt sont différés et comptabilisés comme produits d'intérêts sur la durée de vie prévue du prêt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les autres frais sont comptabilisés en résultat net à mesure que les services afférents sont fournis.

Les primes et les escomptes sur les emprunts sont amortis dans les charges d'intérêts sur la durée de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Produits de Services-conseils

Services-conseils fournit des solutions et des services-conseils aux entrepreneurs. Les produits de Services-conseil sont comptabilisés progressivement à mesure que les obligations de prestation prévues aux contrats sont remplies auprès des clients et sont mesurés selon la méthode à l'avancement en fonction des coûts de prestation engagés à ce jour par rapport au total des coûts de prestation prévus pour fournir le service.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Le coût d'une immobilisation corporelle comprend son prix d'achat et toutes les dépenses directement attribuables à sa préparation afin de l'amener à l'endroit et de la mettre dans l'état nécessaire pour permettre une exploitation de la manière prévue par la direction.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

	Durée de vie utile estimative	Présentés dans l'état consolidé des résultats sous
Matériel informatique et de télécommunications	5 ans	Autres charges
Mobilier, agencements et équipement	10 ans	Locaux et équipement
Améliorations locatives	Durée du contrat de location	Locaux et équipement

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les systèmes et les applications logicielles, dont le coût inclut le prix d'achat plus tous les coûts engagés pour les préparer à leur utilisation interne prévue. Les immobilisations incorporelles ont une durée de vie déterminée et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité économique estimée, qui est comprise entre trois et sept ans. Les coûts liés aux projets en cours ne sont pas soumis à l'amortissement tant que l'immobilisation incorporelle concernée n'est pas prête à être utilisée. La charge d'amortissement est incluse dans les autres charges dans l'état consolidé des résultats.

En ce qui a trait aux immobilisations incorporelles générées en interne, les dépenses engagées pour la recherche (ou pour l'étape de recherche d'un projet interne) sont comptabilisées à titre de charges lorsqu'elles sont engagées.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

Une immobilisation incorporelle résultant du développement (ou de l'étape de développement d'un projet interne) sera comptabilisée si, et seulement si, tous les critères suivants peuvent être démontrés :

- (a) la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- (b) l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- (c) la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- (d) la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables;
- (e) la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle;
- (f) la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne est égal à la somme des dépenses engagées à partir de la date à laquelle cette immobilisation incorporelle a satisfait pour la première fois aux critères de comptabilisation mentionnés ci-dessus. Si les critères ci-dessus ne sont pas satisfaits, les frais de développement sont comptabilisés en charges à l'exercice au cours duquel ils ont été engagés.

Les valeurs résiduelles, les méthodes d'amortissement et les durées de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles sont revues au moins à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées, si nécessaire.

Ces actifs font également l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable risque de ne pas être recouvrable. Qu'il y ait un indice de dépréciation ou non, un test de dépréciation annuel est effectué pour les projets en cours liés à des immobilisations incorporelles. Si les tests de dépréciation indiquent que la valeur comptable d'un actif (ou d'un groupe d'actifs) est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, la valeur comptable de l'actif est ramenée immédiatement à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, BDC évalue si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour évaluer si un contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, BDC doit déterminer si :

- > le contrat comporte l'utilisation d'un bien déterminé, qu'il soit mentionné explicitement ou implicitement dans le contrat, et il doit être physiquement distinct ou représenter la quasi-totalité de la capacité du bien physiquement distinct. Si le fournisseur a un droit de substitution substantiel, le bien n'est pas un bien déterminé;
- > BDC a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien tout au long de la durée d'utilisation;
- > BDC a le droit de décider de l'utilisation du bien. Lorsque BDC détient les droits décisionnels qui présentent le plus de pertinence pour apporter des changements quant à savoir comment utiliser le bien et à quelle fin l'utiliser, elle a le droit de décider de l'utilisation du bien.

BDC comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût, qui comprend le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative, ajusté pour tenir compte des paiements de location versés à la date de début ou avant cette date, majoré des coûts directs initiaux engagés, le cas échéant, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est par la suite amorti selon la méthode linéaire, sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de cet actif, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. La durée d'utilité estimée des actifs au titre du droit d'utilisation est déterminée sur la même base que celle des immobilisations corporelles. En outre, l'actif au titre du droit d'utilisation est périodiquement soumis à un test de dépréciation et diminué des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Contrats de location (suite)

L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été versés à la date de début, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou du taux d'emprunt marginal de BDC si le taux d'intérêt implicite ne peut être déterminé facilement. En général, BDC utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation. Les paiements de loyers comprennent principalement des paiements fixes.

L'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs découlant principalement d'un changement dans l'évaluation de l'intention de BDC d'exercer son option de prolongation ou de résiliation ou d'un changement dans les paiements de loyers en raison de la réévaluation de la superficie d'un emplacement.

Lorsque l'obligation locative est réévaluée pour ces raisons, un ajustement correspondant est porté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation ou est comptabilisé en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

Contrats de location à court terme et contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur

BDC a choisi de ne pas comptabiliser les actifs au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives des contrats de location à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, tel le matériel de bureau. BDC passe en charges les paiements de loyers associés à ces contrats de location selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

BDC offre aux employés admissibles un régime de retraite agréé à prestations définies, des régimes de retraite complémentaires à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (notamment sous la forme d'assurance maladie, d'assurance dentaire, d'assurance maladies graves et d'assurance vie).

L'actif ou le passif net au titre des prestations définies correspond à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime.

L'obligation au titre des prestations définies de BDC pour les régimes de retraite est calculée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages postérieurs à l'emploi accumulés par les employés en échange de leurs services rendus au cours de la période actuelle et des périodes antérieures.

L'obligation au titre des prestations définies est calculée pour chaque régime en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Pour déterminer la valeur actualisée de son obligation au titre des prestations définies et les coûts connexes des services rendus au cours de la période et des services passés, BDC affecte les droits aux prestations aux périodes de service selon la formule de calcul des prestations établie par le régime. La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en actualisant les sorties de trésorerie futures estimées à l'aide des taux d'intérêt qui ont des échéances similaires à celle de l'obligation. Ces taux d'intérêt sont obtenus d'après les taux des obligations de sociétés de première catégorie qui, compte tenu du nombre limité de ces obligations à plus long terme, sont extrapolés à partir des taux des obligations provinciales de première catégorie auxquels un écart est ajouté pour tenir compte du risque de crédit additionnel lié aux obligations de sociétés de première catégorie.

BDC détermine les charges ou produits d'intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies au début de la période de présentation de l'information financière annuelle à l'obligation au titre des prestations définies et aux actifs des régimes. Quand les avantages d'un régime sont modifiés, ou quand un régime fait l'objet d'une réduction, la portion des avantages modifiés associée aux services passés des employés ou le gain ou la perte lié à la réduction est comptabilisé immédiatement dans le résultat net au moment de la modification ou de la réduction du régime.

Les réévaluations, qui comprennent des écarts actuariels, ainsi que les différences entre le rendement des actifs du régime et les produits d'intérêts des actifs du régime sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global sont reflétées immédiatement dans les bénéfices non distribués et ne sont pas reclassées au résultat net. Les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés, le gain ou la perte lié à la réduction du régime et les intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies sont comptabilisés en résultat net.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC

Le capital social représente la valeur nominale des actions ordinaires émises et en circulation. Le surplus d'apport représente la valeur des actifs transférés à BDC par l'actionnaire sans émission d'actions.

Les profits et les pertes latents sur les instruments financiers classés à la JVAERG sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à leur décomptabilisation ou leur dépréciation. À ce moment, ces profits ou pertes sont reclassés au résultat net. Avant le 1^{er} avril 2018, les profits et les pertes latents sur les instruments financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture étaient inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les flux de trésorerie prévus couverts soient reclassés au résultat net. BDC a choisi d'annuler la désignation des instruments de couverture à compter du 31 mars 2018 et les montants inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global de l'exercice considéré seront reclassés au résultat net sur la durée restante du contrat initial.

Les bénéfices non distribués représentent le résultat net et les réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies de la période considérée et de toutes les périodes antérieures, diminués des dividendes payés.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs libellés en devises, qui sont tous monétaires, sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de présentation de l'information financière. Les produits et les charges libellés en devises sont pour leur part convertis en dollars canadiens selon les taux de change moyens quotidiens ou mensuels en vigueur au cours de l'exercice.

Les profits ou pertes de change latents et réalisés sur les contrats de change à terme de gré à gré, les placements de financement subordonné, les prêts, les titres adossés à des créances mobilières ainsi que les profits ou pertes de change latents sur les placements de capital de risque sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats en tant que profits ou pertes de change nets, tandis que les profits ou pertes réalisés et latents sur les emprunts et les swaps sont comptabilisés en tant que profits ou pertes nets sur autres instruments financiers. Les profits ou pertes de change réalisés sur les placements de capital de risque sont comptabilisés à titre de profits (pertes) nets réalisés sur les placements dans l'état consolidé des résultats.

Informations sectorielles

Les secteurs d'activité de BDC, qui sont basés sur la nature des produits et des services et des initiatives soutenues par le gouvernement sont les suivants : Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque, Programmes incitatifs pour le capital et Programme d'accès au crédit. Au cours de l'exercice 2021, un changement apporté à la structure interne de présentation de l'information financière a eu une incidence sur les résultats et les portefeuilles des secteurs d'activité. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 28, *Informations comparatives*.

Ces secteurs d'activité sont présentés conformément à la manière dont BDC présente et communique des informations qui sont revues régulièrement par le Comité de direction de l'entreprise et le conseil d'administration afin d'évaluer les résultats.

Toutes les transactions entre les secteurs sont comptabilisées comme des transactions intervenant dans des conditions de concurrence normale. Les produits et les charges associés directement à chaque secteur sont inclus au moment de la détermination de leurs résultats respectifs.

4.

Modifications comptables futures

Au 31 mars 2021, certaines nouvelles normes et certaines modifications et interprétations aux normes existantes avaient été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), mais n'avaient pas fait l'objet d'une application anticipée par BDC. D'autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de BDC.

Réforme des taux d'intérêt de référence (modification de l'IFRS 9, de l'IAS 39, de l'IFRS 7, de l'IFRS 4 et de l'IFRS 16)

En septembre 2019, en réponse à l'incertitude découlant de l'élimination progressive des taux d'intérêt de référence tels que les taux interbancaires offerts, l'IASB a apporté des modifications aux normes applicables aux instruments financiers. La première phase des modifications, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, prévoyait des exceptions temporaires à l'application de certaines dispositions relatives à la comptabilité de couverture énoncées dans l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et dans l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, à l'égard de toutes les relations de couverture directement touchées par la réforme des taux d'intérêt de référence, ainsi qu'à l'application de certaines obligations d'information énoncées dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. La première phase de la réforme n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de BDC, car la Banque n'applique pas la comptabilité de couverture.

En août 2020, l'IASB a publié la deuxième et dernière phase de modifications dans le cadre du projet de réforme des taux d'intérêt de référence, qui concerne les questions qui pourraient toucher l'information financière à partir du moment où les taux d'intérêt de référence existants sont remplacés par des taux de référence alternatifs. Cette dernière phase énonce des modifications de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, de l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, de l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et de l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui touchent les éléments suivants : modification d'actifs financiers, de passifs financiers et d'obligations locatives, dispositions relatives à la comptabilité de couverture et présentation de certaines informations. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021 et doivent être appliquées de manière rétrospective. L'application anticipée est permise. BDC évalue actuellement l'incidence de l'adoption de la deuxième phase du projet de réforme, mais ne prévoit pas que celle-ci sera importante pour les états financiers consolidés de la Banque.

5.

Jugements, estimations et hypothèses comptables importants

L'établissement des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction pose des jugements et des hypothèses et utilise des estimations qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges.

Des changements importants aux hypothèses sous-jacentes peuvent se traduire par des changements importants dans les estimations. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les changements d'estimations comptables sont comptabilisés dans la période où les estimations sont révisées ainsi que dans toutes les périodes futures concernées.

La pandémie mondiale liée à l'écllosion de la COVID-19 a suscité davantage d'incertitude à l'égard des hypothèses que la direction a utilisées pour porter des jugements et effectuer des estimations. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi en prenant des mesures budgétaires et monétaires sans précédent en vue de stabiliser la conjoncture économique. La durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19 ne sont pas connues à l'heure actuelle, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales. Il est difficile d'estimer de façon fiable la durée et la gravité de ces événements et leur incidence sur les résultats financiers et la situation financière de la BDC dans les périodes futures. Étant donné que la mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19, y compris les réponses des gouvernements ou des organismes de réglementation à celle-ci, se répercutera sur l'économie mondiale et les activités de BDC est incertaine et impossible à prédire à l'heure actuelle, le niveau d'incertitude à l'égard des jugements et des estimations de la direction est plus élevé.

5. Jugements, estimations et hypothèses comptables importants (suite)

Les informations concernant les jugements, estimations et hypothèses importants qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumées dans la présente note.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9 représente l'estimation par la direction des pertes attendues dans le portefeuille de prêts, d'engagements relatifs aux prêts et de garanties de prêts à la date de présentation de l'information financière, laquelle est déterminée actif par actif, intègre des informations prospectives et est fondée sur des pondérations probabilistes tirées de différents scénarios économiques.

BDC examine ses prêts, ses engagements relatifs aux prêts et ses garanties de prêts individuellement pour estimer la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues. Ce processus exige que BDC pose des hypothèses et des jugements dans le cadre de certaines activités, notamment lorsqu'il s'agit d'évaluer si un prêt, un engagement relatif aux prêts ou une garantie de prêts est déprécié et les risques qu'il comporte, ou d'estimer les flux de trésorerie futurs et la valeur des garanties.

Les prêts, engagements relatifs aux prêts et garanties de prêts dépréciés sont réputés être à l'Étape 3. Tous les autres prêts, engagements relatifs aux prêts et garanties de prêts sont réputés se trouver à l'Étape 1, ou à l'Étape 2 si une hausse importante du risque de crédit est survenue. Si la hausse du risque de crédit n'est plus considérée comme étant importante, les prêts, engagements relatifs aux prêts et garanties de prêts sont retransférés à l'Étape 1 et si les prêts, engagements relatifs aux prêts et garanties de prêts ne sont plus considérés comme étant dépréciés, ils sont retransférés à l'Étape 1 ou à l'Étape 2. Les hypothèses utilisées pour déterminer s'il y a eu une hausse importante du risque de crédit comprennent une augmentation importante de la probabilité de défaillance attendue pour la durée de vie depuis l'octroi, les prêts, engagements relatifs aux prêts et garanties de prêts qui sont sous surveillance et les prêts qui sont en souffrance depuis 30 jours. Afin d'offrir un soutien aux clients qui éprouvaient des difficultés financières en raison de la pandémie de COVID-19, BDC a mis en place certains programmes d'aide. La participation à ces programmes n'est pas systématiquement, en soi, un événement déclencheur d'une augmentation importante du risque de crédit.

Le jugement d'experts en matière de crédit peut également être exercé, au besoin, pour tenir compte des prêts dont le risque a augmenté de manière importante. Les pertes de crédit attendues sont calculées pour chaque exposition, en prenant en compte la probabilité de défaillance prospective, la perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance de l'instrument financier. L'IFRS 9 exige que les conditions économiques actuelles et à venir représentant différents scénarios soient prises en compte pour déterminer s'il y a eu une hausse importante du risque de crédit et pour calculer le montant des pertes attendues. BDC utilise trois scénarios prospectifs qui sont fondés sur des pondérations probabilistes. Le « scénario de base » représente le scénario le plus probable compte tenu des conditions économiques actuelles et prospectives, tandis que le scénario « optimiste » et le scénario « pessimiste » diffèrent du scénario de base puisqu'ils se fondent sur des conditions économiques plausibles. L'utilisation des informations prospectives exige que la direction exerce son jugement. Depuis mars 2020, l'éclosion du coronavirus s'est rapidement transformée en une crise économique. Les entrepreneurs ont éprouvé des difficultés en raison des fermetures d'entreprises, des taux de chômage plus élevés et de la distanciation physique. Compte tenu du niveau élevé d'incertitude qui persiste depuis le début de la pandémie, l'évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues a nécessité l'exercice d'une part importante de jugement. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats comptabilisés au 31 mars 2021.

Des changements apportés à ces hypothèses ou l'utilisation d'autres jugements raisonnables peuvent affecter le montant de la correction de valeur d'une manière appréciable. Pour de plus amples renseignements sur la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, se reporter à la note 9, *Prêts*.

Dépréciation d'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Le modèle de dépréciation en trois étapes tenant compte de données comme les notations de risque internes et les statistiques sectorielles sur les défaillances est utilisé pour estimer les pertes de crédit attendues sur les titres adossés à des créances mobilières de qualité de premier rang.

5. Jugements, estimations et hypothèses comptables importants (suite)

Juste valeur des instruments financiers

Lorsque la juste valeur des actifs et des passifs financiers comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière ne peut pas être établie d'après les données de marchés actifs (c.-à-d. cours cotés sur un marché ou cours offerts par un courtier), elle est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, notamment des modèles d'actualisation de flux de trésorerie.

Les données utilisées pour ces modèles, comme les courbes de taux d'intérêt, le cours des actions, les prix et les rendements des devises, la volatilité des hypothèses sous-jacentes et les corrélations entre les données, proviennent de marchés observables, quand cela est possible. Sinon, il faut exercer un certain jugement pour établir les justes valeurs.

Ce jugement porte notamment sur l'évaluation des données telles que le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu par niveau de risque et les projections pondérées des flux de trésorerie. Tout changement à ces données peut avoir une incidence sur la juste valeur comptabilisée des instruments financiers. Pour de plus amples renseignements sur les techniques d'évaluation utilisées pour chaque type d'instrument financier, se reporter à la note 3, *Principales méthodes comptables*, et pour en savoir plus sur les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs, se reporter à la note 6, *Classement et juste valeur des instruments financiers*.

Le processus d'évaluation de BDC a pris en compte l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les prévisions, la main-d'œuvre, la chaîne d'approvisionnement, le niveau de liquidités et la capacité d'obtenir du financement. Le processus inclut des ajustements apportés par la direction en fonction de facteurs comme l'environnement concurrentiel, la qualité et la capacité financière des parties prenantes à soutenir l'entreprise, les données fondamentales propres à l'entreprise et le rang des instruments financiers.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la valeur actuelle des obligations connexes, sont déterminés au moyen d'évaluations actuarielles. Une évaluation actuarielle nécessite l'établissement d'hypothèses concernant les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, les hausses de salaire attendues, l'âge de la retraite prévu, les taux de mortalité prévus, les tendances des coûts des soins de santé, l'inflation prévue et les hausses prévues des prestations de retraite. En raison de la nature à long terme de ces régimes, ces estimations comportent beaucoup d'incertitudes. Les résultats réels différeront des résultats estimés d'après les hypothèses.

Pour de plus amples renseignements sur les hypothèses clés, se reporter à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*.

Consolidation

Un jugement important utilisé pour établir les états financiers consolidés est que BDC a le pouvoir de contrôler certains fonds d'investissement (pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la note 2, *Base d'établissement*). BDC a évalué qu'elle a la capacité actuelle de diriger les activités des fonds qui ont le plus d'incidence sur leurs rendements et qu'elle est exposée à ces rendements. Par conséquent, ces fonds ont été entièrement consolidés, et non comptabilisés suivant la méthode de la mise en équivalence.

6.

Classement et juste valeur des instruments financiers

Classement des instruments financiers

Les tableaux qui suivent résument le classement des instruments financiers de BDC au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020.

31 mars 2021						
	Note	Évaluation à la juste valeur			Évaluation au coût amorti	Total
		JVRN ⁽¹⁾				
		JVRN	Désignés comme étant à la JVRN	JVAERG ⁽²⁾		
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	-	-	-	800 515	800 515
Actifs dérivés	8	4 895	-	-	-	4 895
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	9	-	-	-	30 905 481	30 905 481
Titres adossés à des créances mobilières	10	10 076	-	723 246	-	733 322
Placements de financement subordonné	11	1 452 966	-	-	-	1 452 966
Placements de capital de risque	12	2 978 568	-	-	-	2 978 568
Autres actifs ⁽³⁾	16	-	-	-	8 800	8 800
Total des actifs financiers		4 446 505	-	723 246	31 714 796	36 884 547
Passifs financiers						
Créditeurs et frais courus	17	-	-	-	194 807	194 807
Passifs dérivés	8	2 278	-	-	-	2 278
Billets à court terme	18	-	-	-	13 336 374	13 336 374
Billets à long terme	18	-	127 662	-	4 908 573	5 036 235
Autres passifs ⁽³⁾	20	-	-	-	142 129	142 129
Total des passifs financiers		2 278	127 662	-	18 581 883	18 711 823

(1) Juste valeur par le biais du résultat net.

(2) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

(3) Certains éléments compris dans les catégories autres actifs et autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.

6. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Classement des instruments financiers (suite)

						31 mars 2020
	Note	Évaluation à la juste valeur			Évaluation au coût amorti	Total
		JVRN ⁽¹⁾				
		JVRN	Désignés comme étant à la JVRN	JVAERG ⁽²⁾		
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	-	-	-	1 821 397	1 821 397
Actifs dérivés	8	12 356	-	-	-	12 356
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	9	-	-	-	27 273 088	27 273 088
Titres adossés à des créances mobilières	10	9 857	-	767 981	-	777 838
Placements de financement subordonné	11	1 240 588	-	-	-	1 240 588
Placements de capital de risque	12	1 721 136	-	-	-	1 721 136
Autres actifs ⁽³⁾	16	-	-	-	11 026	11 026
Total des actifs financiers		2 983 937	-	767 981	29 105 511	32 857 429
Passifs financiers						
Créditeurs et frais courus	17	-	-	-	158 292	158 292
Passifs dérivés	8	16 125	-	-	-	16 125
Billets à court terme	18	-	-	-	19 362 224	19 362 224
Billets à long terme	18	-	135 734	-	4 071 332	4 207 066
Autres passifs ⁽³⁾	20	-	-	-	115 739	115 739
Total des passifs financiers		16 125	135 734	-	23 707 587	23 859 446

(1) Juste valeur par le biais du résultat net.

(2) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

(3) Certains éléments compris dans les catégories autres actifs et autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.

Instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Le tableau suivant met en comparaison la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers de BDC qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés et pour lesquels la valeur comptable n'est pas une approximation raisonnable de leur juste valeur.

	Niveau de la hiérarchie des justes valeurs	31 mars 2021		Niveau de la hiérarchie des justes valeurs	31 mars 2020	
		Juste valeur	Valeur comptable		Juste valeur	Valeur comptable
Actifs financiers évalués au coût amorti						
Prêts	2	30 990 580	30 905 481	2	27 619 725	27 273 088
Passifs financiers évalués au coût amorti						
Billets à court terme	1	13 336 546	13 336 374	1	19 364 561	19 362 224
Billets à long terme	2	5 006 326	4 908 573	2	4 254 693	4 071 332

6. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers comptabilisés au coût amorti (suite)

Prêts évalués au coût amorti

La valeur comptable nette des prêts productifs à taux flottant est une approximation raisonnable de leur juste valeur, car leur valeur comptable nette reflète les variations des taux d'intérêt depuis que le prêt a été octroyé. Pour ce qui est des prêts productifs à taux fixe, la juste valeur est déterminée en actualisant les flux de trésorerie aux taux d'intérêt du marché en vigueur à la fin de la période pour de nouveaux prêts semblables ayant une durée résiduelle comparable.

Pour les prêts douteux, la juste valeur correspond à la valeur comptable nette, déterminée conformément aux méthodes d'évaluation décrites à la note 3, *Principales méthodes comptables* sous *Principaux types d'instruments financiers – Prêts*.

Billets à court terme évalués au coût amorti

La juste valeur des billets à court terme classés au coût amorti est déterminée en utilisant des cours cotés sur des marchés.

Billets à long terme évalués au coût amorti

La juste valeur des billets à long terme classés au coût amorti est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie à l'aide des taux d'intérêt du marché selon la période restant à courir jusqu'à l'échéance.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les hypothèses et les méthodes retenues pour estimer la juste valeur des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont présentées à la note 3, *Principales méthodes comptables*.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur doivent être classés dans un des trois niveaux de hiérarchie établis aux fins des informations à fournir. Chaque niveau se fonde sur le caractère observable des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs et est défini ci-dessous :

- > Niveau 1 – Justes valeurs fondées sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- > Niveau 2 – Justes valeurs fondées sur des données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement;
- > Niveau 3 – Justes valeurs fondées sur des techniques d'évaluation utilisant une ou plusieurs données de marché importantes non observables.

Il n'y a eu aucun transfert entre le Niveau 1 et le Niveau 2 ni entre le Niveau 2 et le Niveau 3 dans les périodes présentées. La politique de BDC consiste à constater des transferts entre les Niveaux 1 et 3 lorsque des investissements privés sont inscrits en bourse ou lorsque des investissements inscrits en bourse deviennent des investissements privés pendant les périodes présentées.

6. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants montrent le classement des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, selon les niveaux de hiérarchie.

	31 mars 2021			Juste valeur totale
	Évaluation de la juste valeur selon le			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs				
Actifs dérivés	-	4 895	-	4 895
Titres adossés à des créances mobilières	-	733 322	-	733 322
Placements de financement subordonné	88 764	-	1 364 202	1 452 966
Placements de capital de risque	62 955	-	2 915 613	2 978 568
	151 719	738 217	4 279 815	5 169 751
Passifs				
Passifs dérivés	-	2 278	-	2 278
Billets à long terme désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	-	127 662	-	127 662
	-	129 940	-	129 940
31 mars 2020				
	Évaluation de la juste valeur selon le			Juste valeur totale
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	31 mars 2020			
Actifs				
Actifs dérivés	-	12 356	-	12 356
Titres adossés à des créances mobilières	-	777 838	-	777 838
Placements de financement subordonné	7 161	-	1 233 427	1 240 588
Placements de capital de risque	44 314	-	1 676 822	1 721 136
	51 475	790 194	2 910 249	3 751 918
Passifs				
Passifs dérivés	-	16 125	-	16 125
Billets à long terme désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	-	135 734	-	135 734
	-	151 859	-	151 859

6. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants illustrent les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le Niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. Les procédures et les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer les justes valeurs des placements de financement subordonné et de capital de risque classés dans le Niveau 3 sont présentées à la note 3, *Principales méthodes comptables*. Ces techniques s'appuient sur des données non observables qui, à l'exception du taux d'intérêt sans risque, si elles variaient à l'intérieur d'une fourchette raisonnable, ne peuvent individuellement avoir une incidence significative suffisante sur le résultat net de BDC. Pour les placements de financement subordonné, une variation de 1 % du taux sans risque entraînerait un profit ou une perte de 15,5 millions de dollars dans la période considérée et un changement équivalent dans les bénéfices non distribués (17,2 millions de dollars en 2020).

	31 mars 2021		
	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque	Total
Juste valeur au 1 ^{er} avril 2020	1 233 427	1 676 822	2 910 249
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	22 070	136 580	158 650
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	88 248	950 963	1 039 211
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	-	(69 809)	(69 809)
Décassements sur les placements	370 729	512 951	883 680
Remboursements sur les placements et autres	(350 272)	(270 293)	(620 565)
Transferts du niveau 1 vers le niveau 3	-	-	-
Transferts du niveau 3 vers le niveau 1	-	(21 601)	(21 601)
Juste valeur au 31 mars 2021	1 364 202	2 915 613	4 279 815

	31 mars 2020		
	Placements de financement subordonné	Placements de capital de risque	Total
Juste valeur au 1 ^{er} avril 2019	1 144 759	1 791 118	2 935 877
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(5 064)	39 449	34 385
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(101 358)	(248 773)	(350 131)
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	-	34 718	34 718
Décassements sur les placements	534 443	266 412	800 855
Remboursements sur les placements et autres	(339 353)	(185 236)	(524 589)
Transferts du niveau 1 vers le niveau 3	-	8 312	8 312
Transferts du niveau 3 vers le niveau 1	-	(29 178)	(29 178)
Juste valeur au 31 mars 2020	1 233 427	1 676 822	2 910 249

Le tableau suivant présente le total des profits ou des pertes pour les instruments financiers inclus dans le Niveau 3 attribués aux actifs détenus à la fin des périodes de présentation de l'information financière.

	2021	2020
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	47 589	14 929
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	1 027 866	(339 183)
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	(65 533)	35 310
Total des profits (pertes) relatifs aux actifs de niveau 3 toujours détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière	1 009 922	(288 944)

7.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie n'étaient visés par aucune restriction. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants.

	31 mars 2021	31 mars 2020
Trésorerie	800 515	1 796 411
Billets bancaires à court terme	-	24 986
Trésorerie et équivalents de trésorerie	800 515	1 821 397

8.

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa Politique de gestion des risques de trésorerie, BDC utilise les instruments financiers dérivés suivants afin de couvrir le risque de change et le risque de taux d'intérêt. BDC a pour politique de ne pas utiliser les instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. BDC n'a pas conclu d'opération devant faire l'objet de compensation au cours de l'exercice.

Swaps

Les swaps représentent l'obligation contractuelle d'échanger des paiements sur un montant nominal de référence spécifique (valeur nominale) pour une période déterminée. Les divers contrats de swap que BDC conclut se présentent comme suit :

- > swaps de taux d'intérêt, qui impliquent l'échange de versements d'intérêt à taux fixe et flottant ; et
- > swaps de devises et de taux d'intérêt, qui impliquent l'échange à la fois de taux d'intérêt et de montants nominaux de référence libellés en deux devises différentes.

Le risque principal associé à ces instruments découle des fluctuations des taux d'intérêt et des devises.

Taux d'intérêt

BDC conclut des swaps de taux d'intérêt afin de se protéger contre l'incidence financière des fluctuations futures des taux d'intérêt en rapport avec les modifications à la composition du portefeuille de prêts. Avant le 31 mars 2018, ces contrats étaient désignés comme couvertures de flux de trésorerie. BDC a choisi d'annuler la désignation des instruments de couverture à compter du 31 mars 2018.

BDC utilise également des instruments financiers dérivés pour couvrir le risque économique de ses billets structurés. Ces instruments incluent les swaps de taux d'intérêt et les swaps de devises et de taux d'intérêt. Ils ont été classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Taux de change

BDC a recours à des swaps de devises et de taux d'intérêt afin de couvrir ses emprunts à long terme et à des contrats de change à terme de gré à gré pour couvrir ses prêts et ses placements de financement subordonné. Les placements de capital de risque sont couverts à la suite d'un événement de liquidité. Ces instruments sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

8. Instruments financiers dérivés (suite)

Contrats à terme

Les contrats à terme sont des ententes contractuelles qui portent sur l'achat ou la vente de devises ou d'instruments financiers à des prix déterminés et à des dates futures. Ce sont des contrats personnalisés négociés sur le marché hors bourse.

Les risques principaux liés à ces instruments découlent de l'incapacité potentielle des contreparties de respecter les modalités de leur contrat ainsi que des variations des taux d'intérêt et des taux de change.

Les tableaux suivants illustrent la juste valeur du portefeuille d'instruments financiers dérivés de BDC, telle que représentée par la valeur des actifs bruts et des passifs bruts. Se reporter à la note 23, *Gestion du risque*, pour en savoir plus sur les accords généraux de compensation et les garanties associées aux dérivés.

	31 mars 2021		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Contrats de swaps de taux d'intérêt	2 718	–	2 718
Contrats de change à terme	2 177	2 278	(101)
Total des instruments financiers dérivés	4 895	2 278	2 617

	31 mars 2020		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Contrats de swaps de taux d'intérêt	7 626	–	7 626
Contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt	889	–	889
Contrats de change à terme	3 841	16 125	(12 284)
Total des instruments financiers dérivés	12 356	16 125	(3 769)

Le tableau qui suit résume la valeur nominale des instruments dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance. Les valeurs nominales, qui sont fournies uniquement à des fins de comparaison, ne sont pas comptabilisées comme des éléments d'actif ou de passif dans l'état consolidé de la situation financière, car elles représentent la valeur nominale du contrat à laquelle on applique un taux ou un prix pour déterminer le montant des flux de trésorerie qui seront échangés.

	Durée jusqu'à l'échéance				31 mars 2021	31 mars 2020
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeur nominale	Valeur nominale
Contrats de swaps de taux d'intérêt	124 139	–	–	–	124 139	124 139
Contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt	–	–	–	–	–	2 554
Contrats de change à terme	579 909	–	–	–	579 909	548 537
Total des instruments financiers dérivés	704 048	–	–	–	704 048	675 230

La composante variable de presque tous les contrats de swap en dollars canadiens est fondée sur les taux des acceptations bancaires canadiennes d'une durée d'un mois. Tous les montants libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change des contrats dérivés.

9. Prêts

Les tableaux qui suivent résument les prêts en cours par date d'échéance contractuelle.

	2021					
	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeur comptable brute totale	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	Valeur comptable nette totale
Productifs	419 926	5 669 005	25 192 018	31 280 949	(1 111 410)	30 169 539
Douteux	28 146	189 580	932 506	1 150 232	(414 290)	735 942
Prêts au 31 mars 2021	448 072	5 858 585	26 124 524	32 431 181	(1 525 700)	30 905 481

	2020					
	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeur comptable brute totale	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	Valeur comptable nette totale
Productifs	431 261	2 881 530	24 097 877	27 410 668	(784 505)	26 626 163
Douteux	47 155	162 819	851 619	1 061 593	(414 668)	646 925
Prêts au 31 mars 2020	478 416	3 044 349	24 949 496	28 472 261	(1 199 173)	27 273 088

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

	31 mars 2021			
	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2020	270 249	514 256	414 668	1 199 173
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ⁽¹⁾	264 681	(264 139)	(542)	-
Transfert à l'Étape 2 ⁽¹⁾	(293 043)	325 317	(32 274)	-
Transfert à l'Étape 3 ⁽¹⁾	(1 953)	(68 231)	70 184	-
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ⁽²⁾	(107 430)	223 485	126 439	242 494
Actifs financiers remboursés en totalité	(37 459)	(52 464)	(54 329)	(144 252)
Nouveaux actifs financiers créés	328 420	72 241	-	400 661
Radiations	-	-	(129 142)	(129 142)
Recouvrements	-	-	21 419	21 419
Variation des taux de change et autres	(27 570)	(34 950)	(2 133)	(64 653)
Solde au 31 mars 2021	395 895	715 515	414 290	1 525 700

(1) Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

(2) Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des variations de la valeur comptable brute, des changements du risque de crédit liés aux prêts existants et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

9. Prêts (suite)

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues (suite)

	31 mars 2020			
	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2019	106 880	183 627	338 735	629 242
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ⁽¹⁾	69 846	(67 566)	(2 280)	-
Transfert à l'Étape 2 ⁽¹⁾	(73 641)	102 489	(28 848)	-
Transfert à l'Étape 3 ⁽¹⁾	(2 186)	(42 806)	44 992	-
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ⁽²⁾	87 231	315 604	232 432	635 267
Actifs financiers remboursés en totalité	(12 306)	(22 947)	(36 737)	(71 990)
Nouveaux actifs financiers créés	84 076	23 685	-	107 761
Radiations	-	-	(153 529)	(153 529)
Recouvrements	-	40	18 671	18 711
Variation des taux de change et autres	10 349	22 130	1 232	33 711
Solde au 31 mars 2020	270 249	514 256	414 668	1 199 173

(1) Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

(2) Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des variations de la valeur comptable brute, des changements du risque de crédit liés aux prêts existants et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

Données et hypothèses clés

L'évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues est le résultat d'un calcul complexe utilisant un certain nombre de données et d'hypothèses. Les principaux inducteurs de pertes de crédit attendues sont les suivants :

- > changement de la conjoncture macroéconomique prospective de plusieurs scénarios et de leurs pondérations respectives;
- > changement des niveaux de risque de crédit que présentent les prêts, reflété dans les changements de notations de risque interne;
- > changement du volume de nouveaux prêts et de la croissance du portefeuille;
- > migration de l'exposition du prêt entre les étapes en raison des changements dans les données et les hypothèses susmentionnées.

Information prospective

Il est tenu compte de l'information prospective dans l'appréciation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues et pour déterminer si un instrument financier a subi une augmentation importante du risque de crédit. La probabilité de défaillance (PD), la perte en cas de défaillance (PCD) et l'exposition en cas de défaillance (ECD) utilisées pour estimer la correction de valeur pour pertes de crédit attendues dans le portefeuille de prêts productifs prennent en compte les hypothèses prospectives pondérées en fonction des scénarios. Des variables macroéconomiques prospectives sont prévues pour les scénarios « de base », « optimiste » et « pessimiste ». Dans chacun des trois scénarios macroéconomiques, l'estimation des pertes de crédit attendues comprend une projection des variables macroéconomiques pertinentes sur les deux prochaines années. Les principales variables comprennent, sans s'y limiter, la croissance du PIB, les taux de chômage, l'indice des prix à la consommation et les taux d'intérêt. Les prévisions prennent en considération des variables macroéconomiques nationales et provinciales. Le scénario de base prévoit une reprise de l'économie canadienne à mesure que les vaccins seront distribués et que l'économie se remet graduellement en marche. Les prévisions du PIB se fondent sur des hypothèses de croissance modérée au cours de la première moitié de 2021, suivie d'une hausse plus importante au cours de la seconde moitié de 2021. Les scénarios optimiste et pessimiste, établis à partir du scénario de base, intègrent d'autres conditions macroéconomiques raisonnablement plausibles. Le scénario pessimiste prévoit aussi une reprise en 2021, mais considérablement moins importante que celle du scénario de base, et une croissance modeste du PIB en 2022. Le scénario optimiste prévoit que la reprise en 2021 sera plus marquée que celle du scénario de base. Cette intensification de l'activité économique se poursuit l'année suivante et les prévisions pour 2022 sont légèrement supérieures à celles du scénario de base.

9. Prêts (suite)

Informations prospectives (suite)

Les données et les modèles utilisés pour déterminer les pertes de crédit attendues ne peuvent pas toujours rendre compte de tous les facteurs de risque de notre portefeuille. Les modèles ont été calibrés d'après la performance passée et se fondent sur des prévisions macroéconomiques. La pandémie de COVID-19, en raison de son ampleur, de la rapidité à laquelle elle évolue et de ses causes profondes, diffère grandement des crises précédentes. De plus, le gouvernement offre aux entrepreneurs et aux consommateurs une aide d'un niveau sans précédent. Par conséquent, compte tenu de l'incertitude importante quant à la reprise économique et afin de tenir compte de tous les facteurs de risque non couverts dans les résultats modélisés, un jugement d'expert en matière de crédit a été posé pour évaluer les pertes de crédit attendues. Notamment, une évaluation quantitative et qualitative du portefeuille de BDC a été réalisée par secteur et par région, qui a servi de référence pour l'approche par superposition. Le jugement d'expert en matière de crédit a été appliqué aux hypothèses prévisionnelles de cas de défaillance pour chaque segment de portefeuille en prenant en compte l'expérience passée de BDC de même que le rendement interne du portefeuille et les tendances sectorielles externes. Les hypothèses ont également tenu compte de l'incertitude quant à l'incidence des prochaines vagues d'infection et de la propagation de nouveaux variants, de même que des restrictions régionales ayant des répercussions sur les entreprises.

Sensibilité des pertes de crédit attendues

Les tableaux suivants montrent l'incidence qu'aurait sur la correction de valeur pour pertes de crédit attendues l'hypothèse selon laquelle les prêts productifs sont tous à l'Étape 1 ou à l'Étape 2.

	31 mars 2021	
	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs ⁽¹⁾	Incidence du transfert d'une étape à l'autre
Comme présenté	1 192 578	-
Simulation		
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 1	981 863	(210 715)
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 2	1 430 709	238 131

(1) Comprend les prêts et les engagements relatifs aux prêts.

	31 mars 2020	
	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs ⁽¹⁾	Incidence du transfert d'une étape à l'autre
Comme présenté	851 564	-
Simulation		
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 1	635 775	(215 789)
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 2	1 089 843	238 279

(1) Comprend les prêts et les engagements relatifs aux prêts.

Risque de crédit

Les principales garanties et les autres rehaussements de crédit obtenus pour les prêts comprennent : i) les divers types de garanties sur les actifs, ii) les garanties personnelles et d'entreprise, iii) les lettres de crédit, iv) les cessions d'assurance vie, v) les cessions ou l'hypothèque de prêts de tiers et vi) les cessions de bail.

Au 31 mars 2021, des prêts douteux de 45,0 millions de dollars (59,7 millions de dollars au 31 mars 2020) étaient garantis par des actifs que BDC est autorisée à vendre pour satisfaire les engagements de l'emprunteur. La politique de BDC est de vendre ces actifs lorsque les autres recours pour aboutir à une résolution ont été épuisés.

9. Prêts (suite)

Risque de crédit (suite)

Le tableau suivant indique les prêts productifs et non productifs en cours selon le risque de crédit lié au client, basé sur la classification de BDC.

						31 mars 2021
Cote de risque de BDC	Qualité	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	%
0,5 à 1,0	Supérieure	2 969 455	188 988	–	3 158 443	10 %
1,5 à 5,0	Inférieure	17 540 899	8 940 259	–	26 481 158	81 %
5,5	Sous surveillance	–	1 641 348	–	1 641 348	5 %
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	1 150 232	1 150 232	4 %
Prêts, valeur comptable brute		20 510 354	10 770 595	1 150 232	32 431 181	100 %
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues		(395 895)	(715 515)	(414 290)	(1 525 700)	
Valeur comptable nette		20 114 459	10 055 080	735 942	30 905 481	

						31 mars 2020
Cote de risque de BDC	Qualité	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	%
0,5 à 1,0	Supérieure	2 517 354	204 789	–	2 722 143	10 %
1,5 à 5,0	Inférieure	16 823 490	6 689 232	–	23 512 722	83 %
5,5	Sous surveillance	–	1 175 803	–	1 175 803	4 %
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	1 061 593	1 061 593	3 %
Prêts, valeur comptable brute		19 340 844	8 069 824	1 061 593	28 472 261	100 %
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues		(270 249)	(514 256)	(414 668)	(1 199 173)	
Valeur comptable nette		19 070 595	7 555 568	646 925	27 273 088	

Les tableaux suivants présentent un sommaire des prêts en cours selon le risque lié à la garantie.

Risque lié à la garantie	Prêts		Total	31 mars 2021
	productifs en cours	douteux en cours		
Financement garanti ⁽¹⁾	20 838 623	830 069	21 668 692	67 %
Financement partiellement garanti ⁽²⁾	3 751 818	103 108	3 854 926	12 %
Financement levier ⁽³⁾	6 690 508	217 055	6 907 563	21 %
Prêts en cours	31 280 949	1 150 232	32 431 181	100 %

(1) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est inférieur à 30 %.

(2) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation se situe entre 31 % et 60 %.

(3) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est supérieur à 60 %.

Risque lié à la garantie	Prêts		Total	31 mars 2020
	productifs en cours	douteux en cours		
Financement garanti ⁽¹⁾	19 821 843	784 589	20 606 432	72 %
Financement partiellement garanti ⁽²⁾	3 240 522	89 332	3 329 854	12 %
Financement levier ⁽³⁾	4 348 303	187 672	4 535 975	16 %
Prêts en cours	27 410 668	1 061 593	28 472 261	100 %

(1) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est inférieur à 30 %.

(2) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation se situe entre 31 % et 60 %.

(3) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est supérieur à 60 %.

9. Prêts (suite)

Risque de crédit (suite)

BDC considère qu'un prêt est en souffrance lorsqu'un client a omis d'effectuer son versement à la date prévue au contrat. Le tableau suivant montre la valeur comptable brute des prêts qui sont en souffrance, mais qui ne sont pas classés comme des prêts douteux soit parce qu'ils sont en souffrance depuis moins de trois mois, soit parce qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement. Ces prêts sont inclus à l'Étape 2.

Prêts en souffrance mais non douteux	Moins d'un mois	De 1 à 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Au 31 mars 2021	261 594	88 438	42 515	392 547
Au 31 mars 2020	632 623	50 309	34 514	717 446

Les concentrations, par répartition géographique ainsi que par secteur d'activité, du total des prêts en cours et des montants non déboursés sur les prêts autorisés sont illustrées dans les tableaux ci-dessous. La concentration la plus significative résultant d'un débiteur unique ou d'un groupe de clients étroitement liés était inférieure à 1 % au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020.

Les montants non déboursés sur les prêts autorisés s'établissaient à 3 065 039 \$ au 31 mars 2021 (881 758 \$ à taux fixe et 2 183 281 \$ à taux flottant) (3 074 649 \$ au 31 mars 2020 (1 054 696 \$ à taux fixe et 2 019 953 \$ à taux flottant)). Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré était de 3,89 % sur les engagements relatifs aux prêts (4,46 % au 31 mars 2020).

Répartition géographique	31 mars 2021		31 mars 2020	
	Prêts en cours	Engagements	Prêts en cours	Engagements
Terre-Neuve-et-Labrador	869 334	41 447	870 736	66 841
Île-du-Prince-Édouard	75 018	7 742	78 750	2 098
Nouvelle-Écosse	724 909	35 060	676 641	82 782
Nouveau-Brunswick	520 292	40 245	524 227	38 746
Québec	10 253 238	928 116	8 960 967	943 956
Ontario	9 038 576	821 886	7 784 743	839 924
Manitoba	861 037	81 165	805 175	80 986
Saskatchewan	865 988	65 576	793 821	62 499
Alberta	4 666 837	498 183	4 131 995	483 156
Colombie-Britannique	4 363 207	528 237	3 673 584	458 736
Yukon	115 611	1 155	117 235	3 019
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	77 134	16 227	54 387	11 906
Total des prêts en cours⁽¹⁾	32 431 181	3 065 039	28 472 261	3 074 649

9. Prêts (suite)

Risque de crédit (suite)

Répartition par secteur d'activité	31 mars 2021		31 mars 2020	
	Prêts en cours	Engagements	Prêts en cours	Engagements
Fabrication	7 047 791	788 282	6 434 657	857 111
Commerce de gros et de détail	6 221 719	570 210	5 204 352	511 853
Industries de services	4 976 814	460 518	4 156 135	414 829
Tourisme	3 742 182	156 433	3 295 761	273 727
Immeubles commerciaux	3 290 244	151 264	3 148 960	130 238
Construction	2 843 645	356 322	2 364 589	298 909
Transport et entreposage	1 889 402	206 829	1 778 237	170 721
Ressources	1 340 224	231 612	1 145 173	230 917
Autres	1 079 160	143 569	944 397	186 344
Total des prêts en cours⁽¹⁾	32 431 181	3 065 039	28 472 261	3 074 649

(1) Au 31 mars 2021, les engagements relatifs aux prêts incluaient des montants de 2 870 540 \$ dans le secteur Financement et 194 499 \$ dans le secteur Programme d'accès au crédit (3 074 649 \$ et néant, respectivement, au 31 mars 2020).

Les tableaux suivants indiquent les engagements relatifs aux prêts en cours selon le risque de crédit lié au client, basé sur la classification de BDC.

Cote de risque de BDC	Qualité	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	31 mars 2021
						%
0,5 à 1,0	Supérieure	291 162	45 511	–	336 673	11 %
1,5 à 5,0	Inférieure	2 309 043	367 872	–	2 676 915	87 %
5,5	Sous surveillance	–	51 451	–	51 451	2 %
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	–	–	0 %
Total des engagements relatifs aux prêts en cours		2 600 205	464 834	–	3 065 039	100 %
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues		(57 007)	(24 161)	–	(81 168)	
Valeur comptable		2 543 198	440 673	–	2 983 871	

Cote de risque de BDC	Qualité	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	31 mars 2020
						%
0,5 à 1,0	Supérieure	298 045	85 985	–	384 030	12 %
1,5 à 5,0	Inférieure	2 187 170	472 469	–	2 659 639	87 %
5,5	Sous surveillance	–	30 980	–	30 980	1 %
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	–	–	0 %
Total des engagements relatifs aux prêts en cours		2 485 215	589 434	–	3 074 649	100 %
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues		(41 778)	(25 281)	–	(67 059)	
Valeur comptable		2 443 437	564 153	–	3 007 590	

9. Prêts (suite)

Risque de crédit (suite)

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements qui est incluse dans les autres passifs dans l'état consolidé de la situation financière.

	31 mars 2021			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements				
Solde au 1 ^{er} avril 2020	41 778	25 281	-	67 059
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ⁽¹⁾	13 817	(13 817)	-	-
Transfert à l'Étape 2 ⁽¹⁾	(35 229)	35 229	-	-
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ⁽²⁾	11 911	21 834	-	33 745
Augmentation (diminution) nette des engagements	26 381	(43 124)	-	(16 743)
Variation des taux de change et autres	(1 651)	(1 242)	-	(2 893)
Solde au 31 mars 2021	57 007	24 161	-	81 168

(1) Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

(2) Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des changements dans les montants des engagements, des changements dans le risque de crédit et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

	31 mars 2020			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements				
Solde au 1 ^{er} avril 2019	17 984	4 481	-	22 465
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ⁽¹⁾⁽³⁾	1 394	(1 394)	-	-
Transfert à l'Étape 2 ⁽¹⁾⁽³⁾	(6 258)	6 258	-	-
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ⁽²⁾⁽³⁾	2 825	7 214	-	10 039
Augmentation (diminution) nette des engagements	25 102	8 190	-	33 292
Variation des taux de change et autres	731	532	-	1 263
Solde au 31 mars 2020	41 778	25 281	-	67 059

(1) Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

(2) Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des changements dans les montants des engagements, des changements dans le risque de crédit et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

(3) Les informations comparatives au 31 mars 2020 ont été reclassées pour tenir compte des transferts entre les étapes qui étaient auparavant présentés dans la réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

10.

Titres adossés à des créances mobilières

Le tableau qui suit résume les TACM selon le classement des instruments financiers. Au 31 mars 2021, 40 793 \$ en TACM étaient assortis d'une échéance de moins de cinq ans (104 407 \$ au 31 mars 2020) et 692 529 \$ avaient une échéance de plus de cinq ans (673 431\$ au 31 mars 2020). Les TACM peuvent être rachetés au pair par la société de fiducie émettrice selon les modalités de l'accord de titrisation si le solde des actifs sous-jacents ou, dans certains cas, le solde des billets, est amorti à un taux inférieur à 10 % du solde initial au moment de l'émission. Aucun TACM n'a subi de perte de valeur au 31 mars 2021 ni au 31 mars 2020. Aucune correction de valeur pour pertes de crédit attendues n'avait été comptabilisée au 31 mars 2021 ni au 31 mars 2020 pour les montants déboursés et non déboursés sur les TACM à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Pour de plus amples renseignements sur le risque de crédit associé au portefeuille de TACM, se reporter à la note 23, *Gestion du risque*.

	31 mars 2021	31 mars 2020
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Montant nominal	711 884	762 715
Plus(moins)-value cumulative de la juste valeur	11 362	5 266
Valeur comptable	723 246	767 981
Rendement	2,27 %	2,59 %
Juste valeur par le biais du résultat net		
Montant nominal	9 863	9 701
Plus(moins)-value cumulative de la juste valeur	213	156
Valeur comptable	10 076	9 857
Rendement	7,01 %	7,56 %
Titres adossés à des créances mobilières	733 322	777 838

Les montants engagés à l'égard des titres adossés à des créances mobilières autorisés s'établissaient à 624 037 \$ au 31 mars 2021 (238 489 \$ au 31 mars 2020). Tous ces montants sont dans le secteur Financement.

11.

Placements de financement subordonné

BDC détient un portefeuille de placements de financement subordonné qui est assorti d'un risque moyen à élevé. Le tableau qui suit résume les placements de financement subordonné en cours selon leur date d'échéance contractuelle.

	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Coût total	Juste valeur totale
Au 31 mars 2021	150 441	974 871	320 979	1 446 291	1 452 966
Au 31 mars 2020	165 748	808 846	419 049	1 393 643	1 240 588

Les placements de financement subordonné ont un rang inférieur par rapport aux autres emprunts d'une société.

11. Placements de financement subordonné (suite)

Les concentrations des placements de financement subordonné et des montants non déboursés sur les placements de financement subordonné autorisés par répartition géographique et par secteur d'activité sont illustrées dans les tableaux qui suivent. La concentration la plus significative résultant d'un débiteur unique ou d'un groupe de clients étroitement liés au 31 mars 2021 était de 2,3 % du total des placements de financement subordonné au coût (2,7 % au 31 mars 2020). Le portefeuille de financement subordonné est composé majoritairement de débentures.

Les montants non déboursés sur les placements de financement subordonné autorisés s'établissaient à 112 871 \$ au 31 mars 2021 (54 967 \$ à taux fixe et 57 904 \$ à taux flottant) (176 322 \$ au 31 mars 2020 (130 900 \$ à taux fixe et 45 422 \$ à taux flottant)). Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré (en excluant les rendements autres qu'en intérêts) était de 8,5 % sur les engagements relatifs aux placements de financement subordonné (11,5 % au 31 mars 2020).

Répartition géographique	31 mars 2021			31 mars 2020		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Terre-Neuve-et-Labrador	16 371	21 563	7 525	18 402	26 509	6 875
Île-du-Prince-Édouard	9 669	10 300	-	-	-	-
Nouvelle-Écosse	46 832	27 049	4 000	10 557	12 720	5 000
Nouveau-Brunswick	15 979	15 657	-	16 044	16 387	-
Québec	489 770	450 753	26 656	426 149	462 558	35 050
Ontario	464 186	503 659	37 290	442 600	498 251	66 251
Manitoba	6 801	8 532	-	1 720	3 316	10 500
Saskatchewan	47 842	53 696	2 100	46 224	58 169	600
Alberta	158 724	193 422	27 550	136 548	167 057	25 615
Colombie-Britannique	194 661	159 453	7 750	139 509	145 709	26 431
Yukon	225	224	-	325	332	-
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	1 906	1 983	-	2 510	2 635	-
Placements de financement subordonné⁽¹⁾	1 452 966	1 446 291	112 871	1 240 588	1 393 643	176 322

Répartition par secteur d'activité	31 mars 2021			31 mars 2020		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Fabrication	478 654	490 121	17 723	367 429	430 194	42 104
Industries de services	411 798	389 167	37 145	327 271	349 335	67 951
Commerce de gros et de détail	190 786	177 140	10 750	190 756	211 079	10 400
Ressources	128 252	142 449	26 300	105 545	133 594	9 000
Industries de l'information	123 367	118 257	10 603	101 800	112 665	19 614
Construction	45 822	48 163	7 650	57 691	63 012	10 000
Transport et entreposage	36 751	47 578	2 700	48 431	52 565	3 300
Services éducatifs	12 638	12 417	-	11 457	12 043	11 250
Tourisme	6 288	9 980	-	10 419	11 762	2 703
Autres	18 610	11 019	-	19 789	17 394	-
Placements de financement subordonné⁽¹⁾	1 452 966	1 446 291	112 871	1 240 588	1 393 643	176 322

(1) Au 31 mars 2021, les engagements relatifs aux placements de financement subordonné incluaient des montants de 3 455 \$ dans le secteur Financement, de 56 251 \$ dans le secteur Capital de croissance et transfert d'entreprise, de 42 783 \$ dans le secteur Programmes incitatifs pour le capital, de 5 557 \$ dans le secteur Capital de risque et de 4 825 \$ dans le secteur Programme d'accès au crédit (3 400 \$, 125 641 \$, 47 281 \$, néant et néant, respectivement, au 31 mars 2020).

12.

Placements de capital de risque

BDC détient un portefeuille à risque élevé de placements de capital de risque. Les placements de capital de risque, qui sont détenus à long terme, sont des actifs non courants.

Le tableau suivant présente un aperçu du portefeuille de placements de capital de risque et des montants non déboursés sur les placements autorisés par type de placement et par secteur d'activité.

Type de placement	31 mars 2021			31 mars 2020		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Placements directs	1 397 978	851 925	49 240	692 194	633 443	33 812
Placements indirects dans les fonds ⁽¹⁾	1 580 590	985 162	876 138	1 028 942	848 180	811 658
Placements de capital de risque⁽²⁾	2 978 568	1 837 087	925 378	1 721 136	1 481 623	845 470

(1) Au 31 mars 2021, BDC investissait dans 100 fonds par l'intermédiaire du secteur Capital de risque, dans 24 fonds par l'intermédiaire de son secteur PIC (84 et 24 fonds, respectivement, au 31 mars 2020).

(2) Au 31 mars 2021, les engagements relatifs aux placements de capital de risque incluaient des montants de 473 575 \$ dans le secteur Capital de risque, de 432 903 \$ dans le secteur Programmes incitatifs pour le capital et de 18 900 \$ dans le secteur Programme d'accès au crédit (449 622 \$, 395 848 \$ et néant, respectivement, au 31 mars 2020).

La concentration des placements directs selon le secteur d'activité est illustrée ci-dessous. La concentration la plus significative pour un même placement au 31 mars 2021 était de 3,35 % du total des placements directs de capital de risque au coût (3,33 % au 31 mars 2020).

Répartition par secteur d'activité	31 mars 2021			31 mars 2020		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Technologie de l'information	835 203	418 072	23 830	376 573	303 365	12 151
Communications	141 868	100 473	10 031	86 829	69 161	1 906
Électronique	75 285	89 115	8 000	58 792	70 836	796
Biotechnologie et pharmacologie	63 498	58 480	4 232	46 879	57 754	4 415
Médecine et soins de santé	58 198	45 062	250	24 169	55 481	-
Industriel	42 238	40 013	2 400	33 799	26 705	-
Énergie	29 209	20 582	497	27 137	19 670	482
Autres	152 479	80 128	-	38 016	30 471	14 062
Total des placements directs	1 397 978	851 925	49 240	692 194	633 443	33 812

13.

Immobilisations corporelles

	2021			
	Matériel informatique et de télécommunications	Mobilier, agencements et équipement	Améliorations locatives	Total
Coût				
Solde au 31 mars 2020	26 310	26 712	48 423	101 445
Acquisitions	1 790	3 297	11 621	16 708
Décomptabilisation ⁽¹⁾	(870)	(1 431)	(1 886)	(4 187)
Solde au 31 mars 2021	27 230	28 578	58 158	113 966
Cumul des amortissements				
Solde au 31 mars 2020	11 838	8 698	13 205	33 741
Amortissement	4 532	2 622	4 019	11 173
Décomptabilisation ⁽¹⁾	(858)	(1 201)	(1 882)	(3 941)
Solde au 31 mars 2021	15 512	10 119	15 342	40 973
Immobilisations corporelles au 31 mars 2021	11 718	18 459	42 816	72 993

(1) La décomptabilisation de 4,2 millions de dollars est liée à des immobilisations corporelles qui ne sont plus utilisées.

	2020			
	Matériel informatique et de télécommunications	Mobilier, agencements et équipement	Améliorations locatives	Total
Coût				
Solde au 31 mars 2019	25 266	23 436	39 628	88 330
Acquisitions	4 116	4 113	9 631	17 860
Décomptabilisation ⁽¹⁾	(3 072)	(837)	(836)	(4 745)
Solde au 31 mars 2020	26 310	26 712	48 423	101 445
Cumul des amortissements				
Solde au 31 mars 2019	10 944	6 835	10 521	28 300
Amortissement	3 966	2 546	3 520	10 032
Décomptabilisation ⁽¹⁾	(3 072)	(683)	(836)	(4 591)
Solde au 31 mars 2020	11 838	8 698	13 205	33 741
Immobilisations corporelles au 31 mars 2020	14 472	18 014	35 218	67 704

(1) La décomptabilisation de 4,7 millions de dollars est liée à des immobilisations corporelles qui ne sont plus utilisées.

Aucune immobilisation corporelle n'avait subi de perte de valeur au 31 mars 2021 ni au 31 mars 2020.

Au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020, il n'y avait pas d'engagements contractuels importants visant l'acquisition d'immobilisations corporelles.

14.

Immobilisations incorporelles

	2021			
	Systèmes et applications logicielles acquis	Systèmes et applications logicielles générés en interne	Projets en cours	Total
Coût				
Solde au 31 mars 2020	94 195	20 093	21 576	135 864
Acquisitions séparées	-	-	9 555	9 555
Décomptabilisation ⁽¹⁾	(198)	-	-	(198)
Prêtes à être utilisées	-	22 739	(22 739)	-
Solde au 31 mars 2021	93 997	42 832	8 392	145 221
Cumul des amortissements				
Solde au 31 mars 2020	88 619	5 720	-	94 339
Amortissement	3 781	7 512	-	11 293
Décomptabilisation ⁽¹⁾	(252)	-	-	(252)
Solde au 31 mars 2021	92 148	13 232	-	105 380
Immobilisations incorporelles au 31 mars 2021	1 849	29 600	8 392	39 841

(1) La décomptabilisation de 0,2 million de dollars est liée à des immobilisations incorporelles qui ne sont plus utilisées.

	2020			
	Systèmes et applications logicielles acquis	Systèmes et applications logicielles générés en interne	Projets en cours	Total
Coût				
Solde au 31 mars 2019	94 195	20 093	9 498	123 786
Acquisitions séparées	-	-	13 749	13 749
Décomptabilisation ⁽¹⁾	-	-	(1 671)	(1 671)
Prêtes à être utilisées	-	-	-	-
Solde au 31 mars 2020	94 195	20 093	21 576	135 864
Cumul des amortissements				
Solde au 31 mars 2019	81 871	2 980	-	84 851
Amortissement	6 748	2 740	-	9 488
Décomptabilisation ⁽¹⁾	-	-	-	-
Solde au 31 mars 2020	88 619	5 720	-	94 339
Immobilisations incorporelles au 31 mars 2020	5 576	14 373	21 576	41 525

(1) La décomptabilisation de 1,7 million de dollars est liée à la dépréciation d'un projet en cours n'ayant aucun avantage économique futur.

Au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020, il n'y avait pas d'engagements contractuels importants visant l'acquisition de systèmes et d'applications logicielles.

15.

Contrats de location

Actifs au titre du droit d'utilisation

	31 mars 2021
	Contrat de location de locaux
<hr/>	
Coût	
Solde au 1 ^{er} avril 2020	141 281
Acquisitions	6 821
Cession	(2 656)
Solde au 31 mars 2021	145 446
<hr/>	
Cumul des amortissements	
Solde au 1 ^{er} avril 2020	13 758
Amortissement	15 306
Cession	(2 656)
Solde au 31 mars 2021	26 408
Actifs au titre du droit d'utilisation au 31 mars 2021	119 038
<hr/>	
	31 mars 2020
	Contrat de location de locaux
<hr/>	
Coût	
Solde au 1 ^{er} avril 2019	116 119
Acquisitions	25 568
Cession	(406)
Solde au 31 mars 2020	141 281
<hr/>	
Cumul des amortissements	
Solde au 1 ^{er} avril 2019	-
Amortissement	14 164
Cession	(406)
Solde au 31 mars 2020	13 758
Actifs au titre du droit d'utilisation au 31 mars 2020	127 523

15. Contrats de location (suite)

Obligations locatives

Analyse des échéances – flux de trésorerie contractuels non actualisés des obligations locatives

	31 mars 2021	31 mars 2020
Moins d'un an	15 276	14 129
De 1 an à 5 ans	58 818	55 640
Après 5 ans	70 922	80 243
Total des obligations locatives non actualisées	145 016	150 012

Au 31 mars 2021, les obligations locatives incluses dans l'état consolidé de la situation financière s'élevaient à 132 457 \$, dont 13 328 \$ étaient à court terme et 119 129 \$ étaient à long terme (137 201 \$ au 31 mars 2020, dont 12 063 \$ étaient à court terme et 125 138 \$ étaient à long terme).

Montants comptabilisés à l'état consolidé des résultats

Le tableau suivant résume les montants comptabilisés à l'état consolidé des résultats pour les exercices clos le 31 mars 2021 et le 31 mars 2020.

	31 mars 2021	31 mars 2020
Intérêts sur les obligations locatives	2 082	1 984
Paiements en lien avec des composantes non locatives	15 270	16 787
Charges relatives aux contrats de location à court terme	–	170
	17 352	18 941

Engagements relatifs aux contrats de location

Les paiements de loyers minimaux futurs non fixes de BDC ainsi que le coût des services liés à la location de locaux sont comme suit :

	31 mars 2021	31 mars 2020
Moins d'un an	15 816	16 054
De 1 an à 5 ans	81 302	63 756
Après 5 ans	87 442	113 190
Total	184 560	193 000

Les contrats de location qui n'avaient pas encore débuté, mais en vertu desquels BDC s'était engagée totalisaient 800 \$ au 31 mars 2021 (3 190 \$ au 31 mars 2020).

15. Contrats de location (suite)

Contrat de location de locaux

BDC loue des locaux pour fournir des espaces de bureaux à son siège social et à ses centres d'affaires. Les contrats de location portent généralement sur une période de 5 à 10 ans. Certains contrats de location sont assortis d'une option de renouvellement pour des périodes supplémentaires.

Certains contrats de location requièrent également de BDC qu'elle fasse des paiements de taxes foncières, de taxes d'affaires et de taxes d'eau imposées au bailleur. Ces montants sont généralement des paiements variables déterminés chaque année.

Options de renouvellement

Aux termes de certains contrats de location de locaux, BDC peut exercer une option de prolongation allant de 60 mois à 120 mois, selon les modalités du contrat. À la date de début du contrat de location, BDC évalue s'il existe une certitude raisonnable qu'elle exercera les options de prolongation. BDC réévalue s'il existe une certitude raisonnable qu'elle exercera les options s'il se produit un événement ou un changement de circonstances important qui dépend de sa volonté.

16.

Autres actifs

	31 mars 2021	31 mars 2020
<hr/>		
Instruments financiers évalués au coût amorti		
Intérêts à recevoir sur les dérivés	728	722
Comptes à recevoir des clients de Services-conseils	1 393	1 623
Autres	6 679	8 681
	8 800	11 026
Charges payées d'avance et autres	26 902	17 396
Autres actifs	35 702	28 422

17.

Créditeurs et frais courus

	31 mars 2021	31 mars 2020
<hr/>		
Instruments financiers évalués au coût amorti		
Courants		
Salaires et avantages du personnel à payer	78 841	80 009
Créditeurs	15 400	15 588
Autres	44 161	17 181
	138 402	112 778
Frais courus à long terme	56 405	45 514
Créditeurs et frais courus	194 807	158 292

18.

Emprunts

Le tableau qui suit présente les billets à court terme en circulation.

Date d'échéance	Taux effectif	Devise	Montant nominal ⁽¹⁾	31 mars 2021		31 mars 2020	
				Valeur comptable	Montant nominal ⁽¹⁾	Valeur comptable	Montant nominal ⁽¹⁾
Billets à court terme/ passifs financiers évalués au coût amorti							
2021	0,22 % - 1,38 %	CAD	-	-	19 350 000	19 356 337	
	0,00 %	CAD	-	-	4 700	4 700	
	0,10 %	USD	-	-	844	1 187	
2022	0,072 % - 0,20 %	CAD	13 336 000	13 336 374	-	-	
Total des billets à court terme				13 336 374		19 362 224	

(1) Le montant nominal est présenté dans la devise originale.

Le tableau qui suit présente les billets à long terme en circulation selon leur date d'échéance.

Date d'échéance	2020		2019		Devise	31 mars 2021		31 mars 2020	
	Taux effectif ⁽¹⁾	Taux effectif ⁽¹⁾	Taux effectif ⁽¹⁾	Taux effectif ⁽¹⁾		Montant nominal ⁽²⁾	Valeur comptable	Montant nominal ⁽²⁾	Valeur comptable
Billets à court terme/ passifs financiers évalués au coût amorti									
2022	1,42 % - 2,37 %	1,42 % - 2,37 %			CAD	270 000	271 239	270 000	271 180
2023	0,35 % - 2,16 %	1,41 % - 2,16 %			CAD	755 000	757 653	650 000	652 519
2024	1,38 % - 2,27 %	1,38 % - 2,27 %			CAD	735 000	738 518	735 000	738 423
2025	0,43 % - 2,45 %	1,14 % - 2,45 %			CAD	1 560 000	1 566 192	1 375 000	1 380 122
2026	0,44 % - 2,27 %	1,23 % - 2,27 %			CAD	395 000	396 230	300 000	301 051
2027	0,49 % - 2,09 %	1,14 % - 2,09 %			CAD	585 000	586 907	435 000	436 629
2028	0,51 % - 2,10 %	1,45 % - 2,10 %			CAD	405 000	405 982	160 000	160 693
2029	1,62 % - 2,11 %	1,62 % - 2,11 %			CAD	105 000	105 703	105 000	105 704
2030	0,55 % - 1,14 %	1,14 %			CAD	80 000	80 149	25 000	25 011
						4 908 573		4 071 332	
Billets à long terme/ désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net									
2021			1,16 %		JPY	-	-	260 000	3 447
2022	0,06 % - 0,16 %	0,90 % - 1,41 %			CAD	124 139	127 662	124 139	132 287
						127 662			135 734
Total des billets à long terme						5 036 235		4 207 066	

(1) Les taux effectifs des billets à long terme sont établis compte tenu des contrats de swap, le cas échéant, et font référence au rendement à l'échéance pour les billets à taux fixe et au rendement jusqu'à la révision pour les billets à taux flottant.

(2) Le montant nominal est présenté dans la devise originale.

18. Emprunts (suite)

Au 31 mars 2021, la valeur comptable totale des billets à long terme désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net était supérieure de 3 523 \$ au montant nominal total dû à l'échéance compte tenu des taux de change respectifs, des ajustements de la juste valeur et des intérêts courus (supérieure de 9 041 \$ au 31 mars 2020).

Aucun passif désigné comme étant à la JVRN n'a été décomptabilisé au cours des exercices terminés le 31 mars 2021 et le 31 mars 2020.

Le tableau qui suit présente les billets à long terme selon le type de billet.

	31 mars 2021	31 mars 2020
Billets portant intérêt	5 036 235	4 203 619
Autres billets structurés	-	3 447
Total des billets à long terme	5 036 235	4 207 066

Les tableaux qui suivent présentent les flux de trésorerie et les changements sans contrepartie de trésorerie au titre des emprunts.

	Solde au début de la période	Flux de trésorerie		Changements sans contrepartie de trésorerie			Solde à la fin de la période
		Émissions	Remboursements	Variations de la juste valeur	Intérêts courus	Variations des taux de change	
2021							
Évalués au coût amorti							
Billets à court terme	19 362 224	21 491 000	(27 510 828)	-	(5 963)	(59)	13 336 374
Billets à long terme	4 071 332	835 000	-	-	2 241	-	4 908 573
	23 433 556	22 326 000	(27 510 828)	-	(3 722)	(59)	18 244 947
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net							
Billets à long terme	135 734	-	(2 554)	(4 656)	(16)	(846)	127 662
	23 569 290	22 326 000	(27 513 382)	(4 656)	(3 738)	(905)	18 372 609

	Solde au début de la période	Flux de trésorerie		Changements sans contrepartie de trésorerie			Solde à la fin de la période
		Émissions	Remboursements	Variations de la juste valeur	Intérêts courus	Variations des taux de change	
2020							
Évalués au coût amorti							
Billets à court terme	20 951 914	24 309 700	(25 890 000)	-	(9 450)	60	19 362 224
Billets à long terme	1 306 622	2 755 000	-	-	9 710	-	4 071 332
	22 258 536	27 064 700	(25 890 000)	-	260	60	23 433 556
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net							
Billets à long terme	136 028	-	-	(572)	8	270	135 734
	22 394 564	27 064 700	(25 890 000)	(572)	268	330	23 569 290

19.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

BDC offre aux employés admissibles des régimes à prestations définies qui leur procurent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Les régimes de retraite à prestations définies procurent des prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière, et sont pleinement ou partiellement indexés selon l'indice des prix à la consommation, en fonction de l'option choisie par les employés admissibles embauchés avant le 1^{er} janvier 2015, et partiellement indexés à cet indice pour les employés embauchés après le 31 décembre 2014. Les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi incluent des couvertures d'assurance maladie, d'assurance dentaire, d'assurance maladies graves et d'assurance vie, ainsi qu'un régime d'allocations de retraite pour un groupe fermé d'employés qui satisfont à certaines conditions.

Ces régimes à prestations définies exposent BDC à des risques actuariels, tels que le risque lié à la longévité, le risque de taux d'intérêt, le risque d'inflation et le risque de marché (d'investissement). Le risque de taux d'intérêt découle du fait que, chaque année, la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction d'un taux d'actualisation déterminé par référence aux taux de rendement du marché courants des obligations de sociétés et des obligations provinciales de première catégorie, taux qui peuvent varier dans l'avenir. Toute diminution du taux d'intérêt sur les obligations entraîne une augmentation du passif du régime, mais celle-ci est partiellement compensée par l'augmentation du rendement de ses placements par emprunt. Le risque d'investissement découle du fait que le rendement réel des actifs d'un régime pourrait être insuffisant pour assumer les obligations futures. Le risque lié à la longévité provient du fait que la valeur actualisée de l'obligation est calculée en fonction de projections des flux de trésorerie basées sur un tableau de l'espérance de vie qui reflète les attentes actuelles, attentes qui pourraient changer au fil du temps. Enfin, le risque d'inflation provient du fait que le taux d'inflation réel pour une année donnée peut être différent du taux utilisé aux fins des estimations. Pour chacun de ces risques, une variation défavorable dans une année donnée se traduira par une augmentation de la valeur actualisée de l'obligation et donc par des coûts plus élevés. Le risque que de telles variations défavorables surviennent est pris en compte par les actuaires et la direction lorsqu'ils passent en revue les données d'entrée qui permettent d'établir le rapport de l'évaluation actuarielle annuelle :

BDC est l'administrateur légal de ces régimes et a mis en place la structure de gouvernance qui suit :

- > Le Comité de gestion des placements des caisses de retraite (le « CGPCR ») de BDC a été mis sur pied afin de conseiller le Comité des ressources humaines (le « Comité des RH ») du conseil d'administration de BDC (le « conseil ») en matière de stratégies d'investissement des caisses de retraite ainsi que pour gérer les fonds conformément aux politiques de placement. Le CGPCR relève du Comité des RH et est présidé par le trésorier.
- > Le Comité des RH est responsable de la conception, du financement, de l'administration, des communications et de la conformité des régimes. En collaboration avec un retraité, qui agit à titre d'observateur, il assure également la supervision de toutes les activités liées aux placements des fonds du régime de retraite des employés de la Banque de développement du Canada (le « régime de retraite agréé ») et des régimes de retraite complémentaires de BDC (collectivement appelés le « fonds » dans les présentes). Formé de membres du conseil, le Comité des RH relève directement de ce dernier et est soutenu dans ses tâches par le CGPCR de BDC.
- > Le Conseil est responsable de la supervision globale des régimes et du fonds ainsi que de l'approbation des recommandations du Comité des RH.

Le régime de retraite agréé est régi conformément à la législation fédérale applicable, notamment la *Loi sur les normes de prestation de pension* et la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le régime relève de l'autorité du Bureau du surintendant des institutions financières. Les participants cotisent un pourcentage fixe de leurs revenus au régime, et BDC cotise le montant requis pour maintenir une capitalisation adéquate, conformément à la réglementation en vigueur. BDC peut être tenue de prendre des mesures pour résorber tout déficit de capitalisation et de solvabilité en augmentant ses cotisations. En outre, BDC paie l'intégralité du coût des régimes de retraite complémentaires. Le Comité des RH est responsable des politiques de placement et de capitalisation du régime de retraite agréé et des régimes de retraite complémentaires.

Le régime de retraite agréé est capitalisé partiellement ou intégralement conformément aux montants déterminés par calcul actuariel nécessaires pour combler les droits des employés à l'égard des prestations. Les prestations de retraite constituées des participants au volet contributif du régime de retraite agréé sont également financées par les cotisations des participants au régime. La meilleure estimation faite par BDC des cotisations à verser au titre du régime de retraite agréé pour l'exercice 2022 se chiffre à 42,7 millions de dollars. Les régimes de retraite complémentaires sont partiellement capitalisés par BDC, et la meilleure estimation faite par BDC des cotisations pour l'exercice 2022 s'élève à 9,7 millions de dollars. Les autres régimes sont sans capitalisation. L'estimation des prestations payées par BDC pour les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (y compris le régime d'allocations de retraite) pour l'exercice 2022 s'élève à 6,6 millions de dollars.

19. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Les tableaux qui suivent présentent, dans l'ensemble, l'information relative aux régimes à prestations définies.

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Juste valeur des actifs nets des régimes à l'ouverture de l'exercice	1 536 144	1 635 482	74 296	78 254	–	–	1 610 440	1 713 736
Produits d'intérêts	64 968	55 661	3 312	2 778	–	–	68 280	58 439
Cotisations de l'employeur	23 812	27 548	8 373	7 809	–	–	32 185	35 357
Cotisations des participants	24 912	26 179	–	–	–	–	24 912	26 179
Versements de prestations par le régime	(62 049)	(49 107)	(5 134)	(4 671)	–	–	(67 183)	(53 778)
Charges administratives payées à même les actifs des régimes	(1 636)	(1 428)	(146)	(129)	–	–	(1 782)	(1 557)
Réévaluations								
Rendement des actifs des régimes (déduction faite des produits d'intérêts)	182 229	(158 191)	4 584	(9 745)	–	–	186 813	(167 936)
Juste valeur des actifs nets des régimes à la clôture de l'exercice	1 768 380	1 536 144	85 285	74 296	–	–	1 853 665	1 610 440
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	1 494 363	1 614 999	144 278	154 777	176 461	205 683	1 815 102	1 975 459
Coût des services rendus	45 082	53 400	3 640	4 033	6 761	8 909	55 483	66 342
Charges d'intérêts	62 192	54 075	6 023	5 183	7 363	6 876	75 578	66 134
Versements de prestations par le régime	(62 049)	(49 107)	(5 134)	(4 671)	–	–	(67 183)	(53 778)
Versements de prestations par l'employeur	–	–	–	–	(6 893)	(5 735)	(6 893)	(5 735)
Cotisations des participants	24 912	26 179	–	–	–	–	24 912	26 179
Réévaluations								
Effet des variations des hypothèses démographiques	(5 518)	–	425	–	(7 534)	(11 360)	(12 627)	(11 360)
Effet des variations des hypothèses financières	204 378	(215 470)	17 858	(20 336)	23 125	(26 655)	245 361	(262 461)
Effet des ajustements liés à l'expérience	224	10 287	(1 910)	5 292	(1 197)	(1 257)	(2 883)	14 322
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	1 763 584	1 494 363	165 180	144 278	198 086	176 461	2 126 850	1 815 102
Total de l'actif net au titre des prestations définies	4 796	41 781	–	–	–	–	4 796	41 781
Total du passif net au titre des prestations définies	–	–	79 895	69 982	198 086	176 461	277 981	246 443

19. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Charges comptabilisées en résultat net								
Coût des services rendus	45 082	53 400	3 640	4 033	6 761	8 909	55 483	66 342
Charges d'intérêts sur l'obligation au titre des prestations définies	62 192	54 075	6 023	5 183	7 363	6 876	75 578	66 134
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(64 968)	(55 661)	(3 312)	(2 778)	-	-	(68 280)	(58 439)
Charges administratives	1 636	1 428	146	129	-	-	1 782	1 557
Charges comptabilisées en résultat net	43 942	53 242	6 497	6 567	14 124	15 785	64 563	75 594
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global								
Effet des variations des hypothèses démographiques	5 518	-	(425)	-	7 534	11 360	12 627	11 360
Effet des variations des hypothèses financières	(204 378)	215 470	(17 858)	20 336	(23 125)	26 655	(245 361)	262 461
Effet des ajustements liés à l'expérience	(224)	(10 287)	1 910	(5 292)	1 197	1 257	2 883	(14 322)
Rendement des actifs des régimes (compte non tenu des produits d'intérêts)	182 229	(158 191)	4 584	(9 745)	-	-	186 813	(167 936)
Profit (perte) sur les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	(16 855)	46 992	(11 789)	5 299	(14 394)	39 272	(43 038)	91 563

19. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Les actifs nets du régime de retraite agréé et des régimes de retraite complémentaires de BDC peuvent être divisés entre les principales catégories de placements suivantes.

Type de placement	31 mars 2021			31 mars 2020		
	Coté sur un marché actif	Non coté	Total	Coté sur un marché actif	Non coté	Total
Placements						
Trésorerie	18 908	–	18 908	24 108	–	24 108
Placements à court terme	–	3 698	3 698	–	3 678	3 678
Titres achetés dans le cadre de contrats de prise en pension	–	528 495	528 495	–	319 056	319 056
Obligations						
Gouvernement du Canada	–	364 650	364 650	–	286 248	286 248
Provinces canadiennes	–	545 788	545 788	–	426 753	426 753
Sociétés et municipalités canadiennes	–	354 541	354 541	–	255 678	255 678
Placements en capitaux propres						
Actions canadiennes	–	200 704	200 704	109 937	145 644	255 581
Actions mondiales	–	755 317	755 317	457 636	–	457 636
Marchés privés	–	186 778	186 778	–	193 951	193 951
Autres	–	45 358	45 358	–	42 609	42 609
Passifs liés aux placements						
Titres vendus dans le cadre de contrats de mise en pension	–	777 613	777 613	–	323 875	323 875
Titres vendus à découvert	–	372 959	372 959	–	330 983	330 983
Juste valeur des actifs nets des régimes	18 908	1 834 757	1 853 665	591 681	1 018 759	1 610 440

L'objectif de placement pour les actifs du régime de retraite agréé est de dépasser, à long terme, le taux de croissance des obligations au titre des prestations de retraite afin de compenser le risque pris. Le Comité des RH examine chaque année la politique de placement qui prévoit une stratégie de diversification, un niveau acceptable de risque d'investissement et un taux de rendement proportionnel. Les actifs du régime doivent être investis dans un portefeuille de titres diversifiés, conformément à la politique de placement. Ces placements doivent être bien diversifiés en termes de secteurs d'activité, d'après le classement des secteurs d'indices déterminés.

Selon les termes de la politique, le portefeuille peut être divisé en trois grandes catégories de placements : instruments à rendement fixe, placements en capitaux propres et placements dans les marchés privés. La cible pour les instruments à rendement fixe est de 40,0 % (40,0 % en 2020) de la juste valeur de marché du portefeuille. Les placements en capitaux propres devraient représenter environ 50,0 % (50,0 % en 2020) de la juste valeur de marché du portefeuille, soit 40,0 % en actions mondiales (32,0 % en 2020) et 10,0 % en actions canadiennes (18,0 % en 2020). Quant aux placements dans les marchés privés, ils devraient représenter environ 10,0 % (10,0 % en 2020) de la juste valeur de marché du portefeuille. La répartition du portefeuille est passée en revue mensuellement afin d'évaluer la nécessité d'un rééquilibrage.

19. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Au cours de l'exercice 2020, le régime de retraite a lancé un portefeuille d'obligations de placements guidés par le passif avec une superposition par rapport à l'inflation. Dans le cadre de la superposition par rapport à l'inflation, des contrats de mise en pension de titres sont conclus afin de financer l'achat d'obligations à rendement réel fédérales, et des contrats de prise en pension de titres sont conclus afin d'obtenir les obligations nominales fédérales à livrer lorsqu'elles sont vendues à découvert. Les mises en pension de titres et les prises en pension de titres sont renouvelées chaque année pour maintenir une position acheteur synthétique sur les obligations à rendement réel fédérales et une position vendeur synthétique sur les obligations nominales fédérales permettant de dégager le rendement de l'inflation. De plus, le régime de retraite a lancé en décembre 2020 un programme de superposition d'obligations, par le biais du portefeuille d'obligations de placements guidés par le passif, pour atteindre un ratio cible de couverture des taux d'intérêt. Le programme de superposition d'obligations a recours à des contrats de mise en pension pour financer l'achat d'expositions supplémentaires dans le portefeuille d'obligations de placements guidés par le passif. Les contrats de mise en pension sont renouvelés périodiquement (jusqu'à un an) pour maintenir le ratio cible de couverture des taux d'intérêt.

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies de BDC à la fin de l'exercice sont les suivantes.

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Taux d'actualisation	3,50 %	4,25 %	3,50 %	4,25 %	3,50 %	4,25 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %
Taux d'augmentation des salaires	3,20 %	3,00 %	3,20 %	3,00 %	3,20 %	3,00 %
Taux d'augmentation des prestations de retraite	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	s.o.	s.o.

Le taux de croissance moyen de la rémunération prévu équivaut au taux d'inflation, majoré d'un gain de productivité de 0,5 % et d'un ajustement relatif aux augmentations au mérite et aux promotions.

La table de mortalité suivante a été utilisée pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations :

- > La table de mortalité 2014 pour le secteur public, avec l'échelle d'amélioration de la mortalité CPM-B tirée du rapport sur la mortalité des retraités canadiens publié par l'Institut canadien des actuaires en février 2014, a été utilisée pour 2021 et 2020.

Au 31 mars 2021, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies était de 17,4 ans (16,5 ans en 2020). Aux fins de l'évaluation, les taux de croissance des coûts des soins de santé sont présumés être les suivants :

Frais médicaux (médicaments)

- > 5,58 % en 2021, diminuant de 0,083 % chaque exercice jusqu'à 4,0 % en 2040
 (5,67 % en 2020, diminuant de 0,083 % chaque exercice jusqu'à 4,0 % en 2040)

Autres coûts médicaux

- > 3,8 % par exercice
 (3,9 % par exercice pour l'exercice 2020)

Frais dentaires

- > 4,0 % par exercice
 (4,0 % par exercice pour l'exercice 2020)

Taux de croissance moyen pondéré des soins de santé (obligations au titre des prestations)

- > 4,97 % en 2021, diminuant de 0,053 % chaque exercice jusqu'à 3,96 % en 2040
 (5,04 % en 2020, diminuant de 0,047 % chaque exercice jusqu'à 3,91 % en 2040)

19. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Sensibilité des hypothèses

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée, dans les analyses de sensibilité suivantes, selon la même méthode (la méthode des unités de crédit projetées) que l'actif ou le passif net au titre des prestations définies comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière. Les analyses de sensibilité sont basées sur la variation d'une seule hypothèse, les autres demeurant inchangées. Ces analyses peuvent ne pas être représentatives de la variation réelle de l'obligation au titre des prestations définies dans la mesure où il est peu probable que la variation d'une hypothèse ait lieu isolément; il peut y avoir corrélation entre certaines hypothèses.

Augmentation (diminution) de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	31 mars 2021			31 mars 2020		
	Régime de retraite agréé	Régimes de retraite complémentaires	Autres régimes	Régime de retraite agréé	Régimes de retraite complémentaires	Autres régimes
Taux d'actualisation						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	(272 982)	(22 882)	(29 892)	(207 786)	(18 926)	(24 972)
diminution de 1 %	363 878	29 803	38 749	274 360	24 754	32 012
Taux d'augmentation des salaires						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	47 323	13 734	433	32 234	10 099	438
diminution de 1 %	(46 305)	(8 099)	(411)	(31 704)	(6 372)	(416)
Taux d'inflation						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	324 802	21 802	885	248 734	18 589	795
diminution de 1 %	(252 340)	(16 838)	(757)	(193 527)	(14 448)	(692)
Taux d'augmentation des prestations de retraite						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	267 607	28 253	–	207 155	23 489	–
diminution de 1 %	(213 562)	(19 617)	–	(165 158)	(16 752)	–
Taux d'augmentation des soins de santé						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	–	–	30 540	–	–	25 527
diminution de 1 %	–	–	(24 166)	–	–	(20 369)
Mortalité après la retraite						
Incidence d'une : année de plus	(45 434)	(5 053)	(6 256)	(37 040)	(4 006)	(5 088)
année de moins	45 320	5 040	6 397	36 731	3 961	5 185

20.

Autres passifs

	31 mars 2021	31 mars 2020
Instruments financiers, évalués au coût amorti		
Dépôts des clients	33 973	47 157
Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts	81 168	67 059
Pertes de crédit attendues sur les garanties de prêts	25 459	-
Autres ⁽¹⁾	1 529	1 523
	142 129	115 739
Produits différés	7 414	7 469
Autres ⁽¹⁾	1 085	-
Total des autres passifs	150 628	123 208

(1) Tous les autres passifs sont non courants.

21.

Capital social

Un nombre illimité d'actions ordinaires ayant une valeur nominale de 100 \$ chacune est autorisé. Au 31 mars 2021, 115 119 000 actions ordinaires étaient en circulation (40 089 000 au 31 mars 2020).

Conformément à la Politique en matière de gestion du capital et des dividendes de BDC, un dividende de 735,0 millions de dollars a été déclaré à la date d'approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2021 compte tenu de la performance de l'exercice 2021 et aucun dividende n'a été versé au cours de l'exercice 2021 compte tenu de la performance de BDC à l'exercice 2020.

Au cours de l'exercice 2021, BDC a émis 75 030 000 actions ordinaires pour un montant de 7,503 milliards de dollars (14 060 000 pour un montant de 1,406 milliard de dollars en 2020).

Rapprochement du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation

	2021	2020
À l'ouverture de l'exercice	40 089 000	26 029 000
Actions émises	75 030 000	14 060 000
À la clôture de l'exercice	115 119 000	40 089 000

Le 19 mai 2021, BDC a reçu 385,0 millions de dollars en trésorerie au terme de l'émission de 3 850 000 actions ordinaires, ce qui représente une injection de capitaux pour soutenir la division Technologies propres et l'Initiative de catalyse du capital de risque.

22.

Gestion du capital

Prescriptions statutaires

Conformément à la Loi sur la BDC, le ratio d'endettement de BDC ne peut dépasser 12:1. Ce ratio correspond au rapport entre, d'une part, la somme des emprunts comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière et des passifs éventuels constitués par les garanties financières émises par BDC et, d'autre part, les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC, ce qui exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Au 31 mars 2021, le ratio de BDC s'établissait à 1,0:1 (2,7:1 au 31 mars 2020).

La ministre des Finances a confirmé qu'à compter du 1^{er} octobre 2020, le total du capital versé, de tout surplus d'apport et de tout produit considéré comme des capitaux propres (tel que les instruments hybrides de capital) ne peut en aucun cas dépasser 20,0 milliards de dollars en vertu d'un amendement de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* de 1995. Le montant maximal était de 4,5 milliards de dollars avant le 22 avril 2020 et de 15,0 milliards de dollars pour la période du 22 avril 2020 au 30 septembre 2020. Au 31 mars 2021, ces montants totalisaient 11,5 milliards de dollars (4,0 milliards de dollars au 31 mars 2020).

En 2021 et en 2020, BDC était en conformité avec ces deux prescriptions statutaires.

Suffisance du capital

Le cadre de gestion du capital de BDC est présenté dans sa Politique en matière de gestion du capital et des dividendes et respecte :

- > la stratégie, l'énoncé sur l'appétit pour le risque et la politique de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise de BDC; et
- > le Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes des sociétés d'État à vocation financière du ministère des Finances.

Bien que BDC ne soit pas réglementée par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), son cadre de gestion du capital est continuellement amélioré afin de mieux l'aligner sur les lignes directrices du BSIF et les pratiques pertinentes de l'industrie, tout en tenant compte des facteurs propres au mandat de BDC en sa qualité de société d'État à vocation financière.

Le cadre de gestion du capital de BDC repose sur les grands principes suivants :

- > BDC dispose d'un capital suffisant pour se protéger des risques qui pourraient nuire à sa capacité de réaliser son mandat et pour réduire le risque de recapitalisation au cours d'un cycle économique complet; et
- > le capital en excédent de la cible de capital de BDC peut être remis à l'actionnaire sous forme de dividendes, au gré du conseil d'administration de BDC.

BDC surveille de façon continue la situation de son capital en comparant le capital disponible au capital requis.

Le capital disponible, selon le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de BDC, représente les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC et est ajusté conformément aux pratiques de l'industrie.

Le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de BDC ne comprend pas les Programmes incitatifs pour le capital (PIC), et le Programme d'accès au crédit (PAC) puisque ces programmes gouvernementaux sont gérés par BDC en vertu d'une allocation de capital particulière de l'actionnaire.

Le 5 mai 2020, le conseil d'administration a approuvé un nouveau cadre de gestion du capital pour s'assurer que la gestion du capital est efficace et en conformité avec les lignes directrices des organismes de réglementation (BSIF/Bâle) et alignée sur celle des autres institutions financières canadiennes. BDC s'efforce de faire évoluer continuellement ses techniques et mesures sur les normes de fonds propres afin de refléter les risques intrinsèques de la Banque tout en intégrant les pratiques exemplaires du secteur. Le nouveau cadre de gestion du capital intègre les changements apportés à la définition du capital disponible ainsi qu'à la quantification du capital requis. Le nouveau cadre est entré en vigueur le 1^{er} avril 2020.

22. Gestion du capital (suite)

Capital disponible

Les modifications découlant du nouveau cadre de gestion du capital ont principalement trait à l'ajout de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues stipulé dans les lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF en vertu de l'approche standard.

Capital requis

Les modifications découlant du nouveau cadre de gestion du capital ont essentiellement trait à la suppression des réserves de capital (tests de tension et capital de risque), l'alignement sur les normes du secteur pour la note de solvabilité, l'ajustement de la définition de la fourchette opérationnelle de gestion et la mise à jour des modèles de capital économique validés par des tiers.

Le tableau qui suit montre le rapprochement du capital disponible de BDC :

	31 mars 2021	31 mars 2020 ⁽²⁾
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	18 004 095	8 891 660
Ajustements du capital disponible		
Cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures des flux de trésorerie	(2 226)	(3 497)
Immobilisations incorporelles, déduction faite du cumul des amortissements	(39 841)	(41 525)
Actif net au titre des prestations définies	(4 796)	(41 781)
Ajustements relatifs à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	378 696	239 520
Partie des capitaux propres attribuable aux PIC ⁽¹⁾	(1 276 630)	(1 022 581)
Partie des capitaux propres attribuable au PAC	(8 131 500)	(944 000)
Capital disponible	8 927 798	7 077 796

(1) Au cours de l'exercice 2021, des changements ont été apportés à la structure des secteurs à présenter, entraînant un reclassement des Informations comparatives. Parmi les changements apportés à la structure des secteurs à présenter, les portefeuilles et les résultats de la division Technologies propres sont maintenant inclus dans le secteur Programmes incitatifs pour le capital (PIC), auparavant appelé Programmes incitatifs pour le capital de risque (PICR). Les informations comparatives relatives à la partie des capitaux propres attribuable au secteur PIC ont été reclassées pour inclure la partie des capitaux propres attribuable à la division Technologies propres. Les informations comparatives relatives à la partie du capital attribuable au Fonds de croissance autochtone ont aussi été reclassées dans le secteur PIC.

(2) Le calcul du capital disponible de BDC au 31 mars 2020 est fondé sur le cadre précédent.

Le capital requis de BDC représente le capital nécessaire pour soutenir son profil de risque, et comprend l'élément suivant :

- > le capital économique quantifie le capital requis pour couvrir les risques de crédit, d'investissement, opérationnels, commerciaux, stratégiques et de marché;

Le niveau de la cible de capital de BDC prend également en compte une fourchette opérationnelle de gestion afin d'atténuer l'impact de toute volatilité imprévue du capital. Cette fourchette tient compte des différences entre les volumes d'activité prévus et observés ainsi que de la volatilité dans les hypothèses dont la réalisation est difficile à prévoir. La fourchette opérationnelle de gestion prévoit le versement à l'actionnaire, sous forme de dividendes, du capital excédant la cible de capital au cours de l'exercice suivant, à la discrétion du conseil d'administration. Pour de plus amples renseignements sur les versements de dividendes, se reporter à la note 21, *Capital social*.

La principale mesure que BDC utilise pour déterminer et évaluer la suffisance de son capital est le ratio interne de capital, qui correspond au rapport entre le capital disponible et le capital économique requis. Comme l'indique la Politique en matière de gestion du capital et des dividendes de BDC, différentes zones de gestion ont été établies afin de surveiller de près le ratio interne de capital tout au long d'un cycle économique complet, ce qui comprend une limite de risque, un seuil de tolérance ainsi qu'un niveau cible.

23.

Gestion du risque

Gouvernance

Le risque fait partie intégrante du secteur financier. BDC utilise de solides pratiques en matière de gestion du risque, qui mettent l'accent sur l'identification et la gestion du risque, la transparence et l'imputabilité.

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

BDC est exposée aux risques financiers suivants : risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité. Voici une définition de chacun de ces risques ainsi qu'une description des politiques de gestion du risque et des évaluations du risque de BDC.

Risque de crédit

Le risque de crédit renvoie au risque de perte financière en cas d'incapacité d'une contrepartie de remplir son engagement contractuel ou son obligation à l'égard de BDC. Dans le cadre de ses activités de gestion du risque de crédit, BDC fait la distinction entre le risque de crédit provenant des émetteurs de titres adossés à des créances mobilières, des emprunteurs et des sociétés bénéficiant d'investissements, ainsi que des contreparties liées aux activités de Trésorerie.

Émetteurs de titres adossés à des créances mobilières

Le portefeuille de TACM est composé de billets de qualité de premier rang ou subordonnés, émis par voie de placement privé. Les TACM sont entièrement garantis par des portefeuilles de prêts et de baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks pour lesquels il n'y a pas de risque de concentration significatif.

Pour atténuer le risque de crédit lié au portefeuille des actifs sous-jacents, il y a généralement des protections structurelles ou de crédit. Aussi, la valeur nominale des billets subordonnés ne dépasse pas 10 % de celle des billets de premier rang. De plus, les titres achetés doivent être d'une certaine qualité. Au moment de l'achat, les billets de premier rang doivent, au minimum, être évalués comme des billets de qualité selon la notation implicite. BDC utilise la même échelle que les agences de notation pour calculer la notation implicite. La notation est obtenue au moyen de l'évaluation de la structure de la transaction et des rehaussements de crédit soutenant les titres.

Subséquentement, BDC reçoit des analyses de portefeuille qui décrivent le rendement des titres ainsi que les flux de trésorerie associés aux garanties afin d'évaluer les titres. De plus, BDC utilise un système interne d'évaluation du risque de crédit.

Au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020, aucun billet n'était en souffrance et aucun n'avait subi une détérioration de sa note de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit lié aux TACM se limite à la valeur comptable des titres. Pour de plus amples renseignements sur ce portefeuille, se reporter à la note 10, *Titres adossés à des créances mobilières*.

BDC est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses engagements en matière de TACM. L'exposition maximale au risque de crédit se limite au montant engagé. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 10, *Titres adossés à des créances mobilières*.

23. Gestion du risque (suite)

Risque de crédit (suite)

Emprunteurs et sociétés bénéficiant d'investissements

BDC a recours à des politiques, directives et procédures pour gérer les risques de crédit associés aux prêts et aux placements, notamment :

- > une classification interne des cotes de risque de crédit est établie;
- > les politiques, lignes directrices et directives en matière de crédit sont communiquées aux cadres dont les activités et les responsabilités comprennent l'octroi de crédit et l'évaluation du risque. Cette stratégie permet de repérer tôt les comptes qui posent problème et d'intervenir immédiatement pour protéger les actifs de BDC;
- > la Vérification interne procède à des examens indépendants des procédures d'évaluation du crédit, de classement du risque et de gestion du crédit, ce qui comprend la présentation des résultats à la direction, au président et chef de la direction et au Comité d'audit et de conduite;
- > le Comité du risque de crédit recommande les transactions de montant élevé et les soumet à l'approbation du Comité de risque du conseil et du Comité d'investissement du conseil;
- > le Comité spécial des technologies propres examine et évalue tous les risques associés à la division Technologies propres;
- > les concentrations des portefeuilles sont gérées pour éviter que BDC ait de trop fortes concentrations dans une province ou un secteur;
- > l'exposition à un emprunteur unique ou à un groupe d'emprunteurs est limitée, sauf sur approbation du conseil d'administration, à un maximum de 10 % des capitaux propres;
- > les facilités de crédit individuelles font l'objet d'un processus d'examen annuel afin de vérifier que leur classement est approprié;
- > les investissements sont évalués tous les semestres; et
- > une liste de surveillance répertoriant les comptes qui présentent des faiblesses, ainsi qu'un rapport sur les prêts douteux présentant une dépréciation.

Le risque de crédit maximum lié aux emprunteurs et aux sociétés bénéficiant d'investissements se limite à la valeur comptable des prêts et des placements de financement subordonné. Pour de plus amples renseignements sur les portefeuilles de prêts et de placements de financement subordonné, se reporter à la note 9, *Prêts*, et à la note 11, *Placements de financement subordonné*.

BDC est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses engagements relatifs aux prêts et de ses garanties financières, y compris les garanties de prêts. L'exposition maximale au risque de crédit se limite au montant engagé ou, dans le cas de garanties financières, au montant maximal payable en vertu de celles-ci. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 9, *Prêts*, et à la note 26, *Garanties et passifs éventuels*.

Contreparties aux activités de trésorerie

Le risque de crédit inhérent aux activités de Trésorerie est le risque auquel BDC s'expose en cas de non-respect, par la contrepartie, de ses engagements à l'égard de la Banque ou d'un éventuel défaut de paiement par la contrepartie. En ce qui concerne les activités de Trésorerie de BDC, une distinction est établie entre le risque de crédit lié aux placements du portefeuille liquide (risque provenant des émetteurs) et le risque de crédit associé à l'utilisation d'instruments dérivés (risque de contrepartie).

Les montants nominaux des instruments financiers dérivés détenus par BDC ne reflètent pas le risque de crédit associé aux contrats. Le risque de perte provient de la possibilité que la contrepartie à l'opération ne respecte pas ses engagements. En cas de défaut de la contrepartie, le risque auquel s'exposerait BDC dans ces opérations serait limité aux valeurs du marché des opérations en position de profit latent et non garanties.

BDC limite son exposition au risque de crédit en traitant uniquement avec des institutions financières dont la cote de crédit est conforme à sa Politique de gestion des risques de trésorerie. Au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020, BDC n'avait pas de concentration significative dans une institution financière quelconque.

23. Gestion du risque (suite)

Risque de crédit (suite)

Contreparties aux activités de trésorerie (suite)

BDC vérifie régulièrement sa position et la cote de crédit de ses contreparties et s'efforce de réduire le risque de crédit associé aux contrats dont la position est favorable en concluant des accords généraux de compensation avec les contreparties.

Risque de crédit lié à la contrepartie	Cote de risque de la contrepartie		
	AA- à AA+	A- à A+	Total
Valeur de remplacement positive brute	1 156	3 739	4 895
Effet des accords généraux de compensation		(2 258)	(2 258)
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation) – 31 mars 2021	1 156	1 481	2 637
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation) – 31 mars 2020	4 252	3 953	8 205
Nombre de contreparties			
31 mars 2021	2	4	6
31 mars 2020	2	5	7

Enfin, pour gérer le risque de crédit découlant d'un émetteur d'équivalents de trésorerie, le groupe de la Gestion des risques de trésorerie s'assure que le portefeuille liquide est composé de titres émis ou garantis par des entités qui ont une cote de crédit minimum de A.

Le tableau qui suit présente des renseignements sur la qualité de crédit de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Cote de risque de la contrepartie	31 mars 2021	31 mars 2020
A A- à A A+	298 477	263 548
A- à A+	502 038	1 557 849
Trésorerie et équivalents de trésorerie	800 515	1 821 397

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes causé par l'évolution de variables des marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les prix des actions, les prix des produits de base ou tout autre paramètre pertinent du marché. Un risque de marché pour BDC résulte aussi de l'imprévisibilité d'événements de marché ayant une incidence sur la valeur des placements de capital de risque.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est défini par le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en fonction d'un changement dans les taux d'intérêt du marché. Pour BDC, le risque et la variabilité éventuelle des bénéfices surviennent principalement lorsque les flux de trésorerie associés aux actifs et aux passifs sensibles aux taux d'intérêt sont assortis de dates de révision différentes. Il y a un écart positif de taux d'intérêt si les actifs sensibles aux taux d'intérêt excèdent les passifs sensibles aux taux d'intérêt à une date d'échéance particulière ou pour une période de révision donnée. Un écart positif entraînera une augmentation des produits d'intérêts nets si les taux d'intérêt du marché augmentent, car la modification des taux des actifs précède celle des passifs. L'effet inverse se produit en cas de chute des taux d'intérêt du marché. Comme l'indique la Politique de gestion des risques de trésorerie, BDC gère le risque de marché en maintenant la symétrie des échéances de ses actifs et de ses passifs. BDC a donc recours aux dérivés pour contrer le risque économique de ses billets structurés et éviter ainsi les risques de marché (pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la note 8, *Instruments financiers dérivés*).

Pour gérer l'écart de taux d'intérêt entre ses actifs et passifs sensibles aux taux d'intérêt, BDC établit des lignes directrices sur les écarts de taux d'intérêt, fait un suivi régulier de la situation et décide des stratégies futures en fonction de l'évolution de la conjoncture. Il s'agit de gérer le risque de taux d'intérêt selon des lignes directrices rigoureuses et prudentes. Le conseil d'administration approuve et revoit au moins une fois l'an les politiques sur le risque de taux d'intérêt incluses dans la Politique de gestion des risques de trésorerie.

23. Gestion du risque (suite)

Risque de marché (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

BDC contrôle le risque de taux d'intérêt en gérant l'ampleur de l'écart fixe entre les actifs et passifs sensibles aux taux d'intérêt. L'analyse de l'écart est complétée par une analyse de scénarios de composition du portefeuille en actifs et passifs et par une analyse de la durée. L'écart de taux d'intérêt est calculé quotidiennement.

Le suivi de l'exposition au risque de taux d'intérêt se fait également à l'aide d'un test de sensibilité sur les produits d'intérêts nets. Pour ce faire, un choc parallèle instantané de 200 points de base sur la courbe de taux d'intérêt canadienne est simulé. L'impact de ce choc sur les produits d'intérêts nets doit être inférieur à 10 %. Le tableau qui suit présente les résultats du test de sensibilité sur les produits d'intérêts nets sur 12 mois :

	31 mars 2021		31 mars 2020	
	Variation des taux d'intérêt de 200 points de base		Variation des taux d'intérêt de 200 points de base	
	À la hausse	À la baisse	À la hausse	À la baisse
Sensibilité des produits d'intérêts nets	33 800	(33 800)	33 600	(33 600)
Sensibilité des produits d'intérêts nets (%)	2,58	(2,58)	2,69	(2,69)

Les tableaux suivants résument la sensibilité aux taux d'intérêt de la position de BDC, compte tenu de l'écart entre la valeur comptable des actifs, et celle des passifs et des capitaux propres regroupés selon la date la plus proche entre la date contractuelle de révision des taux d'intérêt et la date d'échéance. L'analyse de l'écart donne une évaluation fixe des écarts sensibles aux taux d'intérêt à un moment donné. Ces écarts peuvent changer considérablement en peu de temps.

	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois ⁽¹⁾	De 4 à 12 mois	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt ⁽²⁾	Correction de valeur et juste valeur	Total
Actifs								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	800 515	-	-	-	-	-	-	800 515
Actifs dérivés	-	2 718	-	-	-	2 177	-	4 895
Prêts	18 262 349	1 030 245	1 046 656	7 591 151	3 350 548	1 150 232	(1 525 700)	30 905 481
Titres adossés à des créances mobilières	-	18	-	40 153	681 576	-	11 575	733 322
Placements de financement subordonné	498 501	5 045	22 717	346 292	105 088	468 648	6 675	1 452 966
Placements de capital de risque	-	-	-	-	-	1 837 087	1 141 481	2 978 568
Autres	-	-	-	-	-	272 370	-	272 370
	19 561 365	1 038 026	1 069 373	7 977 596	4 137 212	3 730 514	(365 969)	37 148 117
Passifs et capitaux propres								
Passifs dérivés	-	-	-	-	-	2 278	-	2 278
Billets à court terme	-	13 336 374	-	-	-	-	-	13 336 374
Billets à long terme	-	100 645	298 256	3 458 592	1 178 742	-	-	5 036 235
Autres	-	-	-	-	-	755 873	-	755 873
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	18 017 357	-	18 017 357
	-	13 437 019	298 256	3 458 592	1 178 742	18 775 508	-	37 148 117
Écart total avant instruments dérivés								
31 mars 2021	19 561 365	(12 398 993)	771 117	4 519 004	2 958 470	(15 044 994)	(365 969)	-
31 mars 2020	18 051 810	(18 519 667)	775 215	4 577 504	2 606 701	(6 384 270)	(1 107 293)	-
Position totale en instruments dérivés								
	-	(124 139)	124 139	-	-	-	-	-
Écart total au 31 mars 2021								
	19 561 365	(12 523 132)	895 256	4 519 004	2 958 470	(15 044 994)	(365 969)	-
Écart total au 31 mars 2020								
	18 051 810	(18 646 360)	777 769	4 701 643	2 606 701	(6 384 270)	(1 107 293)	-

(1) Ce regroupement comprend les titres adossés à des créances mobilières, les billets à court terme et les billets à long terme pour lesquels les taux d'intérêt sont refixés mensuellement. Les billets à court terme et les billets à long terme sont utilisés pour financer les actifs à taux flottant, dont la majorité sont classés dans la catégorie Immédiatement sensible aux taux d'intérêt.

(2) Les actifs, les passifs et les capitaux propres non sensibles aux taux d'intérêt n'ont pas d'échéance précise.

23. Gestion du risque (suite)

Risque de marché (suite)

Risque de change

Le risque de change survient lorsqu'il y a une différence entre les actifs et les passifs détenus en devises. Le risque de change est défini par le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en fonction des variations des taux de change. Conformément à ses politiques et à ses pratiques, BDC couvre les emprunts, les placements de financement subordonné et les prêts en devises de sorte que l'exposition résiduelle au risque de change ne soit pas significative. Les placements de capital de risque sont couverts à la suite d'un événement de liquidité. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 8, *Instruments financiers dérivés*.

Risque de marché de capital de risque

L'imprévisibilité des marchés financiers ainsi que la présence et l'appétit des acheteurs dictent le moment où BDC se départit de ses placements de capital de risque. Ce moment se répercute à son tour sur la valeur de ses placements de capital de risque. Pour gérer ce risque, BDC a recours à un processus de sélection rigoureux de placements et collabore étroitement avec les sociétés bénéficiant de ses investissements. BDC diminue également le risque de ses placements de capital de risque en recourant à des évaluations prudentes lors de l'acquisition de participations dans des entreprises, en réalisant des co-investissements avec d'autres investisseurs en capital de risque et en surveillant les placements de façon régulière.

Le tableau suivant présente une analyse de sensibilité dont l'objectif est d'évaluer l'incidence de la révision des prix du marché sur la juste valeur des placements.

	31 mars 2021			
	Juste valeur	Variations de la juste valeur selon les chocs de sensibilité		
		-10 %	-25 %	-50 %
Capital de risque	2 152 971	(215 297)	(538 243)	(1 076 486)
Programmes incitatifs pour le capital	674 655	(67 466)	(168 664)	(337 328)
Programme d'accès au crédit	150 942	(15 094)	(37 736)	(75 471)
31 mars 2021	2 978 568	(297 857)	(744 643)	(1 489 285)

À des fins de comparaison, en raison de la révision sur les marchés boursiers, l'indice composé S&P/TSX a enregistré un repli de 35 %, 45 % et 37 % du sommet au creux dans le cas de la bulle technologique (2000 et 2001), de la crise financière (2008 et 2009) et de la pandémie de COVID-19 (2020), tandis que l'indice NASDAQ a enregistré un repli de 59 %, 48 % et 30 %, respectivement.

	Bulle technologique		Prêts à risque		COVID-19	
	S&P/TSX	NASDAQ	S&P/TSX	NASDAQ	S&P/TSX	NASDAQ
Repli	-35 %	-59 %	-45 %	-48 %	-37 %	-30 %
Sommet	1 ^{er} sept. 2000	10 mars 2000	29 août 2008	14 août 2008	20 février 2020	19 février 2020
Creux	31 août 2001	9 mars 2001	9 mars 2009	9 mars 2009	23 mars 2020	23 mars 2020
Nombre de jours	364	364	192	207	32	33

Puisque les placements de capital de risque de BDC sont intégralement financés, les fluctuations du cours des actions n'ont pas d'incidence sur la situation de capital, car le capital disponible et le capital requis varient en proportion égale simultanément. Néanmoins, ces fluctuations auront une incidence sur le résultat net ainsi que sur le produit de la cession de placements. Pour gérer ce risque, BDC a recours à un processus de sélection rigoureux de placements et collabore étroitement avec les sociétés bénéficiant de ses investissements.

La direction examine toutes les opérations de placement et recommande celles qui dépassent les limites qui lui ont été déléguées au Comité d'investissement du conseil. Ce dernier peut à son tour recommander ces opérations au conseil, s'il y a lieu. Dans les autres cas, le vice-président exécutif et le chef de la gestion des risques recommandent les opérations au Comité de risque du conseil aux fins d'examen.

23. Gestion du risque (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que BDC ait de la difficulté à convertir ses actifs en liquidités pour rembourser ou refinancer sa dette, pour décaisser en temps voulu les prêts et investissements qu'elle a engagés et pour payer ses charges opérationnelles et ses dividendes.

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles des passifs financiers et les engagements sur la base de montants nominaux, qui peuvent différer des valeurs comptables.

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
Créditeurs et frais courus	138 402	56 405	-	-	194 807
Billets à court terme ⁽¹⁾	13 340 838	-	-	-	13 340 838
Billets à long terme ⁽¹⁾	464 806	3 617 253	1 196 855	-	5 278 914
Autres passifs financiers	35 502	-	-	-	35 502
	13 979 548	3 673 658	1 196 855	-	18 850 061
Engagements					
Prêts	3 065 039	-	-	-	3 065 039
Titres adossés à des créances mobilières ⁽²⁾	624 037	-	-	-	624 037
Placements de financement subordonné	112 871	-	-	-	112 871
Placements de capital de risque ⁽³⁾	-	-	-	925 378	925 378
	3 801 947	-	-	925 378	4 727 325
Total au 31 mars 2021	17 781 495	3 673 658	1 196 855	925 378	23 577 386

(1) Les billets à court terme et à long terme reflètent les paiements futurs qui seront effectués aux termes des ententes contractuelles.

(2) Les engagements sont présentés en fonction de la date de l'événement de liquidité la plus rapprochée possible.

(3) Les engagements sont principalement liés à la participation à des fonds dans lesquels BDC s'est légalement engagée à investir.

Le calendrier d'investissement varie en fonction des exigences de placement de chaque fonds; ces placements devraient être réalisés au cours des prochains exercices.

	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
Créditeurs et frais courus	112 778	45 514	-	-	158 292
Billets à court terme ⁽¹⁾	19 379 968	-	-	-	19 379 968
Billets à long terme ⁽¹⁾	105 134	3 695 421	739 038	-	4 539 593
Autres passifs financiers	48 680	-	-	-	48 680
	19 646 560	3 740 935	739 038	-	24 126 533
Engagements					
Prêts	3 074 649	-	-	-	3 074 649
Titres adossés à des créances mobilières ⁽²⁾	238 489	-	-	-	238 489
Placements de financement subordonné	176 322	-	-	-	176 322
Placements de capital de risque ⁽³⁾	-	-	-	845 470	845 470
	3 489 460	-	-	845 470	4 334 930
Total au 31 mars 2020	23 136 020	3 740 935	739 038	845 470	28 461 463

(1) Les billets à court terme et à long terme reflètent les paiements futurs qui seront effectués aux termes des ententes contractuelles.

(2) Les engagements sont présentés en fonction de la date de l'événement de liquidité la plus rapprochée possible.

(3) Les engagements sont principalement liés à la participation à des fonds dans lesquels BDC s'est légalement engagée à investir.

Le calendrier d'investissement varie en fonction des exigences de placement de chaque fonds; ces placements devraient être réalisés au cours des prochains exercices.

23. Gestion du risque (suite)

Risque de liquidité (suite)

En raison de l'absence de marché actif, il peut s'avérer coûteux, voire impossible, de liquider les titres détenus par BDC, ce qui pourrait également nuire à la continuité des activités normales à court terme. Pour éviter que des problèmes de liquidité ne perturbent le cours de ses activités, BDC fait en sorte que les liquidités soient investies dans des titres très liquides et de grande qualité, qui peuvent être vendus à un large éventail de contreparties sans escompte important.

L'objectif de gestion du risque de liquidité de BDC est de limiter le risque en :

- > prévoyant un niveau minimum d'actifs à court terme par rapport aux passifs à court terme pour couvrir le risque d'engagement, le risque de marché, le risque systémique et le risque opérationnel;
- > réduisant au minimum le solde de trésorerie improductif de l'encaisse; et
- > réalisant un rendement sur actifs liquides supérieur aux coûts tout en protégeant le capital de BDC.

La Politique de gestion des risques de trésorerie établit les critères de tolérance au risque et confie au service de la Trésorerie de BDC le pouvoir de négocier les produits approuvés selon les limites liées à des mesures données. La politique régit les exigences en matière de gestion, d'évaluation, de surveillance et d'établissement de rapports relatifs aux liquidités. Le paragraphe 18(3) de la Loi sur la BDC définit les instruments financiers dans lesquels les liquidités peuvent être investies.

Les pratiques et processus de gestion des liquidités de BDC renforcent ses stratégies d'atténuation des risques en attribuant des niveaux prudents de liquidité et en définissant des exigences en matière de concentration et d'échéance, qui sont présentées ci-dessous :

- > Le niveau minimum de liquidité doit au moins couvrir les sorties nettes prévues pour les cinq prochains jours ouvrables. Au 31 mars 2021, le niveau maximum de liquidité devait être inférieur aux sorties nettes prévues pour les 15 prochains jours (30 jours au 31 mars 2020).
- > D'après l'exigence en matière d'échéance, 75 % des liquidités totales doivent être investies dans des titres qui arrivent à échéance au plus tard dans 100 jours.
- > D'après l'exigence en matière de concentration, 50 % au plus du portefeuille peut être investi dans des titres émis ou garantis par les provinces canadiennes.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie reçus des contreparties de dérivés pour couvrir le risque de crédit d'après la Credit Support Annex des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association ne font pas partie du niveau ou des limites de liquidité. Au 31 mars 2021, la valeur comptable de ces garanties était de néant (1 187 \$ au 31 mars 2020).

Les tableaux qui suivent présentent les résultats de la gestion du risque de liquidité de BDC.

Niveau de liquidité (en millions de dollars canadiens)

	Minimum	Réel	Maximum
Au 31 mars 2021	68	761	1 028
Au 31 mars 2020	32	1 771	2 957

Limites d'échéance et de concentration

	Limites	31 mars 2021	31 mars 2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie ayant des échéances de moins de 100 jours	Min 75 %	100 %	100 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans les provinces canadiennes	Max 50 %	0 %	0 %

L'unité Gestion des risques de trésorerie repère, évalue et contrôle quotidiennement ces limites de liquidité. Elle rapporte au conseil d'administration les écarts par rapport aux limites de liquidité et décide si ces limites sont toujours valides ou s'il faut changer les hypothèses et les limites compte tenu des évolutions internes et externes. Ce processus assure un lien étroit entre les risques de liquidité, de marché et de crédit.

24.

Informations complémentaires sur l'état consolidé des résultats

Informations complémentaires sur les instruments financiers

	2021			
	JVRN et désignés comme étant à la JVRN	JVAERG	Coût amorti	Total
Produits d'intérêts ⁽¹⁾⁽²⁾	99 923	17 632	1 495 460	1 613 015
Charges d'intérêts ⁽³⁾	359	-	93 260	93 619
Frais et autres produits	33 168	-	34 257	67 425

(1) Les produits d'intérêts incluent un montant de 67 527 \$ au titre des prêts douteux en 2021.

(2) Les produits d'intérêts tirés des actifs financiers évalués à la JVAERG et au coût amorti sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(3) Les charges d'intérêts engagées au titre des passifs financiers évalués au coût amorti sont calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

	2020			
	JVRN et désignés comme étant à la JVRN	JVAERG	Coût amorti	Total
Produits d'intérêts ⁽¹⁾⁽²⁾	109 568	19 591	1 634 674	1 763 833
Charges d'intérêts ⁽³⁾	2 145	-	364 376	366 521
Frais et autres produits	49 733	(7)	22 383	72 109

(1) Les produits d'intérêts incluent un montant de 63 861 \$ au titre des prêts douteux en 2020.

(2) Les produits d'intérêts tirés des actifs financiers évalués à la JVAERG et au coût amorti sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(3) Les charges d'intérêts engagées au titre des passifs financiers évalués au coût amorti sont calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

	2021				
	JVRN	Désignés comme étant à la JVRN	JVAERG	Coût amorti	Total
Total des profits (pertes)					
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	167 076	-	-	-	167 076
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	1 136 019	-	-	-	1 136 019
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les actifs	(168)	-	(14)	(997)	(1 179)
Profits (pertes) de change nets latents sur les actifs	(76 919)	-	(548)	(67 569)	(145 036)
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les contrats de change à terme	53 314	-	-	-	53 314
Profits (pertes) de change nets latents sur les contrats de change à terme	12 184	-	-	-	12 184
Profits (pertes) de change nets	(11 589)	-	(562)	(68 566)	(80 717)
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	1 271	-	-	-	1 271
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	(4 952)	4 656	-	59	(237)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	(3 681)	4 656	-	59	1 034
	1 287 825	4 656	(562)	(68 507)	1 223 412

24. Informations complémentaires sur l'état consolidé des résultats (suite)

Informations complémentaires sur les instruments financiers (suite)

	2020				
	JVRN	Désignés comme étant à la JVRN	JVAERG	Coût amorti	Total
Total des profits (pertes)					
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	248 073	-	-	-	248 073
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(541 225)	-	-	-	(541 225)
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les actifs	98	-	27	7 158	7 283
Profits (pertes) de change nets latents sur les actifs	39 293	-	242	24 430	63 965
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les contrats de change à terme	(28 127)	-	-	-	(28 127)
Profits (pertes) de change nets latents sur les contrats de change à terme	(7 019)	-	-	-	(7 019)
Profits (pertes) de change nets	4 245	-	269	31 588	36 102
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	1 125	-	-	-	1 125
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	(1 421)	572	-	(60)	(909)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	(296)	572	-	(60)	216
	(289 203)	572	269	31 528	(256 834)

Autres informations complémentaires

	2021	2020 ⁽¹⁾
Salaires et avantages du personnel		
Salaires et autres avantages	389 878	377 360
Charge au titre des régimes à prestations définies (note 19)	64 563	75 594
	454 441	452 954
Autres charges		
Honoraires professionnels et de sous-traitance	96 497	94 934
Ordinateurs et logiciels, y compris dotations aux amortissements	49 112	45 442
Communications, publicité et promotion	21 962	24 467
Autres	8 866	25 335
	176 437	190 178

(1) Au cours de l'exercice 2021, des changements ont été apportés au classement des charges opérationnelles et administratives, entraînant un reclassement des informations comparatives de l'exercice 2020. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 28, *Informations comparatives*.

25.

Informations sectorielles

BDC fait rapport sur six secteurs : Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque (CR), Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et Programme d'accès au crédit (PAC). Chaque secteur d'activité offre différents produits et services et est géré séparément selon la structure de gestion et la structure interne de présentation de l'information financière de BDC.

Les activités de chaque secteur à présenter sont résumées ci-dessous.

- > **Financement** offre des prêts garantis, partiellement garantis et non garantis avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises dans l'ensemble du Canada. Ce secteur achète également des placements dans des titres adossés à des créances mobilières dans le cadre de la Plateforme de financement pour prêteurs indépendants (PFPI). Ces titres sont garantis par des prêts et des baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks.
- > **Services-conseils** offre des services-conseils, soutient les entreprises à impact élevé et propose des programmes de groupe et d'autres services en lien avec les activités commerciales.
- > **Capital de croissance et transfert d'entreprise** offre du financement subordonné sous forme de financement souple par emprunt, avec ou sans droit de conversion, ainsi que par quasi-capitaux propres aux PME pour des projets de croissance et de transfert d'entreprise.
- > **Capital de risque** comprend des investissements dans les secteurs Capital de risque (CR), Investissement de croissance (IC) et Financement sur actifs de propriété intellectuelle (PI) et offre des placements pour couvrir chaque étape du cycle de développement d'une entreprise technologique – du prédémarrage à l'expansion. Les investissements en capital de risque sont axés principalement sur les entreprises à croissance rapide qui occupent une position prometteuse sur leurs marchés respectifs et qui présentent de fortes possibilités de croissance. BDC effectue aussi des investissements indirects au moyen de fonds d'investissement en capital de risque. Les investissements de croissance sont des investissements en capitaux propres visant à soutenir la croissance d'entreprises à potentiel élevé au Canada. Alors que notre premier fonds d'investissement de croissance atteint sa cible de 250 millions de dollars en matière de total des capitaux engagés, BDC a l'intention de lancer un fonds subséquent, le Fonds II de Partenaires investissement de croissance qui continuera de mettre l'accent sur les moyennes entreprises et ciblera un éventail plus large d'entreprises. Par l'intermédiaire de son Fonds PI, BDC a lancé un fonds de 160 millions de dollars qui offre du financement plus ciblé aux entreprises riches en propriété intellectuelle. Il met l'accent sur des secteurs comme la fabrication de pointe, les médias et télécommunications, les technologies médicales et les soins de santé numériques, ainsi que les technologies de l'information. Les entreprises auront accès à du capital patient personnalisé qui reconnaît la propriété intellectuelle comme un actif essentiel qui doit être protégé et valorisé.
- > **Programmes incitatifs pour le capital (auparavant deux secteurs distincts : Programmes incitatifs pour le capital de risque et division Technologies propres)** comprend le Plan d'action pour le capital de risque (PACR), l'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR) et la division Technologies propres. Le PACR est une initiative du gouvernement fédéral se chiffrant à 390,0 millions de dollars visant à accroître les investissements de capital de risque par le secteur privé dans des entreprises canadiennes innovatrices et très prometteuses. Le PACR investit principalement dans des fonds de capital de risque de démarrage et de stade intermédiaire et directement dans des sociétés partout au Canada. Il appuie la création de grands fonds de fonds dirigés par le secteur privé et soutient également des fonds existants très performants en partenariat avec des investisseurs institutionnels, des sociétés qui sont des investisseurs stratégiques ainsi que les provinces intéressées. L'ICCR est également une initiative du gouvernement fédéral visant à investir 450,0 millions de dollars par l'entremise de BDC, sur une période de trois ans, afin d'augmenter le capital de risque fourni à des entreprises en démarrage innovantes qui sont à un stade plus avancé de développement. Grâce à une enveloppe de 600,0 millions de dollars confiés par le gouvernement fédéral, la division Technologies propres effectue des placements de financement subordonné et de capital de risque dans des entreprises de technologies propres prometteuses afin de contribuer à bâtir des entreprises canadiennes de technologies propres concurrentielles à l'échelle mondiale.
- > **Programme d'accès au crédit** : En collaboration avec notre unique actionnaire, le gouvernement du Canada, nous avons mis en place une série de mesures pour venir en aide aux entreprises canadiennes pendant la crise de la COVID-19. Ces mesures sont regroupées dans un secteur nouvellement créé afin de distinguer les mesures prises en lien avec la COVID-19 de nos principales activités. Les initiatives prévoient des critères d'admissibilité assouplis afin d'assurer que nous répondions aux besoins urgents d'autant d'entreprises viables que possible. Elles comprennent le Programme de crédit aux entreprises qui est offert en collaboration avec des prêteurs du secteur privé, ainsi que des mesures offertes directement par BDC.

25. Informations sectorielles (suite)

Les hypothèses et les méthodes utilisées dans le cadre de la présentation de l'information de BDC sont revues périodiquement par la direction, qui s'assure qu'elles restent valables. Les principales méthodes d'affectation de BDC sont décrites ci-après.

Les charges d'intérêts sont affectées à chaque secteur en fonction de son portefeuille d'activité et du capital qui lui est attribué. L'affectation du capital aux secteurs d'activité de BDC est conforme au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de la Banque et est constamment ajustée en fonction des risques économiques de chaque secteur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 22, *Gestion du capital*.

Les charges opérationnelles et administratives incluent les coûts engagés directement par les secteurs d'activité. Les coûts indirects à l'échelle de l'entreprise sont attribués à chaque secteur en fonction du cadre interne de présentation de l'information de la direction.

Les portefeuilles de prêts et de placements, détenus au Canada dans leur intégralité, sont gérés séparément selon les secteurs d'activité de BDC. Aucun autre actif ou passif n'est géré par secteur.

Les tableaux suivants présentent les informations financières relatives à chacun des secteurs.

	31 mars 2021						
	BDC	Financement	Services- conseils	Capital de croissance et transfert d'entreprise	Capital de risque	Programmes incitatifs pour le capital	Programme d'accès au crédit
Produits d'intérêts	1 613 015	1 445 665	–	87 837	37	8 941	70 535
Charges d'intérêts	93 619	85 579	–	5 637	523	–	1 880
Produits (pertes) d'intérêts nets	1 519 396	1 360 086	–	82 200	(486)	8 941	68 655
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	167 076	(250)	–	(8 644)	168 211	6 799	960
Produits de Services-conseils	20 922	–	20 922	–	–	–	–
Frais et autres produits	67 425	24 069	7	19 194	10 084	2 906	11 165
Produits nets	1 774 819	1 383 905	20 929	92 750	177 809	18 646	80 780
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(507 256)	(262 021)	–	–	–	–	(245 235)
Variation nette de la plus(moins)- value latente sur les placements	1 136 019	(4 522)	–	61 162	836 236	243 307	(164)
Profits (pertes) de change nets	(80 717)	(3 957)	–	(2 685)	(69 863)	(2 124)	(2 088)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	1 034	1 034	–	–	–	–	–
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	2 323 899	1 114 439	20 929	151 227	944 182	259 829	(166 707)
Salaires et avantages du personnel	454 441	228 814	43 154	30 180	29 473	3 890	118 930
Locaux et équipement	43 158	24 433	3 323	1 785	1 947	390	11 280
Autres charges	176 437	128 089	13 876	4 429	10 295	1 166	18 582
Charges opérationnelles et administratives	674 036	381 336	60 353	36 394	41 715	5 446	148 792
Résultat (perte) net	1 649 863	733 103	(39 424)	114 833	902 467	254 383	(315 499)
Résultat (perte) net attribuable :							
À l'actionnaire de BDC	1 647 648	733 103	(39 424)	113 355	901 730	254 383	(315 499)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2 215	–	–	1 478	737	–	–
Résultat (perte) net	1 649 863	733 103	(39 424)	114 833	902 467	254 383	(315 499)
Portefeuille des secteurs d'activité au 31 mars 2021							
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	30 905 481	27 876 931	–	–	–	–	3 028 550
Titres adossés à des créances mobilières	733 322	733 322	–	–	–	–	–
Placements de financement subordonné	1 452 966	17 297	–	913 938	215 105	288 534	18 092
Placements de capital de risque	2 978 568	–	–	–	2 152 971	674 655	150 942
Portefeuille total	36 070 337	28 627 550	–	913 938	2 368 076	963 189	3 197 584

25. Informations sectorielles (suite)

	31 mars 2020 ⁽¹⁾						
	BDC	Financement	Services- conseils	Capital de croissance et transfert d'entreprise	Capital de risque	Programmes incitatifs pour le capital	Programme d'accès au crédit
Produits d'intérêts	1 763 833	1 656 496	-	101 989	-	5 348	-
Charges d'intérêts	366 521	355 851	-	10 439	231	-	-
Produits (pertes) d'intérêts nets	1 397 312	1 300 645	-	91 550	(231)	5 348	-
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	248 073	-	-	(6 073)	253 615	531	-
Produits de Services-conseils	29 236	-	29 236	-	-	-	-
Frais et autres produits	72 109	22 677	-	30 433	12 996	6 003	-
Produits nets	1 746 730	1 323 322	29 236	115 910	266 380	11 882	-
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(772 511)	(772 511)	-	-	-	-	-
Variation nette de la plus(moins)- value latente sur les placements	(541 225)	1 725	-	(106 015)	(346 371)	(90 564)	-
Profits (pertes) de change nets	36 102	(2 546)	-	404	37 004	1 240	-
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	216	216	-	-	-	-	-
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	469 312	550 206	29 236	10 299	(42 987)	(77 442)	-
Salaires et avantages du personnel	452 954	329 178	52 603	35 762	31 375	4 036	-
Locaux et équipement	44 179	35 251	4 276	2 215	2 002	435	-
Autres charges	190 178	153 724	19 164	5 267	10 492	1 531	-
Charges opérationnelles et administratives	687 311	518 153	76 043	43 244	43 869	6 002	-
Résultat (perte) net	(217 999)	32 053	(46 807)	(32 945)	(86 856)	(83 444)	-
Résultat (perte) net attribuable :							
À l'actionnaire de BDC	(193 018)	32 053	(46 807)	(32 115)	(62 705)	(83 444)	-
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(24 981)	-	-	(830)	(24 151)	-	-
Résultat (perte) net	(217 999)	32 053	(46 807)	(32 945)	(86 856)	(83 444)	-
Portefeuille des secteurs d'activité au 31 mars 2021							
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	27 273 088	27 273 088	-	-	-	-	-
Titres adossés à des créances mobilières	777 838	777 838	-	-	-	-	-
Placements de financement subordonné	1 240 588	12 540	-	982 003	132 171	113 874	-
Placements de capital de risque	1 721 136	-	-	-	1 295 902	425 234	-
Portefeuille total	31 012 650	28 063 466	-	982 003	1 428 073	539 108	-

(1) Au cours de l'exercice 2021, des changements ont été apportés à la structure des secteurs à présenter et au classement des charges opérationnelles et administratives, entraînant un reclassement des informations comparatives et des portefeuilles des secteurs d'activité pour l'exercice 2020. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 28, *Informations comparatives*.

26.

Garanties et passifs éventuels

Garanties financières

Garanties

BDC émet des « lettres de crédit, des garanties de prêts et des garanties de portefeuille » (garanties) afin de soutenir les entreprises. Selon les termes de ces garanties, BDC doit effectuer des remboursements à des tiers si les clients sont incapables de remplir leurs engagements contractuels. Les exigences concernant les garanties concourent avec celles qui sont applicables aux prêts de BDC. Les honoraires d'administration sont calculés en pourcentage du solde en capital et sont comptabilisés en frais et autres produits dans l'état consolidé des résultats lorsqu'ils deviennent exigibles. L'obligation contractuelle maximale et l'exposition réelle aux termes des garanties s'établissaient à 294,6 millions de dollars au 31 mars 2021 (11,1 millions de dollars au 31 mars 2020), et les durées actuelles expirent dans un délai de 120 mois (115 mois au 31 mars 2020).

Ces garanties financières ont été initialement comptabilisées à la juste valeur à la date où elles ont été accordées. La juste valeur était réputée nulle, car toutes les garanties ont été conclues dans des conditions de concurrence normale et aucuns honoraires n'ont été reçus initialement. De plus, aucune créance pour les honoraires prévus n'a été comptabilisée. La comptabilisation subséquente d'un passif survient uniquement s'il devient plus probable qu'improbable que le client ne respectera pas ses engagements contractuels. Au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020, aucun passif n'a été comptabilisé au titre de ces garanties dans l'état consolidé de la situation financière de BDC.

Les concentrations, par répartition géographique ainsi que par secteur d'activité, du total des garanties de prêts sont illustrées dans les tableaux ci-dessous.

	31 mars 2021	31 mars 2020
	Garanties de prêts	Garanties de prêts
Répartition géographique		
Terre-Neuve-et-Labrador	2 575	-
Île-du-Prince-Édouard	600	-
Nouvelle-Écosse	5 320	412
Nouveau-Brunswick	3 660	-
Québec	41 446	7 968
Ontario	147 328	1 141
Manitoba	4 525	-
Saskatchewan	1 900	-
Alberta	57 783	1 163
Colombie-Britannique	29 507	443
Yukon	-	-
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	-	-
Total des garanties de prêts⁽¹⁾	294 644	11 127

(1) Au 31 mars 2021, les garanties de prêts comprennent 8,0 millions de dollars dans le secteur Financement et 286,6 millions de dollars dans le Programme d'accès au crédit (11,1 millions de dollars et néant, respectivement, au 31 mars 2020).

26. Garanties et passifs éventuels (suite)

Garanties financières (suite)

	31 mars 2021	31 mars 2020
Répartition par secteur d'activité	Garanties de prêts	Garanties de prêts
Tourisme	115 943	-
Industries de services	56 396	480
Commerce de gros et de détail	22 775	419
Fabrication	18 338	3 423
Construction	18 258	1 131
Ressources	10 943	2 313
Transport et entreposage	9 731	961
Immeubles commerciaux	2 949	-
Autres	39 311	2 400
Total des garanties de prêts⁽¹⁾	294 644	11 127

(1) Au 31 mars 2021, les garanties de prêts comprennent 8,0 millions de dollars dans le secteur Financement et 286,6 millions de dollars dans le Programme d'accès au crédit (11,1 millions de dollars et néant, respectivement, au 31 mars 2020).

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les garanties de prêts qui est incluse dans les autres passifs dans l'état consolidé de la situation financière (néant au 31 mars 2020).

	31 mars 2021			
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les garanties de prêts	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2020	-	-	-	-
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ⁽¹⁾	62	61	-	123
Augmentation (diminution) nette des garanties de prêts	12 597	12 739	-	25 336
Solde au 31 mars 2021	12 659	12 800	-	25 459

(1) Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des changements dans le montant des garanties, des changements dans le risque de crédit et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

Le tableau suivant indique les prêts productifs et non productifs en cours selon le risque de crédit lié au client, basé sur la classification de BDC.

		31 mars 2021				
Cote de risque de BDC	Qualité	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	%
0,5 à 1,0	Supérieure	25 270	100	-	25 370	9 %
1,5 à 5,0	Inférieure	203 358	54 388	-	257 746	87 %
5,5	Sous surveillance	-	11 278	-	11 278	4 %
6.0 et plus	Prêt douteux	-	-	250	250	0 %
Valeur comptable nette		228 628	65 766	250	294 644	100 %

		31 mars 2020				
Cote de risque de BDC	Qualité	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	%
0,5 à 1,0	Supérieure	-	-	-	-	0 %
1,5 à 5,0	Inférieure	11 127	-	-	11 127	100 %
5,5	Sous surveillance	-	-	-	-	0 %
6.0 et plus	Prêt douteux	-	-	-	-	0 %
Valeur comptable nette		11 127	-	-	11 127	100 %

26. Garanties et passifs éventuels (suite)

Garanties financières (suite)

Ententes d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, BDC conclut de nombreux contrats prévoyant des indemnisations, tels que les contrats d'achat, les contrats d'emploi, les contrats de service et les contrats de location. Dans ces contrats, BDC peut indemniser les contreparties à l'égard de certains aspects de sa conduite passée lorsque des tiers manquent à leurs engagements ou que certains événements surviennent : modifications aux lois et règlements (dont la législation fiscale), changements dans la situation financière de tiers, violation d'engagements et de garanties, éléments de passif non mentionnés, et pertes provoquées par les actions de tiers ou résultant d'un litige amorcé par un tiers.

Ces obligations d'indemnisation varient selon la nature de chaque contrat. Dans bien des cas, ces contrats ne renferment aucun montant ni limite prédéterminés, et il est difficile de prédire à quel moment, le cas échéant, auront lieu les événements susceptibles de déclencher une obligation de paiement. La nature des clauses d'indemnisation empêche BDC de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qui pourrait être payable aux contreparties. Historiquement, BDC n'a jamais versé de paiements significatifs en vertu de ces indemnisations. Au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020, il n'y avait aucune provision importante au titre des indemnisations.

Passifs éventuels

BDC fait l'objet de poursuites judiciaires découlant du cours normal de ses activités. La direction est d'avis que dans l'éventualité où BDC serait tenue responsable dans le cadre d'une ou de plusieurs de ces poursuites, le montant global du passif qui en résulterait ne serait pas significatif.

27.

Transactions entre parties liées

BDC est une société d'État qui appartient entièrement au gouvernement du Canada et qui rend des comptes à la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international. BDC est aussi liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Banque conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, en vertu de modalités similaires à celles qui s'appliquent aux parties non liées.

Les régimes à prestations définies mentionnés à la note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*, sont également des parties liées. Les transactions de BDC avec ces fonds comprennent les cotisations versées aux régimes, qui sont présentées à la Note 19, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*. BDC n'a aucune autre transaction et aucun autre solde en lien avec ces régimes à prestations définies.

Emprunt auprès du ministère des Finances

Durant les périodes de présentation de l'information financière, BDC a emprunté des fonds à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre des Finances. Ces emprunts respectent la LGFP et la Loi sur la BDC et sont conformes : i) au plan d'emprunt de BDC, approuvé par la ministre des Finances, et ii) au Programme d'emprunt des sociétés d'État.

27. Transactions entre parties liées (suite)

Emprunt auprès du ministère des Finances (suite)

Le tableau suivant présente les transactions et les soldes impayés relatifs aux emprunts auprès du ministère des Finances. Pour de plus amples renseignements sur les billets à court et à long terme, se reporter à la note 18, *Emprunts*.

	Billets à court terme		Billets à long terme		Total	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Solde à l'ouverture de l'exercice	19 356 337	20 950 785	4 071 332	1 306 622	23 427 669	22 257 407
Variation nette des billets à court terme	(6 014 000)	(1 585 000)	–	–	(6 014 000)	(1 585 000)
Variation nette des intérêts courus	(5 963)	(9 448)	2 241	9 710	(3 722)	262
Émission de billets à long terme	–	–	835 000	2 755 000	835 000	2 755 000
Remboursements de billets à long terme	–	–	–	–	–	–
Solde à la clôture de l'exercice	13 336 374	19 356 337	4 908 573	4 071 332	18 244 947	23 427 669

Au cours de l'exercice, BDC a comptabilisé des charges d'intérêts de 92,4 millions de dollars en lien avec ces emprunts (371,5 millions de dollars en 2020). De plus, un emprunt de 5,305 milliards de dollars auprès de la ministre des Finances a été racheté en 2021. Ces transactions n'ont pas entraîné de profit ou de perte au cours de l'exercice 2021 (un emprunt de 325,0 millions de dollars a été racheté au cours de l'exercice 2020 et n'a entraîné aucun profit ni aucune perte).

Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes qui ont l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de BDC. Les membres du conseil d'administration comptent parmi ceux-ci. Le tableau suivant présente la charge de rémunération des principaux dirigeants.

	2021	2020
Salaires et avantages du personnel à court terme	5 705	6 455
Avantages postérieurs à l'emploi	1 277	1 474
Autres avantages à long terme	1 050	1 269
Total	8 032	9 198

Un membre du conseil d'administration ou un dirigeant de BDC soit détient une participation, soit est un administrateur ou un dirigeant d'un client de BDC. Ce membre du conseil d'administration ou ce dirigeant de BDC a communiqué l'information sur sa participation au conseil d'administration, n'était pas présent lorsque le prêt ou le placement a fait l'objet de discussions et, le cas échéant, n'a pas voté sur la résolution du conseil visant à approuver la transaction.

	31 mars 2021
Nom du client	Montant du prêt ou du placement
Cobalt Intelligence Inc.	332
Total	332

Filiales et entreprises associées

La relation entre BDC et ses filiales correspond à la définition d'une partie liée. Toutes les transactions entre la Banque et ses filiales ont été éliminées lors de la consolidation et, par conséquent, ne sont pas présentées comme des transactions entre parties liées.

Dans le cours normal de ses activités, BDC fournit certains services à des entreprises associées, notamment du financement et des placements de type capitaux propres. Ces transactions correspondent à la définition des transactions entre parties liées et sont conclues dans des conditions équivalentes à celles de transactions conclues dans des conditions de concurrence normale. Pour de plus amples renseignements sur les entreprises associées, se reporter à la note 2, *Base d'établissement*.

28.

Informations comparatives

BDC a annoncé des changements organisationnels apportés à son équipe de direction et à sa structure interne de présentation de l'information financière qui ont pris effet le 21 septembre 2020, ce qui a donné lieu aux changements suivants :

- > Les portefeuilles et résultats connexes d'Investissements de croissance et de Financement sur actifs de propriété intellectuelle, auparavant présentés dans le secteur Capital de croissance et transfert d'entreprise, ont été transférés dans le secteur Capital de risque;
- > Les portefeuilles et résultats connexes de la division Technologies propres ont été transférés dans le secteur Programmes incitatifs pour le capital, et la division Technologies propres a été éliminée;
- > Le secteur Programmes incitatifs pour le capital de risque a été renommé Programmes incitatifs pour le capital.

Ces changements n'ont eu d'incidence que sur les résultats et les portefeuilles de placements des secteurs Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque, Programmes incitatifs pour le capital et division Technologies propres, tel que présenté à la note 25, *Informations sectorielles*. Ces changements n'ont eu aucune incidence sur le résultat (perte) net consolidé ou sur l'état consolidé de la situation financière.

Au cours de l'exercice 2021, BDC a également reclassé certaines charges incluses dans les charges opérationnelles et administratives. Ce reclassement n'a eu aucune incidence sur les charges opérationnelles et administratives totales au niveau consolidé ou sectoriel.

BDC a préparé ses états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2021, y compris les informations comparatives au 31 mars 2020, conformément à la nouvelle structure interne de présentation de l'information financière.

Le tableau qui suit résume l'incidence des changements susmentionnés sur les secteurs à présenter au 31 mars 2020.

	Exercice terminé le 31 mars 2020	Incidence du reclassement des secteurs	Incidence du reclassement des charges opérationnelles et administratives	Exercice terminé le 31 mars 2020 reclassé
Données consolidées de BDC				
Produits d'intérêts	1 763 833	-	-	1 763 833
Charges d'intérêts	366 521	-	-	366 521
Produits d'intérêts nets	1 397 312	-	-	1 397 312
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	248 073	-	-	248 073
Produits de Services-conseils	29 236	-	-	29 236
Frais et autres produits	72 109	-	-	72 109
Produits nets	1 746 730	-	-	1 746 730
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(772 511)	-	-	(772 511)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(541 225)	-	-	(541 225)
Profits (pertes) de change nets	36 102	-	-	36 102
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	216	-	-	216
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	469 312	-	-	469 312
Salaires et avantages du personnel	452 431	-	523	452 954
Locaux et équipement	45 608	-	(1 429)	44 179
Autres charges	189 272	-	906	190 178
Charges opérationnelles et administratives	687 311	-	-	687 311
Résultat (perte) net	(217 999)	-	-	(217 999)
Portefeuille des secteurs d'activité	31 012 650	-	-	31 012 650

28. Informations comparatives (suite)

Secteurs d'activité	Exercice terminé le 31 mars 2020	Incidence du reclassement des secteurs	Incidence du reclassement des charges opérationnelles et administratives	Exercice terminé le 31 mars 2020 reclassé
Financement				
Produits d'intérêts	1 656 496	-	-	1 656 496
Charges d'intérêts	355 851	-	-	355 851
Produits d'intérêts nets	1 300 645	-	-	1 300 645
Frais et autres produits	22 677	-	-	22 677
Produits nets	1 323 322	-	-	1 323 322
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(772 511)	-	-	(772 511)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	1 725	-	-	1 725
Profits (pertes) de change nets	(2 546)	-	-	(2 546)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	216	-	-	216
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	550 206	-	-	550 206
Salaires et avantages du personnel	328 743	-	435	329 178
Locaux et équipement	36 675	-	(1 424)	35 251
Autres charges	152 735	-	989	153 724
Charges opérationnelles et administratives	518 153	-	-	518 153
Résultat net	32 053	-	-	32 053
Portefeuille du secteur d'activité	28 063 466	-	-	28 063 466
Services-conseils				
Produits de Services-conseils	29 236	-	-	29 236
Produits nets	29 236	-	-	29 236
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	29 236	-	-	29 236
Salaires et avantages du personnel	52 580	-	23	52 603
Locaux et équipement	4 279	-	(3)	4 276
Autres charges	19 184	-	(20)	19 164
Charges opérationnelles et administratives	76 043	-	-	76 043
Résultat (perte) net	(46 807)	-	-	(46 807)
Portefeuille du secteur d'activité	-	-	-	-

28. Informations comparatives (suite)

Secteurs d'activité	Exercice terminé le 31 mars 2020	Incidence du reclassement des secteurs	Incidence du reclassement des charges opérationnelles et administratives	Exercice terminé le 31 mars 2020 reclassé
Capital de croissance et transfert d'entreprise				
Produits d'intérêts	101 989	-	-	101 989
Charges d'intérêts	10 670	(231)	-	10 439
Produits d'intérêts nets	91 319	231	-	91 550
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(5 064)	(1 009)	-	(6 073)
Frais et autres produits	32 526	(2 093)	-	30 433
Produits (pertes) nets	118 781	(2 871)	-	115 910
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(90 710)	(15 305)	-	(106 015)
Profits (pertes) de change nets	404	-	-	404
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	28 475	(18 176)	-	10 299
Salaires et avantages du personnel	38 400	(2 688)	50	35 762
Locaux et équipement	2 388	(171)	(2)	2 215
Autres charges	5 523	(208)	(48)	5 267
Charges opérationnelles et administratives	46 311	(3 067)	-	43 244
Résultat (perte) net	(17 836)	(15 109)	-	(32 945)
Portefeuille du secteur d'activité	1 114 174	(132 171)	-	982 003
Capital de risque				
Charges d'intérêts	-	231	-	231
Produits (pertes) d'intérêts nets	-	(231)	-	(231)
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	252 606	1 009	-	253 615
Frais et autres produits	10 903	2 093	-	12 996
Produits nets	263 509	2 871	-	266 380
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(361 676)	15 305	-	(346 371)
Profits (pertes) de change nets	37 004	-	-	37 004
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	(61 163)	18 176	-	(42 987)
Salaires et avantages du personnel	28 676	2 688	11	31 375
Locaux et équipement	1 831	171	-	2 002
Autres charges	10 295	208	(11)	10 492
Charges opérationnelles et administratives	40 802	3 067	-	43 869
Résultat (perte) net	(101 965)	15 109	-	(86 856)
Portefeuille du secteur d'activité	1 295 902	132 171	-	1 428 073

28. Informations comparatives (suite)

Secteurs d'activité	Exercice terminé le 31 mars 2020	Incidence du reclassement des secteurs	Incidence du reclassement des charges opérationnelles et administratives	Exercice terminé le 31 mars 2020 reclassé
Programmes incitatifs pour le capital (auparavant Programmes incitatifs pour le capital de risque)				
Produits d'intérêts	-	5 348	-	5 348
Produits d'intérêts nets	-	5 348	-	5 348
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	531	-	-	531
Frais et autres produits	2 109	3 894	-	6 003
Produits nets	2 640	9 242	-	11 882
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(73 328)	(17 236)	-	(90 564)
Profits (pertes) de change nets	862	378	-	1 240
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	(69 826)	(7 616)	-	(77 442)
Salaires et avantages du personnel	1 085	2 947	4	4 036
Locaux et équipement	218	217	-	435
Autres charges	961	574	(4)	1 531
Charges opérationnelles et administratives	2 264	3 738	-	6 002
Résultat (perte) net	(72 090)	(11 354)	-	(83 444)
Portefeuille du secteur d'activité	419 273	119 835	-	539 108
Division Technologies propres				
Produits (pertes) d'intérêts	5 348	(5 348)	-	-
Produits (pertes) d'intérêts nets	5 348	(5 348)	-	-
Frais et autres produits	3 894	(3 894)	-	-
Produits (pertes) nets	9 242	(9 242)	-	-
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(17 236)	17 236	-	-
Profits (pertes) de change nets	378	(378)	-	-
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	(7 616)	7 616	-	-
Salaires et avantages du personnel	2 947	(2 947)	-	-
Locaux et équipement	217	(217)	-	-
Autres charges	574	(574)	-	-
Charges opérationnelles et administratives	3 738	(3 738)	-	-
Résultat (perte) net	(11 354)	11 354	-	-
Portefeuille du secteur d'activité	119 835	(119 835)	-	-

Gouvernance d'entreprise

1. Comités	143
2. Conseil d'administration	147
3. Équipe de direction de l'entreprise	147

BDC peut compter sur une structure de gouvernance d'entreprise robuste et efficace pour conserver la confiance de ses parties prenantes les plus importantes, notamment les entrepreneurs, ses employés, le public et son actionnaire.

Nous atteignons des normes élevées de gouvernance grâce à une compréhension claire de notre mandat, à des responsabilités bien définies, à un leadership fort et à l'harmonisation de notre cadre de gouvernance d'entreprise depuis le conseil d'administration jusqu'au niveau opérationnel.

Cadre de gouvernance d'entreprise de BDC

Lois fédérales et lignes directrices du Conseil du Trésor

La *Loi sur la Banque de développement du Canada* définit l'objet, les pouvoirs et le mandat de BDC. La *Loi sur la gestion des finances publiques* établit le régime de contrôle des sociétés d'État, y compris en ce qui a trait à la planification stratégique et à la reddition de comptes. Les règlements administratifs de BDC prescrivent les règles de fonctionnement de la Banque.

Nous consultons le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour obtenir des avis sur les pratiques en matière de gouvernance du secteur public. BDC respecte toutes les normes de gouvernance recommandées par le Conseil du Trésor. Nous comparons aussi périodiquement nos façons de faire avec les pratiques exemplaires de gouvernance d'entreprise et de gestion du risque en vigueur dans le secteur des services financiers et actualisons notre cadre de gouvernance d'entreprise comme il convient.

Gouvernance du conseil

Notre conseil établit l'orientation stratégique de BDC et délègue à la direction la responsabilité d'exécuter le mandat statutaire de la Banque tout en respectant son rôle complémentaire. Le mandat du conseil, le Code de conduite du conseil et les chartes des comités du conseil définissent le cadre de gouvernance d'entreprise, les responsabilités de surveillance, le rôle d'intendance et le pouvoir décisionnel du conseil.

Le conseil se compose d'administrateurs dévoués et assidus. Leur expertise, leur intégrité et leur engagement à l'égard d'une conduite des affaires conforme à l'éthique leur permettent de transformer les principes en actions et de renforcer la confiance de nos parties prenantes. Les membres du conseil possèdent collectivement l'ensemble requis de compétences et d'expérience pour guider la direction dans la réalisation du mandat de BDC. Ils apportent une diversité de points de vue qui nous permet de favoriser la réalisation des objectifs et des aspirations de nos clients.

Les comités du conseil font un travail de fond dans leurs domaines de responsabilité et rendent des comptes régulièrement au conseil sur les activités et le rendement de la Banque. Le conseil et ses comités évaluent régulièrement leur efficacité; les membres du conseil procèdent à des évaluations entre pairs, et la direction évalue le conseil. À l'exception du président et chef de la direction, tous les membres du conseil sont indépendants. Les rôles et les responsabilités distincts du président du conseil et du président et chef de la direction reflètent les pratiques exemplaires. Les membres du conseil et la direction entretiennent une communication et une collaboration étroites dans un environnement respectueux.

Le conseil et ses comités tiennent des réunions à huis clos, au besoin, avec les responsables des fonctions de surveillance et les auditeurs. Ils tiennent aussi régulièrement des réunions auxquelles la direction n'assiste pas.

Conformité

Sous la direction du chef de la conformité, l'équipe de la conformité examine la conception et l'efficacité des contrôles internes et obtient la certification relative à la conformité de ces contrôles de la part de la direction. En outre, l'équipe de la conformité définit des critères pour l'identification, la gestion et la protection de l'information essentielle.

Gestion du risque

Le principal défi de BDC consiste à s'acquitter de son rôle de banque de développement qui soutient les entrepreneurs tout en gérant prudemment le risque et en demeurant financièrement viable. Le conseil travaille étroitement avec la direction pour instituer une culture du risque appropriée et en assurer le suivi. BDC continue de peaufiner son cadre de gestion du risque sous la direction du chef de la gestion des risques à qui incombe la responsabilité de l'efficacité des fonctions de gestion des risques et de surveillance du risque.

Transparence et examen de la conduite

Les membres du conseil, les dirigeants et les employés de BDC adhèrent aux normes d'éthique des affaires et de gouvernance d'entreprise les plus élevées. Le conseil supervise l'examen de la conduite. Les opérations et activités de la Banque se caractérisent par une culture ouverte et éthique. Le Code de conduite du conseil d'administration et le Code de conduite, d'éthique et de valeurs des employés font l'objet de mises à jour régulières afin que des principes en matière d'éthique soient établis à tous les niveaux de l'organisation. Les membres du conseil, les employés et les consultants déclarent annuellement avoir lu et compris nos codes de conduite et s'y être conformés. Les codes sont appuyés par des documents en matière de gouvernance portant sur les transactions personnelles, la divulgation des actes répréhensibles, la lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes, et le respect des sanctions.

Des processus rigoureux sont en place pour gérer les conflits d'intérêts. Tout prêt ou investissement accordé à une entreprise dans laquelle un membre du conseil ou un membre de la direction a déclaré des intérêts doit être approuvé par un comité du conseil.

Ces transactions sont présentées dans le rapport annuel de BDC conformément à la Loi sur la BDC.

Supervision du gouvernement

Le Parlement reçoit chaque année une mise à jour du Plan d'entreprise quinquennal de BDC, qui a été approuvé par le conseil, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international. Le Parlement reçoit également le rapport annuel de BDC, qui contient les états financiers consolidés audités conjointement par le vérificateur général du Canada et un cabinet d'auditeurs externes.

Tous les 10 ans, la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international examine les dispositions et l'application de la Loi sur la BDC en consultation avec le ministre des Finances. Le plus récent examen était prévu en 2020. Toutefois, la priorité est allée à la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19. Nous nous attendons à ce que l'examen reprenne en 2021.

Faits saillants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2021, une grande partie des activités du conseil a consisté à gérer les conséquences de la pandémie de COVID-19. Notre actionnaire, le gouvernement du Canada, a demandé à BDC d'augmenter son soutien aux entrepreneurs pour les aider à traverser la pandémie. Nous avons commencé à fournir un soutien supplémentaire au quatrième trimestre de l'exercice 2020. Lorsque l'ampleur de l'incidence économique de la pandémie a commencé à se préciser, le gouvernement a agi rapidement pour modifier la Loi sur la BDC afin de porter le capital versé à 20 milliards de dollars et d'affecter 18,5 milliards de dollars au déploiement de programmes de soutien aux entrepreneurs canadiens.

Le Comité de risque du conseil, le Comité d'investissement du conseil et l'ensemble du conseil se sont réunis en séances d'urgence pour approuver le Programme de cofinancement et le Programme de financement pour les moyennes entreprises qui forment ensemble le Programme de crédit aux entreprises (PCE), ainsi que le Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT). Des réunions supplémentaires ont été nécessaires pour approuver les changements apportés aux prêts de fonds de roulement et au financement en ligne existants de BDC, ainsi qu'au Programme financement relais de Capital de risque, qui, conjointement avec le PCE et le PCSTT, constituent le Programme d'accès au crédit.

Le conseil a exercé une surveillance inestimable quand est venu le temps d'approuver les allocations de capital, les simulations de crise et les décisions de la direction concernant les provisions pour pertes sur prêts. De plus, la direction a présenté au conseil les accords conclus entre BDC et les institutions financières du secteur privé en vue du déploiement du PCE et du PCSTT. Le conseil a rapidement aidé à assurer le lien avec les institutions financières afin d'accélérer le déploiement de ces programmes. En parallèle, le Comité des ressources humaines et le Comité d'audit et de conduite ont appuyé la mise en œuvre du Plan de continuité des affaires de BDC, notamment en supervisant les solutions mises de l'avant en réponse aux défis posés par le fait que tous les employés travaillaient de la maison, y compris en faisant en sorte que les services de TI soient adéquats pour soutenir une main-d'œuvre à distance.

Les membres du conseil ont su se montrer à la hauteur, participant à un nombre record de 82 réunions de comités et du conseil en entier, toutes tenues virtuellement à compter du 15 mars 2020, date à laquelle les bureaux de BDC ont été fermés et les déplacements des membres du conseil ont cessé.

Malgré la charge de travail importante occasionnée par la pandémie, le conseil a maintenu le cap sur d'autres priorités qui sont devenues encore plus urgentes en raison de la crise. Par exemple, l'équipe de la conformité a commencé à élaborer une politique de protection des renseignements personnels en prévision des modifications attendues à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Elle a également élaboré des directives sur la gestion de l'information pour favoriser le renforcement de la sécurité de l'information.

Faits saillants concernant la gouvernance

Le conseil a salué le départ de Robert H. Pitfield qui, durant ses huit années de loyaux services, a notamment présidé le Comité de risque du conseil. M. Pitfield a apporté une grande expertise et de précieux conseils au fil des ans, notamment lorsque le conseil a répondu aux recommandations d'un examen du Bureau du surintendant des institutions financières. Il a en outre supervisé une amélioration de la fonction de gestion du risque et l'élaboration d'un nouveau cadre de gestion du capital. Sa participation a également été déterminante pour permettre à BDC de répondre rapidement et efficacement à la crise de la COVID-19.

Le conseil a par ailleurs accueilli Bill Currie, ancien vice-président du conseil de Deloitte Canada, qui apporte aux délibérations du conseil une expertise en gestion des risques ainsi qu'une expérience en consultation à l'échelle internationale. M. Currie agit en qualité de président du Comité de risque du conseil.

Le conseil a consacré beaucoup de temps à l'examen de la stratégie environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) de BDC, y compris une sensibilisation croissante aux responsabilités qui incombent à toutes les institutions financières en ce qui concerne les risques liés à la résilience aux changements climatiques et leur communication, la conformité à la *Loi sur l'évaluation d'impact* et la gestion d'autres risques environnementaux.

Le conseil a évalué sa gouvernance sur ces questions importantes et a reconfirmé le rôle du Comité de régie et de nomination dans la supervision des questions ESG, lesquelles représentent un défi et une occasion stratégiques, et non un simple exercice de conformité ou de gestion du risque. Le conseil a approuvé la proposition de la direction de rendre les activités de BDC carboneutres d'ici 2025.

Conseil d'administration

Président du conseil

Mike Pedersen

Nombre de réunions

16

Le conseil assume les responsabilités suivantes :

- > approuver l'orientation stratégique et le plan d'entreprise qui guident BDC dans l'accomplissement de son mandat d'intérêt public;
- > superviser les talents, la culture et l'examen de la conduite de BDC;
- > établir des cibles de rendement et suivre les progrès;
- > approuver le cadre de gestion de l'appétit pour le risque, qui intègre l'énoncé sur l'appétit pour le risque, pour veiller à ce que BDC identifie et gère comme il convient les risques auxquels elle est exposée;
- > veiller au respect des normes les plus élevées en matière de gouvernance d'entreprise et d'efficacité du conseil;
- > établir les politiques de rémunération et veiller à ce qu'elles cadrent avec l'appétit pour le risque de BDC;
- > examiner et approuver le plan de relève de la direction, tâche qui comprend l'approbation des nominations des membres du Comité de direction de l'entreprise;
- > établir les objectifs du président et chef de la direction et évaluer son rendement;
- > passer en revue les questions financières et les contrôles internes de BDC;
- > superviser les communications et la diffusion de l'information;
- > superviser les régimes de retraite de BDC, notamment établir leurs politiques et pratiques en matière de financement de la caisse de retraite;
- > approuver les activités de financement et d'investissement dont le montant dépasse les pouvoirs d'autorisation de la direction et superviser les services de financement et les services-conseils;
- > assurer la complémentarité de l'approche marché de BDC et de ses activités.

1 Comités

Comité d'audit et de conduite

Président	Membres
Brian O'Neil	Michael Calyniuk Vijay Kanwar Abdullah Snobar Suzanne Trottier
Nombre de réunions	
5	

Le Comité d'audit et de conduite prône une culture d'entreprise globale qui favorise la production d'information financière de qualité et un comportement conforme aux règles d'éthique. Voici ses principales fonctions :

- > examiner les états financiers consolidés annuels et trimestriels avant leur publication, conformément aux principes comptables, et formuler des avis à ce sujet à l'intention du conseil;
- > examiner l'intégrité, le caractère adéquat et l'efficacité du cadre de contrôle interne, des systèmes d'information de gestion et, tout particulièrement, des contrôles liés aux systèmes TI, comptables et d'information financière importants;
- > superviser, à titre de principal responsable, l'examen de la conduite, y compris les normes d'intégrité et de conduite de BDC, le programme de lutte contre la fraude interne, le processus de divulgation d'actes répréhensibles et les rapports de l'ombudsman;
- > superviser les systèmes de gestion de l'information, leur performance et la sécurité de l'information;
- > faire des recommandations touchant la nomination, la destitution ou la planification de la relève du chef exécutif, Vérification;
- > superviser les activités du chef exécutif, Vérification et de la fonction de vérification interne, et évaluer leur rendement;
- > faire des recommandations sur la nomination des auditeurs et des examinateurs, superviser leurs activités et évaluer le rendement des auditeurs externes;
- > examiner la portée et les modalités du mandat des auditeurs et des examinateurs, qui relèvent directement du Comité et doivent rendre compte au conseil;
- > superviser les activités de la fonction de conformité de l'entreprise, notamment en ce qui concerne la conformité réglementaire, et évaluer son rendement, ainsi que la confidentialité et la protection des renseignements personnels;
- > superviser la gestion du capital, l'allocation du capital, la suffisance du capital et la déclaration d'un dividende;
- > examiner les dépenses des membres du conseil et des membres de la direction de l'entreprise.

Comité de risque du conseil

Président	Membres
Bill Currie	Tracey Scarlett Abdullah Snobar Suzanne Trottier Mary Alice Vuicic
Nombre de réunions	
29	

Les principales fonctions de ce comité sont les suivantes :

- > examiner le cadre de gestion du risque et formuler des recommandations au conseil;
- > superviser le travail du chef de la gestion des risques et des fonctions de surveillance du risque;
- > identifier et gérer les principaux risques financiers, commerciaux et opérationnels auxquels BDC est exposée et superviser la culture de la Banque en matière de risque;
- > superviser les activités visant à prévenir la fraude externe et les autres crimes financiers;
- > superviser la gestion des questions et des contrôles relatifs à la protection des renseignements personnels;
- > examiner périodiquement la Politique de gestion du risque de l'entreprise ainsi que les autres politiques relatives aux principaux risques, notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque stratégique, le risque d'atteinte à la réputation, le risque opérationnel et le risque lié aux technologies de l'information;
- > examiner et recommander au conseil toutes les stratégies liées aux offres de services financiers importantes de BDC;
- > approuver l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC, en évaluer l'efficacité et veiller au respect des modèles et limites qu'il contient;
- > examiner les rapports et indicateurs liés au profil de risque de BDC en ce qui concerne la gestion du risque de l'entreprise, la gestion du risque du portefeuille, la gestion et la suffisance du capital, les risques liés aux opérations de trésorerie et la sécurité des technologies de l'information, y compris les risques émergents et les dérogations aux politiques et à l'énoncé sur l'appétit pour le risque;
- > approuver le cadre d'évaluation et d'approbation des nouvelles activités et des nouveaux produits et services de l'entreprise, sauf en ce qui concerne Capital de risque;
- > veiller à l'efficacité des procédures de simulation de crise et examiner les rapports sur le profil de risque de BDC, les processus de simulation de crise et la méthodologie de ces simulations, y compris examiner le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital;
- > examiner périodiquement le Plan de continuité des affaires;
- > approuver les prêts et les transactions qui dépassent les pouvoirs délégués à la direction de l'entreprise;
- > examiner les politiques et les lignes directrices ayant trait à la délégation de pouvoirs pour l'ensemble des produits financiers, à l'exception des produits de Capital de risque.

Comité de régie et de nomination

Président	Membres
Mike Pedersen	Sandra Bosela Bill Currie
Nombre de réunions	Brian O'Neil Mary Alice Vuicic
6	

Ce comité aide le conseil dans l'exercice de ses responsabilités de supervision de la gouvernance d'entreprise. Voici ses principales fonctions :

- > examiner continuellement les pratiques exemplaires et les règlements en matière de gouvernance au Canada et, si nécessaire, recommander des modifications à l'approche utilisée par BDC;
- > revoir annuellement les politiques de gouvernance d'entreprise de BDC, y compris le Code de conduite du conseil et le Code de conduite, d'éthique et de valeurs des employés de BDC;
- > évaluer annuellement le respect de ces politiques par le conseil;
- > superviser la gestion des questions environnementales, sociales et de gouvernance en tant que défi et occasion stratégiques;
- > surveiller les procédures établies pour détecter et gérer tout conflit d'intérêts potentiel;
- > procéder à un examen périodique du mandat, de la structure et de la composition du conseil et de ses comités;
- > définir des critères de sélection pour le poste de président et chef de la direction;
- > recommander au conseil, pour étude par la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, le renouvellement du mandat du président du conseil, du président et chef de la direction et des membres du conseil;
- > retenir les services d'une agence de recrutement pour repérer des candidats aux postes de président du conseil, de président et chef de la direction et de membres du conseil;
- > examiner et approuver annuellement la liste des compétences que doivent posséder les membres du conseil pour exercer leurs fonctions;
- > élaborer des processus d'évaluation du rendement du conseil, de ses comités et de ses membres;
- > veiller à ce qu'un programme d'orientation détaillé ainsi que des programmes de formation continue à l'intention des membres du conseil soient en place.

Comité des ressources humaines

Présidente	Membres
Mary Alice Vuicic	Cathy Bennett Sandra Bosela
Nombre de réunions	Shahir Guindi Tracey Scarlett
6	

Les principales fonctions de ce comité sont les suivantes :

- > évaluer le ton donné par la direction de l'entreprise en ce qui a trait à l'intégrité et à l'éthique et examiner les politiques permettant de gérer efficacement le personnel;
- > recommander au conseil la stratégie en matière de ressources humaines, y compris les objectifs clés et les plans en matière de ressources humaines ainsi que les besoins en effectif;
- > analyser et, s'il y a lieu, soumettre à l'approbation du conseil, toute modification importante de la structure de l'organisation, y compris les nominations proposées par le président et chef de la direction et par les autres comités aux fonctions de membre du Comité de direction de l'entreprise, de chef exécutif, Vérification, de chef de la gestion des risques et d'ombudsman;
- > évaluer les objectifs, le rendement et les avantages sociaux du chef de la direction;
- > examiner la rémunération des membres de la direction de l'entreprise;
- > étudier et approuver la conception des politiques, programmes et plans de rémunération;
- > approuver les mesures et indicateurs du rendement;
- > veiller à ce qu'un plan de relève valide soit en place pour tous les postes clés, notamment ceux de chef de la gestion des risques et de chef exécutif, Vérification;
- > évaluer les risques associés aux ressources humaines, notamment en ce qui concerne le recrutement, la fidélisation, l'engagement et le rendement des employés;
- > recevoir et examiner les rapports d'évaluation actuarielle et les états financiers des régimes de retraite de BDC et recommander les cotisations;
- > soumettre des recommandations au conseil sur les modifications à apporter aux régimes de retraite en matière de capitalisation et de conception;
- > surveiller la situation de capitalisation des régimes de retraite;
- > recommander au conseil les états financiers des fonds des régimes de retraite;
- > formuler des avis à l'intention du conseil au sujet des stratégies de placement et de la composition de l'actif.

Comité d'investissement du conseil

Présidente

Sandra Bosela

Membres

Cathy Bennett
Michael Calyniuk
Shahir Guindi
Vijay Kanwar
Brian O'Neil

Nombre de réunions

20

Les fonctions de ce comité sont les suivantes :

- > passer en revue périodiquement la Politique de capital de risque et les autres politiques et processus touchant aux activités d'investissement;
- > examiner et évaluer tous les risques associés aux investissements ainsi que leur gestion;
- > passer en revue l'ensemble des stratégies, balises d'investissement et allocations en capital pour toutes les activités d'investissement importantes, y compris les activités de capital de risque et de capital-investissement;
- > approuver les plans d'affaires des fonds internes de Capital de risque, ainsi que leurs stratégies, allocations en capital et balises d'investissement;
- > superviser les transactions et le portefeuille de la division Technologies propres;
- > examiner les initiatives stratégiques visant à améliorer l'écosystème du capital de risque;
- > examiner et recommander les délégations de pouvoirs;
- > surveiller le rendement du portefeuille;
- > approuver les investissements dont le montant dépasse les pouvoirs délégués à la direction de l'entreprise.

Les mandats des comités du conseil peuvent être consultés à l'adresse www.bdc.ca.

Vue d'ensemble des présences aux réunions du conseil d'administration et des comités pour l'exercice 2021

Administrateurs	Conseil d'administration			Comité d'audit et de conduite			Comité d'investissement du conseil			Comité de risque du conseil			Comité de régie et de nomination			Comité des ressources humaines			Réunions des comités		
	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%
Mike Pedersen ⁽¹⁾	16	16	100 %										6	6	100 %				6	6	100 %
Cathy Bennett	16	16	100 %				20	20	100 %							6	6	100 %	26	26	100 %
Sandra Bosela	16	16	100 %				20	20	100 %				6	6	100 %	6	6	100 %	32	32	100 %
Michael Calyniuk	16	16	100 %	5	5	100 %	20	20	100 %										25	25	100 %
Bill Currie ⁽²⁾	4	4	100 %							4	4	100 %	1	1	100 %				5	5	100 %
Michael Denham ⁽³⁾	15	15	100 %																s.o.	s.o.	s.o.
Shahir Guindi ⁽⁴⁾	15	15	100 %				17	18	94 %							6	6	100 %	23	24	96 %
Vijay Kanwar	15	16	94 %	4	5	80 %	17	20	85 %										21	25	84 %
Brian O'Neil	16	16	100 %	5	5	100 %	20	20	100 %				6	6	100 %				31	31	100 %
Robert H. Pitfield ⁽⁵⁾	12	12	100 %							25	25	100 %	4	4	100 %	5	5	100 %	34	34	100 %
Tracey Scarlett ⁽⁶⁾	15	16	94 %							27	28	96 %				5	6	83 %	32	34	94 %
Abdullah Snobar	15	16	94 %	5	5	100 %				28	29	97 %							33	34	97 %
Suzanne Trottier	16	16	100 %	5	5	100 %				29	29	100 %							34	34	100 %
Mary Alice Vuicic	13	16	81 %							20	29	69 %	5	6	83 %	6	6	100 %	31	41	76 %

Remarques

- (1) M. Pedersen est le président du conseil d'administration et du Comité de régie et de nomination. Bien qu'il ne siège à aucun des autres comités, il assiste à un nombre important de leurs réunions.
- (2) M. Currie siège au conseil d'administration depuis le 8 janvier 2021. Il est devenu membre du Comité de risque du conseil le 8 janvier 2021 et en a été nommé président. Il est devenu membre du Comité de régie et de nomination le 4 février 2021.
- (3) M. Denham est le président et chef de la direction de BDC. À ce titre, il ne siège à aucun des comités, mais il assiste à un nombre important de leurs réunions. M. Denham ne pouvait pas assister à la réunion du conseil d'administration du 27 mai 2020, car il s'agissait d'une séance à huis clos pour discuter de la succession du président et chef de la direction avec la ministre Mary Ng. Cette réunion a été exclue des statistiques présentées ci-dessus.
- (4) En raison de conflits d'intérêts possibles, M. Guindi n'avait pas l'autorisation et s'est abstenu de participer à deux réunions du Comité d'investissement du conseil et à une réunion du conseil d'administration. Ces réunions ont été exclues des statistiques présentées ci-dessus.
- (5) M. Pitfield a cessé d'être membre du conseil d'administration le 8 janvier 2021 et n'a donc pas assisté aux réunions pour le reste de l'exercice.
- (6) En raison de conflits d'intérêts possibles, M^{me} Scarlett n'avait pas l'autorisation et s'est abstenue de participer à une réunion du Comité de risque du conseil. Cette réunion a été exclue des statistiques présentées ci-dessus.

2 Conseil d'administration

(31 mars 2021)

Mike Pedersen Président du conseil d'administration de BDC Toronto (Ontario)	Michael Denham Président et chef de la direction de BDC Montréal (Québec)	Cathy Bennett Entrepreneure SheEO St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)	Sandra Bosela Cocheffe, directrice générale et cheffe mondiale du capital-investissement OPTrust Private Markets Group Toronto (Ontario)	Michael Calyniuk Président MEC Dynamics Inc. Vancouver (Colombie-Britannique)
Bill Currie Vice-président du conseil de Deloitte Canada – Retraité Toronto (Ontario)	Vijay Kanwar Fondateur KMH Cardiology and Diagnostic Centres Inc. Fondateur et président Lambardar Inc. Mississauga (Ontario)	Brian O'Neil Associé directeur A Faire Aujourd'hui Inc. Toronto (Ontario)	Tracey Scarlett Administratrice de sociétés Edmonton (Alberta)	Abdullah Snobar Directeur général DMZ, Université Ryerson Toronto (Ontario)
Suzanne Trottier Directrice, Développement de la capacité et intervention Conseil de gestion financière des Premières Nations Vancouver (Colombie-Britannique)	Mary Alice Vuicic Cheffe des ressources humaines Thomson Reuters Toronto (Ontario)			

Les biographies des membres du conseil d'administration peuvent être consultées à l'adresse www.bdc.ca.

3 Équipe de direction de l'entreprise

(31 mars 2021)

Michael Denham Président et chef de la direction	Michel Bergeron Chef de la direction stratégique	Stéphane Bilodeau Chef des technologies de l'information	Pierre Dubreuil Vice-président exécutif et chef de l'exploitation	Marie-Chantal Lamothe Cheffe des ressources humaines
Stefano Lucarelli Chef de la direction financière	Annie Marsolais Cheffe de la direction marketing	Jérôme Nycz Vice-président exécutif, BDC Capital	Christopher Rankin Vice-président exécutif et chef de la gestion des risques	

Les biographies des membres de l'équipe de direction de BDC peuvent être consultées à l'adresse www.bdc.ca.

Résultats financiers et opérationnels – rétrospective quinquennale

pour les exercices terminés le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

Statistiques opérationnelles	2021	2020	2019	2018	2017
Prêts					
Engagement envers les clients ⁽¹⁾ au 31 mars					
Montant	35 496 220	31 546 910	29 943 724	27 520 367	25 310 146
Nombre de clients	59 291	49 391	47 104	43 989	39 203
Acceptations					
Montant	8 703 157	7 405 087	7 222 429	6 832 205	6 616 301
Nombre	24 755	18 608	17 206	17 554	16 427
Titres adossés à des créances mobilières					
Montant engagé envers les clients ⁽¹⁾ au 31 mars	1 345 784	1 010 905	996 768	880 516	945 761
Montant autorisé (annulé) et renouvelé	335 000	40 000	90 000	(65 000) ⁽²⁾	140 000
Financement subordonné					
Engagement envers les clients ⁽¹⁾ au 31 mars					
Montant	1 559 162	1 569 965	1 401 933	1 197 764	974 307
Nombre de clients	689	656	654	640	594
Acceptations					
Montant	333 314	543 953	463 401	456 202	325 105
Nombre	139	193	177	207	185
Capital de risque					
Engagement envers les clients ⁽¹⁾ au 31 mars					
Montant	2 762 465	2 327 093	2 146 605	1 664 163	1 620 363
Nombre de clients	389	268	261	254	261
Autorisations					
Montant	591 458	324 212	587 536	188 276	160 812
Nombre	194	77	99	67	91
BDC					
Engagement total envers les clients	41 163 631	36 454 873	34 489 030	31 262 810	28 850 577

(1) Le montant engagé envers les clients correspond à l'encours du portefeuille et aux montants non décaissés, au coût.

(2) Le montant annulé comprend 60 000 \$ au titre des autorisations et 125 000 \$ au titre des annulations.

(en milliers de dollars canadiens)

Données financières	2021	2020	2019	2018	2017
Résultat (perte) net et résultat (perte) global, selon le secteur d'activité⁽¹⁾					
pour les exercices terminés le 31 mars					
Financement	733 103	32 053	621 272	613 729	450 667
Services-conseils	(39 424)	(46 807)	(49 780)	(51 082)	(45 784)
Capital de croissance et transfert d'entreprise	114 833	(32 945)	73 440	71 174	44 631
Capital de risque	902 467	(86 856)	194 147	159 272	5 227
Programmes incitatifs pour le capital	254 383	(83 444)	46 523	25 170	10 075
Résultat (perte) net attribuable aux principaux secteurs	1 965 362	(217 999)	885 602	818 263	464 816
Programme d'accès au crédit	(315 499)				
Résultat (perte) net	1 649 863	(217 999)	885 602	818 263	464 816
Résultat (perte) net attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	1 647 648	(193 018)	878 482	775 004	465 974
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2 215	(24 981)	7 120	43 259	(1 158)
Résultat (perte) net	1 649 863	(217 999)	885 602	818 263	464 816
Autres éléments du résultat global ⁽²⁾	(38 213)	92 953	(67 879)	(40 532)	71 702
Résultat (perte) global total	1 611 650	(125 046)	817 723	777 731	536 518
Résultat (perte) global total attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	1 609 435	(100 065)	810 603	734 472	537 676
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2 215	(24 981)	7 120	43 259	(1 158)
Résultat (perte) global total	1 611 650	(125 046)	817 723	777 731	536 518
Information portant sur la situation financière au 31 mars					
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	30 905 481	27 273 088	25 916 222	23 728 191	21 752 511
Titres adossés à des créances mobilières	733 322	777 838	700 343	472 695	518 088
Placements de financement subordonné	1 452 966	1 240 588	1 152 182	1 052 352	860 448
Placements de capital de risque	2 978 568	1 721 136	2 027 778	1 663 627	1 317 254
Total des actifs	37 148 117	33 153 358	30 656 454	27 809 166	25 316 765
Total des passifs	19 130 760	24 250 559	22 900 694	21 049 963	19 377 470
Total des capitaux propres attribuables :					
À l'actionnaire de BDC	18 004 095	8 891 660	7 714 125	6 716 472	5 917 500
Aux participations ne donnant pas le contrôle	13 262	11 139	41 635	42 731	21 795
Total des capitaux propres	18 017 357	8 902 799	7 755 760	6 759 203	5 939 295

(1) Pour obtenir des renseignements détaillés sur les données par secteur d'activité pour les exercices 2021 et 2020, se reporter également à la note 25, *Informations sectorielles*, des états financiers consolidés.

(2) Pour obtenir des renseignements détaillés sur les autres éléments du résultat global pour les exercices 2021 et 2020, se reporter à l'état consolidé du résultat global (page 64).

Glossaire

Acceptation – Point où le client a accepté les modalités et conditions du financement autorisé offertes par BDC. L'acceptation par le client survient après l'autorisation du financement par BDC. (L'information sur les acceptations contenue dans le présent rapport est présentée déduction faite des annulations ou des réductions survenues après l'acceptation par le client.)

Accord général de compensation – Contrat bilatéral standard qui permet aux contreparties de s'entendre sur les besoins nets de garantie et, en cas de liquidation d'une position, sur les montants de règlement prévus par les contrats généraux sous-jacents pour la vente et l'achat d'instruments financiers. L'accord général de compensation compense les soldes positifs d'une transaction par les soldes négatifs d'une autre.

Autorisation – Point où BDC a complété son contrôle préalable et approuvé la demande de financement ou d'investissement de capital de risque. L'autorisation précède l'acceptation. (L'information sur les autorisations contenue dans le présent rapport est présentée déduction faite des annulations ou des réductions survenues après l'autorisation par BDC.)

Correction de valeur au titre du portefeuille de prêts douteux – Établie par la direction pour évaluer les pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts douteux.

Correction de valeur au titre du portefeuille de prêts productifs – Établie par la direction pour évaluer les pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts productifs.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues – Estimation par la direction des pertes de crédit attendues à la date de l'état de la situation financière. La correction de valeur pour pertes de crédit attendues peut se rapporter au portefeuille de prêts douteux ou de prêts productifs. Les pertes de crédit attendues sur l'encours des prêts sont comptabilisées à l'état de la situation financière en déduction des prêts et les pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts sont comptabilisées dans les autres passifs.

Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues – Imputation aux résultats qui représente un montant jugé suffisant par la direction pour couvrir entièrement les prêts douteux qui existent dans les portefeuilles de prêts, compte tenu de la composition des portefeuilles, de la probabilité de défaut de paiement des prêts, de la conjoncture économique et de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues déjà établie.

Entreprise en démarrage – Entreprise créée pour la première fois. Cette catégorie comprend également les entreprises existantes qui n'ont pas encore enregistré des ventes pendant une période de 12 mois consécutifs.

Financement subordonné – Instrument hybride qui allie à la fois des caractéristiques du financement par emprunt et du financement par actions.

Instruments financiers dérivés – Contrats dont la valeur est « dérivée » des fluctuations des taux d'intérêt ou de change ou du prix d'une action ou de marchandises. L'utilisation des instruments dérivés permet le transfert, la modification ou la réduction des risques courants ou prévus inhérents aux fluctuations des cours et des taux.

Juste valeur – Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur représente la meilleure estimation de la direction quant à la valeur nette d'un placement à la date de l'état de la situation financière, et elle peut ne pas refléter la valeur réalisable au dessaisissement du placement.

Opération de couverture – Technique de gestion des risques utilisée pour protéger les résultats financiers contre les risques de fluctuations du marché, des taux d'intérêt et des taux de change associés aux activités bancaires normales.

Participation ne donnant pas le contrôle – Participation, dans une filiale, qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à BDC.

Placements directs – Investissements effectués par BDC directement dans des entreprises en portefeuille.

Portefeuille de prêts productifs – Prêts dont BDC s'attend raisonnablement à recouvrer la totalité du capital et des intérêts, dans les délais prévus.

Prêts douteux – Prêts dont le remboursement de l'intérêt ou du capital est en retard depuis trois mois consécutifs ou plus ou pour lesquels il y a une raison de croire qu'une partie du capital ou de l'intérêt ne pourra être recouvrée.

Produits d'intérêts nets – Différence entre les produits d'intérêts générés par les portefeuilles portant intérêts, ainsi que par les équivalents de trésorerie et les valeurs mobilières, et les coûts d'emprunt associés au financement de ces actifs.

Produits de Services-conseils – Frais et honoraires facturés aux clients pour les services de gestion (diagnostic, proposition et mise en œuvre) fournis par les employés affectés à la prestation de services de BDC (habituellement, les « conseillers d'affaires ») et les consultants externes faisant partie du réseau national de BDC.

Profits ou pertes nets latents sur autres instruments financiers – Montants liés aux billets structurés et à leurs dérivés associés. Ils représentent les montants inclus dans le résultat qui proviennent de la variation de la juste valeur des instruments financiers pendant la période.

Profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers – Montants liés aux billets structurés et à leurs dérivés associés. Des profits ou des pertes réalisés surviennent lorsque des instruments financiers sont rachetés avant leur échéance à un prix supérieur ou inférieur à leur prix d'achat initial.

Profits ou pertes nets réalisés sur les placements – Profits enregistrés, après déduction des pertes en capital réalisées, à la vente ou à la radiation des placements, exclusion faite de la variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements de capital de risque et des placements de financement subordonné.

Ratio d'efficacité de Financement – Mesure de l'efficacité avec laquelle BDC engage des dépenses afin de tirer un revenu de ses activités de financement. Ce ratio correspond aux charges opérationnelles et administratives en pourcentage des produits nets. Un ratio plus faible indique une efficacité supérieure.

Ratio d'endettement – Mesure permettant de s'assurer que BDC exerce ses activités dans les limites d'endettement prescrites par la loi et qui correspond au quotient de la somme des emprunts et du passif éventuel par le total des capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC. Cette mesure inclut les actions préférentielles classées au passif et exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Selon la loi, le ratio dettes-capitaux propres de BDC ne peut dépasser 12:1.

Rendement des capitaux propres ordinaires rajusté – Résultat (perte) net, diminué des dividendes sur les actions préférentielles, exprimé en pourcentage du capital social ordinaire moyen. Ce chiffre exclut les autres éléments du résultat global relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi, le cumul des autres éléments du résultat global, et les participations ne donnant pas le contrôle. Il exclut également les Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et le Programme d'accès au crédit (PAC).

Swaps de devises – Contrats par lesquels deux parties s'engagent à échanger des flux financiers libellés en différentes devises pendant une durée prédéterminée.

Swaps de taux d'intérêt – Contrats en vertu desquels deux parties s'engagent à échanger des flux d'intérêts, en général l'une selon un taux flottant, l'autre selon un taux fixe, sur la base de montants nominaux de référence déterminés et durant une période donnée.

Titres adossés à des créances mobilières – Titres créés après titrisation d'un groupe d'actifs. Par exemple, les titres achetés par BDC comprennent des titres à terme canadiens notés AAA garantis par des prêts et des baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks.

Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements – Montant porté au compte de résultat découlant des changements de la juste valeur des placements pour la période visée.



**financement.
conseil.
savoir-faire.**

bdc.ca